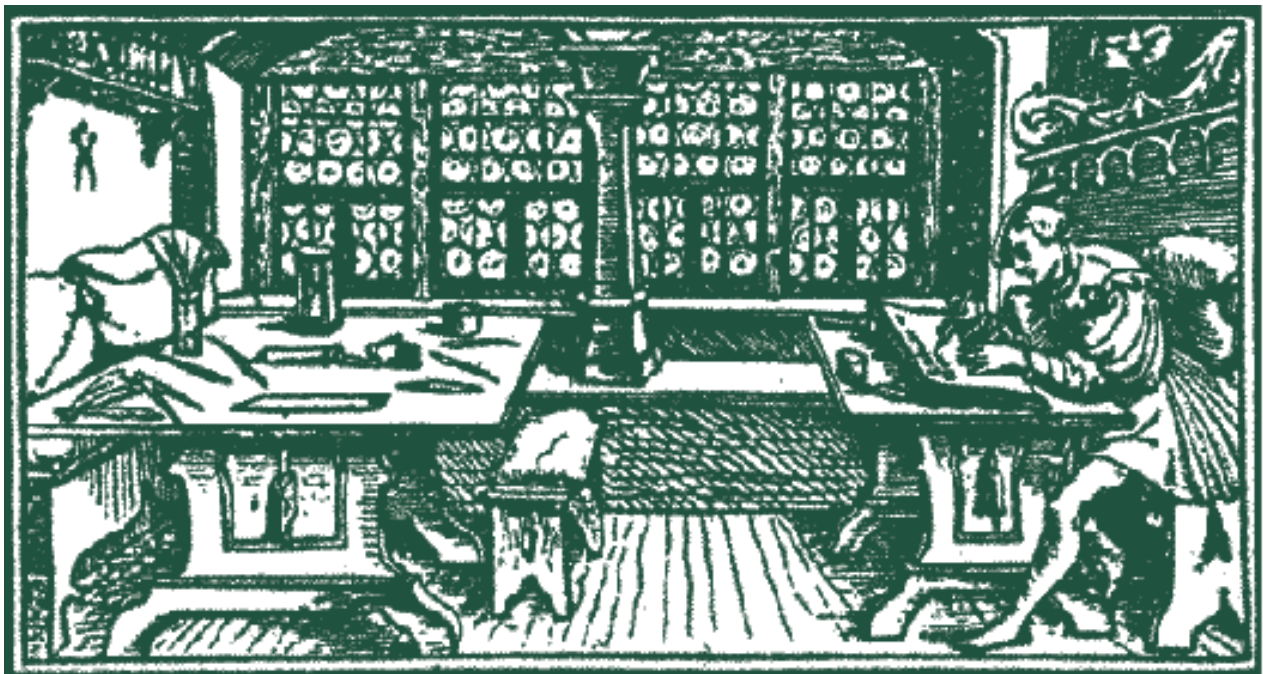




STUDIA UNIVERSITATIS
BABEȘ-BOLYAI



PHILOLOGIA

4/2013

STUDIA UNIVERSITATIS BABEȘ-BOLYAI

SERIES

PHILOLOGIA

EDITORIAL OFFICE: 31st Horea Street, Cluj-Napoca, Romania, Phone: +40 264 405300

REFEREES:

Prof. dr. Ramona BORDEI BOCA, Université de Bourgogne, France
Prof. dr. Sharon MILLAR, University of Southern Denmark, Odense
Prof. dr. Gilles BARDY, Aix-Marseille Université, France
Prof. dr. Rudolph WINDISCH, Universität Rostock, Deutschland
Prof. dr. Louis BEGIONI, Università degli Studi di Roma "Tor Vergata", Italia

EDITOR-IN-CHIEF:

Prof. dr. Corin BRAGA, Babeș-Bolyai University, Cluj-Napoca, Romania

SECRETARY OF THE EDITORIAL BOARD:

Conf. dr. Ștefan GENCĂRĂU, Babeș-Bolyai University, Cluj-Napoca, Romania

MEMBERS:

Prof. dr. Rodica LASCU POP, Babeș-Bolyai University, Cluj-Napoca, Romania
Prof. dr. G. G. NEAMȚU, Babeș-Bolyai University, Cluj-Napoca, Romania
Prof. dr. Jean Michel GOUVARD, Université de Bordeaux 3, France
Prof. dr. Sophie SAFFI, Aix-Marseille Université, France

TRANSLATORS:

Dana NAȘCA-TARTIÈRE, Babeș-Bolyai University, Cluj-Napoca, Romania
Annamaria STAN, Babeș-Bolyai University, Cluj-Napoca, Romania
Virginie SAUVA, Aix-Marseille Université, France

YEAR
MONTH
ISSUE

Volume 58 (LVIII) 2013
DECEMBER
4

S T U D I A
UNIVERSITATIS BABEȘ-BOLYAI
PHILOLOGIA

4

LINGUISTIQUE COMPARÉE DES LANGUES ROMANES LICOLAR

La subordination à travers les langues romanes
Hommage au Professeur Henri-José Deulofeu

Issue Coordinators: Sophie SAFFI, Sandrine CADDÉO,
Ștefan GENCĂRĂU, Romana TIMOC-BARDY

Desktop Editing Office: 51st B.P. Hasdeu, Cluj-Napoca, Romania, Phone + 40 264-40.53.52

SUMAR - SOMMAIRE - CONTENTS – INHALT

Sur les relations entre subordination et subordonnants

- SOPHIE SAFFI, ROMANA TIMOC-BARDY, SANDRINE CADDÉO, Le colloque de linguistique comparée des langues romanes LiCoLaR..... 7
- GILLES CORMINBOEUF, Questions sur la correspondance morphologie – syntaxe * *Some Issues Regarding the Relation between Morphology and Syntax* * *Probleme referitoare la corespondența morfologie – sintaxă*..... 11
- CARLA GUGLIELMIN, La Subordination dans la langue des signes française * *The Subordination in French Sign Language* * *Subordonarea în limbajul francez al semnelor*..... 27
- STÉPHANE PAGÈS, Le (de)queísmo ou la subordination en question : analyse d'une construction * *The (de)queísmo or the Subordination in Question: Analysis of a Structure* * *Dequeísmo sau subordonarea în cauză: analiza unei structuri*..... 39
- FANNY LAFONTAINE, Sur certains « effets d'enchâssement » des constructions en *alors que* * *The Embedding of Concessive 'alors que' Constructions* * *Incorporarea construcțiilor concesive de tip 'alors que'*..... 53

La subordination : entre micro et macro-syntaxe

- ABDELOUAFI EL HARCHAOU, Des réalisations micro et macrosyntaxiques des constructions repères (CR) de *tellement, tant et si* * *The Micro and Macrosyntactic Realizations of the 'Construction Repère' (CR) of tellement, tant and si* * *Realizările micro și macrosintactice ale Construcțiilor Reper (CR) de tipul telement, tant și si*..... 67
- SOPHIE SCAPPINI, Un sous-type de la construction clivée en « c'est...que » : la structure d'enchaînement : « et c'est pour ça que » ... et d'autres exemples * *Another It-cleft "c'est... que": The Structure "et c'est pour ça que" and Other Examples* * *Un subtip al structurii clivate: structura 'et c'est pour ça que' și alte exemple*..... 81
- FREDERIC SABIO, CHRISTOPHE BENZITOUN, Sur les relations entre syntaxe et discours : dispositifs de la rection et dispositifs macrosyntaxiques * *On the Relationship between Syntax and Discourse: Microsyntactic and Macrosyntactic "Dispositifs"* * *Despre relația dintre sintaxă și discurs: 'dispozitive' microsintactice și macrosintactice*..... 97
- JOSEPH EMONDS, Permissive Subordination: A Language-Particular Grammatical Option * *Subordonarea permisivă: o opțiune gramaticală a limbilor specifice*..... 111
- BENOÎT DE CORNULIER, Les subordonnées dites interrogatives comme compléments de dépendance * *The So-called Embedded Questions as Dependence Complements* * *Subordonatele așa-zis interrogative drept complemente de dependență* 131

La subordination : prosodie et co-énonciation

- PHILIPPE MARTIN, Parataxe et rection dans la structure prosodique * *Paratax and Rection in the Prosodic Structure* * *Parataxă și rectiune în structura prozodică* 145
- MARY-ANNICK MOREL, Parataxe et greffe dans le dialogue oral en français. Préambule-Rhème. Intonation, regard et geste * *Paratax and Graft in French Oral Dialog. Preamble – Rheme. Intonation, Gaze and Gesture* * *Parataxă și greță în dialogul oral francez. Preambul – Rema. Intonație, privire și gestică*..... 159
- ANTONIO NARBONA, Cuando es el otro que subordina * *"When Subordination is in Somebody Else's Turn"* * *"Când e rândul altcuiva să subordoneze"* 175

Approche contrastive : français, italien, espagnol

- LOUIS BEGIONI, Mode et temps dans les subordonnées complétives, étude comparative français-italien, le cas des verbes d'opinion tels que « croire »/credere, « espérer »/sperare, « penser »/pensare * *Mode and Tense in Completive Subordinates – A French-Italian Comparative Study, Opinion Verbs such as Croire/Credere, Espérer/Sperare, Penser/Pensare* * *Mod și timp în subordonatele completive, abordare comparativă franceză-italiană. Cazul unor verbe de opinie precum croire/credere, espérer/sperare, penser/pensare*..... 187
- ALIDA MARIA SILLETTI, *Alors que* en emploi concessif et sa traduction en italien : remarques théoriques, empiriques et contrastives * *Concessive Alors que and Its Translation into Italian: Theoretical, Empirical and Contrastive Remarks* * *Concesivul Alors que și traducerea acestuia în italiană: observații teoretice, empirice și contrastive*..... 197
- SOPHIE AZZOPARDI, SOPHIE SARRAZIN, Subordination et productivité modalisante du conditionnel en espagnol et en français * *Subordination and Modal Productivity of Conditional Tenses in Spanish and French* * *Subordonare și productivitate modală a condiționalului în spaniolă și franceză* 211

MIRELLA PIACENTINI, Parataxe, hypotaxe et mécanismes interprétatifs dans la traduction italienne de *Trop de chance* * *Parataxis, Hypotaxis and Interpretation in the Italian Translation of « Trop de chance »* * *Parataxă, hipotaxă și mecanisme interpretative în traducerea în italiană a romanului « Trop de chance »* 223

La subordination comme critère typologique

ALVARRO ROCCHETTI, Les particules de subordination dans les langues romanes : leur implication dans la présence ou l'absence d'une "concordance" des temps. * *Subordination Elements in Romance Languages: Their Implication in the Presence or the Absence of Sequence of Tenses* * *Particulele de subordonare în limbile romanice: implicațiile lor în prezența sau în absența unei concordanțe a timpului verbal*..... 231

ANDRÉ JOLY, De la subordination en béarnais * *On Subordination in Bearnese* * *Cu privire la subordonare în bearneză*..... 245

DAIRINE O'KELLY, À propos de modus et dictum en irlandais * *Some Thoughts on Modus and Dictum in Iris*..... 261

YORDANKA LEVIE, Le français manifeste-t-il une tendance à la subordination ? Observations à partir de traductions en français de textes littéraires bulgares * *Is French a Subordination-Oriented Language? Some Observations Based on French Translations of Bulgarian Literary Texts* * *Limba franceză manifestă o tendință spre subordonare? Observații pe baza traducerii în franceză a unor texte literare bulgare*..... 277

OANA AURELIA GENCĂRĂU, Infinitif et subjonctif en français et en roumain: entre les contraintes du système de la langue et la liberté du choix * *Infinitive and Subjunctive in French and Romanian: between the Constraints of the Linguistic System and Free Choice* * *Infinitivul și conjunctivul în franceză și română: între constrângerile sistemice și libertatea de alegere*..... 289

Studies

LIONEL-DECEBAL ROȘCA, The Concept of Folklore – a Systemic Reassessment * *Conceptul de folclor – o reevaluare sistemică* 301

REVIEWS

ISABELLE CHARLEUX, GRÉGORIE DELAPLACE, ROBERTE HAMAYON, SCOTT PEARCE, *Representing Power in Modern Inner Asia: Conventions, Alternatives and Oppositions*, Center for East Asian Studies, Western Washington University, 516 High Street, Bellingham, WA, USA, 2010, Paperback, Volume 31, 357 p. (ANDREEA HELER-IVANCENKO)315

La subordination à travers les langues romanes
Hommage au Professeur Henri-José Deulofeu

Comité de coordination :
Sophie SAFFI
Sandrine CADDÉO
Ștefan GENCĂRĂU
Romana TIMOC-BARDY

LE COLLOQUE DE LINGUISTIQUE COMPARÉE DES LANGUES ROMANES LICOLAR

La subordination à travers les langues romanes Hommage au Professeur Henri-José Deulofeu

SOPHIE SAFFI¹, ROMANA TIMOC-BARDY², SANDRINE CADDÉO³

La cinquième édition du Colloque international de Linguistique comparée des Langues romanes – LiCoLaR –, consacrée à *La subordination à travers les langues romanes*, s'est déroulée les 18 et 19 octobre 2012 à l'Université d'Aix-Marseille. Son objectif était de traiter le domaine de la subordination sous tous ses aspects : sa définition, son fonctionnement syntaxique, ses valeurs modales et sémantiques, ses limites, les éléments catégorisés comme subordonnants etc. L'originalité de la manifestation est d'avoir permis une rencontre entre des francisants et des romanistes – pour les plus représentés –, mais également des germanistes, des slavisants, des spécialistes de langues celtiques et de la langue des signes. Certaines communications ont développé une approche contrastive entre le français et d'autres langues, l'italien, l'espagnol, le roumain, le polonais, le bulgare et le russe ; d'autres ont visé une seule langue (le béarnais, par exemple), mais la perspective comparée a toujours été présente à travers de nombreuses discussions.

Le thème du colloque a été choisi pour rendre hommage à notre collègue, le professeur Henri-José Deulofeu, spécialiste en description syntaxique du français contemporain et dont les travaux scientifiques sur la subordination, et plus particulièrement le mot *que*, font référence.

Les Actes que nous proposons ici réunissent une large part des exposés scientifiques du colloque.

Tout comme l'avait fait Danielle Leeman dans son ouvrage de 2002⁴, nous serions tentées de mettre « subordination » au pluriel, car ce terme, bien qu'appartenant au métalangage commun, connaît de nombreuses acceptions, à tel point qu'il est parfois très controversé et que certains ont très tôt prôné son abandon (Haiman & Thompson, 1984⁵). La subordination fait cependant

¹ Professeur, Aix-Marseille Université, CAER EA 854, Courriel : sophie.saffi@univ-amu.fr

² MCF, Aix-Marseille Université, CAER EA 854, Courriel : Olimpia.Bardy@univ-amu.fr

³ MCF, Aix-Marseille Université, LPL UMR 7309, Courriel : sandrine.caddeo@univ-amu.fr

⁴ Cf. Leeman, D., 2002, *La phrase complexe : les subordinations*, De Boeck-Duculot

⁵ HAIMAN J. & THOMPSON, S., 1984, « 'Subordination' in Universal Grammar », in Brugmann C. et Macaulay M. (éds), *Proceedings of the Tenth Annual Meeting of the Berkeley Linguistics Society*, pp. 510-523.

partie des notions de linguistique incontournables et elle est en relation avec de nombreuses problématiques quand il s'agit d'en décrire le fonctionnement dans une langue ou d'en comparer les réalisations d'une langue à l'autre. La discussion la plus fréquente a porté sur le lien qui est systématiquement fait entre subordination et dépendance syntaxique.

La subordination est souvent définie à partir des indices morphologiques que sont les subordonnants, appelés alternativement *morphèmes*, *particules*, *connecteurs*. Nous retiendrons de plusieurs des contributions que le rôle prépondérant donné à ces mots dans la définition de la subordination doit être critiqué ; leur présence ne garantit pas un fait hiérarchique. C'est ce que montre l'étude des corrélatives non corrélées de Gilles Corminboeuf (Université de Neuchâtel et de Gand) ou le travail proposé par Carla Guglielmin (Université de la Sorbonne Nouvelle, Paris 3) sur la langue des signes « qui se passe de connecteurs car elle rend la subordination d'une autre manière avec ses propres clés ». Stéphane Pagès (Aix-Marseille Université) se penche sur un usage non standard en espagnol de l'emploi de *de* devant *que* (le *dequeísmo*) en discutant l'idée que l'enchâssement d'une proposition ne garantit pas sa dépendance syntaxique. C'est ce que développe également Fanny Lafontaine (Aix-Marseille Université), sur le français, à partir de l'étude d'emplois particuliers de certaines séquences en « *alors que* ». Pour l'analyse, qui intègre des propriétés sémantiques et discursives, l'auteur introduit la notion de « greffe macrosyntaxique », notion empruntée aux travaux de José Deulofeu. C'est également par la macrosyntaxe que plusieurs auteurs discutent le comportement de certaines constructions syntaxiques qui peuvent, selon les conditions, être régies ou non régies. Abdelouafi El Harchaoui (Aix-Marseille Université) étudie les consécutives annoncées par les adverbes « *tellement* », « *tant* » et « *si* ». Frédéric Sabio (Aix-Marseille Université) et Christophe Benzitoun (Université de Lorraine) mettent à jour deux fonctionnements des clivées, tandis que Sophie Scappini (INSA de Lyon) s'intéresse plus particulièrement, toujours quant au clivage, à une construction dite d'enchaînement du type « *et c'est pour ça que* ». Enfin, dans une comparaison français/anglais, Joseph Emons (Palacky University) aborde les structures en « *faire* », et dans le cadre de la grammaire générative, alors que Benoît de Cornulier montre que la relation de dépendance exprimée dans les subordonnées interrogatives associe deux « pôles dépendanciel » (conditionnant et conditionné), mais qu'un seul serait parfois « grammaticalement apparent ».

La notion de subordination renvoie traditionnellement au domaine grammatical, mais plusieurs communications ont permis de l'envisager en lien avec le domaine prosodique. Philippe Martin (Université Paris-Diderot – Paris 7) identifie des schémas prosodiques qui indiquent des regroupements de l'ordre des dépendances entre unités alors que Mary-Annick Morel (Université de la Sorbonne Nouvelle – Paris 3), en plus des critères apportés par l'intonation,

étudie les indices complémentaires que sont le geste ou le regard. Antonio Narbona (Universidad de Sevilla, Espagne) traite la subordination par le biais de l'interlocution dans le cadre de la linguistique interactionnelle.

Les grandes problématiques posées par la subordination trouvent un autre éclairage quand il s'agit de comparer le phénomène dans plusieurs langues du point de vue des apprentissages, des systèmes ou de la traduction. La dimension sémantique et syntaxique est discutée par Alida Maria Silletti (Università degli Studi di Bari) à travers la difficulté d'emploi d'un « *alors que* » concessif de la part des italophones en apprentissage du français, du fait d'une distribution non strictement similaire entre français et italien. Sophie Azzopardi (Université Paris-Diderot) & Sophie Sarrazin (Université Paul-Valéry) montrent le rôle de la valeur modale du conditionnel dans les faits de subordination en espagnol et en français. Louis Begioni (Aix-Marseille Université) prend l'angle de la comparaison des emplois des verbes d'opinion « croire/credere, espérer/sperare, penser/pensare » en italien et en français. En observant le choix temporel et modal opéré dans les subordonnées dépendantes de ces verbes, l'auteur met en valeur la différence systémique existant entre l'indicatif et le subjonctif pour chaque langue. Mirella Piacentini (Université de Padoue), quant à elle, analyse les choix opérés par le traducteur sur des faits de parataxe de l'italien vers le français.

Enfin, nous avons regroupé les articles dont les contenus présentent une dimension typologique. Alvaro Rocchetti (Université de la Sorbonne Nouvelle – Paris 3) propose un intéressant rapprochement du fonctionnement de la subordination et de la concordance des temps en Turc, puis dans certaines langues romanes pour conclure « que le fonctionnement des langues est lié à des choix faits à certains moments de leur histoire (...) ». André Joly (Université Paris 4 - Sorbonne, professeur émérite) se demande si le béarnais est une « langue d'oc » en s'appuyant sur la distribution des « morphèmes de prédication verbale ». Dairine O'Kelly (Université du Sud Toulon-Var) remet en question la structure de phrase fondamentale de l'irlandais en confrontant des exemples équivalents en français et en anglais. Une réflexion sur les problèmes que pose la traduction est proposée par Yorkanda Levie (Université Paul-Valéry) qui, développant sur cette base une approche contrastive, met en évidence la tendance qu'a le français à un agencement phrastique hiérarchisé, opposée à la prédilection du bulgare pour la coordination. Enfin, Oana Aurelia Gencăraău compare les propositions de traduction en roumain des infinitives du français à partir du premier chapitre du roman de Marguerite Yourcenar, *L'œuvre au noir* et sa version en roumain. L'auteur montre que les différences, loin de reposer sur des critères quantitatifs, s'expliquent par des contraintes du système roumain qui, selon les contextes, offre un choix entre l'infinitif et le 'conjunctiv' ou contraint une des deux sélections.

Ajoutons enfin que, chaque année depuis 2008, nous avons organisé un colloque de Linguistique comparée des Langues romanes (LiCoLaR), dont les Actes ont à chaque fois été publiés dans la revue *Studia Universitatis Babeş-Bolyai Philologia* de l'Université Babeş-Bolyai de Cluj-Napoca, ainsi qu'il en va pour la présente publication. C'est aussi là un témoignage des excellentes relations scientifiques et de confiance qu'entretiennent les linguistes, et plus largement les enseignants chercheurs, d'Aix-Marseille Université et ceux de l'Université de Cluj-Napoca. Nous remercions ici notre collègue Ştefan Gencarău pour son implication dans notre projet de publication.

Comité de lecture LiCoLaR

Gilles Bardy (HDR, Aix-Marseille Univ.)

Louis Begioni (Professeur, Université Charles de Gaulle-Lille 3)

Sandrine Caddéo (MCF, Aix-Marseille Univ.)

Jean-Louis Charlet (Professeur, Aix-Marseille Univ.)

Alvaro Rocchetti (Professeur émérite, Sorbonne Nouvelle-Paris 3)

André Rousseau (Professeur émérite, Université Charles de Gaulle-Lille 3)

Sophie Saffi (Professeur, Aix-Marseille Univ.)

Romana Timoc-Bardy (MCF, Aix-Marseille Univ.)

Ştefan Gencarău (MCF, Babeş-Bolyai Univ. et Aix-Marseille Univ.)

Christian Touratier (Professeur émérite, Aix-Marseille Univ.)

QUESTIONS SUR LA CORRESPONDANCE MORPHOLOGIE – SYNTAXE

GILLES CORMINBOEUF¹

ABSTRACT. *Some Issues Regarding the Relation between Morphology and Syntax.* When analysing linguistic utterances related to the phenomenon of subordination, many researchers argue about the necessity of dissociating between the relational phenomena (syntactic links) and morphologic markings (conjunctions etc.). Hypotactic or paratactic syntactic relations are not inevitably morphologically marked. This paper studies the implications of the separation between syntax and morphology, particularly the correlatives constructions' analysis. Some difficulties occur when one intends to get correlatives (presenting a morphological duplication) to coincide with a syntactic relation.

Keywords: *subordination, correlative, syntactic relations, morphologic marking of syntactic relations.*

REZUMAT. *Probleme referitoare la corespondența morfologie – sintaxă.* În analizarea aspectelor lingvistice ce țin de subordonare în sens larg, sunt numeroși aceia care au adus argumente cu privire la necesitatea de a disocia fenomenul relațional (legătura sintactică) de marca morfologică (conjunție ș.a). Relațiile sintactice – fie cele hipotactice, fie cele paratactice – nu sunt neapărat marcate morfologic. Abordăm aici implicațiile separării sintaxei și a morfologiei, în special pentru analizarea fenomenelor de corelație. Anumite dificultăți apar când se intenționează folosirea de corelative (ce prezintă duplicare morfologică) care să coincidă cu o relație sintactică.

Cuvinte cheie: *subordonare, corelație, marcaj morfologic al relațiilor sintactice.*

... le monde du linguiste est un univers plein de rapports et vide de choses... (La Fauci, 2010)

1. L'utilité méthodologique de découpler la relation syntaxique des morphèmes réputés marquer cette relation

Dans l'analyse des faits linguistiques qui relèvent au sens large de la subordination, nombreux sont ceux qui ont argumenté de la nécessité de dissocier le phénomène relationnel (le lien syntaxique) de la marque morphologique (« conjonction » ou autre) :

¹ « Chercheur avancé » au Fonds National de la Recherche suisse (projet n° 139584 *Modélisation des dépendances syntaxiques en français*), Universités de Neuchâtel et de Gand, Courriel: gilles.corminboeuf@unine.ch.

Une précaution à prendre pour ne pas commettre des erreurs d'analyse est de ne pas établir un parallélisme entre marqueurs morphologiques et relations syntaxiques. Ainsi la présence d'un morphème tel que *parce que* n'implique pas que la séquence qu'il introduit soit nécessairement subordonnée au verbe principal. *Parce que* peut en effet marquer, comme beaucoup d'autres conjonctions dites « de subordination » une relation dont les propriétés sont en fait plus proches de celles de la coordination. (...) il faut se donner une définition des relations syntaxiques indépendante des morphèmes qui les marquent de façon plus ou moins stable. (Deulofeu, 2001, 104)

Cette citation est issue d'un article sur le phénomène de corrélation, ce qui – on le verra au § 2. – n'est pas anodin.

Les relations syntaxiques – qu'elles soient hypotactiques ou paratactiques – ne sont pas forcément marquées morphologiquement. Les relateurs comme *que* et *et* sont aussi bien les auxiliaires de relations de rection que de relations macro-syntaxiques. D'autres travaux de Deulofeu (1986, 1999) examinent les difficultés qui surgissent lorsqu'on veut préserver le rapport de nécessité entre une relation de subordination et la présence d'un morphème subordonnant, en particulier lorsque des énoncés présentent « à première vue une contradiction entre leur morphologie et leur syntaxe » (*ibid.*, 1988, 195).

Dans un premier temps, je présenterai les enjeux théoriques liés à la correspondance syntaxe – morphologie (§ 2). Dans un second temps, je décrirai une construction à interprétation consécutive du genre *elle est pâle que c'en est une pitié*. J'étudierai son caractère réputé « populaire » (§ 3), l'ambiguïté quant à l'ancrage de la *que*-P – sur le verbe ou sur le SN (§ 4) –, ainsi que ses propriétés sémantico-pragmatiques (§ 5).

Avertissement : l'extension du champ de la « corrélation » fait que les organisations syntaxiques qui tombent sous le concept ne sont pas toutes commensurables². C'est pourquoi je centrerai le propos sur les présupposés théoriques qui sous-tendent l'analyse de ces données.

2. La corrélation : une subordination combinée à une paire de morphèmes ?

2.1. Le phénomène de corrélation et le parallélisme entre syntaxe et morphologie

Le phénomène de corrélation, défini – dans une approche restreinte (par exemple par Milner 1978) – comme un type de subordination marquée

² Il y a des corrélations micro- et des corrélations macro-syntaxiques, les corrélateurs sont de nature très différente d'une construction à l'autre et ne sont pas forcément des indices de dépendance formelle (cf. Deulofeu, 2001 ; Corminboeuf, 2013) Par ailleurs, le type de langue pris comme prototype n'est pas indifférent (le phénomène de corrélation dans les langues anciennes est très différent de ce qui est appelé « corrélation » en français contemporain, cf. Fruyt 2005, 2010).

par deux morphèmes (les corrélateurs), pose d'emblée la question du lien entre processus relationnel et marque morphologique. Les corrélateurs marquent-ils une dépendance ? Et si oui, une dépendance de quel ordre ? Dans les cas de corrélation, on fait souvent comme si on assumait l'existence d'une correspondance entre syntaxe et morphologie, comme si la duplication morphologique était l'indice d'une dépendance syntaxique. Cela ne va cependant pas de soi.

A ce propos, Allaire (1982) a une position étonnante. D'une part, elle reproche légitimement à la tradition de confondre la marque en morpho-syntaxe et le processus relationnel : « la conjonction *que* n'est pas plus subordonnante que *et* n'est coordonnant » (*ibid.*, 42). D'autre part, elle nomme « corrélatives » des constructions comme **A peine un ordre est-il donné *que* les soldats passent aux actes** – et elle les décrit comme relevant d'un type de subordination bilatérale –, mais seulement si elles présentent deux corrélateurs. Autrement dit, les versions asyndétiques comme **A peine un ordre est-il donné, les soldats passent aux actes** – i.e. où il n'y a pas deux corrélateurs (*à peine* et *que*) placés « en miroir » – ne ressortissent pas à ce qu'elle nomme le « schème corrélatif » et échappent du coup à la corrélation (Allaire parle alors de « relations rhétoriques »). Pour la subordination unilatérale, Allaire argumente en faveur de la non correspondance entre syntaxe et morphologie, alors que pour la subordination bilatérale (le « schème corrélatif »), elle assume cette correspondance.

2.2. Le cas des (mal nommées) « corrélatives non corrélées »

Considérons les exemples (1) à (4) :

- (1) Elle est []³ pâle **que** c'en est une pitié ! (cité par Milner)
- (2) Mais, soit qu'il n'eût pas remarqué cette manœuvre ou qu'il n'eût osé s'y soumettre, la prière était [] finie **que** le nouveau tenait encore sa casquette sur ses deux genoux. (Flaubert, *Mme Bovary*)
- (3) hier soir j'ai rencontré ta femme on a **tellement** rigolé [] on est tombé du lit (oral, cité par Deulofeu)
- (4) Mon âme avait à **ce point** quitté mon corps – il me semblait que le moindre caillou sur la route nous eût fait tous deux rouler à terre (Gide, cité par Antoine)

Dans (1)-(2), – si tant est qu'on y voie une corrélation – il faut convenir que le corrélateur supérieur est manquant, alors que dans (3)-(4) c'est le

³ Les crochets vides [] signalent que l'on pourrait attendre un marqueur dans cette position (cela ne veut pas dire qu'il y a ellipse d'un élément (un quantifieur ou *que*) – l'analyse en terme de « greffe » (*infra*, § 2.2.4.) permettant de révoquer cette hypothèse.

corrélateur inférieur qui fait défaut. Dans le cadre de cette étude, je m'en tiendrai aux consécutives comme (1), laissant de côté les temporelles comme (2), ainsi que le type (3)-(4).

La littérature scientifique consacrée à la corrélation me semble manifester deux postures théoriques distinctes, exposées respectivement aux § 2.2.1. et § 2.2.2.

2.2.1. La duplication morphologique est première. L'absence du corrélateur (supérieur ou inférieur) peut être attribuée au fait que la construction est peu contrainte, plus proche du « rhétorique » que du « grammatical ». La duplication morphologique étant conçue comme le signe d'une connexité, les constructions comme (1) ne seront dès lors pas considérées comme des corrélations. C'est la position d'Allaire (1982), dont il a été question *supra* :

(...) nous définissons les indices corrélatifs comme des marques grammaticales qui entrent en relation de dépendance contextuelle pour établir entre les mots des liens formels de complémentarité (...) (Allaire, 1982, 23)

(...) si l'un des deux verbes perd les marques de sa dépendance, la phrase quitte le cadre de la subordination corrélatrice pour entrer dans celui de la subordination 'relative' [= unilatérale, orientée, GC] (...) Quant à la disparition de l'un et l'autre des indices de la complémentarité, elle détruit et le schéma corrélatif et la relation syntaxique. (Allaire, 1982, 434-435)

En filigrane, il y a l'idée que l'absence de corrélateur va de pair avec une dépendance syntaxique « altérée » : plus c'est marqué morphologiquement, plus c'est connexe syntaxiquement, comme si le rapport de présupposition mutuelle entretenu par les corrélateurs avait son corollaire au plan syntaxique. Ce positionnement théorique a un coût : il comporte le risque d'assumer le postulat du parallélisme entre marque morphologique et processus relationnel⁴.

⁴ Les citations d'Orlandini (2004) et de Fruyt (2005) ci-dessous pourraient relever de ce paradigme théorique :

Notre idée est que, lorsque les marqueurs de corrélation sont explicites, le lien de cohésion est très étroit. (Orlandini, 2004, 95).

La notion de corrélation comporte une composante morphologique. (...) Pour qu'il y ait corrélation, nous semble-t-il, une marque morphologique et lexicale est nécessaire, soit un relatif et un corrélatif, soit deux corrélatifs (...). (Fruyt, 2005, 20)

Mais pour les spécialistes des langues anciennes (Fruyt, Orlandini), ce positionnement théorique s'explique par la façon singulière dont est appréhendée la corrélation dans cette tradition : placée dans le giron de la subordination, elle implique la coprésence d'un thème de corrélatif et d'un thème de relatif (Fruyt, 2010). Au demeurant, Fruyt (2005, 20) souligne que « la notion de corrélation est née de celle de corrélatif », autrement dit que l'aspect syntaxique (la *corrélation*) est issu de l'aspect morphologique (le *corrélatif*) du phénomène.

2.2.2. La relation syntaxique est première. C'est le postulat d'Allaire (1996) – qui modifie donc radicalement sa position de 1982 :

[Un énoncé du type *qu'il vienne et c'est possible*] présente la particularité de distribuer ses verbes de part et d'autre d'un axe central, signalé soit par *et* soit par une pause, cette variation n'affecte en rien le rapport qui s'instaure entre ses constituants. (...) [*et*] n'est que la projection dans l'ordre de la dénotation du lien de solidarité syntaxique sous-jacent. (Allaire, 1996, 17-21)

Le travail d'Allaire est un jalon pour comprendre les enjeux théoriques, puisque sa position a sensiblement évolué.

La définition de Roig (2012) ci-dessous donne également la priorité à la relation syntaxique, relation éventuellement marquée par des « termes corrélatifs » :

La corrélation, à envisager comme la mise en relation de deux séquences où l'une suppose l'autre et réciproquement, peut revêtir plusieurs formes en français contemporain. (...) il est possible de corréler deux séquences par le recours précisément à des termes corrélatifs (...). (Roig, 2012, 2415)

C'est aussi, dans une moindre mesure, la position de Milner (1978) :

En français dit 'familier', on trouve des consécutives sans corrélateur supérieur : *elle est pâle que c'en est une pitié, j'ai mal au pied que je ne peux pas rester debout* (...). Mais c'est peut-être un fait de surface : l'interprétation consécutive n'est en effet possible que si la principale contient A'' ou Quantité, c'est-à-dire les éléments même où est inséré normalement le corrélateur ; on pourrait donc penser qu'en profondeur, ce dernier existe et se trouve ultérieurement effacé. (Milner, 1978, 361n)

Cela revient à faire de la corrélation une relation syntaxique avant tout, et secondairement une duplication de morphèmes. La définition de Milner (*ibid.*, 353) donne d'ailleurs la priorité au processus relationnel (la subordination) par rapport au marquage par les corrélateurs.

Dans ce second positionnement théorique, l'absence du corrélateur pourrait au contraire être attribuée au fait que la construction est fortement « grammatical(isé)e ». L'économie d'un marqueur serait le signe de la routinisation de la construction.

2.2.3. La séparation (nécessaire, à mon sens) entre syntaxe et morphologie a, on l'aura compris, des implications pour l'analyse de constructions rangées sous le concept de « corrélation ». Des difficultés apparaissent lorsqu'on veut faire coïncider la coprésence morphologique que présente prototypiquement la corrélation avec une relation syntaxique. Si on assume le **couplage** entre marque morphologique et relation syntaxique (c'est

la position traditionnelle), la construction (1) n'est pas une corrélation (un corrélateur fait défaut), mais est une subordination (*que* est un subordonnant). C'est un positionnement qui a le mérite d'être clair et rassurant, à défaut d'être scientifiquement satisfaisant. Si on assume en revanche le **découplage**, la construction (1) *peut* être une corrélation (une relation syntaxique n'est pas forcément marquée morphologiquement) et *peut* ne pas être une subordination (*que* n'est de loin pas toujours un subordonnant). Plutôt que de classer les données dans des catégories préétablies ou héritées – coordination, subordination, corrélation, des relations manifestement trop rudimentaires pour la saisie de phénomènes syntaxiques du genre (1) – il serait plus opportun de (re)construire les catégories à partir de la modélisation de la syntaxe de ces constructions.

2.2.4. Sans les ramener au phénomène de corrélation, Deulofeu (1999) explique les constructions du type (1) au moyen du concept de « greffe ». L'auteur (2010, 202) appelle (organisation en) *greffe* les cas où « une unité ou un regroupement macrosyntaxique se substitue à la catégorie attendue d'après les propriétés de sous-catégorisation d'un constructeur. (...) Le segment greffé apparaît donc comme un prolongement discursif d'une organisation grammaticale par laquelle le locuteur commence son énoncé ». Le concept de « greffe » de Deulofeu permet d'éviter de se servir des notions de subordination, de coordination, de corrélation, d'ellipse (d'un corrélateur). De là à dire que celles-ci sont « toxiques » (Deulofeu, 2011), il n'y a qu'un pas. La greffe constitue une alternative aux positions exposées aux § 2.2.1. et 2.2.2., *supra*.

Se pencher sur la subordination conduit fatalement à se confronter au problème du rapport entre syntaxe et morphologie (*inter alia* Deulofeu, *passim* ; Benzitoun, 2006 ; Corminboeuf, 2007, 2009).

Après la présentation des enjeux théoriques, voyons maintenant les propriétés des constructions du type (1).

3. Elle est pâle que c'en est une pitié ! : un emploi ancien... devenu un tour à connotation populaire

3.1. Un emploi ancien.

Brunot (1922, 832) signale que ce fonctionnement de *que* est attesté « dès les origines de la langue ». Les frères Le Bidois (1967, 484) font la même observation en mentionnant cet exemple en ancien français :

(5) Soûrs est Charles, **que** nul home ne crient. (*Roland*, cité par Le Bidois)

La glose fournie par les auteurs est la suivante : *Charles est si sûr qu'il ne craint personne*⁵.

En français classique, il est aisé d'attester cette construction :

- (6) J'ai une tendresse pour mes chevaux, **qu'**il me semble que c'est moi-même quand je les vois pâtir. (Molière, cité par Le Bidois)
 (7) Ce jeune homme quitta le service et s'attacha à elle **qu'**il ne la quitta plus depuis. (St-Simon, cité par Brunot)

3.2. Un tour « populaire » ou « familier »

Selon Brunot (*op. cit.*), citant (8) et (9), « de nos jours, il appartient surtout à la langue populaire »⁶ :

- (8) Je viens de voir une femme qui pleure dans la rue **que** c'est un déchirement. (Hugo, cité par Brunot)
 (9) un tas de farces **que** j'en pleurais de rire. (Flaubert, cité par Brunot)

L'observation de Frei est concordante :

La tendance populaire (...) est de remplacer tous ces signes [*parce que, pour que, pendant que, au point que*] par un instrument unique – le corrélatif générique *que*. (Frei, 1929, 154)

L'auteur mentionne l'exemple (10), que je reproduis ici avec un contexte plus large :

- (10) TITI. — Combien qu'ils sont de guillotinéés aujourd'hui ?
 LOLO. — Trois avec la mère.
 TITI. — Je n'rèstèrai pas jusqu'à la fin.
 LOLO. — Ce n'est rien que ça. *Mon père en a vu jusqu'à des soixante par jour, dans la révolution, qu'les ruisseaux en étaient tout rouges ; et des riches, encore.* (Monnier, *Scènes populaires*, cité par Frei)

Le Bidois (1937, 159) précise à propos de (11) que « la phrase est prononcée par M. Lheureux, épicier », ce qui argumente en faveur de la connotation populaire associée à cette construction :

⁵ Par ailleurs, comme en ancien français, le *que* peut lui-même être omis en français contemporain : Il croit tout ce qu'on lui dit, c'en est fatigant. (cité par Berthelon) (...) elle est bien servie, *des fesses on dirait une statue*, (...) (Cohen, *Belle du Seigneur*). A comparer avec : (...) des fesses **qu'**on dirait un ange du ciel (...) (*ibid.*)

⁶ Pour Le Bidois (*op. cit.*), cette construction « se retrouve à toutes les époques, dans la langue familière » : il est têtù, **que** c'est un vrai mulet. (Balzac, cité par Le Bidois)
 Les auteurs proposent la glose « il est têtù au point que c'est un vrai mulet » et à propos de (6) *supra* « une tendresse telle qu'il me semble... ». Sandfeld (1977, 144) rattache également ce tour au registre populaire.

(11) Il tousse **qu'il** en secoue toute sa maison. (Flaubert, cité par Le Bidois)

Et on peut encore citer ces passages de *Belle du Seigneur* où il s'agit manifestement de contrefaire le parler de Mariette, la servante d'Ariane :

(12) (...) toujours aux grands bals **que** jamais elle vous frotera un parquet (...) la chameau Deume avec ses dents en dehors **qu'on** dirait la glissoire pour les enfants (...) (Cohen, *Belle du Seigneur*)

(13) Ah là là si vous aviez vu mon défunt, tout beauté, cent kilos d'homme, et des bras blancs **que** vous auriez dit une femme (...) (Cohen, *Belle du Seigneur*)⁷

Ce sont des exemples bien attestés à l'écrit, en particulier dans des contrefaçons littéraires de l'oral – c'est le cas notamment de (10) à (13). Mais cette construction appartient à l'image que l'écrivain se fait de la pratique de l'oral, mais ce n'est pas certain qu'elle soit si bien représentée dans la langue parlée. Deulofeu (1999) en cite néanmoins quelques attestations à l'oral et j'ai recueilli l'exemple (14) :

(14) on a fait deux cents litres de jus de pomme + mais alors il est sucré **qu'on** doit mettre de l'eau avec (oral, 21.10.2012, recueilli à la volée)

Dans (14), le locuteur voulait souligner que la teneur en sucre était telle que pour rendre le jus de pomme moins rebutant on le mélangeait avec un peu d'eau.

La présence de l'anaphorique *en* dans la *que*-P (exemples 10, 11) est volontiers expliquée par son caractère populaire. Comparer les paires très similaires (15)-(16) et (17)-(18), une fois avec et une fois sans le pronom *en* :

(15) Pêcheurs de père en fils, les hommes de ce village maritime et sicilien sont exploités par les mareyeurs **que** *c'en* est une véritable bénédiction. (cité par Berthelon)

(16) Les commandes pleuvaient à l'abbaye, **que** c'était une bénédiction. (Daudet, cité par Brunot)

(17) Elle mange **que** *c'en* est dégoûtant. (Gyp, cité par Spitzer, puis Le Bidois)

(18) Il y avait au premier rang un type avec un nez long comme ça et une sale trompette qui me faisait de l'œil **que** c'était dégoûtant. (cité par Berthelon)

⁷ Ces exemples tirés de *Belle du Seigneur* sont très similaires : on notera l'utilisation dans la greffe du verbe métalinguistique *dire* au conditionnel (*on dirait, vous auriez dit* ; voir aussi l'exemple dans la note 5 et ceux à la fin des §§ 4.1. et 4.3).

Durant l'année 1937, une controverse courtoise a opposé Spitzer et R. Le Bidois à propos de la construction (17). Le Bidois (1937) réagit à une étude de Spitzer (1937a) qui lie l'effet de familiarité du tour à la présence du pronom *en*. La mise au point des frères Le Bidois (1967), – qui reprennent le propos de Le Bidois (1937) – est bienvenue :

[le pronom *en*] sert à rappeler, dans la subordonnée conséquentielle, la cause qui est à l'origine de la conséquence. (...) la nuance de 'vulgarité' ne résulte pas du tout de la présence de *en*, mais de la façon dont est présenté l'ensemble du tour. [Cet énoncé] doit son caractère d'extrême familiarité à deux faits, à savoir : 1° La présence de la seule conjonction *que* (au lieu de : *si, tellement... que...*), pour marquer le rapport conséquentiel ; – 2° Le pléonasma formé par le groupe *c'en*. Car, remarquons-le, le nominal *en* représente la première proposition (*Elle mange...*) ; mais cette proposition se trouve déjà représentée dans la conséquentielle par le démonstratif *ce*. La tonalité affective, ou, comme dit M. Spitzer, la 'vulgarité' du tour, ne tient donc pas à la seule présence de *en*, mais, ce qui est tout différent, à la présentation du système conséquentiel au moyen de *que*, et au pléonasma de la combinaison *ce + en*. (*ibid.*, 1967, 748)

On pourrait aussi faire l'hypothèse que le prétendu pléonasma témoigne de la désémantisation du démonstratif dans le verbe *c'est*, ce qui justifie un marquage supplémentaire. Mais toujours est-il que la présence du segment {*que c'en + être*} est ressentie comme diaphasiquement marquée⁸.

4. Un jeu à trois : greffe à incidence verbale, greffe à incidence nominale, relative

4.1. Incidence verbale, incidence nominale

En première approximation, on peut distinguer deux cas de figure, celui où la *que*-P branche sur un verbe (19) et celui où l'ancrage se fait sur un syntagme nominal (20) :

⁸ Il est remarquable que d'autres pronoms peuvent occuper cette position :

Elle est bête **que** c'est à pas y croire ! (cité par Frei)

(...) il ne m'a jamais appelée deux fois par le même nom. Il prétend qu'il ne peut pas retenir le mien, pourtant bien simple, c'est Jeanne qu'on m'appelle. Quand il a fini avec les Saintes du calendrier, il me donne des petits noms doux, mais pas comme tout le monde : ma cocotte en sucre ou mon gros chou. Non, il invente des choses comme mon caramel ou ma maison de rapport, **que** c'est à ne pas comprendre où il va chercher ça. (Aragon, Frantext)

Le pronom *en* pourrait remplir cet office : *Elle est bête que c'en est pas croyable / Il invente des choses qu'on n'en comprend pas la moitié / que c'en est incompréhensible*. Mais il semble que la configuration en {*c'est à + négation*} exclue la présence de *en*. Comparer : *que c'en est incroyable avec que c'est à ne pas y croire / que c'est à ne rien y comprendre*.

- (19) J'arrive faire une sieste, après midi, et, qu'est-ce que vous croyez, elle n'y avait pas tenu, Katérina Ivanova : une semaine avant ça, encore, avec la logeuse, Amalia Fiodorovna, elle s'était disputée **que** c'en était impossible, et, là, elle l'invite à prendre le café. (Dostoïevski, *Crime et châtiment*)
- (20) Vous venez d'avoir un coup de fièvre chaude, **que** sans moi vous alliez passer par la fenêtre, et vous me parlez encore d'hommes... (Balzac, *Le cousin Pons*)

Dans les cas d'ancrage sur un nom, il faut souligner le recours massif aux SN indéfinis (voir 20 et 21) :

- (21) J'ai une douleur au pied **que** je ne peux pas me tenir debout. (cité par Berthelon)
- L'utilisation d'un SN défini n'est cependant pas impossible :
- (22) (...) fallait voir cette cuisine la façon qu'elle avait quand je suis arrivée avant-hier, *le levier* tout noir **que** ça a été toute une polémique pour le ravoir propre, les coins pas faits, les serpillères collantes morveuses de jamais être rincées, et puis *l'odeur* **que** vous auriez dit je ne sais pas quoi (...) (Cohen, *Belle du Seigneur*)

Cf. également : *j'ai toujours ma douleur au pied que j'arrive pas à marcher // elle a cette foutue grippe qu'elle arrive pas à s'en remettre.*

4.2. Indécisions entre incidence nominale et incidence verbale

Deulofeu souligne l'ambiguïté qu'il peut y avoir quant à la base de la greffe (base verbale ou base nominale), à propos de l'énoncé *ils faisaient des jeux de mots que tout le monde se marrait* :

ou bien on considère qu'il s'agit d'une greffe sur la construction verbale considérée comme susceptible d'une détermination globale : il s'agit de la greffe passe-partout avec une interprétation de type « consécutif » : *ils faisaient des jeux de mots, de sorte que tout le monde se marrait*. Dans ce cas le rire n'est pas conséquence de la qualité intrinsèque des jeux de mots mais plutôt de la situation en général. D'un autre côté, on peut considérer *que tout le monde se marrait* comme une greffe sur une position « comme ça » du constructeur nominal *des jeux de mots* ; dans ce cas, l'interprétation est qu'il s'agit de jeux de mots en eux-mêmes comiques. Dans beaucoup d'exemples de ce type, l'ambiguïté ne peut être levée que par une analyse du contexte, elle est structurellement prévisible : il y a en effet concurrence pour recevoir la portée de la greffe entre la construction verbale et la construction nominale. (...) La greffe aura une incidence préférentielle sur le N s'il est indéfini et si la construction verbale ne porte pas le poids du message. (Deulofeu, 1999, 448)

Ainsi, l'anaphorique *la* dans (23) orienterait vers une incidence sur le SN :

(23) José il a acheté une moto **que** tu peux *la* monter à deux cents sur l'autoroute (cité par Deulofeu)

Au contraire, la greffe de (24) serait incidente à la construction verbale :

(24) nous avons beaucoup de châssis **que** c'était difficile à manœuvrer (cité par Deulofeu)

C'est le fait d'avoir beaucoup de châssis qui compliquait les manœuvres.

4.3. Indécisions entre proposition relative et greffe nominale

Le problème abordé dans ce paragraphe concerne uniquement les cas des *que*-P qui branchent sur un SN. Il existe des configurations où on peut hésiter entre une interprétation relative et une interprétation en termes de greffe.

Selon Damourette & Pichon, dans (25) *que* aurait la fonction d'« introducteur des relatives phrasoïdes » :

(25) J'ai un rhume épouvantable, **que** je ne peux pas arriver à m'en débarrasser. (cité par Damourette & Pichon, 1914-1934)

Berthelon (1955, 117) se demande à propos de (26) s'il faut comprendre « un vieux polichinelle *dont* les dents tombent – ou bien – un polichinelle *si vieux que* les dents lui tombent » :

(26) Mon âge ! Et il faut s'entendre dire ça par un vieux polichinelle **que** les dents lui tombent ! (Pagnol, cité par Berthelon ; *que les dents lui bougent* dans la version de Pagnol...)

Dans la même veine, Le Bidois (1937, 159n) ne tranche pas entre deux interprétations qu'il assigne à cet exemple de Maupassant :

(27) (...) j'ai des douleurs **que** je n'ai pu m'en guérir. (Maupassant, cité par Le Bidois)

D'une part, une greffe à incidence nominale (*des douleurs telles que je n'ai pu...*), d'autre part une lecture où *que... en...* appartiendrait au lot des « substituts populaires du conjonctif régulier *dont* ».

Dans (28), les deux premiers *que* sont des relatifs (en italique), le troisième semble être un comparatif (souligné) et le dernier (en gras) un consécutif :

(28)(...) il y a pas beaucoup de jeunettes *qu'elles* en auraient fait autant comme la vieille Mariette *que* pourtant elle a pas toujours été vieille allez, petite et boulotte *que* je suis maintenant et des rides *qu'on* dirait que je suis une pomme oubliée à la cave (...) (Cohen, *Belle du Seigneur*)

Certaines structures présentent manifestement une situation de réanalyse, avec deux, voire trois interprétations formelles possibles.

5. Propriétés projective, intensive et informationnelle de la construction

Les points 5.1. à 5.4. sont inspirés de l'analyse de Deulofeu (1999, 446sq).

5.1. La construction réduite au terme frontal fonctionnerait difficilement seule (voir 29a), le membre frontal ouvrant une forme d'attente pragmatique :

(29) ça faisait un bruit **que** j'ai jamais rien entendu de pareil (cité par Deulofeu)

(29a) ça faisait un bruit⁹

(30) Je suis dans une colère **que** je ne me sens plus. (Molière, cité par Le Bidois)

(31) il a mangé **qu'il** va avoir une indigestion. (cité par Deulofeu)

La *que*-P occupe une place de construction disponible, laissée libre. Dans (31), on attend un régime pour le verbe *manger* (même s'il existe des emplois absolus du verbe). Dans (32) également, le segment frontal réclame une forme de détermination :

(32)(...) mais c'est que juste quand ma sœur allait quand même un peu mieux de ses jambes et puis de sa pneumonie qu'on y avait mis un tuyau dans le gosier pour garder le souffle, voilà qu'il y a eu mon fibrome que j'ai dû aller à l'hôpital, bien aimables *ces docteurs de l'hôpital*, surtout le petit brun frisé, *m'ont tous fait compliment sur mon fibrome, tous en admiration, que* paraît jamais ils en ont vu un plus gros, quatre kilos qu'il avait (...) (Cohen, *Belle du Seigneur*)

Dans (32), on attend la raison des compliments et de l'admiration des médecins pour le fibrome de Mariette. Le second membre de la construction fournit l'information attendue.

⁹ Il faudrait une forte prééminence sur le N *bruit* pour que (29a) puisse fonctionner sans la *que*-P.

L'attente pragmatique est également ouverte par la valeur intensive du terme frontal. Berthelon (1955, 118) observe que « le plus souvent *que* est suivi d'une formule de sens intensif, exprimant une conséquence extrême qui fait pendant à une cause de haut degré ». Deulofeu (1999, 440) va dans le même sens :

Ce qui peut nous donner l'impression que le premier terme est incomplet peut être par exemple que l'action s'est faite en dehors des normes habituelles. Par exemple avec une telle intensité 'qu'il doit y avoir eu des conséquences'. Une intonation 'exclamative' peut rendre encore plus nécessaire un complément d'information qui nous expliquerait le pourquoi de cette exclamation.

La construction (33), avec l'effet d'insistance {x *mais* x}, et (34) avec les indices de haut degré (le quantificateur *tout* et l'intensité suggérée au plan lexical par *désolation*) suggèrent cette valeur intensive :

(33) Il est *laid, mais laid* **que** c'en est une *horreur*. (cité par Berthelon)

(34) Regardez-moi ça, *tout* dévoré, *tout* saccagé, *tout* détruit, *tout* rasé **que** c'en est une *désolation*, ah la la... (Fallet, Frantext)

Dans ces exemples également, le terme frontal fonctionnerait difficilement seul.

Il serait intéressant d'étudier ce qui peut ouvrir une attente dans le premier membre : une expression implicitement quantitative (cf. la citation de Milner, *supra* § 2.2.2.), une intonation exclamative comme le suggère Deulofeu, ou encore une valence non saturée. L'attente n'est pas créée par l'absence d'un marqueur segmental, mais par le terme frontal dans sa globalité.

5.2. Au plan informationnel, le greffon *que*-P est le constituant rhématique, le terme frontal présentant une forme d'incomplétude informationnelle (et non syntaxique). La construction est donc de type {support + apport}.

5.3. La construction est asymétrique : ses membres ne sont pas permutable. Il y a donc une contrainte positionnelle qui coïncide avec la stratification informationnelle.

5.4. L'élément *que*-P occupe une place de construction rendue disponible par le constructeur (non saturée, cf. § 5.1., *supra*). La tête (nominale ou verbale) du terme frontal sélectionne un paradigme de « continuations » possibles. La greffe réalise de façon originale une position projetée par le constructeur.

Les contraintes qui pèsent sur la greffe sont distinctes de celles qui affectent les éléments régis prototypiques. Ce ne sont pas les mêmes constructions que celles marquées par un quantifieur (*si, tant, tellement*, etc.) : ses membres présentent une fixité positionnelle (§ 5.3., *supra*), elles ne sont pas enchâssables, elles réagissent différemment à la portée de la négation¹⁰. Ces arguments conduisent à ne pas considérer les tours du type (1) comme des versions « non marquées » ou lacunaires des constructions du genre *elle est si pâle que c'en est une pitié*¹¹. La description des constructions consécutives comme (1) se passe avantageusement des concepts de « subordination » et de « corrélation ».

Conclusions

La notion de corrélation est problématique, dans la mesure où elle conduit à assumer l'axiome du couplage entre marqueurs morphologiques et relation syntaxique. L'implication de cooccurrence des morphèmes corrélateurs tend à entraîner une dépendance réactionnelle (bilatérale). La subordination pousserait en revanche plutôt à assumer le principe du découplage (§ 1., *supra*) ; elle est généralement conçue avant tout comme une relation syntaxique (éventuellement marquée par des morphèmes, les « conjonctions », par exemple). Il y a des subordinations marquées ou non, mais cela n'a pas forcément d'incidence sur le rapport de dépendance établi entre deux segments.

Au total, « subordination » et « corrélation » sont deux notions d'une part à relier contradictoirement, d'autre part qui entrent en concurrence. Ces concepts sont davantage des obstacles que des clés utiles pour l'analyse syntaxique. C'est sans doute ce qui explique que Deulofeu (2001) limite l'extension de la corrélation en français aux « valences siamoises » et aux constructions nominales du genre *tel père, tel fils*, les plus contraintes. La finalité étant de restreindre autant que possible le champ d'application des notions « toxiques » (Deulofeu, 2011).

¹⁰ Par exemple, dans *il a dansé que c'était merveilleux*, on ne peut pas faire porter une modalité négative sur le verbe (**il a pas dansé que c'était merveilleux*) : « s'il n'a pas dansé, on ne peut pas commenter sa danse » (Deulofeu, 1999, 445). Dans une construction où un quantifieur régit la *que*-P, le verbe du premier membre peut être dans la portée de la négation : *il n'a pas si bien dansé qu'il mériterait le prix d'excellence*.

¹¹ La construction que l'on a étudiée est attestée en espagnol :

El vino en cambio te entra **que** es un gusto. (Ferlosio, cité par Alvarez 1999)

Ci-dessous, la première traduction de cet énoncé de Ferlosio conserve la singularité du tour, alors que la seconde – nettement moins convaincante – insère un quantifieur (*tellement*) qui en fait une construction dont les propriétés sont différentes :

Le vin, lui, il passe ton gosier, **que** c'est un plaisir. (traduction française de *El Jarama* de Ferlosio par F. Reille 1958)

En revanche, le vin passe **tellement** bien **que** ça fait plaisir. (traduction de Núñez-Lagos 2006)

BIBLIOGRAPHIE

- Allaire, S. 1982. Le modèle syntaxique des systèmes corrélatifs. Thèse de Rennes II, Service de reproduction des thèses. Université de Lille III : Champion.
- Allaire, S. 1996. Y a-t-il un *et* coordonnant ? In C. Muller (éd.) Dépendance et intégration syntaxique. Tübingen : Niemeyer, 15-23
- Alvarez, A. I. 1999. Las construcciones consecutivas. In I. Bosque & V. Demonte (éds) Gramática descriptiva de la lengua española, tome III. Madrid : Real Academia Española, 3739-3804.
- Antoine, G. 1958. La coordination en français, 2 vol. Paris : Ed. d'Artrey.
- Béguelin, M.-J., Avanzi M. et Corminboeuf G. (éds). 2010. La Parataxe, 2 tomes. Berne : Peter Lang.
- Berthelon, C. 1955, L'expression du haut degré en français contemporain : essai de syntaxe affective. Berne : A. Francke.
- Brunot, F. 1922. La pensée et la langue. Paris : Masson et C^{ie}.
- Chervel, A. 1977. ...et il fallut apprendre à écrire à tous les petits Français : histoire de la grammaire scolaire. Paris : Payot.
- Corminboeuf, G. 2007. Coordination, subordination, corrélation ou énonciation autonome ? Une analyse syntaxique des constructions du type 'Que je bouge (et) il me ramènera vite à l'ordre'. *Tranel* 47 : 177-194.
- Corminboeuf, G. 2009. L'expression de l'hypothèse en français. Entre hypotaxe et parataxe. Bruxelles : De Boeck-Duculot (coll. « Champs linguistiques »).
- Corminboeuf, G. 2013. Corrélation et rection. In O. Inkova et P. Hadermann (éds). La corrélation : aspects syntaxiques et sémantiques. Genève : Droz, 41-55.
- Damourette J. et Pichon, E. 1911-1934. Des mots à la pensée : essai de grammaire de la langue française, t. 4. Paris : éd. d'Artrey.
- Deulofeu, J. 1986. Syntaxe de *que* en français parlé et le problème de la subordination. *Recherches sur le français parlé* 8 : 79-104.
- Deulofeu, J. 1988. La syntaxe de Meillet et l'analyse des langues parlées. In C. Blanche-Benveniste, A. Chervel et M. Gross (éds). *Grammaire et histoire de la grammaire. Hommage à la mémoire de J. Stéfanini*. Aix-en Provence : Publications de l'Université de Provence, 181-202.
- Deulofeu, J. 1999. Recherches sur les formes de la prédication dans les énoncés assertifs en français contemporain (le cas des énoncés introduits par le morphème *que*). Thèse d'Etat : Université de Paris III.
- Deulofeu J. 2001. La notion de construction corrélatrice en français : typologie et limites. *Recherches sur le français parlé* 16 : 103-124.
- Deulofeu, J. 2007. Les consécutives construites avec *tellement* ont-elles une syntaxe scalaire ? *Travaux de linguistique* 54 : 133-146.
- Deulofeu, J. 2010. La greffe d'un énoncé sur une construction : une combinaison originale de parataxe et de rection. In Béguelin M.-J., Avanzi M. et Corminboeuf G. (éds). *La parataxe*, tome 1. Berne : P. Lang, 175-208.
- Deulofeu, J. 2011. Deux notions toxiques en linguistique française : prédicat et prédication. In Corminboeuf G. & M.-J. Béguelin (éds). *Du système linguistique aux actions langagières*. Bruxelles : De Boeck-Duculot, 125-146.

- Frei, H. 1929. La grammaire des fautes. Bellegarde : Société anonyme des arts graphiques de France.
- Fruyt, M. 2005. La corrélation en latin : définition et description. In de Carvalho, P. et Lambert, F. (éds). Structures parallèles et corrélation en grec et en latin. Publication de l'Université de St-Etienne, 17-44.
- Fruyt, M. 2010. Les frontières de la parataxe en latin : ses liens avec la coordination, la subordination, la corrélation, les énoncés paranthétiques. In M.-J. Béguelin, M. Avanzi & G. Corminboeuf (éds). La parataxe, tome 1. Berne : P. Lang, 429-460.
- Goosse-Grevisse. 2001. Le bon usage, 13^{ème} éd, 6^{ème} tirage. Bruxelles : Duculot.
- La Fauci, N. 2010. Notes théoriques pour une syntaxe rationnelle. In Nakamura, T., Laporte, E., Dister, A. et Fairon, C. (éds). Les tables. La grammaire du français par le menu. Presses universitaires de Louvain, 191-195.
- Le Bidois, R. 1937. Un problème de syntaxe : 'elle mange que c'en est dégoûtant' ! *Romanic review* 28 : 157-163.
- Le Bidois R. et G. 1967. Syntaxe du français moderne : ses fondements historiques et psychologiques, 2 tomes. Paris : A. et J. Picard.
- Milner J.-C. 1978. De la syntaxe à l'interprétation. Quantités, insultes, exclamation. Paris : Seuil.
- Núñez-Lagos, C. 2006. Intensité et conséquence dans les énoncés à *que*-phrase consécutive en espagnol. *Travaux du CBL* 1. [en ligne]
- Orlandini, A. 2004. Comparatives et comparatives conditionnelles dans les structures corrélatives. In Bodelot C. (éd.). *Anaphore, cataphore et corrélation en latin*. Clermont-Ferrand : Presses universitaires Blaise Pascal, 95-111.
- Roig, A. 2012. À la recherche du lien entre les constructions averbales du type 'Autant de têtes, autant d'avis' et les structures corrélatives isomorphes proportionnelles verbales. In Neveu F. et al. (éds). *Congrès Mondial de Linguistique Française – CMLF 2012*, 2415-2432.
- Sandfeld, K. 1965. *Syntaxe du français contemporain. Les propositions subordonnées*. Genève : Droz.
- Spitzer, L. 1937. *Syntaxe et sémantique. Le français moderne* 13.
- Spitzer, L. 1937b. Encore une fois : 'Elle mange qu'c'en est dégoûtant !' *Romanic Review* 28 : 268-272.

LA SUBORDINATION DANS LA LANGUE DES SIGNES FRANÇAISE

CARLA GUGLIELMIN¹

ABSTRACT. *The Subordination in French Sign Language.* The French sign language is a language in its own right with its own codes. When a Deaf person wants to transmit a message, they use different gestures and means they have at their disposal. We know they will deliver their communication in a well-defined space. They will see their thought as a director and an actor, being both actor and actant of their speech. A speech in the French sign language is constructed as follows: the time and place are presented – the scene is set –, then the characters or objects that will interact are described and finally the interaction is presented, that is to say the verbal element. By limiting our observation to the subject of subordination, we can already ask the question: how will a Deaf translate the concept of subordination, which is unique to our oral and Western languages and be understood?

Key words: *subordination, French sign language, understanding, interaction, spoken language.*

REZUMAT. *Subordonarea în limbajul francez al semnelor.* Limbajul francez al semnelor este un limbaj în sine cu propriile coduri. Când o persoană surdă vrea să transmită un mesaj, aceasta va folosi diferite gesturi și mijloace pe care le are la dispoziție. Știm că va livra mesajul său într-un spațiu bine-definit. Își va vedea propriile gânduri precum un regizor și un actor, fiind în același timp atât actor, cât și actant al discursului său. Un discurs în limbajul francez al semnelor este construit după cum urmează: se prezintă timpul și spațiul – se creează decorul –, apoi, personajele sau subiectele care vor interacționa sunt descrise și în final se prezintă interacțiunea, cu alte cuvinte elementul verbal. Limitând observațiile noastre la subiectul subordonării, putem deja să adresăm întrebarea “cum va traduce un surd noțiunea de subordonare, care este proprie limbilor noastre vorbite și occidentale și cum se va face acesta înțeles?”

Cuvinte cheie: *subordonare, limbajul francez al semnelor, comprehensiune, interacțiune, limbaj oral.*

¹ Docteur, Université de la Sorbonne Nouvelle – Paris 3, CAER EA 854, Thèmes de recherches : Etude de la frontière linguistique dans le Frioul occidental - Plurilinguisme dans le Frioul-Vénétie Julienne – Psychomécanique du langage et la langue des signes française – Création de documents pédagogiques pour l’enseignement du français pour les sourds enfants – Description psychomécanique de la langue des signes française. E-mail : cguglielmin@voila.fr.

Selon Boone et Joly, dans le Dictionnaire Terminologique de la Systématique du Langage², la subordination est :

Le produit d'un fait de syntaxe transformant une phrase simple en une partie nominale d'une autre phrase, dite complexe (> nominalisation). La subordination a pour origine la représentation explicite d'une *idée regardante*³. Il en découle un rapport de *dépendance* entre cette idée regardante et une idée regardée.

En proposition indépendante, l'idée regardante est *implicite* et s'en tient en général à une considération ressortissant à la simple *prévision* ou à la simple *vision* : quand on énonce, sans plus, *Il viendra*, l'idée regardante non rendue par des mots est [*je prévois*] ou [*je sais qu'*] *il viendra*. Or, là où l'idée regardante n'a pas d'expression propre, il n'y a pas de subordination.

La langue des signes française est présentée comme une langue à part entière, elle a ses propres codes. Lorsqu'un Sourd communique avec une autre personne sourde ou non, il construit son discours dans un espace délimité. Il se sert d'un ensemble de gestes pour s'exprimer.

Dans un premier temps, nous verrons quels sont ces gestes ou signes. Ensuite, nous nous poserons la question : comment un Sourd construit-il une phrase complexe ou une subordonnée ? Quels éléments utilise-t-il ?

La langue des signes française est un moyen de communication naturel utilisé par un groupe particulier de la population pour lui permettre de se faire comprendre et d'être compris par le reste de la population. Cette capacité est, ici, restrictive car nous ne présentons que la langue des signes française mais nous pouvons appliquer la même définition à toutes les langues des signes.

Pour générer cette langue particulière, le Sourd va faire évoluer son discours dans un espace spatial délimité : du tronc aux côtés latéraux limités par la distance des coudes :

Voir photos ci-dessous :

Nous allons présenter chacun des différents moyens utilisés pour communiquer en langue des signes. Ils sont au nombre de six : l'expression faciale, la labialisation, le pointage ou le placement, le positionnement, l'iconicité et le regard.

² Boone Annie et Joly André. "Dictionnaire Terminologique de la Systématique du Langage." L'Harmattan, 2012, p. 410

³ Boone Annie et Joly André. "Dictionnaire Terminologique de la Systématique du Langage." L'Harmattan, 2012, p. 223-224 : "**idée regardante/idée regardée** : L'esprit humain est comme un tableau profond est le plus proche horizon porte ce qui, dans la pensée même, est regardé et le plus lointain horizon, ce qui, non encore regardé, n'est en elle que du regardant. A l'horizon du regardé appartiennent le discours, les phrases qui le constituent et les mots assemblés dans ces phrases. A l'horizon du regardant appartiennent les mots dont se recompose la langue et dont la condition d'existence en elle est une attente du traitement transitionnel qui les portera de l'horizon du regardant, où ils siègent en permanence, à l'horizon du regardé où ils peuvent éventuellement être appelés à siéger."

LA SUBORDINATION DANS LA LANGUE DES SIGNES FRANÇAISE



Utilisation de l'espace pour communiquer en langue des signes française⁴

L'expression faciale :



La tristesse

Un autre exemple :



La surprise

⁴ <http://www.youtube.com/watch?v=bOddB2t4rFk>

Nous voyons que le visage et les mains expriment ces deux sentiments : la tristesse et la surprise.

La tristesse : les yeux sont tristes et baissés, les coins de la bouche descendent et la main descend devant le visage.

La surprise : les yeux sont grands ouverts et étonnés, les poings sont de chaque côté de visage et se déplacent en s'ouvrant et en se croisant devant la bouche qui s'ouvre de surprise en même temps que les yeux.

La labialisation ou l'élément labialisé est régulière et idiomatique. Elle n'accompagne pas nécessairement les signes, elle est conventionnelle. Philippe Séro-Guillaume présente un exemple d'emploi de labialisation⁵ : comment se traduit la phrase : "Moi, je sens que cette personne-là, il lui est impossible d'être neutre, elle a trop intégré la surdité" Le tableau, ci-dessous, présente la traduction, nous verrons que certains mots ne sont pas accompagnés de labialisation :

	Labialisation	Signes	Texte
1	Moi	[-]	Moi
2	Sens	[sens]	<i>je sens que</i>
3	Personne	[personne>]	<i>cette personne là</i> <i>il lui est</i>
4	Impossible	[impossible]	impossible
5		[>]	
6	Neutre	[neutre]	<i>d'être neutre</i>
7		[>]	<i>elle</i>
8	Trop	[trop]	<i>a trop</i>
9		[intégré]	intégré
10	Sourd	[sourd]	<i>la surdité</i>

La première colonne donne de numéro d'apparition des signes. La seconde colonne est consacrée à la labialisation. La troisième colonne présente les signes et la quatrième est la retranscription de l'exemple.

Les signes sont placés entre crochet pour présenter ce que la personne labialise.

[personne >] signifie que le signe est exécuté à droite de la personne qui signe (localisation spatiale).

[-], la personne, qui signe, s'indique.

[>], la personne, qui signe, indique la droite où elle a localisé la personne de son discours.

On peut conclure que la forme de la labialisation retenue est la fréquence d'emploi que les Sourds ont avec leurs différents interlocuteurs :

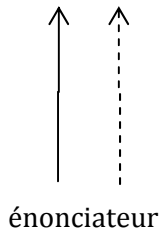
⁵ Philippe Séro-Guillaume. "Langue des Signes, Surdit  et Acc s au langage." Editions du Papyrus, Paris, 2011, p. 121   123

entendants, famille, autres Sourd. On peut penser que la labialisation retenue est celle qui constitue un énoncé à elle seule.

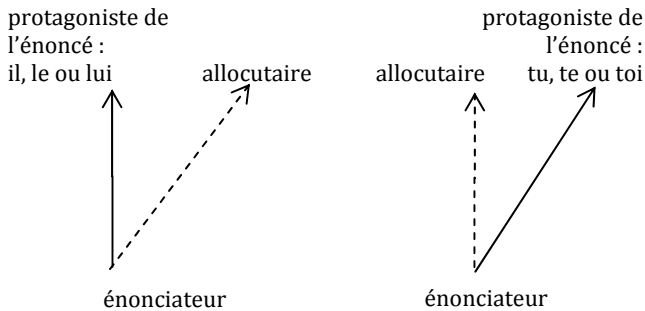
Le pointage ou le placement sert, en général, à indiquer les marques de personne (réalisées avec l'index ponté) dirigé vers les personnes participant à l'action à la suite de l'énonciation⁶. Cependant, le pointage ou le placement n'est pas seul, il est accompagné du regard qui invite la personne à qui est adressé le discours de mieux comprendre et de pouvoir suivre.

Nous avons reproduit un schéma, ci-dessous, de Christian Cuxac :

allocutaire et protagoniste de l'énoncé : ti, te, toi



Le regard (en trait plein) et le pointage (en pointillé) ont la même direction, ils coïncident, l'allocutaire et le protagoniste de l'énoncé sont la même personne.



Christian Cuxac résume ces schémas de manière suivante⁷ : "l'identification du protagoniste et de l'énonciation est le fait du regard. Les pointages indiquent les protagonistes de l'énoncé. Cette dissociation est

⁶ Christian Cuxac. "La langue des signes française. Les voies de l'iconicité." Faits de Langues, Ophrys, Paris, 2000, p. 192 à 200

⁷ Christian Cuxac. "La langue des signes française. Les voies de l'iconicité." Faits de Langues, Ophrys, Paris, 2000, p 193

particulièrement manifeste dans le cas de l'auto pointage : en fait là encore, c'est le regard qui fonde la relation d'énonciation entre émetteur et récepteur du message."

Le positionnement ou les transferts situationnels permettent "de reproduire iconiquement dans l'espace située devant soi des scènes qui figurent le déplacement spatial d'un actant par rapport à un locatif stable."⁸ Ces transferts se réalisent avec l'aide des mains. La main dominée a, en général, un rôle de représentant un lieu obligatoire mais peu important pour un récit. La main dominante quant à elle représente l'action en cours de réalisation.

Il nous faut différencier les transferts situationnels et les transferts personnels. Les premiers sont en rapport avec les déplacements et la localisation. Tandis que les seconds permettent de transmettre la totalité du procès.

Lors d'un récit, une histoire entière peut être racontée sans que l'opinion ou le point de vue du narrateur entre en compte par rapport à ce qu'il raconte. Prenons l'exemple de l'histoire du "Petit Chaperon Rouge"⁹, histoire bien connue d'un large public, ce qui nous évite d'en faire un récit complet et les éléments présentés sont connus de tous.

L'extrait que nous avons choisi présente la rencontre du loup et du Petit Chaperon Rouge dans la forêt :

"... « Je vais voir ma mere-grand, et luy porter une galette, avec un petit pot de beurre, que ma mere luy envoie.

- Demeure-t-elle bien loin ? lui dit le Loup.
- Oh ouy, dit le petit Chaperon rouge : c'est par delà le moulin que vous voyez tout là-bas, à la première maison du village.
- Et bien ! dit le Loup, je veux l'aller voir aussi : je m'y en vais par ce chemin icy, et toy par ce chemin-là ; et nous verrons qui plutôt y sera. »

Le Loup se mit à courir de toute sa force par le chemin qui estoit le plus court, et la petite fille s'en alla par le chemin le plus long, s'amusant à cueillir des noisettes, à courir après les papillons, et à faire des bouquets des petites fleurs qu'elle rencontroit...¹⁰"

Lorsque ce passage est traduit en langue des signes française, différents paramètres de la langue des signes entrent en compte. Parmi ceux-ci, nous retrouvons le transfert situationnel et le transfert personnel. Nous sommes obligée d'utiliser le transfert situationnel pour placer l'histoire dans

⁸ Christian Cuxac. "La langue des signes française. Les voies de l'iconicité." Faits de Langues, Ophrys, Paris, 2000, p 43

⁹ Perrault Charles. "Le Petit Chaperon Rouge." Contes de fées. Editions Jean de Bonnot, Paris, 2000, p.141-145

¹⁰ Perrault Charles. "Le Petit Chaperon Rouge." Contes de fées. Editions Jean de Bonnot, Paris, 2000, p.142

un sens logique pour le locuteur sourd. Après avoir situé l'histoire, nous avons placé les deux protagonistes.

La personne, qui signe, est devenue un metteur en scène comme au cinéma. Le bois est placé dans l'espace de signation, la petite fille est positionnée, en face du loup. Ils discutent. La personne, qui signe, sera à tour de rôle la petite fille et le loup. Le signeur prendra la place spatiale de l'un ou de l'autre en pivotant au moment du récit.

Nous retrouvons la localisation spatiale en situant dans l'espace placé devant soi les deux chemins et au loin la maison avec le moulin.

Au moment du déroulement de la suite du récit, la personne qui regarde n'a aucun problème pour comprendre qui est qui et qui fait quoi.

L'iconicité ou le transfert personnel est une structure qui reproduit, "en mettant en jeu tout le corps du locuteur, une ou plusieurs actions effectuées ou subies par un actant du procès de l'énoncé.... Le narrateur 'devient', pour ainsi dire, la personne dont il parle, jusqu'à lui ressembler physiquement."¹¹

Pour illustrer ce fait, Christian Cuxac nous propose la description de la rencontre de deux chiens. Comment cette rencontre est-elle rendue ?

Le signeur va se positionner d'un côté et décrire un des deux animaux en reproduisant sur lui-même les caractéristiques de l'animal. Puis il se place de l'autre côté et décrit l'autre animal en décrivant sur lui-même les caractéristiques de l'autre chien.

Tout au long du récit, le signeur prendra successivement l'une ou l'autre position avec les mimiques de l'un ou l'autre animal. La personne, qui suit l'histoire, n'aura aucun mal à comprendre l'histoire.

Le dernier élément : le regard.

Cet élément est déjà apparu tout au long de la description de la langue des signes française. Il accompagne chacun des autres éléments et permet la compréhension du discours.

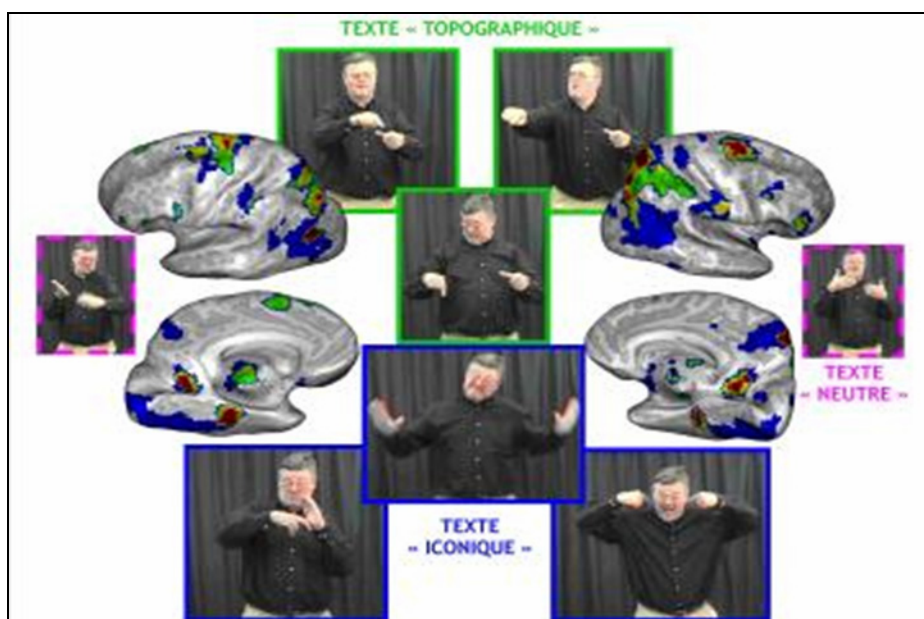
Dans l'histoire du Petit Chaperon rouge, le regard permet de savoir de quelle direction les deux personnages discutent. Le regard nous dit aussi à qui on parle. Le regard est le lien de l'histoire. Il permet à la personne qui suit le récit de comprendre l'action.

Dans la rencontre des deux chiens, le regard permet de comprendre le récit.

Le regard a aussi un rôle important vis-à-vis de l'interlocuteur. Tant que le regard n'est pas tourné vers lui, il sait qu'il a un rôle passif et il peut suivre le récit. Quand le regard se tourne vers lui, le signeur l'invite soit à participer à l'action en donnant une réponse soit à être sûr qu'il est compris par l'autre.

¹¹ Christian Cuxac. "La langue des signes française. Les voies de l'iconicité." Faits de Langues, Ophrys, Paris, 2000, p 51 et suivantes

Une étude a comparé la réaction du cerveau à la lecture de trois textes : un extrait de conférence signé de façon neutre, une description topographique d'un environnement urbain, et enfin un conte narré en faisant appel aux structures de grande iconicité. Le document, ci-dessous, présente les différentes parties du cerveau qui agissent durant les trois lectures :



Images extraites des vidéos de présentation en langue des signes française : texte « neutre » (en rose), « texte topographique » (en vert) et « texte iconique » (en bleu). Sur les cerveaux représentés en 3D, les zones vertes représentent les activations cérébrales liées aux informations topographiques, les zones bleues celles liées à l'utilisation de structures de grande iconicité, et les zones rouges/jaunes celles activées dans les deux cas.

Les résultats de cette étude montrent que les bases neurales de la compréhension des mots et des informations topographiques sont communes à la langue des signes française et à la langue orale. En revanche, les structures de grande iconicité font appel à l'activité d'un grand nombre de régions impliquées dans la mémoire et l'attention visuo-spatiale, zones qui ne sont pas activées par la langue orale. Cette étude apporte de nouvelles informations concernant le fonctionnement du cerveau sur lesquelles vont pouvoir s'appuyer les linguistes pour décrypter la structure des langues¹².

¹² <http://www-dsv.cea.fr/dsv/la-dsv/toute-l-actualite/en-direct-des-labos/langues-des-signes-le-geste-et-la-pensee>

Ces six éléments permettent de construire tout un récit ou de suivre une conversation avec une personne sourde ou un public sourd. Nous savons que la langue des signes française est une langue à structure particulière, c'est une structure en SOV/OSV (c'est-à-dire : sujet-objet-verbe/objet-sujet-verbe).

Lorsque nous faisons une comparaison avec la langue orale française. Cette dernière a une construction complexe, comme toutes les langues orales occidentales. Dans cette construction, nous voyons des propositions simples et des propositions complexes comme la subordination.

La langue des signes française n'a répertorié que 3600 signes. Il est possible de croire que chaque signe correspond à un mot et vice versa.

La subordination en langue orale est généralement introduite par un terme que l'on appelle la conjonction de subordination qui est rendue par : comme, quand, lorsque, puisque, que, quoique, si. Ces phrases deviennent des subordinations avec un sens de conjonctions de but, de cause, de concession, de restriction, d'opposition, de temps, de comparaison, de condition. Il est facile de penser qu'il existe un signe pour traduire chaque élément de la phrase ou système et qu'il existe un signe pour chaque conjonction de subordination.

La langue des signes française ne s'embarrasse pas de ce genre de construction. Elle garde toujours sa structure : SOV/OSV.

Nous allons présenter des exemples de subordination de langue française, qui seront suivis de leur glosse et de la traduction en langue des signes française.

- Je vous donne ce texte en avance de sorte que vous ayez le temps de le travailler à la maison.
- Texte / donne / vous / avant // pourquoi // maison / vous / temps / travaille.

Sa traduction : Pourquoi je vous donne ce texte à l'avance ? Vous avez le temps de travailler à la maison.

- Nous remarquons que d'une phrase complexe, nous en avons fait deux phrases simples. La première introduite par "pourquoi"
- Je ne serai pas parmi vous parce que mon fils est malade.
- Fils / à moi / malade // vous / moi / ensemble / impossible.

Sa traduction : Mon fils est malade. Je ne pourrai pas être avec vous.

- D'une phrase, nous avons deux phrases.
- Je viendrai avec toi à condition que tu me laisses prévenir mon fils.
- Toi / moi / ensemble / sortir // oui // fils / à moi / prévenir / il faut.

Sa traduction : Nous allons nous promener ensemble. Je suis d'accord. Je dois prévenir mon fils.

- Nous avons été obligée de construire trois phrases. La première est une mise en scène. Cette dernière permet la construction de la suite du discours.
- Quand / lorsque tu arrives je pars.
- Toi / arriver // moi / partir.

Sa traduction : Tu arrives. Je pars.

- D'une seule phrase, nous en avons fait deux.

En conclusion, la langue orale présente une seule phrase liée par une conjonction alors que la langue des signes française crée deux ou trois phrases simples. Cependant, la langue des signes française pose toujours dans la première phrase : le but, la cause, la concession, la restriction, l'opposition, le temps, la comparaison et la condition.

La construction reste la même lorsque nous utilisons : si.

- Si tu as de la chance, tu gagneras
- Si / chance // gagner.

Sa traduction : Si tu as de la chance. Tu gagnes.

- Dans cette traduction, nous avons deux phrases. La première pose la condition de chance et la seconde le résultat. La condition est introduite par le signe : "si" [le signe se réalise au niveau de la tête et il s'en éloigne pour marquer la condition]

Nous pouvons conclure que la langue des signes française simplifie la structure de la langue. Il n'y a pas de connecteurs de subordination, il n'y a pas de concordance des temps.

Cependant la langue des signes française réussit à faire passer des messages aussi complexes que ceux de la langue orale.

La langue des signes française évolue dans l'immanence : l'action se déroule toujours au sens présent, dans la construction simple : SOV/OSV. La structure de la phrase se construit toujours comme suit : le temps, le lieu, les personnages ou les objets et l'action.

On peut comparer la langue des signes française à une caméra qui passe d'un plan d'ensemble à un gros plan¹³. La langue des signes française est découpée en petites scènes que le signeur remet ensemble au moment de signer. Le signeur signe mais il observe en même temps l'orientation des yeux vers les signes émis.

Un signe peut être une phrase qui prend son sens avec l'interaction des différents critères de la langue des signes française comme l'expression faciale.

Le meilleur exemple est : "Je signe avec difficulté" se traduit par un seul signe : "signer" mais on ajoute le sens de difficulté en faisant intervenir l'expression faciale : "tirer la langue" et "froncer les sourcils".

Pour signer avec un Sourd, pour raconter une histoire, pour présenter une conférence, il faut traduire chaque procès par une pensée. Il faut garder à l'esprit : qui fait quoi ?

BIBLIOGRAPHIE

- Boone Annie et Joly André, 2012, *Dictionnaire Terminologique de la Systématique du Langage*, Paris : L'Harmattan, 470 pages.
- Monica Companys, 2006, *ABC...LSF. Dictionnaire Visuel Bilingue*, Angers : Editions Monica Companys, 260 pages.
- Monica Companys, 2008, *Moi Sourd, et Toi ?* Angers : Editions Monica Companys, 216 pages.
- Christian Cuxac, 2000, *La langue des signes française. Les voies de l'iconicité*. Faits de Langues, Paris : Ophrys, 391 pages.
- Philippe Galant, 2003, *Le Poche. Dictionnaire bilingue LSF/Français*, Paris : Editions IVT, 235 pages
- Charles Perrault, 2000, *Contes de fées*, Paris : Editions Jean de Bonnot, 300 pages.
- Philippe Séro-Guillaume, 2011, *Langue des Signes, Surdit  et Acc s au langage*, Paris : Editions du Papyrus, 224 pages.
- <http://www.youtube.com/watch?v=bOoddB2t4rFk>
- <http://www-dsv.cea.fr/dsv/la-dsv/toute-l-actualite/en-direct-des-labos/langues-des-signes-le-geste-et-la-pensee>

¹³ Monica Companys.0147 "Moi Sourd, et Toi." Editions Monica Companys, Angers, 2008, p 45

LE (DE)QUEÍSMO OU LA SUBORDINATION EN QUESTION: ANALYSE D'UNE CONSTRUCTION

STÉPHANE PAGÈS¹

ABSTRACT. *The (de)queísmo or the Subordination in Question: Analysis of a Structure.* This article tries to understand the linguistic reasons at the origin of a syntactic construction considered as erroneous by the normative grammars. Such a construction consists in using the preposition *de* in front of the subordination conjunction *que* while this preposition is required by no element of the sentence. The hypothesis is that this syntax could correspond to a change of perspective. The meaning would be organized from the first actant which is what we talk about and that is the theme or informational support. It is the application of the principle of semantic continuity: the preposition *de* keeps its original meaning.

Key words: *dequeísmo, syntax, subordination, semantic continuity.*

REZUMAT. *Dequeísmo sau subordonarea în cauză: analiza unei structuri.* Acest articol încearcă să clarifice rațiunile lingvistice care stau la baza construcțiilor sintactice considerate de gramaticile normative ca fiind eronate. O astfel de structură constă în folosirea prepoziției *de* în fața conjuncției subordonatoare *que* în timp ce această prepoziție nu este cerută de nici un element al propoziției. Ipoteza este cea potrivit căreia această structură sintactică ar putea corespunde unei schimbări de perspectivă. Înțelesul ar fi organizat pornind de la primul actant, ceea ce constituie subiectul discuției noastre, aceasta fiind tema sau suportul informațional. Aplicând principiul semantic al continuității, prepoziția *de* își păstrează înțelesul original.

Cuvinte cheie: *dequeísmo, sintaxă, subordonare, continuitate semantică.*

Introduction

Le phénomène du *dequeísmo*– de même que celui du *queísmo*²– est un phénomène syntaxique bien connu des hispanistes et hispanophones³. Condamnée

¹ Aix-Marseille Université, CAER EA 854, E-mail : stephane.pages@univ-amu.fr. Agrégé d'espagnol, Stéphane Pagès est actuellement Maître de Conférences à l'Université de Provence et a publié divers articles sur la production de l'auteur espagnol contemporain, Julián Ríos, de même que sur diverses questions de linguistique espagnole.

² Et dans une moindre mesure, le *deísmo*(**lo oí de entrar*).

³ D'après DeMello – George DeMello, « El dequeísmo en el español hablado contemporáneo : ¿ un caso de independencia semántica ? », *Hispanic Linguistics*, 6/7, Fall, Université du Nouveau Mexique, 1995, p. 117-152 –, le terme *dequeísmo* aurait été forgé par Rabanales en 1974 (cf. Ambrosio Rabanales, « Queísmo y dequeísmo en el español de Chile », *Estudios filológicos y lingüísticos. Homenaje a A. Rosenblat en sus 70 años*, Caracas, Instituto Pedagógico, p. 413-444).

par les prescriptions normatives⁴, la construction consiste à employer la préposition *de* devant le subordonnant *que* alors qu'elle n'est (ou ne serait) requise par aucun élément de l'énoncé (ex : **pienso de que va a venir, *confiaba de que me lo dijeras, *es fácil de que llueva*)⁵. Il s'agirait en quelque sorte d'un cas de double subordination, abusive et indue. Plutôt fréquent à l'oral comme à l'écrit, ce fait de discours a déjà fait l'objet de nombreuses études et est largement décrit et analysé dans les grammaires espagnoles faisant autorité⁶. Les explications principales qu'il reçoit, et que nous résumons, sont d'ordinaire l'analogie avec d'autres constructions⁷, l'ultra-correction, et enfin, le contact des langues⁸.

Pour autant, toutes les questions ont-elles été posées et résolues, et les explications sont-elles satisfaisantes et complètes ? Selon nous, pas tout à fait ; c'est pourquoi, nous proposons sur le métier de remettre l'ouvrage pour développer notre propre point de vue sur la question et, notamment, pour approfondir les points suivants :

-sur quels présupposés repose, tout d'abord, la prescription normative ?
Et ces critères sont-ils acceptables ?

-ensuite, comment expliquer que la langue se soit portée sur le relateur *de*, à l'exclusion de toute autre préposition ?

-que peut nous apprendre enfin ce phénomène sur la subordination en espagnol, et sur la subordination en général, dans la mesure où il semble tout

⁴ Cette syntaxe est associée à un registre informel et interprétée comme un problème de performance.

⁵ Le français connaît une construction similaire sans qu'elle soit identique dans les cas de double syntaxe du type : *demandez quelque chose, demandez à ce que...* où l'on voit que la langue interpose l'adjectif *ce* avant la conjonction *que*.

⁶ Dans la dernière grammaire de la Real Academia Española, au sein du chapitre 46 (« Construcciones causales, finales e ilativas »), une section lui est consacrée : « Dequeísmo y queísmo. Otras alternancias de presencia y ausencia de preposición », *Nueva gramática de la lengua española*, Madrid, Espasa Libros, 2009, Vol. II, § 43.6, p. 3248-3257 ; un chapitre entier (chapitre 34, Vol. 2) lui est également réservé dans la *Gramática descriptiva de la lengua española*, « La variación en las subordinadas sustantivas : dequeísmo y queísmo », Madrid, Espasa Calpe, 1999, p. 2105-2148. Enfin, outre ces deux références, où l'on trouvera une bibliographie très fournie sur le sujet, il y a l'étude récente de Nicole Delbecque « (De)queísmo : une question de perspective et d'alternance partie / tout », in *Aspects actuels de la linguistique ibéro-romane*, Actes du XI^e Colloque international de Linguistique ibéro-romane, Paris 13 – Villetaneuse, 5-7 octobre 2006, Ariane Desporte et Gilbert Fabre (éds.), Limoges, Edition Lambert-Lucas, 2011, p. 219-236.

⁷ Ainsi, par exemple, la présence du relateur *de* dans *espero de que venga* – construction considérée comme *dequeísta* – pourrait s'expliquer par analogie avec la construction *tengo la esperanza de que venga* où le relateur *de* est normativement présent. La construction verbale serait alors comme alignée sur celle à tête nominale.

⁸ Le *dequeísmo* est fréquent en Catalogne jusqu'à Valencia. Or, le catalan n'admet pas comme construction l'emploi du relateur *de* suivi de *que* (*el hecho de que vs el fet que*), une syntaxe que certains locuteurs catalophones pourraient ainsi employer par ultra-correction lorsqu'ils passent par le castillan.

à fait contraire à l'économie de la langue : pourquoi en effet, dans le cas du *dequeísmo*, un locuteur s'encombrerait-il d'un élément, apparemment, syntaxiquement superflu pour dire la même chose qu'il pourrait exprimer plus simplement ?

Bref, il s'agit d'essayer de comprendre les raisons linguistiques à l'origine d'un tel phénomène syntaxique en adoptant comme point de vue celui d'Henri Frei qui, dans son ouvrage *La grammaire des fautes*, déclarait avec autant de pertinence que de bons sens qu'il est bien improbable qu'un locuteur commette des fautes « pour le simple plaisir d'être incorrect »⁹ et il émettait l'hypothèse que « les fautes et les innovations [individuelles] ne passeraient que dans la mesure où elles se trouvent coïncider avec un besoin général »¹⁰.

L'hypothèse de travail retenue ici est donc que cette prétendue faute de syntaxe (ou solécisme) doit remplir une fonction et que ce phénomène syntaxique a sans doute ses raisons que la grammaire normative ne connaît pas.

Analyse critique du fondement de la prescription normative

Comme point de départ pour la réflexion, on prendra la définition qu'en propose le *Diccionario panhispánico de dudas*, dans la mesure où elle est tout à fait symptomatique de la plupart des descriptions normatives que l'on peut trouver sur la question, et notamment de celle de la Real Academia Española :

DEQUEÍSMO. Es el uso indebido de la preposición *de* delante de la conjunción *que* cuando la preposición no viene exigida por ninguna palabra del enunciado.¹¹

Et l'on trouve à l'appui les exemples suivants :

[...] son incorrectas oraciones como ⊗ *Me alegre DE QUE seáis felices* (correcto: *Me alegre QUE seáis felices*); ⊗ *Es seguro DE QUE nos quiere* (correcto: *Es seguro QUE nos quiere*); ⊗ *Le preocupa DE QUE aún no hayas llegado* (correcto: *Le preocupa QUE aún no hayas llegado*); ⊗ *Es posible DE QUE nieve mañana* (correcto: *Es posible QUE nieve mañana*).

⁹ Henri Frei, *La grammaire des fautes* [1929], Rennes, Ennoïa, 2007, p. 8.

¹⁰ *Ibid.*, p. 20-21.

¹¹ *Diccionario panhispánico de dudas*, Première édition de 2005, édition disponible en ligne sur le site de la RAE, à l'adresse suivante, <http://buscon.rae.es/dpd/>; consulter l'entrée *dequeísmo*. Nous soulignons. Et, tout à fait logiquement, à l'inverse, le *queísmo* est défini comme suit : «**QUEÍSMO.** Es la supresión indebida de una preposición (generalmente *de*) delante de la conjunción *que*, cuando la preposición viene exigida por alguna palabra del enunciado.» Enfin, pour information, voici la définition tout à fait convergente que propose la *Nueva gramática de la lengua española* du *dequeísmo* : « Se llama DEQUEÍSMO el uso incorrecto de la secuencia *de que* en las subordinadas sustantivas cuando la preposición *de* no está justificada en ellas desde el punto de vista gramatical, como en *creemos de que educándonos vamos a convivir mejor* (CREA oral, Paraguay), frente a la variante correcta *Creemos que educándonos vamos a convivir mejor*. », *op. cit.*, § 43.6a, p. 3248.

Et le point 3 consiste à livrer une *astuce* d'ordre syntaxique pour savoir si la préposition *de* est requise ou non, c'est-à-dire pour identifier, le cas échéant, une construction fautive *dequeísta*:

1. Un procedimiento que puede servir en muchos de estos casos para determinar si debe emplearse la secuencia de «preposición + *que*», o simplemente *que*, es el de transformar el enunciado dudoso en interrogativo. Si la pregunta debe ir encabezada por la preposición, **esta ha de mantenerse en la modalidad enunciativa. Si la pregunta no lleva preposición, tampoco ha de usarse esta en la modalidad enunciativa**: ¿*DE* qué se preocupa? (*Se preocupa DE que...*); ¿Qué le preocupa? (*Le preocupa que...*); ¿*DE* qué está seguro? (*Está seguro DE que...*); ¿Qué opina? (*Opina que...*); ¿*EN* qué insistió el instructor? (*Insistió EN que...*); ¿Qué dudó o *DE* qué dudó el testigo? (*Dudó que...* o *dudó DE que...*); ¿Qué informó [Am.] o *DE* qué informó [Esp.] el comité? (*Informó que...* [Am.] o *informó DE que...* [Esp.]). (Nous soulignons.)

Pour résumer cette prescription normative et en respecter l'esprit, le présupposé logique repose d'une part sur un raisonnement analogique et d'autre part sur une conception fixiste du mode de rection du verbe au sens où ces derniers possèderaient *un* régime prépositionnel qu'ils conserveraient à priori lorsqu'ils rentrent dans la phrase complexe.

Or, à y regarder de plus près, la description que propose le *Diccionario panhispánico de dudas* du *dequeísmo* se condamne par elle-même car on peut lire au point 2 qu'un certain nombre de verbes possèdent justement une double construction :

2. **Los verbos advertir, avisar, cuidar, dudar e informar, en sus acepciones más comunes, pueden construirse de dos formas**: *advertir* [algo] a alguien y *advertir DE* algo [a alguien]; *avisar* [algo] a alguien y *avisar DE* algo [a alguien]; *cuidar* [algo o a alguien] y *cuidar DE* algo o alguien; *dudar* [algo] y *dudar DE* algo; *informar* [algo] a alguien (en América) e *informar DE* algo [a alguien] (en España). **Por tanto, con estos verbos, la presencia de la preposición *de* delante de la conjunción *que* no es obligatoria** (→ *advertir, avisar, cuidar(se), dudar, informar(se)*). (Nous soulignons)

De ce fait, on peut déduire, du moins pour ces verbes (mais la liste n'est pas exhaustive), que si la préposition *de* n'est pas obligatoire, elle n'en reste pas moins possible, ce qui fragilise quelque peu le fondement de la règle normative permettant d'identifier une construction *dequeísta*. Au surplus, le *Diccionario panhispánico de dudas* précise que certains des verbes donnés en exemple pour illustrer le *dequeísmo* (autres que ceux de la liste précédente) *exigent* (sic) un complément construit avec la préposition *de* lorsqu'ils sont, par exemple, employés de manière pronominale, au point que, dans ce cas, la

construction directe sans *que* est même considérée *a contrario* comme un exemple de *queísmo*:

Algunos de estos verbos, cuando se usan en forma pronominal (*alegrarse, preocuparse, etc.*), sí exigen un complemento precedido de la preposición *de*. En ese caso, el uso conjunto de la preposición y la conjunción es obligatorio: *Me alegre DE QUE seáis felices*, y no [⊗] *Me alegre QUE seáis felices*; *Me preocupo DE QUE no os falte nada*, y no [⊗] *Me preocupo QUE no os falte nada* (→ QUEÍSMO, 1a).

Bref, on l'aura compris, la faille majeure d'une telle description normative est qu'elle implique une conception prototypique du mode de construction prépositionnelle (du verbe), c'est-à-dire un modèle idéal (auquel le linguiste échappe certes difficilement). Le prototype correspondrait au relateur le plus régulier, fréquent ou attendu par rapport au verbe – puisque le *dequeísmo* n'est déclenché qu'après un prédicat verbal – comme s'il y avait une réalisation canonique de la construction du verbe ce qui n'est nullement une base satisfaisante et rigoureuse pour l'analyse. On sait en effet que la plupart des verbes possèdent en général un large faisceau de relateurs et donc différents régimes d'expansions possibles. Pour s'en convaincre, il suffit de rappeler, par exemple, qu'un verbe comme *poner* possède près de cinq prépositions dans son paradigme de constructions possibles et donc ne possède pas, à proprement parler, de modèle de syntaxe prototypique [(*poner a uno a oficio; poner bajo tutela; (bien o mal) con otro; de corregidor; poner por empeño; alguna cosa en tal o cual paraje*); *esforzarse* peut combiner trois régimes prépositionnels (*a, en, por*); *acabar*, quatre (*con, de, en, por*), *esconderse*, quatre également (*esconderse a la persecución, de alguno, en alguna parte, entre las matas*)¹², etc.]. Par ailleurs, un autre élément fragilise cette conception pétrifiée et modélisée du régime prépositionnel du verbe : comme le souligne la *Gramática descriptiva de la lengua española*, c'est le fait que dans la langue espagnole, il n'est pas rare que des verbes aient un double régime de construction et que, cette variation soit même source d'oppositions distinctives.

Voici ce que précise la *Gramática descriptiva de la lengua española* à ce propos :

Verbos con distinto régimen sintáctico y diferente significado

Aunque en el epígrafe anterior se han comentado algunos casos de diferencia significativa según el régimen que presentara el verbo (*advertir, avisar*), las diferencias observadas eran relativamente sutiles. Existen otros verbos, sin embargo, cuyos regímenes sintácticos distinguen significados muy diferentes. He aquí algunos que recoge Cortés (1992 : 72-73) :

¹² Exemples empruntés à *La lista de palabras que se construyen con preposición* reproduited'après la *Gramática de Le Lengua Española, in Syntaxe de l'espagnol moderne*, Jean Coste et Augustin Redondo, Paris, Sedes, 9^{ème} édition, 1965, p. 523-550.

Acusar: «montrer» (*Los últimos taquillajes acusan que el público ha vuelto la espalda al equipo*), o «Atribuir a alguien un delito o falta» (*Lo acusaron de que les había ofendido en público*).

Maldecir: «sentir abomination hacia algo» (*Maldigo que haya personas sin escrúpulos*), o «murmurer», «quejarse» (*Las madres maldicen de que sus hijos hayan ido a la guerra*).

Presumir: «tenir certaine suspicion» (*Presume que todo ha sido una invención del presidente*), o «darse importance» (*Presume de que su mujer es muy guapa*).

Responder: «contester» (*Respondió que todo había sido tramado por un amigo suyo*), o «hacerse cargo de algo» (*Responde de que todo funcione bien, al menos hasta que comience la fiesta*).¹³

L'enseignement de tels faits de discours est que la langue est en réalité une immense combinatoire et qu'au sein de cette espace de liberté, les locuteurs – *le subconscient de la masse parlante* (B. Pottier) –, tendent à exploiter les possibilités offertes par le système *a fortiori* lorsqu'elles sont à l'origine d'oppositions pertinentes et expressives.

On l'aura donc compris, une telle conception fixiste du régime de construction des verbes repose sur un critère qui n'est guère satisfaisant pour l'analyse et, surtout, qui n'est pas une donnée de langue mais un référentiel difficile à déterminer et surtout un syllogisme étranger au fonctionnement du système. Dans ces conditions, définir le *dequeísmo* comme *l'usage indu de la préposition de* est non seulement insuffisant mais surtout guère éclairant. On peut *a contrario* postuler que la variante du *dequeísmo* (ainsi que celle du *queísmo*) est porteuse de sens et non une simple faute de syntaxe.

Hypothèse interprétative

Se posent alors plusieurs questions centrales : comment expliquer un tel phénomène syntaxique, jugé superfétatoire du fait de l'ajout d'une préposition en théorie non requise ? Et pourquoi est-ce la préposition *de* qui est mobilisée à l'exclusion de toute autre ? En d'autres termes, qu'est-ce qui peut motiver une telle syntaxe dite *marquée* ? Il convient en effet d'essayer d'approfondir les fondements et le sens d'une telle syntaxe, car se contenter de la qualifier de *marquée*, c'est décréter un effet discursif sans vraiment l'expliquer.

Comme on l'a vu, ce que l'on peut tout d'abord observer et rappeler c'est que l'amalgame *de que* est déjà présent dans la langue espagnole et ce, dans des constructions parfaitement normées, et donc jugées correctes (*i.e. Me alegro de que vengas*). Une telle combinaison a donc pu s'étendre par analogie pour construire une syntaxe considérée comme *marquée* du fait de cette forme lourde de subordination, constituée d'un double marquage (*de + que*). L'argument de l'analogie semble donc en soi recevable.

¹³ *Gramática descriptiva de la lengua española, Op. cit.*, § 34.1.6, vol. 2, p. 2123.

On ne saurait s'étonner ensuite d'un tel agglomérat car la langue réunit là deux marqueurs de dépendance syntaxique, la béquille de la subordination (*que*) d'une part, précédée de la préposition *de* d'autre part qui, parmi les relateurs, marque par excellence un lien d'appartenance et de dépendance (cf. *ser de* = appartenir), voire d'obligation (cf. *haber de*, *deber de*). Deux éléments de relation – qui déclarent une incidence explicite – qui ont été par ailleurs étroitement liés au cours de l'évolution de la langue au point même parfois de commuter ou de se faire concurrence. Une approche diachronique révèle ainsi que *tener que* – qui dit une obligation personnelle catégorique – apparaît au 15^e siècle et supplante peu à peu *tener de* pour s'imposer définitivement au 17^e siècle¹⁴. L'histoire de la langue permet donc de mettre en évidence l'affinité entre ces deux joncteurs.

Demeure toutefois la question de la motivation à l'origine de l'agglomérat *de que*, c'est-à-dire de ce qui a pu conduire les locuteurs à réunir le second à côté du premier et dans cet ordre immuable *de que*. On ne trouve pas en effet **que de*, le *dequeísmo* ne correspondant jamais à une proposition subordonnée (dominante) à l'ouverture de la phrase ce qui peut naturellement s'expliquer par le fait que la syntaxe *dequeísta* est toujours syntaxiquement et linéairement seconde, c'est-à-dire dans la dépendance d'un verbe préalablement posé.

Étant partisans, sur un plan méthodologique, de ne pas tenir pour négligeable la différence des signifiants de même que la variation de la syntaxe *dequeísta* (i.e. doublement médiate), nous proposons donc de procéder à la description des éléments en présence ainsi qu'à la représentation qui leur serait attachée respectivement.

Quand on observe l'agrégat *de que*, on voit tout d'abord qu'il est constitué de deux éléments de relation composés chacun d'un phonème occlusif (/d/ et /k/) puis du même phonème vocalique (la voyelle palatale médiane /e/). La combinaison est donc homogène. Par ailleurs, avec la configuration /dé ké/, on passe du trait /sonorité/ (/d/) à sourdité (/k/) avec, comme autre mutation, un degré d'aperture supplémentaire puisqu'on passe du degré 1 (/d/) au degré maximal de fermeture (degré 0 avec le phonème occlusif vélaire, /k/). L'agglomérat construit donc un changement dans la continuité : la description phonétique de l'agglomérat /dé ké/ fait en effet apparaître d'une part une affinité entre les composants (traits /+occlusif/, /+palatal/) et d'autre part un mouvement articuloire caractérisé par une légère rupture, une gradation et une limite (passage d'un phonème voisé à un phonème non voisé). Le mouvement articuloire auquel correspond la suite *de que* est donc, schématiquement, une tension fermante et fermée, clôturée

¹⁴ Sur ce point, on peut consulter la thèse de Marie-France Delpont, « Deux verbes espagnols : *HABER* et *TENER*. Etude lexicosémantique. Perspective historico et comparative », Paris, Editions Hispaniques, 2004, notamment le chapitre « La périphrase *tener que + infinitif* », p. 288.

par un seuil et elle se caractérise par sa cohérence et son homogénéité au niveau du signifiant.

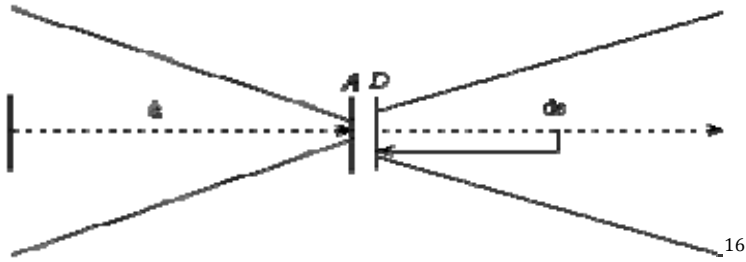
Si l'on s'intéresse maintenant non plus au physisme mais à la représentation associée aux éléments qui composent cet agglomérat, on peut s'attendre à ce qu'il soit également homogène – au nom de l'unicité du signe (de la relation signifiant-signifié). *Que* est tout d'abord un relateur qui assume un rôle très proche de celui d'une préposition. On peut observer cette capacité commune aux relateurs et conjonctions de subordinations à travers de multiples énoncés. Toutefois, si *que* rentre dans des emplois divers et fonctionne comme connecteur, son signifié n'inclut aucune orientation particulière (à la différence des prépositions). Il est le signifiant d'une relation d'incidence et institue un rapport entre un élément régissant et un élément régi. Or, c'est justement parce qu'il déclare une incidence inapte à s'établir elle-même directement qu'il peut se combiner avec différentes prépositions (*a, de...*) qui lui donnent une orientation particulière. En d'autres termes, c'est la préposition *de* qui lui donne son orientation et qui est donc l'élément central dans la syntaxe *dequeísta*.

Or, considéré comme isomère par rapport à *a* qui est décrit comme un mouvement d'approche en psychomécanique du langage, le relateur *de*, pour sa part, est en général associé à un mouvement d'éloignement ainsi qu'à une tension rétrospective. Voici comment Ronald Lowe le décrit pour le français, description qui reste parfaitement valable et pertinente, pour l'essentiel, concernant l'espagnol :

[...] le signifié lexical de la préposition *de* correspond dans la pensée à un mouvement *rétrospectif*, orienté dans la perspective d'un point de départ, lequel se définit comme un *avant* de chacune des positions occupables dans le mouvement en cause, sauf la première. Elle propose l'image d'une distance *parcourue* qui croît au fur et à mesure que progresse l'éloignement. D'où son aptitude à exprimer l'origine, la cause, le motif, la condition ou le révolu (*un travail de fait*), lesquels ont en commun un lien avec une impression générale d'avant.¹⁵

Ainsi, si l'on devait représenter le signifié de langue respectif de ces deux relateurs isomorphes en les projetant sur le tenseur binaire radical guillaumien, en figure, on aurait une première tension de type fermante-fermée, propre à *à* pour signifier sa valeur cinétique d'approche, et une tension seconde, de type ouverte et prospective, propre à *de* pour représenter sa valeur rétrospective et son mouvement d'éloignement.

¹⁵ Ronald Lowe, « L'analyse des prépositions *à* et *de* dans le cadre d'une syntaxe opérative, *Kalimat Al-Balamand*, [Tripoli, Liban], 3, 1996, p. 75.



En bref, on peut peut-être voir à travers la locution conjonctive *de que* – et donc la syntaxe *dequeísta* – un exemple de motivation du signe dans la mesure où cette manipulation syntaxique, qui consiste (tel un hiatus, nous y reviendrons) à désolidariser la construction de la subordonnée du régime prépositionnel de la principale, passe par un relateur (*de*) dont le signifié lexical décrit précisément une tension d'éloignement. C'est-à-dire que la description de la locution conjonctive laisse à penser qu'avant d'être une faute, il pourrait s'agir d'une construction signifiante, voire motivée.

Il convient alors d'aller jusqu'au bout de cette motivation afin d'essayer d'en dégager, pour finir, le sens et la portée.

Différentes interprétations ont été proposées concernant la valeur fonctionnelle pragmatique à accorder au *dequeísmo*¹⁷. Ainsi, par exemple, Bentivoglio & D'Introno¹⁸ ont proposé d'interpréter iconiquement la construction directe et indirecte (avec *de*), la première étant une construction pragmatiquement forte comparée à la seconde qui serait la variante faible. Une analyse reprise plus tard par Del Moral¹⁹ qui a également vu dans le *dequeísmo* un propos peu assertif ainsi qu'une faible implication du locuteur (avec *de* le sujet concepteur ne serait pas tenu pour responsable au niveau énonciatif du contenu propositionnel, la construction oblique imposant une vision externe).

Disons qu'un tel positionnement ne nous semble guère compatible avec les éléments décrits jusqu'à présent²⁰. Pour notre part, notre crédo méthodologique accorde une primauté au signifiant et considère qu'il possède une valeur en langue unique et abstraite qui permet de rendre compte de tous les effets discursifs. C'est pourquoi, nous avons fait le choix de tirer toutes les leçons de l'apport sémantique de la préposition *de* en privilégiant la représentation

¹⁶ Schéma emprunté à Ronald Lowe.

¹⁷ On trouvera une synthèse critique de ces hypothèses dans l'article déjà cité de N. Delbecque, « *(De)queísmo* : une question de perspective et d'alternance partie / tout », *op.cit.*, p. 232.

¹⁸ Paola Bentivoglio & Francesco D'Introno « Análisis sociolingüístico del dequeísmo en el habla culta de Caracas », *Boletín de la Academia Puertorriqueña de la Lengua Española*, 6, 1977, p. 58-82.

¹⁹ Gabriel del Moral, *Grammaticalization of Spanish de: reanalysis of Spanish (de)queísmoin Southern Cone Dialects*, Thèse de doctorat, Department of Linguistics, University of Illinois, 2004.

²⁰ Nicole Delbecque qualifie d'ailleurs la plupart de ces théories d'« assez évasives », « *(De)queísmo* : une question de perspective et d'alternance partie / tout », *op.cit.*, p. 232.

associée à ce relateur et en émettant donc l'hypothèse simple que dans la construction *dequeísta*, le relateur *de* n'est pas vide de sens²¹ mais associé à un et au même signifié de langue qui lui est propre et qui constitue le dénominateur commun à tous les emplois discursifs dans lesquels entre cette préposition.

Or, l'approche psychomécanique de cette préposition a permis de faire ressortir un mouvement d'éloignement et, précisément, une tension rétrospective qui correspond à l'orientation de la visée qu'implique l'emploi de ce relateur. Une orientation sémantique qui semble éclairer la plupart des emplois de cette préposition, qu'il s'agisse des emplois spatiaux, temporels ou notionnels.

Il semble ainsi ressortir et s'imposer que la direction du mouvement d'incidence associée à *de* fait de ce relateur la préposition par excellence d'une relation de dépendance orientée vers un avant, un point de départ ; c'est-à-dire que posant deux éléments, le second est toujours l'élément syntaxiquement régi à l'instar d'exemples comme *la casa de Pedro* où, dans l'acte de prédication, je ne parle de *Pedro* que pour autant qu'il a rapport à *casa* ; de même que dans *la mesa de madera*, je ne parle de la *madera* qu'en tant qu'elle a rapport à la *table*²².

En conséquence, au nom d'un principe de continuité sémantique de la valeur unique attachée à un signifiant, on est fondé à considérer que dans la construction *dequeísta*, le relateur *de* – eu égard à son orientation rétrospective – ferait au contraire porter l'orientation incidentielle sur l'élément placé à gauche de la préposition et participerait de la volonté de solliciter l'attention de l'allocutaire sur ce qui survient avant le relateur. Dit autrement, la syntaxe *dequeísta* pourrait s'accompagner d'un changement de perspective au sens où la signification serait organisée à partir du premier actant qui représente ce dont on parle et qui constitue le thème ou le support informatif. C'est-à-dire que la construction *dequeísta* prendrait comme point de référence la prédication de la principale (PP) et serait assimilable, dans la construction de l'énoncé, à une sorte de greffe avec un *donneur* (PP) et un *receveur* (PS, proposition subordonnée). Cela signifie que derrière la forte contrainte de la linéarité attachée à cette tournure (la proposition *dequeísta* est toujours à l'initiale d'une enchâssée), se cacherait une réelle structure prédictive hiérarchique²³. Dans ces conditions, nous préférons donc relativiser l'argument iconique – *i.e.* la distance instaurée par *de* entre la PP et PS – pour accorder tout son poids à la valeur intrinsèque du relateur *de*. Et en cela, l'interprétation que propose N. Delbecque de ces deux schémas de

²¹ Certaines grammaires parlent en effet de *de* explétif dans cette syntaxe.

²² Envisager le contraire et donc inverser la relation reviendrait à céder au lien qui semble le plus manifeste, dans le monde phénoménal où l'on voit un lien de dépendance entre l'objet et la matière ce qui ne semble pas toutefois être la logique de la langue.

²³ Nicole Delbecque considère également mais autrement que le relateur signale l'intervention du locuteur ; en introduisant un espace mental syntaxiquement dépendant de la phrase rapportante, la préposition *de* signifierait l'appropriation par le locuteur et serait donc la marque d'un centre déictique d'un sujet concepteur pleinement opératoire. N. Delbecque, *op. cit.*, p. 222.

construction (directe sans *de*, directe) nous semble compatible avec notre analyse. N. Delbecque place en effet la relation partie / tout au centre de sa théorie et considère qu'elle « permet de moduler le profil relationnel de la phrase complexe en termes de perspective, et reflète le choix du locuteur de rester dans les coulisses en tant qu'énonciateur (Ø) ou de se manifester comme metteur en scène (*de*). »²⁴ Or, selon cette perspective, en considérant que « la préposition signale le caractère dérivatif de la représentation du discours ou de la pensée qui est mise en scène »²⁵, on voit que N. Delbecque fait également du relateur l'élément discriminant par rapport à la construction directe qui impliquerait une conceptualisation différente. C'est peut-être là le sens à donner à la construction marquée appliquée au *dequeísmo* d'autant qu'une telle hypothèse explicative, qui place le sujet-locuteur au premier plan, peut peut-être être corroborée par d'autres faits de langue, attestés par différentes enquêtes et statistiques :

1) le fait que la construction *dequeísta* est toujours suscitée par un élément recteur à tête verbale, indissociable de la notion de personne²⁶.

2) le fait que, comme on l'a vu, pour certains verbes, la construction pronominale déclenche souvent la construction indirecte. Un fait de langue qui doit retenir, selon nous, toute notre attention pour chercher à comprendre pourquoi la construction réflexive/pronominale (qui dit un retour sur le sujet) déclenche une construction *dequeísta*. En d'autres termes, quelle peut être l'affinité entre ces deux tournures ?

Bref, Il est possible qu'avec ces deux syntaxes, les locuteurs aient innové et conçu deux modes d'expressivité différents²⁷, dotés chacun d'une portée sémantique propre – dans l'inconscient de la langue –, le *dequeísmo* n'étant peut-être qu'une stratégie discursive, plus lourde, et donc marquée, destinée à organiser la prédication à partir du premier actant présent dans la principale (afin de mettre le focus sur la proposition rectrice tandis que la construction directe serait un autre procédé destiné à mettre le focus sur la subordonnée).

Conclusion

Pour terminer, au-delà de cet argument téléologique, nous tenterons de dégager ce que peut nous enseigner ce fait de langue syntaxique sur le plan de la subordination.

²⁴ « (De)queísmo : une question de perspective et d'alternance partie / tout », *op. cit.*, p. 234.

²⁵ *Ibid.*

²⁶ De plus, selon une étude réalisée par Del Moral (2004 : 21), en l'espace de cinq siècles, si la syntaxe *dequeísta* a diminué avec des verbes d'émotion, elle aurait augmenté avec les verbes de communication et de cognition.

²⁷ A l'instar de la syntaxe de l'objet avec *a*, par exemple.

La première chose à souligner est que la syntaxe *dequeísta* (ainsi que le *queísmo*), par rapport au discours normatif, illustre, au niveau de la rection verbale, une donnée de langue fondamentale qui est celle de la discordance face à la sacro-sainte et prétendue concordance qui correspond à un idéal de langue. En effet, de la même manière que la concordance (pronom-verbe, nom-adjectif...) est une force qui structure assurément la langue, la discordance, ainsi que d'autres formes de débordements – que l'on songe aux incessants transferts catégoriels pratiqués dans la langue –, sont aussi constants et font partie du fonctionnement inhérent à la langue, comme l'a montré William Labov qui fait de l'hétérogénéité un aspect essentiel du langage, de sa dynamique et de son évolution²⁸. Ainsi, par exemple, contrairement au mythe tenace de la concordance des temps en espagnol, le mode et le temps du verbe de la subordonnée ne sont pas dans un rapport de dépendance *mécanique* par rapport à ceux du verbe de la principale²⁹. Les discordances verbo-temporelles peuvent au contraire se justifier selon ce que veut dire le locuteur avec des nuances de sens possibles à partir des capacités référentielles des paradigmes verbaux. De même, pour l'expression de l'imminence non réalisée (l'équivalent de *fallir* en français), la langue espagnole n'hésite pas à pratiquer une discordance expressive des temps (une énallage temporelle) pour actualiser au présent un procès passé qui a failli s'accomplir.

Or, c'est sans doute par rapport à cette autre force inhérente à la langue qu'il convient de resituer la prétendue discordance syntaxique du *dequeísmo* (selon la vision normative de la R.A.E.). Une telle construction, on l'a vu, rend en effet caduque toute notion de construction prototypique et doit plutôt inciter à réfléchir sur la rection verbale, le régime prépositionnel et le rapport des propositions (principale-subordonnée) dans la phrase complexe. Nous voulons dire par là que de la même manière que concernant la concordance des temps ou l'expression de l'imminence non réalisée, par exemple, les manipulations sont signifiantes, la syntaxe *dequeísta* jugée déviante est en réalité une variante pourvue de sens et donc pertinente.

Ensuite, si l'on tente de dégager l'essentiel de la manipulation du *dequeísmo*, on peut justement la décrire comme un procédé syntaxique qui consiste à ajouter un élément apparemment superfétatoire (un relateur) qui a pour effet de désolidariser/dissocier la « subordonnée » du régime de construction du verbe de la principale (d'où le caractère *indebido* du relateur d'après le point de vue normatif). Seulement, la syntaxe *dequeísta* reste avant tout

²⁸ Lire à ce propos l'article de Sonia Branca-Rosoff, « Hétérogénéité et variation : Labov, un bilan », numéro coordonné par Françoise Gadet, *Langage*, n°108, *Langage et société*, 1993, vol. 64, n° 1, p.103-109.

²⁹ Sur ce point, nous renvoyons à l'étude de Gabrielle Le Tallec-Lloret sur la concordance des temps. *La concordance des temps en espagnol moderne*, Presses Universitaires de Rennes, 2010.

une syntaxe paradoxale dans la mesure où si elle est une construction qui renforce la marque de subordination (par la double subordination *de que*, on est en effet comme en présence d'un *archicomplémenteur* – comme on parlerait d'un archiphonème en phonologie – qui s'impose indépendamment du régime de construction du verbe recteur), dans le même temps, elle tend à s'affranchir et à larguer les amarres de la dépendance par rapport au verbe dit recteur. C'est-à-dire que cette réflexion sur le *dequeísmo* incite à repenser la subordination.

Ainsi, la notion de subordination est étroitement liée et associée à celle de dépendance syntaxique. La tradition grammaticale utilise en effet le terme de *subordination* pour des phrases insérées dans des phrases plus grandes, c'est-à-dire des propositions, ce qui laisse entendre que ces propositions *dépendent* d'une proposition dite « principale », ou d'un terme de cette même proposition principale. Or, si avec le *dequeísmo*, la langue espagnole présente un cas extrême mais particulier de subordination, il existe a contrario, d'autres cas particuliers de complétives qui se dispensent de toute marque de subordonnant (sans qu'il s'agisse pour autant de propositions infinitives ou participiales). C'est le cas, notamment dans le style épistolaire (et à l'instar de l'italien ou *che* peut être omis), des constructions du type *Le ruego Ud me diga...* où l'enchâssement se fait sans introducteur spécifique, et où seuls le morphème du subjonctif ainsi que la syntaxe permettent d'identifier la subordonnée.

Bref, les notions de dépendance, de subordination (de même que la question des marques de la subordonnée) sont sans doute à repenser et le schéma classique d'une proposition dite subordonnée qui dépend d'une principale est une vision simpliste de la phrase complexe. Un tel schéma est d'ailleurs démenti par le fonctionnement de certains énoncés puisque d'un point de vue fonctionnel, une proposition subordonnée se comporte, par rapport aux autres termes de la phrase, comme n'importe quelle autre séquence. Il n'est que de penser à la correspondance entre classes de mots et types de propositions substantive, adjectivale, adverbiale, qui fonde le classement analogique. C'est-à-dire qu'une proposition dite subordonnée ne diffère en fait que par sa structure interne et une proposition enchâssée dans une phrase n'est pas nécessairement subordonnée, au sens étroit de dépendante, comme le prouvent les propositions sujet de verbe. Une analyse fonctionnelle de la subordonnée semble donc préférable.

On l'aura compris, l'analyse logique de la tradition grammaticale est sans doute à revoir et il convient d'essayer de n'être prisonnier ni de la terminologie ni du poids de la tradition qui peuvent parfois être un obstacle à la compréhension de certains phénomènes. Et dans la mesure où la langue est un système global composé d'éléments solidaires, il se peut qu'avec la construction *dequeísta* on soit en présence d'un léger différentiel de transformation, c'est-à-dire d'une petite perturbation au niveau syntaxique, qui nous invite à repenser la subordination.

BIBLIOGRAPHIE

- Bentivoglio, Paola & Francesco D'Introno, « Análisis sociolingüístico del dequeísmo en el habla culta de Caracas », *Boletín de la Academia Puertorriqueña de la Lengua Española*, 6, 1977, p. 58-82.
- Branca-Rosoff, Sonia, « Hétérogénéité et variation : Labov, un bilan », numéro coordonné par Françoise Gadet, *Langage*, n°108, *Langage et société*, 1993, vol. 64, n° 1, p. 103-109.
- Coste, Jean, & Augustin Redondo, *Syntaxe de l'espagnol moderne*, Paris, Sedes, 9^{ème} édition, 1965.
- Delbecque, Nicole, « (De)queísmo : une question de perspective et d'alternance partie / tout », in *Aspects actuels de la linguistique ibéro-romane*, Actes du XI^e Colloque international de Linguistique ibéro-romane, Paris 13 – Villetaneuse, 5-7 octobre 2006, Ariane Desporte et Gilbert Fabre (éds.), Limoges, Edition Lambert-Lucas, 2011, p. 219-236.
- Del Moral, Gabriel, *Grammaticalization of Spanish de: reanalysis of Spanish (de)queísmo in Southern Cone Dialects*, Thèse de doctorat, Department of Linguistics, University of Illinois, 2004.
- Delport, Marie-France, « Deux verbes espagnols : HABER et TENER. Etude lexico-sémantique. Perspective historique et comparative », Paris, Editions Hispaniques, 2004.
- DeMello, George, « El dequeísmo en el español hablado contemporáneo : ¿un caso de independencia semántica ? », *Hispanic Linguistics*, 6/7, Fall, Université du Nouveau Mexique, 1995, p. 117-152.
- « Dequeísmo y queísmo. Otras alternancias de presencia y ausencia de preposición », *Nueva gramática de la lengua española*, Madrid, Espasa Libros, 2009, Vol. II, § 43.6, p. 3248-3257.
- Diccionario panhispánico de dudas*, Première édition de 2005, édition disponible en ligne sur le site de la RAE, à l'adresse suivante, <http://buscon.rae.es/dpd/>
- Frei, Henri, *La grammaire des fautes* [1929], Rennes, Ennoïa, 2007.
- Gramática descriptiva de la lengua española*, « La variación en las subordinadas sustantivas : dequeísmo y queísmo », Madrid, Espasa Calpe, 1999, p. 2105-2148.
- Le Tallec-Lloret, Gabrielle, *La concordance des temps en espagnol moderne*, Presses Universitaires de Rennes, 2010.
- Lowe, Ronald, « L'analyse des prépositions à et de dans le cadre d'une syntaxe opérative, *Kalimat Al-Balamand*, [Tripoli, Liban], 3, 1996, p. 65-82.
- Rabanales, Ambrosio « Queísmo y dequeísmo en el español de Chile », *Estudios filológicos y lingüísticos. Homenaje a A. Rosenblat en sus 70 años*, Caracas, Instituto Pedagógico, p. 413-444.

SUR CERTAINS « EFFETS D'ENCHÂSSEMENT » DES CONSTRUCTIONS EN *ALORS QUE*

FANNY LAFONTAINE¹

ABSTRACT. *The Embedding of Concessive 'alors que' Constructions.* Studies conducted in recent years on the structures introduced by a subordination marker highlighted on the basis of robust criteria that they can't be reduced to mere grammatically dependent clauses, but they involve discursive or textual relations. We analyze here the use of a particular form *alors que* which, although it fails paradigmatic insertion tests, can be syntactically integrated, in association with another verbal structure, as a complement governed by a verb.

Key words: *subordination, descriptive linguistics, micro/macro-syntax*

REZUMAT. *Incorporarea construcțiilor concesive de tip 'alors que.'* Studiile făcute în ultimii ani pe tema structurilor introduse de o conjuncție subordonatoare au evidențiat, pe baza criteriilor solide, că acestea nu pot fi reduse la simple construcții subordonate gramaticale, ci ele implică relații discursive sau textuale. Analizăm în prezenta lucrare utilizarea unei forme particulare *alors que* care, deși nu trece testul inserției paradigmatică, poate fi incorporată sintactic, în combinație cu altă structură verbală finită, drept complement determinat de verb.

Cuvinte cheie : *subordonare, lingvistică descriptivă, micro/macro-sintaxă.*

Introduction

José Deulofeu (1999a), dans ses recherches sur la conjonction *que*, a montré les limites de l'analyse traditionnelle lorsqu'elle tente d'assigner une fonction syntaxique à une construction à partir de la seule catégorie de son élément introducteur. D'autres travaux², réalisés sous son égide, en sont venus à réexaminer le statut syntaxique de certaines constructions dites *subordonnées à valeur circonstancielle* en mettant en cause leur caractère «dépendant». Nous poursuivons ici la description des emplois non subordonnants de certaines conjonctions à partir de la forme *alors que*. Dans une première partie, nous rappellerons la distinction fondamentale entre les emplois subordonnants

¹ Laboratoire Parole et Langage, UMR 7309. E-mail: fanny.lafontaine@univ-amu.fr

² J.M Debaisieux (2006) pour l'analyse de *parce que*, *bien que* et *puisque* et C. Benzitoun (2006) pour *quand*.

classiques, dans lesquels la conjonction instaure une relation de dépendance syntaxique et les emplois non subordonnants les plus souvent décrits pour lesquels la relation instaurée est discursive et non plus syntaxique.

Dans le premier cas, *alors que* introduit une séquence à sémantisme temporel qui est totalement intégrée à la construction verbale par les liens de la rection, telle qu'illustrée par l'exemple suivant où le parenthésage entre crochets montre qu'on a affaire à une seule construction verbale :

- (1) [Ils arrivèrent sous les murailles de la puissante Ilion alors que la nuit tombait.]_{constr.} (écrit, Cerf)

A la différence de ces emplois régis, les emplois pour lesquels la conjonction introduit une relation purement discursive donnent le plus souvent lieu, dans notre approche, à une succession de deux constructions qui sont indépendantes l'une par rapport à l'autre, d'un strict point de vue syntaxique :

- (2) [La charge de plombs qui sort du canon lisse a une forme cylindrique]_{constr.} [alors que celle qui sort du canon choke a la forme d'un cône]_{constr.} (écrit, Cerf)

La seconde construction en *alors que* peut être définie comme «associée» à la première selon la terminologie qui avait été proposée par les chercheurs du Groupe Aixois de Recherche en Syntaxe (C. Blanche-Benvéniste, 1990).

Mais la distinction entre emplois régis et emplois non régis s'avère trop simple pour rendre compte de la totalité des exemples en *alors que*. L'exemple suivant révèle une difficulté à opérer de manière catégorique cette distinction :

- (3) on ne comprend pas qu'un homme qui fait une bourde de 34 milliards d'euros soit augmenté alors que dans nos usines, nos bureaux, on vit avec la peur du licenciement sec pour une peccadille. (écrit, Cerf)

Le type de séquence en *alors que* présent dans cet énoncé garde son statut d'élément non régi : il ne peut en rien être assimilé à un type de complément du verbe qui précède et instaure fondamentalement une relation discursive de concession. En même temps, on constate que, par le jeu de la pronominalisation, la séquence en *alors que* paraît pouvoir trouver une forme d'intégration syntaxique :

- (3a) on ne comprend pas *cela*

On aurait donc un emploi non rectionnel susceptible de donner lieu à des «effets d'enchâssement». Dans la représentation suivante, les crochets ouvrants et fermants placés au début et à la fin de l'énoncé indiquent qu'on a affaire à une construction syntaxique unique ; et les crochets qui encadrent la séquence en *alors que* montrent qu'elle constitue à son tour une construction syntaxique de plein statut :

(3b) [Nous on ne comprend pas qu'un homme qui fait une bourde de 34 milliards d'euros soit augmenté [alors que dans nos usines, nos bureaux, on vit avec la peur du licenciement sec pour une peccadille]_{constr.}]_{constr.}

Dans cet article, nous illustrerons l'originalité de ce type de structures en montrant en quoi elles se différencient des autres emplois de *alors que* d'un point de vue syntaxique et sémantique ; nous proposerons de décrire ces effets d'enchâssement par le recours à la notion de «greffe macro-syntaxique» qu'a proposée José Deulofeu.

1) Modèle de description

Nous examinerons ces séquences *via* notre cadre d'analyse à deux modules s'organisant autour de la *micro- vs. macro-syntaxe*, définie par C. Blanche-Benveniste (1990). Pour les chercheurs du GARS, ce cadre descriptif s'est imposé progressivement comme une remise en cause de la phrase marquant la limite du domaine de l'analyse syntaxique.

La *micro-syntaxe* est le domaine qui s'organise autour des catégories grammaticales, comme le verbe lorsqu'il s'agit d'analyser des constructions verbales. Pour étudier les relations de dépendance syntaxique, nous parlerons non plus de *subordination* mais de *rection*. Dans l'approche pronominale³, on a recours aux paradigmes de pronoms⁴ pour décrire les éléments construits par le verbe. D'autres critères liés à l'insertion paradigmatisant des éléments permettent de vérifier également le lien de dépendance syntaxique entre un verbe recteur et un élément de la construction : le clivage, le contraste de modalités, la reprise par *et cela* ou encore l'insertion d'un adverbe paradigmatisant. Les travaux du GARS ont mis en évidence que les éléments régis ont ces propriétés d'insertion paradigmatisant alors que les éléments non régis ne les ont pas.

Le cas d'un lien de dépendance rectionnel

Dans l'exemple (1), nous considérons que la séquence en *alors que* est régie par le verbe *arriver* (et peut être considérée comme un genre de complément « circonstanciel ») :

³ Définie dans l'ouvrage « Pronom et syntaxe » par C. Blanche-Benveniste *et al.*, (1984).

⁴ Et aussi plus largement à des *proformes* comme : *ainsi, quelque part, comment...*

- (1) Ils arrivèrent sous les murailles de la puissante Ilion alors que la nuit tombait. (écrit, Cerf)

Il faut cependant reconnaître que, même régies, les structures en *alors que* présentent la particularité de résister à une partie des tests d'insertion paradigmatique. En effet, une séquence à valeur temporelle, comme (1), n'acceptera que la proportionnalité à une proforme (1a) sans toutefois pouvoir répondre à une question en *quand* (1b), ce qui constitue une limitation que ne connaissent habituellement pas les autres séquences régies à valeur temporelle :

(1a) Ils arrivèrent sous les murailles de la puissante Ilion à *ce moment-là*

(1b) Quand est-ce qu'ils arrivèrent sous les murailles de la puissante Ilion ? *Alors que la nuit tombait

Par ailleurs, on ne rencontre pas dans les corpus de séquence en *alors que* qui soit clivée (1c), et précédée de *et cela* (1d) :

(1c) ? *c'est alors que* la nuit tombait qu'ils arrivèrent sous les murailles de la puissante Ilion⁵

(1d) ? Ils arrivèrent sous les murailles de la puissante Ilion et cela alors que la nuit tombait

Aussi, il semble que le contraste de modalités en «non pas alors que X mais alors que Y» ne soit pas très usité, même si le Net en offre de rares exemples :

Mon expérience de mort imminente, cependant, s'est produite non pas alors que mon cortex était défaillant, mais alors qu'il était simplement déconnecté. (web)

Le corpus écrit que nous avons consulté en comporte un seul, dans lequel la séquence en *alors que* admet l'opposition avec d'autres circonstances temporelles sous la forme «soit... soit» :

- (4) Selon les premiers éléments de l'enquête, le prêtre aurait été heurté par la cloche soit alors qu'il la sonnait, soit après un malaise. (écrit, Cerf)

Enfin, l'insertion d'un adverbe paradigmatissant n'est guère attestée avec ce type de forme ; on la rencontre assez naturellement dans cet exemple où on a une énumération de circonstances temporelles :

⁵ Le clivage de la seule construction en *alors que* n'est pas attesté. En revanche, on le rencontre dans les corpus lorsqu'elle est précédée d'un syntagme nominal à valeur temporelle : C'est cinq minutes plus tard, alors qu'un silence gêné commençait à s'installer que la détonation se fit entendre. (écrit, Cerf)

- (5) Londres arrive au Japon à la fin de 1921 et y restera quelques mois. Alors que l'hiver est déjà entamé, alors que Monsieur Paul Claudel est ambassadeur à Tokyo, mais surtout alors que la conférence de Washington bat son plein et que les Etats-Unis et l'Angleterre s'appêtent à infliger une nouvelle humiliation aux nippons. (web)

Rappelons que la conjonction *quand* lorsqu'elle introduit des compléments temporels ne connaît pas ces contraintes. On vérifie le bon fonctionnement des tests d'insertion paradigmatique à partir d'un exemple cité par C. Benzitoun (2006, p.127) :

- (6) Il nous a abandonnés, ma mère et moi, quand j'avais à peine un an. (écrit, Cerf)

Outre sa proportionnalité à la proforme à ce moment-là, cette séquence introduite par *quand* peut être clivée (a), contrastée (b), modifiée par un adverbe paradigmatique (c) et précédée par *et cela* (d) :

(6a) c'est quand j'avais à peine un an qu'il nous a abandonnés, ma mère et moi

(6b) Il nous a abandonnés mais pas quand j'avais à peine un an

(6c) Il nous a abandonnés, justement quand j'avais à peine un an

(6d) Il nous a abandonnés, ma mère et moi, et cela quand j'avais à peine un an

Comme l'équivalence à une proforme est dans notre méthode de description un indice fort de rection, les faits de dépendance s'instaurant entre le verbe recteur et la séquence en *alors que* doivent être saisis en termes micro-syntaxiques : on a bien affaire à une seule construction dans laquelle le verbe *arriver* ouvre une place de rection correspondant au *complément circonstanciel à valeur temporelle* de l'analyse traditionnelle.

La différence de comportement pourrait tenir au caractère « de grammaire seconde⁶ » de *alors que* par rapport à *quand*, plus partagé par tous les locuteurs.

1.1) Le cas d'un regroupement non rectionnel

On observe un autre statut de la séquence en *alors que* pouvant être illustré par l'exemple (2) que nous rappelons:

⁶ C. Blanche-Benveniste (1990) oppose deux « savoirs grammaticaux » : « l'un, qui est indiscutable, et semble acquis par les francophones avant leur entrée à l'école primaire ; un autre, aléatoire, qu'ils acquièrent plus ou moins bien, tout au long de leur vie, et parfois jamais. L'un correspond à ce que nous appelons "grammaire première" et l'autre à la "grammaire seconde" » (p.207)

2. La charge de plombs qui sort du canon lisse a une forme cylindrique alors que celle qui sort du canon choke a la forme d'un cône (écrit, Cerf)

Ici, contrairement à l'exemple précédent, la séquence n'est proportionnelle à aucune proforme. Elle ne peut pas être mise en relation avec un énoncé comme (2a) :

(2a)*La charge de plombs qui sort du canon lisse a une forme cylindrique à ce moment-là

On décrira l'énoncé (2) comme un regroupement de deux constructions verbales successives. Cette impression de regroupement se crée non pas par le phénomène grammatical de rection mais par les effets de symétrie qui se tissent entre les deux séquences. *Alors que* n'a nullement ici la valeur d'un subordinant mais s'apparente à un type de connecteur discursif qui instaure une relation de contraste entre les deux énoncés, un peu comme le ferait *en revanche*, *par contre* ou *mais*. Ce statut de connecteur explique pourquoi la construction en *alors que* ne pourrait pas apparaître en début de séquence :

(2b)*alors que celle qui sort du canon choke a la forme d'un cône la charge de plombs qui sort du canon lisse à une forme cylindrique

Le niveau d'analyse où se situent ces phénomènes est donc celui de la macro-syntaxe.

Dans notre modèle, l'unité minimale de la macro-syntaxe est le *noyau*. Le noyau est une séquence pouvant constituer un énoncé autonome pourvu de ses propres modalités, par opposition à d'autres séquences dites *ad-noyaux* (*pré* ou *post-noyau* selon la position par rapport au noyau) qui ne sont ni autonomes ni pourvus de modalité propre et qui doivent être regroupées avec le noyau pour fonctionner.

Pour illustrer ces notions, nous reprenons un exemple d'unité macro-syntaxique cité dans l'ouvrage de C. Blanche-Benvéniste *et al.* (1990) :

[(Il avait beau s'appliquer), (comme il était myope)], *pré-noyau* [il était complètement perdu], *noyau* [le pauvre homme] *post-noyau*

Ces constructions, comme (2), entretenant un effet de parallélisme forment une séquence de deux noyaux successifs : dans notre exemple, la séquence «alors que celle qui sort du canon choke a la forme d'un cône» est dotée d'une valeur déclarative. Il s'agit certes d'un noyau un peu particulier dans la mesure où la présence de *alors que* l'oblige à faire suite à un premier

noyau. En ce sens, ce noyau introduit par la conjonction est «dépendant» de celui qui précède, mais l'important est de voir qu'il s'agit de dépendance discursive, et non pas de dépendance micro-syntaxique. Il peut arriver que la valeur illocutoire du noyau introduit par *alors que* soit différente de celle du noyau initial. M. Bilger (à paraître) relève un exemple où la séquence en *alors que* est pourvue d'une modalité interrogative :

(9) Les humains peuvent s'hydrater, se protéger, se ressourcer en changeant de place et en se rendant vers des cieux plus cléments. Alors que lui, que peut-il faire si ce n'est du bout de ces racines, tenter de récupérer le peu d'humidité qui stagne encore sous terre. (web)

Après avoir illustré par ces deux cas l'opposition fondamentale qu'il existe entre élément régi et non régi, nous montrerons dans cet article que *alors que* introduit un autre type de séquence non régie, qui pose la question du rattachement grammatical de manière plus complexe que ce qui vient d'être observé.

II) Le cas des structures en *alors que* non régies enchâssées.

Nous poursuivons la description de la forme *alors que* à partir des structures qui suivent dont le caractère «insubordonné» est particulièrement problématique :

- (10) Il est en effet totalement absurde de sanctionner le travail alors qu'il a un rôle moteur dans le développement économique, le dynamisme de la Nation et même l'épanouissement des hommes. (écrit, Cerf)
- (11) Comment pourrait-il m'inviter moi alors que j'ai la figure pleine de ces horribles boutons ? (écrit, Cerf)
- (12) ça vaut pas la peine de déranger un vétérinaire pour un agneau qui coûte cent cinquante balles à la naissance alors qu'un vétérinaire ça coûte cinq cents francs une intervention (oral, Corpaix)

Nous illustrerons la spécificité de ces constructions en montrant qu'elles recouvrent des propriétés syntaxiques «contradictoires». Puis, nous formulerons quelques remarques d'ordre sémantico-pragmatique concernant les traces d'évaluation du locuteur face à ce qu'il énonce.

2.1) Analyse des propriétés syntaxiques

Comme indiqué par J. Deulofeu (1999b), nous donnerons une double caractérisation de la séquence en *alors que* en examinant de manière

combinée sa syntaxe externe et interne. La première correspond à la fonction de la construction par rapport au verbe recteur. La seconde concerne la composition de chaque construction en termes de catégories grammaticales

2.1.1) *Syntaxe externe*

Certains arguments syntaxiques permettent de proposer que la séquence introduite par *alors que* est micro-syntaxiquement intégrée à la construction verbale précédente, formant ainsi un grand constituant enchâssé par le verbe apparaissant en tête de structure. L'un des critères permettant de mettre en évidence ce regroupement est la possibilité de «couvrir» l'ensemble au moyen d'une proforme unique :

(10a) *ceci* est en effet totalement absurde [de sanctionner le travail alors qu'il a un rôle moteur dans le développement économique]

(11a) comment *le* pourrait-il ? [m'inviter moi alors que j'ai la figure pleine de ces horribles boutons]

(12a) ça n'*en* vaut pas la peine [de déranger un vétérinaire pour un agneau qui coûte cent cinquante balles à la naissance alors qu'un vétérinaire ça coûte cinq cents francs une intervention]

Le pseudo-clivage (10b) permet également d'établir un rapport de proportionnalité entre l'ensemble des deux constructions verbales et les pronoms. En outre, ce regroupement peut être mis en évidence grâce à la nominalisation par *le fait que* (10c) :

(10b) ce qui est en effet totalement absurde c'est de sanctionner le travail alors qu'il a un rôle moteur dans le développement économique

(10c) le fait qu'on sanctionne le travail alors qu'il a un rôle moteur dans le développement économique c'est en effet totalement absurde

Cette propriété d'enchâssement de la séquence en *alors que* avec celle qui la précède est d'autant plus intéressante qu'elle ne se vérifie pas pour tous les énoncés. Les structures introduites par un verbe de discours indirect, comme (13), n'enchâsseront que la première construction verbale ; on vérifie avec les pronoms l'impossibilité de la séquence en *alors que* d'être couverte par le verbe «prétendre» :

(13) Selon lui, les gens étaient persuadés que Matthew et Claudia s'aimaient passionnément, alors que c'était complètement faux. (écrit, Cerf)

(13a)*les gens *en* étaient persuadés [que Matthew et Claudia s'aimaient passionnément, alors que c'était complètement faux]

(13b) les gens *en* étaient persuadés [que Matthew et Claudia s'aimaient passionnément], alors que c'était complètement faux

Dans ces cas, la construction initiée par *alors que* apporte une correction énoncée par le locuteur sur l'assertion précédente ; elle ne peut donc en aucun cas faire partie du discours indirect.

2.1.2) *Syntaxe interne*

A partir de l'exemple (10), nous allons à présent analyser le comportement de la séquence en *alors que* par rapport au verbe de celle qui la précède en ayant recours aux tests d'insertions paradigmatiques:

D'abord, il n'existe pas de proforme pouvant interroger sur la construction introduite par *alors que*.

Aussi, on ne peut l'organiser en couples contrastifs :

(10d)*on sanctionne le travail non pas alors qu'il a un rôle moteur dans le développement économique mais alors qu'il crée du lien social

Seul le test de la reprise par *et cela* fonctionne :

(10e) on sanctionne le travail et cela alors qu'il a un rôle moteur dans le développement économique

Ces cas présentent le même refus des tests d'insertion paradigmatique, hormis la reprise par *et cela*, que les exemples introduits par la forme *bien que* à valeur de «concession logique»⁷, tels que (14) :

(14)il y a eu des inspections depuis Paris bien que ce soit la guerre [oral, CRFP] cité par F. Sabio (2010, p.61)

(14a)il y a eu des inspections depuis Paris, et cela bien que ce soit la guerre

Il ne nous semble pas soutenable avec ce seul argument de la reprise par *et cela* d'analyser ces séquences introduites par *alors que* comme étant régies⁸ par le verbe de la séquence précédente.

⁷ M-A Morel définit la concession ainsi : «lorsqu'on pose ensemble deux propositions A et B et que l'on considère que B se présente comme la négation du terme que l'on associe normalement à A (noté ici B1), on établit une relation concessive entre A et B, quelles que soient la structure des énoncés A et B et la nature du lien formel qui les unit (bien que, même si, si... que, malgré, etc.). On posera donc que deux énoncés A et B sont en relation concessive si A est normalement associé à B1 et B= non B1 » (1996, p.6)

Au terme de ce relevé des propriétés de *alors que*, on aboutit alors à une apparente contradiction : on a la réalisation particulière d'une place micro-syntaxique qui se manifeste par le regroupement de deux constructions verbales sans lien micro-syntaxique entre elles. La notion de *greffe* permet de sortir de cette contradiction.

2.1.3) La notion de «greffe macro-syntaxique»

Ces exemples semblent bien entrer dans le cadre de ce que José Deulofeu (2010) a appelé des cas de *greffe*. Il a étayé cette notion à partir d'exemples comme (15) et (16) :

- (15) une ville qui l'hiver a six – l'été du moins – dix-huit mille habitants
l'hiver elle se retrouvaiton *était deux mille* (oral, Corpaix)
(16) L1 et elle le tue comment ? L2 elle le tue *je crois qu'elle lui tire dessus à moins qu'elle le décapite* (F. Sabio, 2010, p.123)

Les verbes «se retrouver» et «tuer» ouvrent ici une place de rection de type «comment» qui se voit réalisée par une construction verbale ayant un statut de noyau macro-syntaxique.

L'instanciation de cette place de rection par une construction verbale est en principe rendue impossible par les règles de sous-catégorisation du verbe. J. Deulofeu(2010) définit cette notion comme un «cas d'enchâssement d'une organisation macro-syntaxique dans une organisation micro.» (p.195)

Dans nos exemples, cette greffe macro-syntaxique, qui remplit une position micro-syntaxique par l'instanciation de deux constructions verbales sans lien de rection entre elles, ne peut se réaliser que sous certaines conditions sémantico-pragmatiques que nous allons expliciter.

2.2) Propriétés sémantico-pragmatiques

Les séquences en *alors que* non régies décrites dans cette section ont la particularité de rendre manifeste la non-adhésion du locuteur envers le contenu de son énoncé par la présence de termes à sémantisme évaluatif et affectif en tête de structure.

Ces éléments qui marquent explicitement la position du locuteur appartiennent à deux catégories grammaticales : celle des adjectifs et des verbes. On rencontre des formes qui sont directement négatives comme : «c'est minable», «il serait vain», «c'était un peu idiot», «je déplore», «cela

⁸ J.M. Debaisieux (2006) adopte une autre position ; selon elle, cette quasi absence de propriétés d'insertions paradigmatiques est « liée au sémantisme de la conjonction » *bien que*. (p.4) et elle traite ainsi ces cas comme des éléments régis s'intégrant au noyau macro-syntaxique.

m'énerve», ainsi que d'autres modifiées par un préfixe négatif telles que : «il est impensable», «il est intolérable» ou par la négation : «ce n'est pas normal», «il n'est pas juste», «on ne peut pas continuer», ou encore «nous n'acceptons pas»...

Il arrive parfois que l'élément en tête de structure fournisse une évaluation positive :

(17) C'est sympa de chasser les infirmières qui font grève avec des canons à eau alors qu'elles assurent toujours un service minimum à l'hôpital ! [écrit, Cerf, exemple modifié]

Mais il est remarquable que la structure syntaxique oriente très nettement le lecteur vers une interprétation ironique de «sympa», finalement équivalente à «ce n'est pas sympa du tout ».

Aussi, on rencontre un certain nombre de séquences interrogatives où les adverbes «comment» et «pourquoi» ne demandent pas un complément d'information, mais entrent dans un emploi argumentatif, pour lequel la rhétorique parle d'*interrogation oratoire*. J. Moeschler (2009) relève que, dans ces emplois rhétoriques, «l'orientation argumentative de l'énoncé interrogatif est systématiquement identique à celle de l'énoncé négatif correspondant, et non à celle de l'assertion positive» (p.155). Ainsi, en (11), la lecture rhétorique de l'interrogation sera proche de : il ne le pourrait pas.

On remarque qu'il existe également des contraintes sur le sémantisme de l'énoncé enchâssé. En effet, les énoncés pleinement oppositifs articulés par *alors que* comme (2) qui décrivent au moyen d'un parallélisme syntaxique un contraste entre deux situations ne reçoivent jamais ce type d'évaluation négative :

(2c) *c'est stupide que la charge de plombs qui sort du canon lisse ait une forme cylindrique alors que celle qui sort du canon choke a la forme d'un cône

On se rend compte par le jeu des substitutions que les énoncés qui impliquent ce type d'appréciation de la part du locuteur reçoivent une interprétation de type concessive :

(10f) on sanctionne le travail bien qu' / en dépit du fait qu'il ait un rôle moteur dans le développement économique

(11b) il m'invite moi bien que j'aie la figure pleine de ces horribles boutons

Ainsi, la présence de l'élément enchâsseur vient donc souligner expressément l'attitude négative du locuteur sur l'énoncé relié par la forme

alors que qu'il juge «paradoxal», «incompatible» ou encore «contradictoire», pour reprendre les termes de C. Guimier (2000, p.97).

Conclusion

Selon notre modèle de description, les critères d'insertion paradigmatique d'un élément sont décisifs pour attester de son statut régi et prévalent sur le mode de formation syntagmatique des énoncés. On a donc affaire à un type d'organisation particulier dans lequel une construction en *alors que* non régie, associée à une construction verbale précédente, s'intègre dans une séquence plus vaste en y occupant une place de rection. La notion de greffe permet de rendre compte de ces structures. Une étude sur d'autres formes non régies permettrait de savoir si cette propriété d'enchâssement est généralisable ou s'il s'agit d'un comportement propre à *alors que* associé à des contraintes sémantico-pragmatiques spécifiques.

BIBLIOGRAPHIE

- Benzitoun, C. (2006) *Description morphosyntaxique du mot quand en français contemporain*, Thèse de doctorat, Université de Provence, 364 p.
- Bilger, M. (2013) « Etude de *alors que* et *tandis que* à partir de corpus écrits et oraux », in *Analyses linguistiques sur corpus : Subordination et insubordination en français*, dir. J.-M. Debaisieux, Hermès, Paris.
- Blanche-Benveniste, C. et al. (1984) *Pronom et syntaxe. L'approche pronominale et son application au français*, Paris, SELAF, 245 p.
- Blanche-Benveniste, C. et al. (1990) *Le Français parlé : études grammaticales*, Paris, éd. du CNRS, 292 p.
- Blumenthal, P. (1980) *La syntaxe du message. Application au français moderne*, Max Niemeyer Verlag, Tübingen, 206 p.
- Debaisieux, J.-M. (2006) « Quel statut syntaxique pour les propositions « subordonnées circonstancielles » ? La distinction entre dépendance grammaticale et dépendance macro-syntaxique comme moyen de résoudre les paradoxes de la subordination », *Faits de langues*, 28, p.119-132.
- Deulofeu, H.-J. (1999a) *Recherches sur les formes de la prédication dans les énoncés assertifs en français contemporain (le cas des énoncés introduits par le morphème que)*, Thèse d'Etat, Université de Paris III.
- Deulofeu, H.-J. (1999b) « Questions de méthode dans la description morphosyntaxique de *que* en français contemporain », *Recherches sur le français parlé*, 15, p.163-198.
- Deulofeu, H.-J. (2010) « La greffe d'un énoncé sur une construction : une combinaison originale de parataxe et de rection », in Beguelin M.-J. & Corminbeuf G. *La Parataxe*, Peter Lang, p.175-209.

- Guimier, C. (2000) « Non congruence et congruence : "alors que"vs. "tandis que", *Syntaxe et sémantique*, 1, p. 79-111.
- Lafontaine, F. (2012) « Quelques apports sur le traitement syntaxique de la forme *alors que* », *TIPA*, 28 (En ligne).
- Moeschler J. & Auchlin A. (2009) *Introduction à la linguistique contemporaine*, Paris, Armand Colin (Cursus), 3^e édition, 224 p.
- Morel, M-A. (1996) *La concession en français*, Paris-Gap, Ophrys, 158 p.
- Sabio, F. (2011) *Syntaxe et organisation des énoncés - Observations sur la grammaire du français parlé*, Mémoire d'habilitation à diriger des recherches, Université Aix-Marseille 1, 159 p.
- Sandfeld, K. (1977=1965) *Syntaxe du français contemporain. Les propositions subordonnées*, Genève, Droz, 490 p.
- Wilmet, M. (2007) *Grammaire critique du français*, Bruxelles, Duculot, 4^{ème} édition, 758 p

DES RÉALISATIONS MICRO ET MACROSYNTAXIQUES DES CONSTRUCTIONS REPÈRES (CR) DE *TELEMENT, TANT ET SI*

ABDELOUAFI EL HARCHAOUI¹

ABSTRACT . *The Micro and Macrosyntactic Realizations of the 'Construction Repère' (CR) of tellement, tant and si.* By this contribution, we describe the internal syntax of adverbs in the French language. Thereby, two types of syntactic relationship will be examined: the first level refers to the canonical structure where the 'que-Construction Repère' is integrated in adverbial constructions; the second level calls for a macro-syntactic analysis where the relation between the adverbial construction and the "Construction - Repère" belongs to discourse.

Key words: *adverbs, external syntax, adverbial construction, construction-repère, microsyntax, macrosyntax, prénoyau, noyau, post-noyau*

REZUMAT. *Realizările micro și macrosintactice ale Construcțiilor Reper (CR) de tipul telement, tant și si.*² Prin această lucrare descriem sintaxa internă a adverbilor în limba franceză. Astfel, două tipuri de relații sintactice vor fi analizate: primul nivel se referă la structura canonică unde Construcția Reper *que* e integrată în structuri adverbiale; al doilea nivel necesită o analiză macrosintactică în care relația dintre structura adverbială și Construcția Reper aparține discursului.

Cuvinte cheie: *adverbe, sintaxă externă, structură adverbială, construcție reper, microsintaxă, macrosintaxă, pre-noyau, noyau, post-noyau.*

Introduction

Cette contribution cherche dans ses grandes lignes à examiner l'effet syntaxique des adverbess « tellement », « tant » et « si » dans une construction verbale. La littérature en la matière a mis en exergue deux types de relations microsyntaxiques dans lesquels ils sont impliqués : La première est celle qui met en relation l'adverbe et la tête grammaticale à laquelle il est rattaché (sémantiquement et syntaxiquement); ce niveau de relation concerne la syntaxe externe de l'adverbe. La deuxième relation de syntaxe

¹ Aix-Marseille Université, LPL UMR 6057, E-mail: louafi@hotmail.fr

² Je tiens à remercier J. Deulofeu et F. Sabio pour leurs remarques, relectures et suggestions.

interne de l'adverbe, est la relation de dépendance de la Que-construction de l'adverbe, que les manuels de grammaire qualifient de « subordonnée consécutive ». L'énoncé [1] nous permet de rendre compte de ces deux relations :



- (1) Mahmoud est ((tellement pudique) qu'il faudra beaucoup le questionner pour donner) corps au récit (MD17 dec 2012)

Nous avons la première relation de syntaxe externe dans (tellement pudique = adv. + tête grammaticale) ; et la deuxième relation de syntaxe interne dans « tellement...qu'il faudra beaucoup le questionner pour donner = adv. + que-Construction).

Nous nous intéressons, dans cet article, exclusivement à cette dernière relation, en essayant de montrer que les adverbes « tellement », « tant » et « si » peuvent entraîner aussi bien une construction verbale régie comme dans [1] qu'une séquence discursive non régie comme l'illustre [2] :

- (2) [je me suis accrochée aux portants pour ne pas tomber](**tellement** je me suis sentie grosse et moche) (MD 21 mai 2010)

où la construction verbale « je me suis accrochée aux portants pour ne pas tomber » n'est pas reliée à la construction introduite par « tellement » par des liens de dépendance microsyntactique mais par des liens paratactiques, qui relèvent dans notre cadre du niveau macrosyntaxique.

Si d'ordinaire, c'est la notion de subordonnée consécutive qui est utilisée pour qualifier les séquences en Que-construction, il ne semble pas opportun de l'appliquer dans ce dernier cas de figure. Car, la notion-même de « subordination » n'est pas adaptée aux emplois qui ne relèvent pas du domaine de la rection comme cela a souvent été montré³. Afin de privilégier une terminologie plus neutre, nous proposons d'employer le terme de « construction repère » (CR) pour désigner la séquence qui revêt une valeur consécutive.

Sans revenir sur l'opposition rection/parataxe, suffisamment explicitée ailleurs, nous signalons simplement que, s'agissant des structures canoniques, la CR est une Construction verbale(CV) introduite par « que »[1] ; et s'agissant

³ Debaisieux J.-M et Deulofeu J, « Fonctionnement microsyntactique de modifieur et fonctionnement macrosyntaxique en parataxe des constructions introduites par *que* et *parce que* en français parlé, avec extension au cas de *perché* et *che* en italien parlé », 2003-C ; cf. jose.deulofeu.free.fr

des structures non régies, la CR est une construction verbale sans le morphème d'articulation « que »[2].

Nous proposons dès à présent une analyse de la notion de construction repère dans le cadre de l'Approche Pronominale⁴. Nous préciserons à la fois la nature de la relation syntaxique qui unit la CR et la construction verbale contenant l'adverbe et l'organisation interne de la construction repère, notamment lorsqu'elle prend une forme non canonique (partie 5).

I. De la notion de « construction repère (CR) »

Nous considérons comme CR, toute construction verbale, intégrée ou non à la construction adverbiale⁵ (désormais CA) qui acquiert une valeur de repère sémantique⁶ permettant de comprendre le degré annoncé dans la CA. La CR est l'équivalent des consécutives de la grammaire traditionnelle.

La CR peut soit être intégrée par un lien de rection à la construction adverbiale [3], soit n'entretenir avec elle qu'une relation de parataxe[4]⁷.

(3) (Il me déteste *tellement*) **CA**[qu'il donne dans le panneau, tête baissée]**CR**] (MD, mars 1987)

(4) [A chaque fois que tu sortais comme ça la nuit, je ne pouvais pas dormir] **CR**(*tellement* j'avais peur de ce qui pourrait t'arriver) **CA** (MD, août 1985)

Dans les énoncés canoniques, la CR régie est caractérisée par plusieurs propriétés : d'une part, elle est introduite par le morphème « que » et ne peut apparaître qu'en présence de l'adverbe ; ce qui justifie le lien de rection. Et d'autre part, elle est soumise à des contraintes d'ordre : elle doit nécessairement suivre linéairement⁸ la (CA) qui correspond à la séquence : « il donne dans le panneau, tête baissée ». En revanche, dans les énoncés non canoniques, les propriétés qui caractérisent la structure canonique ne sont pas respectées comme dans [5]:

⁴ Blanche-Benveniste Claire, Deulofeu José, Stefanini Jean et Van den Eynde Karel, 1987, *Pronon et syntaxe, l'approche pronominale et son application au français*, SELAF, Paris.

⁵ Sachant que la CA englobe les constructions contenant « tellement », « tant » ou « si »

⁶ Cette notion fut définie par A. Culioli dans « Un si gentil jeune homme ! et autres énoncés », *L'information grammaticale*, 1992, pp. 3-7 ; et par Deulofeu José, « Les consécutives construites avec « tellement » ont-elles une syntaxe scalaire », *Travaux de linguistique* 2007/1, n° 54, pp. 133-146.

⁷ C'est un autre niveau d'analyse développé, entre autres, par l'équipe du GARS ; voir à titre d'exemple J. Deulofeu, 1999, « L'approche macrosyntaxique en syntaxe : un nouveau modèle de rasoir d'Occam contre les notions inutiles ? », *Rencontres linguistiques en pays Rhénan* 12, Strasbourg, Publications Université Max Bloch.

⁸ Contrairement à d'autres constructions régies, telles la quand-C ou la parce-que-C, la que-CR a une position linéairement détachée de son élément recteur. Cette particularité laisse envisager un lien « plus lâche » avec l'élément régissant, d'autant plus qu'on ne peut ni l'extraire, ni l'interroger ; cf. Deulofeu José, *op. cit.*, 2007/1.

- (5) [En 1945, le peuple a opté pour la démocratie « apportée » par les Américains] = **CR**, (*tellement* il était las de la guerre conduite par les gouvernants et de devoir mourir pour l'empereur) = **CA** (MD, août 2012)

où on observe : 1. La position non canonique de l'adverbe « tellement » (antéposé à la CA); 2. L'absence du connecteur « que »; 3. La disparition de la régularité linéaire « CA que CR »; les deux parties de l'énoncé, la CA et la CR, se trouvent ainsi libres de précéder ou de suivre l'une l'autre comme l'illustre l'exemple [6] :

- (6) [*tellement* il était las de la guerre conduite par les gouvernants et de devoir mourir pour l'empereur] = **CA** [En 1945, le peuple a opté pour la démocratie « apportée » par les Américains, *tellement* il était las de la guerre conduite par les gouvernants et de devoir mourir pour l'empereur] = **CR** (MD août 2012)

Une première conclusion expose d'abord les propriétés observées et tire ensuite des conclusions pour l'analyse dans notre cadre.

La séquence « En 1945, le peuple a opté pour la démocratie « apportée » par les Américains » constitue un énoncé autonome, et forme, de ce fait, un élément « noyau »⁹; on note d'ailleurs qu'elle dispose de son autonomie illocutoire contrairement à la séquence « tellement il était las de la guerre conduite par les gouvernants et de devoir mourir pour l'empereur ».

La première séquence permet un changement de type de phrase : [en 45, qui n'a pas opté pour la démocratie « apportée » par les américains ? *tellement* on était las de la guerre] alors qu'on n'a pas * le peuple a opté pour la démocratie *tellement* qui n'était pas las de la guerre.

A la lumière de ces préalables¹⁰, nous précisons le statut macro de la partie CA en *tellement*, *tant* et *si*, et la syntaxe interne des repères : réalisation canoniques et non canoniques des CR.

II. Réalisation canonique des repères: forme en « que-construction »

Les structures canoniques sont sous forme d'une construction verbale contenant un des adverbes *tellement*, *tant* ou *si* dont dépendent d'autres

⁹ Selon l'approche macrosyntaxique, le noyau est pourvu d'une autonomie illocutoire, précédé de « prénoyau » ou suivi de « postnoyau ».

¹⁰ A côté de ces deux types d'organisation où deux séquences sont reliées syntaxiquement par des liens micro d'un côté, et macro de l'autre côté, il y a des constructions, que nous n'étudions pas ici, où la CR n'est pas réalisée comme dans : [on était *tellement* tristes pour Alexis, et en même temps *tellement* en colère (MD, décembre 2010)]; Nous n'étudions pas ce type d'énoncés ici. Pour davantage de détail voir : A. Culioli dans « Un si gentil jeune homme ! et autres énoncés », *L'information grammaticale*, 1992, pp. 3-7; et K. Rys, « L'exclamation de degré et l'absence d'ancrage », *Travaux de linguistique*, 2003/1 n° 46, p. 93.

constructions verbales introduites par le morphème d'intégration « que » comme dans [7] et [8] :

- (7) (il se sent *tellement* (*si*) proche des Frères musulmans) CA[qu'[il parle à la première personne du pluriel]CR=CV] (MD ; mai 2012)
 (8) (Il y avait à l'hôpital *tant*(*tellement*) de malades) CA[qu'[on ne savait où les loger]CR=CV] [Cost.ulens]

Le but ici est d'examiner tant les différentes formes de réalisation des constructions repères que les raisons d'apparition de certaines formes plutôt que d'autres. Si la CR est généralement réalisée par une seule construction verbale à l'indicatif, qu'elle soit positive ou négative, dans de nombreux énoncés, la place de la CR est remplie par plus d'une construction verbale.

1. Le repère en forme de que-CR

Dans une structure canonique comme dans [9], [10] et [11], la CR est une construction verbale sous-catégorisée par les adverbes *tellement*, *tant* et *si*:

- (9) le niveau d'anglais général est *tellement* faible [qu'[il crée des tensions entre les communautés]CR]. (MD ; août 2009)
 (10) Mais le garçon tenait ses pieds au sol avec *tant* de force, [qu'[on les aurait dit fixés par des racines]CR] [ContesC]
 (11) Frontières et guerres sont *si* intimement liées [que [les premières peuvent servir à qualifier les secondes] CR](MD ; avril-mai 2013)

On peut se rendre compte de cette sous-catégorisation en appliquant certains tests d'intégration : ainsi, la suppression de l'élément recteur, comme *tellement*, rend l'énoncé [12]inacceptable :

- (12) * le niveau d'anglais général est faible qu'il crée des tensions entre les communautés. (MD ; aout 2009)

ou l'introduction d'une modalité négative [13] ou interrogative [14] dans la CA implique une transformation du mode de la CR, qui passe de l'indicatif au subjonctif :

- (13) Mais le garçon ne tenait pas ses pieds au sol avec *tant* de force, qu'on les ait dit fixés par des racines... [ContesC]
 (14) Frontières et guerres sont-elles*si* intimement liées que les premières puissent servir à qualifier les secondes ?(MD ; avril-mai 2013)

Ces énoncés correspondent aux schémas syntaxiques standards :

[Adv. + (tête régissante)] → [que[CR]]

Des schémas qui se caractérisent par une intégration prosodique (contour continuatif), une intégration de la CR dans la CA, une intégration de « que » dans la CR et une contrainte sur le repère (Deulofeu, 2007).

La construction repère peut comporter une séquence antéposée en « lorsque », « si », « quand », « même si » :

- (15) Et vous avez *tellement* renié les grandes choses pour lesquelles seules j'ai voulu vivre et mourir que, [lorsque nous nous reverrons, nous n'aurons pas plus à nous dire que si nous étions deux morts]CR. [Bloy.journ]
- (16) Descartes écrivait (*) : " Pour moi, elle est *tellement* certaine que [si, par impossible, elle était convaincue d'erreur, je serais prêt à vous avouer sur le champ que je ne sais rien en philosophie]CR. [Duhe.theor]
- (17) Mon mari est *tellement* sûr de lui que [quand il regarde le sport à la télévision, il pense qu'en se concentrant il peut aider son équipe à gagner]CR. [Humour]
- (18) mais sinon on s'y fait vite et puis les enfants c'est *tellement* mignon + que [même si tu es fatigué(e) tu oublies un peu et + tu t'occupes toi de toute la ja- journée]CR [Corpaix]

2. Listage paradigmatique sur place du repère

Le remplissage de la place du « repère » peut être réalisé par plusieurs CR selon des configurations différentes :

2.1. Repère : une réalisation en que-CR + que-CR

Le repère est réalisé par une liste paradigmatique en « que-CR ». Cette liste est régie par 'tellement'[19] et 'si' dans [20]:

- (19) (Pourtant, malgré cela, la personnalité de Jeanne d'Arc est **tellement** forte, massive, rafraichissante,) TC [qu'elle s'impose à travers les textes et les âges très naturellement d'elle-même]que-CR₁, [qu'elle se dessine de façon exemplaire à travers les subtilités de ses deux procès]que-CR₂. [CritLitt]
- (20) (Et moi, je suis **si** gêné)[que je ne le salue même pas, le modèle]que-CR₁, et [que je ne le regarde qu'à la dérobee]que-CR₂. [Rena.ren9]

2.2. Repère : une réalisation en [que-CR et que-CR]

Dans [21]et [22],les adverbes *tellement* et *si* régissent deux CR coordonnées introduites chacune par un connecteur « que »:

- (21) ("Je vis toujours de la même façon, et cette monotonie m'a **tellement** abêti) **TC**[que tout glisse sur moi]**CR₁et** (que même tous les événements extraordinaires de ces derniers temps ne réussissent pas à me toucher le cœur)**CR₂**." [MD8805:34]
- (22) (Le vieux était **si** content) **TC**[qu'il fit apporter l'eau-de-vie, la bonne, le fil-en-dix]**CR₁**, **et**[qu'il en régala tout le monde]**CR₂**. [Maup.becas]

2.3. Repères : réalisation en [que-CR et que-CR] avec un sujet commun

Dans [23], la place du repère est réalisée par deux constructions verbales coordonnées, avec un seul sujet en facteur commun :

- (23) (j'étais **tellement** nerveux) **CA**[qu'une assistante (m'a fait boire du champagne)**CR₁**, (écouté des lieder de Schubert) **CR₂et** (m'a parlé de peinture)**CR₃**]. [MON-ART-072]

On peut déduire de ces cas de figure que la syntaxe interne de la place régée est conforme à ce que l'on observe pour toutes les constructions verbales régées : formes tensées simples et liste de formes tensées introduites par « que » comme : [je travaille parce que l'Etat m'oblige et que j'ai besoin d'argent].

III. Réalisation non-canonique des repères : forme en Construction verbale

La présence d'un morphème d'articulation « que » assure l'intégration de la CR à la CA. Mais, dans nombre d'énoncés, ce morphème n'existe pas. Nous avons montré plus haut que dans ce cas il existe un lien d'une autre nature : un lien macrosyntaxique où la partie CR joue le rôle de noyau, comme dans [24] :

- (24) [*Il se serait bluffé*] **CR**(**tellement** il jouait bien la comédie) **CA**. [NouvellesSF]

Nous avons d'une part une séquence autonome *Il se serait bluffé* ; et d'autre part une séquence sémantiquement et syntaxiquement non saturée « **tellement** il jouait bien la comédie ». Celle-ci a besoin d'une autre séquence qui fournisse un repère sémantique comme le ferait une que-CR dans les énoncés canoniques. Tout interlocuteur s'attendrait à un repère pour appréhender le degré avec lequel *il jouait la comédie*. Ce degré doit être mis en parallèle avec la première séquence. En associant, donc, ces deux parties, on restitue le sens, mais au moyen d'un autre type de relation syntaxique. Les deux places, celle de la CA et celle de la CR, sont réalisées de telle sorte qu'elles

1. CR – CA : *Noyau – post-noyau*

Dans une relation d'implication CR ← CA, l'adverbe peut figurer à la place canonique de la CA comme dans [27] où *tellement* n'est pas distancé de sa tête régissante (parler). C'est ainsi que, dans ce type d'exemple, seule la prosodie peut rendre compte du lien entre la CA et la CR.

(27) [Il arrivait même pas à placer un mot] **CR**(je parlais **tellement**) **CA**
(Deulofeu)¹⁴

Mais, cet énoncé [27] peut être interprété aussi bien comme Noyau – post-noyau que comme le regroupement de deux noyaux.

Dans d'autres énoncés, l'adverbe peut figurer en tête de la CA comme dans [28] et [29]. A la différence du cas précédent, dans ces exemples, la CA est intégrée macrosyntaxiquement à la CR (Deulofeu, 2007).

(28) [Il me semble, à moi, qu'il y a des gens si tristes, qui ne sont jamais gais, qui se rendent la vie impossible] **CR**, (**tellement** ils se la peignent en noir...) **CA** [Zola.argen]

(29) [L'ordre du monde n'a, il est vrai, rien à redouter d'une institution pareille] **CR**, (**tant** elle cultive avec une application distinguée la légitimation de la pensée dominante et des hiérarchies en place) **CA** (MD, mars 99)

Dans ces regroupements la CR, telle « Il me semble, à moi, qu'il y a des gens si tristes, qui ne sont jamais gais, qui se rendent la vie impossible » comme dans [28] correspond au noyau et la CA « **tellement** ils se la peignent en noir » est considérée comme le post-noyau. [28] et [29] sont construits suivant le schéma : CR – CA correspondant au : noyau – post-noyau

Dans ces exemples, la CR précède la CA. La position de la CR n'est pas contrainte. Car, nous pouvons très facilement renverser les positions comme dans [25] qui donne [30] :

(30) [il parlait avec l'arbre] **CR** (**tellement** il était bête) **CA** [Corpaix]



En revanche, il existe des différences de comportement entre les différents adverbes ; ainsi [31] ne semble pas avoir le même sens que [32] :

¹⁴ Au regard du contour plat sur la CA, son statut est de type « comment – appendice » ; cf. J. Deulofeu, *op. cit.* 2007/1.

- (31) [Il demande aussi une législation spéciale en ce qui concerne le recrutement de la main-d'œuvre et les conditions d'emploi] **CR**, (**tant** les abus sont scandaleux un peu partout dans ce domaine) **TC**. [MD8906:16;17]
- (32) (**tant** les abus sont scandaleux un peu partout dans ce domaine) **TC** [Il demande aussi une législation spéciale en ce qui concerne le recrutement de la main-d'œuvre et les conditions d'emploi] **CR**. [MD8906:16;17]

Ces configurations correspondent à un modèle général – sauf de rares exceptions – qui se présente sous forme de deux constructions verbales avec *tellement* et *tant* en position tête de la CA.

2. CA – CR : pré-noyau – Noyau

A l'opposé du schéma précédent, il existe des cas où l'implication de la CA et de la CR se fait de gauche à droite (CA → CR). « Les éléments placés dans cette zone sont marqués par un profil mélodique à valeur suspensive, laissant attendre une autre partie »¹⁵. Deux cas de figure peuvent se présenter : soit l'adverbe est en tête de la CA, soit il occupe une place canonique. Pour les cas où la CA est introduite par l'adverbe, seul « tellement » peut figurer dans cette position¹⁶ comme dans [33] :

- (33) (**tellement** il était bête) **CA** [*il parlait avec l'arbre*] **CR** [Corpaix]
-

Pour [33], on rappelle que la CA ne peut pas se réaliser seule comme l'illustre l'inacceptabilité de [34] :

- (34) ***tellement** il était bête

Car elle est dépourvue de son autonomie discursive et illocutoire. D'une part, ne pouvant former un énoncé autonome, la réalisation de la CR, au demeurant obligatoire, intervient pour compléter l'inachèvement sémantique de l'énoncé. Cela se présente sous forme d'un pré-noyau (CA) suivi d'un noyau (CR). D'autre part, on ne peut pas changer le type d'énoncé pour dire : * est-ce que *tellement* il est bête ? Ou * est-ce qu'il est *tellement* bête ? Il y a des éléments qui ont la syntaxe interne de noyaux, mais qui ne forment pas des énoncés autonomes, tel le cas des « suffixes » dans :

¹⁵Blanche-Benveniste C., 2010, *Le français : usage de la langue parlée*, Peeters, Leuven – Paris, p. 189.

¹⁶ « Tant » et « si » sont exclus

[il est venu car il ne pouvait faire autrement]

[il est venu car est-ce qu'il aurait pu faire autrement dites-moi ?]

Pour les cas où l'adverbe est en position canonique dans la CA, *tellement*, *tant* et *si* peuvent impliquer une réalisation de la CR, comme dans [35] et [36] :

(35) (elle avait **tant** d'affaires dans Paris) CA, [*elle ne remontait guère avant six heures*] CR. [Zola.argen]

(36) (Bobby y l'était **tellement** bourré) CA, [*y pouvait pas*] CR [Humour]

Mais, les énoncés qui appartiennent à cette configuration sont très rares. Et l'implication de la CA et de la CR ne peut être appréhendée qu'au travers des propriétés prosodiques.

3. Phénomène de listage macrosyntaxique : CR ← [CA *liste*]

Comme pour les organisations micro, on peut rencontrer des énoncés où la place du repère est réalisée par une CR qui couvre au moins deux CA. Nous avons les cas de figure suivants :

3.1. Repère de CA coordonnées : CR ← [CA et CA] :

Dans [37] et [38], la CR est le noyau de deux CA en fonction de post-noyau coordonnés. C'est aussi valable pour « tellement » que pour « tant »

(37) [Il faudra savoir où sont placées les instances de commandement et de préparation pour éviter la rupture des « chaînes de commandement » - pour reprendre une formule du jargon militaire - qui risque d'intervenir à tout moment] CR (**tellement** celles-ci sont étirées) CA et (**tellement** les états-majors sont innombrables) CA. [s19970319]

(38) [*Cette tour, droite sur un bloc de roche à pic, avait presque l'aspect romain*] CR (**tant** elle était correcte et solide) CA, et (**tant** dans cette masse robuste l'idée de la puissance était mêlée à l'idée de la chute) CA. [Hugo.quatr]

3.2. Repère de CA non coordonnées : CR ← [CA + CA]

Au même titre que pour les énoncés canoniques, la réalisation du repère peut se faire par plusieurs CR. Il y a un listage paradigmatique des CR de type macrosyntaxique comme l'illustre l'ex. [39 et 40] :

(39) [*Elle ne soutenait même pas l'idée d'un effort pour en sortir*] CR, (**tant** la tentative lui paraissait inutile) CA, (**tant** elle se trouvait lâche, abîmée et

- vaincue) **CA**, (**tant** elle se sentait encore toute nouée à cet homme par toutes sortes de chaînes basses et de liens dégradants, jusque par le mépris qu'il ne lui cachait plus !) **CA** [Gonc.germi]
- (40) [*Quand il s'agit des hommes, de leur avenir, je sais aujourd'hui qu'il faut ne pas avoir peur de voir très grand*] **CR**, (**tellement** chaque homme est plus grand que lui-même) **CA**, (**tellement** la vie déborde de toutes parts) **CA**, (**tellement** la vie appelle la vie) **CA**, (**tellement** la création continue) **CA**. [Jean Risse, 2009]

L'ex. [40] peut se présenter ainsi :

<i>Elle ne soutenait même pas l'idée d'un effort pour en sortir</i>	tant la tentative lui paraissait inutile
	tant elle se sentait encore toute nouée à cet homme par toutes sortes de chaînes basses et de liens dégradants, jusque par le mépris qu'il ne lui cachait plus
	tant elle se sentait encore toute nouée à cet homme par toutes sortes de chaînes basses et de liens dégradants, jusque par le mépris qu'il ne lui cachait plus

4. La réalisation non standard de la place syntaxique de la CR

Au vu des exemples précédents, il semble que l'on pourrait établir une corrélation entre la syntaxe externe et la syntaxe interne de la CR. Si la construction repère fonctionne comme un noyau macrosyntaxique indépendant, sa syntaxe interne est libre : il ne s'agit pas nécessairement d'une construction verbale déclarative simple. Au contraire, si la construction repère est reliée à la CA par une relation de rection et est introduite par le morphème « que », selon la norme du français standard, la place du « repère » doit être réalisée par une construction verbale déclarative et c'est ce que nous avons observé dans les exemples précédents. Mais dans nos corpus, des écarts à cette norme existent, comme l'illustrent [41] et [42] où la CR est en forme interrogative (Deulofeu, 2010)¹⁷:

¹⁷ Ce phénomène syntaxique a été identifié par J. Deulofeu comme étant une greffe macrosyntaxique ; cf. J. Deulofeu, 2010, « La greffe d'un énoncé sur une construction : une combinaison originale de parataxe et de rection », in Beguelin M-J & Corminbeuf G *La Parataxe*, Peter Lang.

- (41) J'étais **tellement** triste que [savez-vous ce que j'ai fait tout de suite en rentrant dans mon pays ?]¹⁸**CR**(K. Sandfeld)
- (42) Vous méprisez donc **tant** autrui que [vous pensez pouvoir réduire toutes les personnes ayant recours a un moyen de contrôle des naissances a des caricatures de sociopathes laissant derrière eux/elles leurs "enfants non souhaites" comme un chapelet de crottes, sans souffrance?] **CR** [163191]

Conclusion

A partir des énoncés cités, nous avons pu observer le double jeu micro et macrosyntaxique des adverbes *tellement*, *tant* et *si*. Pour « si », en revanche, il est difficile de statuer sur sa compatibilité dans des énoncés macro, vu la quasi-absence d'exemples irréfutables.

Dans la quasi-majorité des structures, *tellement* peut régir des CR micro ou macro, abstraction faite de la place de la CA ; *tant* ne peut pas, en revanche, avoir une CR macro à droite ; *si* n'a, en général, qu'une réalisation micro. Les configurations de réalisation de la place du repère se présentent ainsi :

Adverbes	Réalisation du repère		
	CR régie	CR non régie	
	CA → Que-CR	CR ← CA	CA → CR
Tellement	+	+	+
Tant	+	+	-
Si	+	-	-

Pour illustrer ces réalisations, nous reproduirons les cas de figure suivants :

CA → Que-CR : tellement, tant, si

- (43) Il y a **tellement** de vent que nous ressentons des secousses (le Nouv. Obs. octobre 2010)
- (44) Cet auteur majeur de la bande dessinée a **tant** de choses à raconter que Dargaud lui consacre une biographie (le Nouv. Obs. avril 2013)
- (45) Et cette pensée était finalement **si** simple que personne n'y avait pensé avant lui (le Nouv. Obs. janvier 2012)

CR ← CA : tellement, tant

¹⁸ Kristian Sandfeld écrit « La proposition consécutive présente quelquefois des anomalies pour la forme ou pour le sens » ; cf. *Syntaxe du français contemporain : les propositions subordonnées*, T II, Librairie Droz, Paris, 1936, p. 407.

- (46) On peut en douter **tellement** la parole politique a perdu toute crédibilité (le Nouv.obs. avril 2013)
- (47) A la mi-temps, j'étais même sûr de la victoire française **tant** la première période fut aboutie et clairement à l'avantage des Bleus

CA → CR : *tellement*

- (48) **Tellement** il fait chaud, ils sortent pas de la maison (inventé)

BIBLIOGRAPHIE

- Benzitoun Christophe et Sabio Frédéric, 2010, « Où finit la phrase ? Où commence le texte ? », *Discours*, 7.
- Blanche-Benveniste Claire., 2010, *Le français : usage de la langue parlée*, Peeters, Leuven – Paris
- Blanche-Benveniste Claire, Deulofeu José, Stefanini Jean et Van den Eynde Karel, 1987, *Pronom et syntaxe, l'approche pronominale et son application au français*, SELAF, Paris.
- Culioli Antoine, 1992, « Un si gentil jeune homme ! et autres énoncés », *L'information grammaticale*, pp. 3-7
- Debaisieux Jeanne-Marie et Deulofeu José, 2003-C, « Fonctionnement microsyntaxique de modifieur et fonctionnement macrosyntaxique en parataxe des constructions introduites par *que* et *parce que* en français parlé, avec extension au cas de *perché* et *che* en italien parlé », cf. jose.deulofeu.free.fr,
- Deulofeu José, 2010, « La greffe d'un énoncé sur une construction : une combinaison originale de parataxe et de rection », in Beguelin M-J & Corminbeuf G *La Parataxe*, Peter Lang.
- Deulofeu José, 2007/1, « Les consécutives construites avec « tellement » ont-elles une syntaxe scalaire », *Travaux de linguistique*, n° 54, pp. 133-146.
- Deulofeu José, 1999, « L'approche macrosyntaxique en syntaxe : un nouveau modèle de rasoir d'Occam contre les notions inutiles ? », *Rencontres linguistiques en pays Rhénan* 12, Strasbourg, Publications Université Max Bloch.
- Rys Karolien, 2003/1, « L'exclamation de degré et l'absence d'ancrage », *Travaux de linguistique*, n° 46.
- Sandfeld Kristian, 1936, *Syntaxe du français contemporain : les propositions subordonnées*, T II, Librairie Droz, Paris.

UN SOUS-TYPE DE LA CONSTRUCTION CLIVÉE EN « C'EST...QU » : LA STRUCTURE D'ENCHAÎNEMENT : « ET C'EST POUR ÇA QUE » ... ET D'AUTRES EXEMPLES

SOPHIE SCAPPINI¹

ABSTRACT. *Another It-cleft "c'est... qu": the Structure "et c'est pour ça que" and other examples.* Our research suggests studying at the syntactic and semantic level the cleft constructions "c'est... qui/que," which present several operations for the same morphological structure. We shall show that next to one cleft prototypical (close focus) in simple contrast of the type:

- (1) a. c'est Pierre qui l'a dénoncé ce n'est pas Paul
b. c'est Pierre (qui l'a dénoncé)

one cleft said "in chain" coexists in the speech (open focus) where the main information is not introduced by "c'est," as in the case of the contrast, but remains contained in the part introduced by "que," so the idea as the focus is on the extracted part disappears in the structure with chain:

- (2) ils vont y rentrer un mois et demi après c'est là qu'on commence à voir
Information principale

Our work based on an essentially empirical method will focus on real examples taken from oral corpuses. The results will show that these two types of cleft are equally frequent in spoken French and that they present completely different syntactic and semantic properties.

Key words: *cleft, focus, contrast, thema, rhema*

REZUMAT. *Un subtip al structurii clivate: structura 'et c'est pour ça que' și alte exemple.* Cercetarea noastră sugerează studierea la nivel sintactic și semantic a construcțiilor clivate de tip "c'est... qui/que," care prezintă o serie de operațiuni pentru aceeași structură morfologică. Vom arăta că alături de o structură clivată prototipică (focalizare închisă) în contrast simplu de tipul:

- (1) a. c'est Pierre qui l'a dénoncé ce n'est pas Paul
b. c'est Pierre (qui l'a dénoncé)

o așa-numită construcție clivată "în lanț" coexistă în discurs (focalizare deschisă), unde principala informație nu este introdusă de "c'est" ca în cazul contrastului, ci rămâne conținută în partea introdusă de "que," astfel încât ideea că focalizarea este pe partea extrasă dispare în structura în succesiune:

¹ Sophie Scappini, Docteure en linguistique française, spécialisée dans la linguistique de corpus, description syntaxique de séquences observées en français parlé. PRAG à l'INSA de Lyon, enseignante en FLE (public d'étudiants ingénieurs étrangers), recherche laboratoire ICAR (Lyon 2 ENS). E-mail: sophie.scappini@insa-lyon.fr

(2) ils vont y rentrer un mois et demi après c'est là qu'on commence à voir

Informația principală

Cercetarea noastră bazată pe o metodă esențial empirică se va axa pe exemple reale extrase din corpusuri orale. Rezultatele vor arăta că aceste două tipuri de structuri clivate sunt la fel de frecvente în franceza vorbită și că prezintă proprietăți sintactice și semantice diferite.

Cuvinte cheie : *clivat, focalizare, contrast, temă, remă.*

Introduction

1. Les données et l'objectif de l'analyse

1.1. L'objectif visé

Notre recherche se propose d'étudier au niveau syntaxique et sémantique les constructions du type:

- (1) a. c'est **ça** que je veux²
 b. c'est **celui** que je veux
 c. un objet attire mon attention: coïncidence ou hasard ? c'est **celui là** que je veux

Les séquences concernées s'organisent en catégories linguistiques de la façon suivante:

c'est (Y) X qu-V où nous appelons *X* une catégorie nominale, prépositionnelle phrastique, *Y* un modifieur ou un ajout possible de *X* et *V* une construction verbale tensée avec compléments et modifieurs éventuels comme le montrent les exemples donnés dans le tableau suivant:

C'est	Y	X	Qu-	V
C'est	peut-être	lui	qui	l'a dit
C'est	Ø	à lui	que	je pense constamment
C'est	une	fille	qui	est très gentille
C'est	Ø	maman	qui	viendra peut-être nous chercher
C'est	sûrement	là	que	se trouve le restaurant de J et B

Organisation et catégories concernées relevées dans le corpus

Tous les énoncés employant cette organisation linéaire ne sont pas identiques, il y a ainsi plusieurs constructions syntaxiques réalisées par cette même suite de morphèmes en *c'est (Y) X qu-V*.

² Les exemples utilisés dans cet article seront numérotés suivant leur ordre d'apparition. O J et L renvoient respectivement aux types de corpus: Oral, Journalistique, Littéraire

Nous avons ainsi mis en évidence plusieurs fonctionnements, tout d'abord le fonctionnement de la clivée avec les sous-types suivants:

1.1.1 les clivées prototypiques (clivée à focus étroit) à contraste simple du type:

- (2) a. c'est Pierre qui l'a dénoncé ce n'est pas Paul
b. c'est Pierre (qui l'a dénoncé)

1.1.1.1 Parmi celles-ci, les clivées où se dégage une notion d'exclusivité, ou non:

- (3) a. (O) *c'est uniquement lui qu'il faut écouter (exclusivité)*
b. (J) *c'est également Olivier Roy qui le dit (pas d'exclusivité)*

Dans ces exemples, suivant l'adverbe paradigmatissant qui est employé (voir notion expliquée plus loin), l'exclusivité sera renforcée par l'assertion de la construction, on affirmera alors que le syntagme nominal employé (l'élément X) sera le seul qui convient dans le paradigme, ce qui est le cas dans l'exemple 3a où l'adverbe « uniquement » confère une notion d'exclusivité à l'élément X « lui », ce qui revient à dire que : c'est lui et pas un autre qu'il faut écouter.

Cette notion d'exclusivité disparaît dans l'exemple 3b où l'adverbe « également » suppose qu'un autre élément X du paradigme pourrait le dire, à côté de l'élément cité dans la séquence : « Olivier Roy ».

1.1.2 Les clivées dites « à enchaînement » (clivées à focus large) :

Dans ce type d'énoncé, l'information principale n'est pas introduite par « c'est », comme dans le cas du contraste, mais reste contenue dans la partie introduite par **que** (E. Prince, 1978), ainsi l'idée que le focus se trouve sur la partie extraite disparaît dans la structure à enchaînement :

- (5) a. *ils vont y rentrer un mois et demi après c'est là qu'on commence à voir info principale*

De plus dans ce type de clivée, l'autonomie de l'élément X est syntaxique mais pas discursive. On ne peut alors supprimer ce qui suit l'élément pour obtenir un discours cohérent, alors que l'on peut le faire dans le schéma contrastif :

- (4) b. *et c'est dans ces conditions que j'ai décidé de me présenter à la présidence du club*
(4) c. *? et c'est dans ces conditions*

Nous sommes partis tout d'abord de l'observation du cas le plus clair, celui où l'élément X est donné sans déterminant, ce qui permet d'identifier la structure sous-jacente, clivée ou relative.

Ainsi, nous pouvons analyser *c'est X qu-V* comme une clivée suivant le statut de l'élément X:

- (8) a. *c'est ça que je veux = clivée*
 b. *c'est ce lui que je veux = relative*

Puis nous avons ensuite observé les cas les plus douteux, lorsque l'élément X est précédé d'un déterminant, car cet élément X peut être clivé ou antécédent de relatif: *c'est le / un X qu- V*.

Nous faisons donc apparaître, grâce à des statistiques lexicales³ sur l'élément extrait, les catégories suivantes et nous précisons que dans ces cas-là, nous sommes sûrs à 100% qu'il s'agit soit de clivées, soit de relatives.

Les séquences identifiées comme des clivées sont celles où l'élément X ne crée aucune ambiguïté: *c'est ça, celui-là, N, mon N, chaque N, prep N* car cet élément est autonome syntaxiquement et sémantiquement.

Cette discrimination clivée/relative qui a fait l'objet de ce travail en thèse ne sera pas traité ici, car l'objectif de cette communication est de prendre en compte un contexte plus large, ce qui a pu faire apparaître les cas contrastifs et les cas d'enchaînements pour la clivée.

1.2. Le corpus de données

Notre étude s'est faite dans le cadre de l'Approche Pronominale,⁴ et s'appuie sur un corpus d'exemples attestés en français parlé et écrit. Le côté novateur de ce travail, réside dans la constitution du corpus. Des études sur corpus de ces structures existent pour l'anglais et l'espagnol, (Collins(1991), Gonzalves-Garcia (2003), mais pas pour le français. Depuis l'étude pionnière de ML Moreau (1976), jusqu'aux plus récentes (Clech, Rebushi, Rialland (1999), Doetjes et alii (2004), les études prennent en compte essentiellement des données de l'intuition.

Pour faire une description syntaxique cohérente de ces constructions et montrer leurs caractéristiques les unes par rapport aux autres, nous devons travailler avec un recueil de données suffisamment riche afin de pouvoir énoncer des critères de distinction fiables se fondant sur un nombre significatif

³ Les statistiques lexicales et les % de fiabilité pour chacun des éléments analysés dans le corpus entier sont donnés intégralement dans la thèse SCAPPINI (2006, 379)

⁴ Cadre théorique de recherche en syntaxe qui utilise systématiquement les pronoms pour donner une typologie des différentes sortes de rections verbales (Cl. Blanche-Benveniste et alii, 1990)

d'exemples. Cette démarche s'inscrit dans le cadre d'une méthode propre à notre laboratoire de recherches linguistiques.⁵

Nous travaillons sur des données réelles, et sur un ensemble de données très large (environ 8000 exemples) avec trois grandes catégories recueillies selon des méthodes différentes et regroupant des exemples écrits et oraux de français contemporain.

Les grammairiens de référence tels Grevisse, Damourette et Pichon appuyaient toutes leurs analyses sur des exemples issus de la littérature française, à partir du XVI^e siècle, ainsi que plus tard Riegel, Pellat et Rioul dans leur Grammaire Méthodique du Français (1994 et 1999). Quant aux générativistes, ils travaillent eux aussi sur des exemples fabriqués (Jones, 1996), méthode également employée par Le Goffic (1993) ou J.M Léard (1986).

Il nous semble beaucoup plus cohérent de travailler sur des données réelles ce qui nous permet de faire des démonstrations basées sur des phénomènes remarquables de notre langue.

Nous allons à présent présenter les deux sous-types de clivées identifiés :

2. Les clivées

2.1. Les clivées à contraste (*focus étroit*)

Nous voulons dépasser l'approche traditionnelle de la clivée qui est celle de la construction par focalisation, ou plus communément appelée « mise en relief », dans les grammaires scolaires et traditionnelles. Dans ces ouvrages, il est courant de trouver ce type d'analyse où dans des exemples simples comme :

(6) a. *C'est Pierre qui l'a dénoncé ce n'est pas Paul*

On trouvera simplement qu'il s'agit d'une tournure appelée "mise en relief" où le mot « Pierre » a plus d'importance que le mot « Paul ».

Cette analyse est reprise aussi bien dans les grammaires solaires destinées aux collégiens français que dans les grammaires spécialisée en F.L.E (français langue étrangère) qui banalisent ainsi le phénomène pour les non natifs (Français sans frontières, 1990).

Notre intention n'est pas de réfuter cette interprétation qui de toute façon, n'est pas vraiment fautive, mais de l'enrichir en montrant que le dispositif d'extraction permet d'établir une relation entre plusieurs éléments : celui placé entre « c'est » et « qu » et d'autres éléments de l'axe paradigmatique, et que, même si effectivement l'élément X fonctionne comme élément exclusif de la construction en s'opposant (explicitement ou potentiellement) à un autre

⁵ Ce laboratoire initialement nommé G.A.R.S (groupe aixois de recherche en syntaxe) est devenu par la suite le laboratoire de l'équipe DELIC, actuellement TALEP (traitement automatique du langage écrit et parlé)

élément dans le paradigme, il existe de nombreux cas dans le corpus, où l'élément X ne fonctionne plus uniquement comme un élément exclusif, mais plutôt comme un élément privilégié ou en position de saillance par rapport aux autres éléments du paradigme. C'est le cas pour certains exemples sans contraste attesté, ou avec certains adverbes paradigmatiques.

Nous pouvons ainsi hiérarchiser la position de X dans le paradigme, grâce à certains indices contenus dans la structure clivée:

- le contraste réalisé dans la séquence ou virtuel
- le lexique et les combinatoires lexicales
- les adverbes paradigmatiques

2.1.1. Le contraste réalisé

Ces cas montrent clairement une relation d'opposition entre X et un autre élément du paradigme (plusieurs cas de contraste possibles):

10. (O) *si c'était pas elle qui le disait c'était ma marraine* (Barallier, 15, 6)⁶

2.1.2. Le contraste virtuel

Dans ces cas où le contraste n'est pas directement exprimé, il n'y a pas de paradigme attesté. Pour ne pas nous limiter à la notion de mise en relief, nous partons de l'hypothèse que le dispositif confère une notion de saillance à l'élément X en l'opposant à un autre élément d'un sous ensemble du paradigme virtuel:

11. (O) *c'est pas moi qui l'ai inventé* (Brel, 11, 15)

12. (O) *c'est pas un séjour qu'il fait* (Maçon, 80,6)

13. (O) *c'est une autre phrase qui commence* (Caddéo, C2 17)

2.1.3. Le contraste suggéré par le lexique

Nous remarquons que dans de nombreux cas, des indices lexicaux suggèrent les autres éléments du paradigme en contraste (adverbes, négations..) ce qui aboutit à un paradigme fermé en induisant une unicité, ce qui est démontré dans le cas suivant des combinatoires lexicales.

2.1.3.1. Les combinatoires lexicales

Dans ces cas de contraste à fonctionnement exclusif, nous remarquons des associations intéressantes construites par les éléments du paradigme.

⁶ Les lettres (O) (L) ou (J) devant les exemples renvoient aux corpus « oral », « littérature » ou « journal » (presse)

Dans tous ces exemples interviennent des termes qui créent ce que nous choisissons de nommer des *sous -paradigmes* à l'intérieur du paradigme virtuel du verbe.

Ces *sous-paradigmes* ou déclinaisons lexicales montrent que l'extraction peut fonctionner dans des champs lexicaux (celui des couples ou des relations de parenté par exemple), tels que:

- les couples:

14. a.(O) *c'est pas lui qui l'a quittée c'est elle qui l'a quitté (SAS 1997 TV)*
b. *c'est plutôt elle qui utilise la carte bleue que son mari (carte bleue, 13,3)*

- les opposés:

15. (L) *En Flandre, ce sont les piétons qui vont et non les chemins*

- les relations de parenté:

16. (O) *c'est pas son grand-père c'est son père qui avait 93 ans*

- les relations sociales:

17. (O) *c'est surtout des cheminots des fonctionnaires des ouvriers c'est pas des chefs d'entreprise qui font grève*

- les situations de conflit:

18. (J) *ce n'est pas le républicain qui a gagné c'est le démocrate qui a perdu*

2.1.3.2. *Les adverbess paradigmatissants*

Nous rappelons que le dispositif d'extraction construit un élément (SN= syntagme nominal) ou un seul élément par rapport à d'autres éléments qui appartiennent à un paradigme.

Ce qui marque le dispositif d'extraction, c'est que le locuteur peut indiquer la relation particulière existant entre ce SN et les autres éléments d'un sous-ensemble du paradigme défini contextuellement, cette relation pouvant indiquer comme nous l'avons déjà dit plus haut, une exclusivité, un privilège. Nous remarquons certains exemples d'extraction avec un adverbe placé avant ou après l'élément X. Nous notons que cet adverbe sert à préciser la relation existant entre X et le reste du paradigme, en renforçant par exemple, cette exclusivité ou ce privilège.

Sans négliger les négations et les modificateurs, nous choisissons de privilégier ces adverbes dits paradigmatisants (H. Nolke, 1983) puisqu'ils évoquent une relation avec les éléments d'un paradigme.

Ces adverbes paradigmatisants peuvent être classés suivant la position qu'ils confèrent à X dans le dispositif: position de renforcement, d'unicité, d'exclusivité ou de privilège:

- exclusivité:

19. (O) *c'est vraiment le jazz d'improvisation qui vous intéresse*

- saillance, privilège:

20. *c'est surtout des personnes âgées qui nous demandent de signer*

- même niveau:

21. (J) *c'est également O.Roy qui coordonne la somme la plus approfondie et la plus originale sur l'Asie*

- renforcement:

22. (L) *si ma passion me tue c'est aussi ma passion qui me fait vivre*

- position seuil:

23. (O) *c'est au moins son patron M.Khol qui l'affirme*

2.2. Les clivées à enchaînement (focus large)

Ces fonctionnements à enchaînement peuvent être opposés au fonctionnement à contraste, car dans le cas de l'enchaînement, l'élément X appartient à une catégorie lexicale restreinte (là, pour ça, ainsi, alors, comme ça) ayant pour caractéristique principale de ne pas contraster avec un autre élément, donc de ne pas être sous la portée de la modalité de l'énoncé.

Examinons tout d'abord les exemples les plus fréquents dans le corpus, avec « pour ça » et « là » qui représentent respectivement 10% et 25% de leur catégorie « enchaînement » dans le corpus (soit environ 2000 exemples)

24.a. (O) *et c'est pour ça que j'ai dit ça*

24. b. *?et c'est pour ça que j'ai dit ça ce n'est pas pour ça*

25. a. (O) (et) *c'est là qu'on devient le moins dangereux*

25. b. *?et c'est là qu'on devient le moins dangereux ce n'est pas là*

Si le dispositif d'extraction présente toujours la même organisation micro-syntaxique, le fonctionnement contrastif s'exprime à travers un dispositif par lequel un élément est antéposé à la construction verbale, et où la structure macro-syntaxique⁷ apparaît de façon très nette: il s'agit d'une organisation noyau/postfixe, telle que nous pouvons la décrire dans l'exemple 26. Cette notion de noyau⁸ que nous utilisons est l'unité de référence du modèle aixois, l'Approche Pronominale (Blanche Benveniste et alii, 1984). Cette unité noyau est définie par la perspective aixoise comme "l'unité minimale de macro-syntaxe, qui permet de former un énoncé autonome" (Blanche Benveniste, 1990: 114). Dans ce type d'extraction à contraste, le constituant « c'est eux qui sont bêtes » fonctionne comme un noyau macro-syntaxique autonome, qui appartient à un paradigme et qui accepte les modalités:

26. (0) *c'est eux qui sont bêtes / c'est pas toi = noyau / postfixe*

En ce qui concerne le cas de la clivée à focus large, la structure micro reste celle d'un dispositif, mais la structure macro sera de type préfixe noyau, comme le montre l'exemple 27:

27. (0) *à ce moment-là c'est là / qu'on devient dangereux = préfixe/ noyau*

Organisation micro	Organisation macro
C'est de dispositif dans les 2 cas: -a.C'est X qu-V -b.Réanalyse en connecteur + construction verbale: et c'est pour ça qu'il est mort de rire = donc	Cas contrastif: <u>c'est eux qui sont bêtes / c'est pas toi</u> noyau postfixe Cas de l'enchaînement: <u>À ce moment-là c'est là qu'on devient le moins dangereux</u> Préfixe noyau

Organisation macro/micro de la construction clivée

On remarque que ce type de fonctionnement à enchaînement est affecté d'un processus par lequel ses propriétés grammaticales sont modifiées, et devient l'équivalent d'une structure connecteur + construction verbale ordinaire, il y a perte du lien rectionnel entre le SN et le verbe de la Que phrase:

⁷ Macro-syntaxe: dans l'Approche Pronominale, domaine des relations qu'on ne peut pas décrire à partir des rections de catégories grammaticales (C. Blanche-Benveniste et alii, 1990)

⁸ Noyau: unité minimale de macro-syntaxe qui forme un énoncé autonome (idem)

28. *et c'est pour ça que comme il était malade il est pas venu /
et donc comme il était malade il est pas venu*

Ces exemples de fonctionnement à enchaînement (focus large) sont caractérisés, en opposition au fonctionnement contrastif, par de nombreux traits:
- l'élément X (élément extrait) n'a pas d'équivalent en dispositif direct:

29. a. *(O) c'est là qu'on devient le moins dangereux*
b. *?on devient le moins dangereux là*

- l'élément X n'entre pas dans des contrastes, n'est pas un focus asserté après le verbe, sa position privilégiée dans le paradigme ne s'opère jamais en contraste attesté avec un autre élément, il est hors contraste:

30. a. *(O) et le flash c'est là que je ne comprenais pas (Joulia, 1, 2)*
b. *?et le flash c'est là que je ne comprenais pas c'était pas autre chose*
31. a. *(O) nous sommes restés trois semaines sans nous voir et c'est là qu'on s'est vu*
b. *?nous sommes restés trois semaines sans nous voir et c'est là qu'on s'est vu pas à un autre moment*

- l'élément X est dans ces cas-là, le plus souvent à l'oral, une proforme de type *là, pour ça, ainsi, ...* qui prend souvent une valeur figurée (pas de valeur locative pour le *là*, par exemple)

32. *(O) et il met en jeu des stratégies et c'est là que vous entrez en jeu*

- l'élément X présente une équivalence avec un élément détaché à gauche (un circonstant, équivalence de valeur temporelle ou autre (type *ça*)

33. *(O) et donc j'ai été orientée sur les supers et à ce moment-là c'est là que j'ai fait quelques passages en caisse (Mancini 1,1)*
34. *(O) les organes ne sont pas placés comme les autres il en manque c'est le foie et c'est là qu'on voit que ce n'est pas un être humain (Parodie, 2, 6-8)*

- la partie introduite par *que* est plus chargée en lexique devant le verbe que dans les cas contrastifs:

35. *(O) c'est là que pendant qu'elle travaillait très dur pendant qu'elle faisait tout son possible pour s'en sortir et pour l'aider qu'il lui annonce qu'il va la quitter*

36. (O) *et c'est là qu'on s'est rendu compte à ce moment-là que beaucoup de jeunes revenaient au théâtre lyrique (Masclé, 5, 9-10)*

- le temps de *c'est* est beaucoup plus figé : pas de variation particulière, toujours au présent de l'indicatif:

37. (O) *et le flash c'est là que je ne comprenais pas*

38. (O) *c'est là que j'ai fait mon infarctus (Alcool, 39,9)*

Ces cas d'enchaînement acceptent difficilement les modalités comme le montrent les manipulations suivantes:

-la négation n'est pas possible car elle entraîne sémantiquement un contraste:

39. (O) *nous sommes restés trois semaines sans nous voir et c'est là qu'on s'est vu*
?nous sommes restés trois semaines sans nous voir et ce n'est pas là qu'on s'est vu mais plus tard

- l'interrogation semble difficile dans ce contexte:

40. *?nous sommes restés trois semaines sans nous voir est-ce que c'est là qu'on s'est vu*

- la restriction n'est pas attestée:

41. (O) *c'est là qu'on devient le moins dangereux (FTUPC,4, 14) ?*
(O) et ce n'est que là qu'on devient le moins dangereux

- inversion du sujet: elle reste possible (Doetjes et alii, 2004) avec des verbes impliquant une idée de survenance:⁹

42. (J) *c'est là qu'est survenu à la mi-Juin un nouveau massacre*

43. (J) *c'est alors qu'émergent de nombreuses œuvres traitant du conflit israëlo arabe*

On remarque la présence presque systématique d'un connecteur spécifique : *et* (opposé au *mais* de contraste)

44. (O) *et il y a des tas de petites choses qui font que voilà on peut pas faire quoi que ce soit et c'est là je crois que on voit les bons matadors*

45. (O) *nous sommes restés trois semaines sans nous voir et c'est là qu'on s'est vu*

⁹ L'inversion semblera plus difficile avec un autre type de verbe: ? et c'est pour ça que renonça Jean

En pré-conclusion, et en ce qui concerne l'analyse de *c'est pour ça* et *c'est là*, nous pouvons dire que *c'est pour ça* a un fonctionnement à enchaînement qui le rapproche de *c'est là* ; de plus l'équivalence avec un pur connecteur est encore plus forte dans certains emplois :

- syntaxiquement, la relation entre le *c'est pour ça* et le verbe est plus du côté associé que de la rection
- le schéma macrosyntaxique est plutôt de type préfixe/noyau ou topic/focus en termes traditionnels que de type noyau/postfixe
- sémantiquement, on remarque un affaiblissement de la relation cause/conséquence exprimée par *c'est pour ça*
- discursivement, *c'est pour ça* fonctionne plutôt comme une formule d'enchaînement entre énoncés d'un discours d'une période que comme un procédé permettant d'établir des contrastes.
- le contraste porte sur la Que phrase et pas sur l'élément

En dernier point, nous pensons que l'on peut rapprocher *c'est pour ça* des verbes recteurs dits « faibles »

Le point commun est un affaiblissement du lien de rection entre *pour ça* et le verbe, vers des fonctions d'adverbe associé (donc, pour l'un, à mon avis, pour l'autre)

Dans les constructions verbales à subordonnée, du type *je pense qu'il est parti*, le verbe penser est appelé recteur faible, il joue plutôt le rôle d'un associé placé en tête de construction (tel *ainsi, donc*) que celui d'un verbe constructeur à part entière.

Dans le cas de *c'est pour ça*, on retrouve le même fonctionnement, le dispositif *c'est que aide pour ça* à fonctionner comme associé en tête dans le dispositif direct, il devient donc équivalent à *donc, ainsi, dans ces conditions...*, il n'est pas indispensable pour la cohérence de l'ensemble, comme peut l'être le SN placé entre *c'est* et *que* dans l'extraction classique :

c'est pour ça qu'il est parti = ainsi il est parti/ c'est lui qui est venu = ?ainsi il est venu

Cette analyse peut être étendue à d'autres proformes comme :

Ainsi, comme ça, alors

46. (O) *c'est ainsi qu'on est arrivé à l'aéroport (Voyage de Noces)*

47 (O) *c'est comme ça que j'ai atterri chez elle (SAS 1999)*

48 (L) *et c'est alors¹⁰ que j'ai eu l'inspiration de vous voir la première (Zola, argent, 806 603)*

¹⁰ *alors* semble relever plus souvent de formulations à l'écrit, très peu d'exemples en français parlé

Pour ces proformes, on retrouve les mêmes propriétés que celles repérées dans les exemples en “c’est là” : c’est-à-dire, pas de négation possible, ni de contraste, pas de réduction, et l’interrogation semble difficile:

49. ?*ce n’est pas ainsi qu’on est arrivé à l’aéroport*
 50. ?*c’est ainsi qu’on est arrivé à l’aéroport ce n’est pas autrement*
 61. ?*ce n’est pas comme ça qu’on est arrivé à l’aéroport c’est ainsi*
 62. ?*est-ce que c’est ainsi qu’on est arrivé à l’aéroport*

Conclusion

Le dispositif d’extraction présente deux formes discursives. En termes traditionnels, cela veut dire que contrairement aux analyses habituelles, l’élément après *c’est* n’est pas toujours le focus ou l’information nouvelle (rhème) apportée par l’énoncé.

Dans le fonctionnement par enchaînement, cet élément joue plutôt le rôle d’un cadre thématique pour une assertion introduite par la Que phrase.

Dans le cadre de l’Approche Pronominale, cette situation n’est pas inattendue si l’on distingue le niveau microsyntactique et le niveau macrosyntaxique. Les constructions microsyntactiques se présentent souvent sous plusieurs formes macrosyntaxiques : par exemple, dans le dispositif direct, la modalité d’énoncé peut porter sur une partie seulement du dispositif :

1^{er} cas : la modalité porte sur la partie verbale :

63. *à la caisse ils se payent (ils ne se payent pas ils s’enregistrent)*
 63a. **pas à la caisse ils se payent (*pas à la caisse ils se payent pas ils s’enregistrent)*

2^{ème} cas : la modalité porte sur la partie non verbale

- 63b. *à la caisse ils se payent*
 63c. *pas à la caisse au stand ils se payent*

Une même construction microsyntactique peut donc recevoir deux analyses macrosyntaxiques :

Le premier cas analysé comme préfixe /noyau

- 63b. *à la caisse ils se payent*
 préfixe noyau

Le deuxième cas analysé comme noyau /post fixe :

- 63c. *pas à la caisse au stand ils se payent*
 noyau post fixe

On peut donc faire l'hypothèse que le dispositif d'extraction fonctionne parallèlement, il peut avoir plusieurs versions macrosyntaxiques :

Dans le type à contraste, le constituant *c'est SN* fonctionne comme un noyau macrosyntaxique autonome, qui appartient à un paradigme, qui accepte les modalités ; dans le type à enchaînement, le constituant *c'est + SN* a les propriétés d'un préfixe, il n'est pas autonome, se trouve mis en équivalence avec un élément détaché à gauche. Il ne peut être contrasté.

En résumé, les analyses sont les suivantes :

Un fonctionnement à contraste :

c'est à Paul que je l'ai donné

où *c'est à Paul* constitue le noyau, et *que je l'ai donné* constitue le post-fixe

Un fonctionnement à enchaînement :

et c'est là que j'ai réalisé qu'il partait

où *et c'est là* constitue le préfixe, et *que j'ai réalisé* constitue le noyau

BIBLIOGRAPHIE

- BLANCHE-BENVENISTE C., DEULOFEU José, STEFANINI Jean et VAN DEN EYNDE K.1984, *Pronom et Syntaxe. L'Approche pronominale et son application au français*, Paris, SELAF
- BLANCHE-BENVENISTE C., BILGER M., ROUGET C. et VAN DEN EYNDE K.1991, *Le français parlé*. Etudes grammaticales Sciences du langage Ps Ed. du CNRS
- CLAIX, 2003, *La grammaticalisation, la terminologie*, Cercle linguistique d'Aix-en-Provence, sous la direction de Christian Touratier, Aix-en-Provence : Publications de l'Université de Provence
- CLECH-DARBON A., REBUSCHI G., RIALLAND A., 1999, "Are there Clefts Sentences in French?" *The Grammar of Focus*; L.Tuller, G. Rebuschi, ed. Amsterdam: Benjamins, 83-118.
- COLLINS Peter C., 1991, "Pseudo-clefts and cleft constructions: a thematic and informational interpretation", *Linguistics*, 29, 3, 481-519
- DOETJES J., REBUSCHI G., RIALLAND A., (2004), "Cleft sentences" in De Swärt Henriette et Corblin Francis, *Handbook of French semantics*, ed CSLI Chicago, 529-552
- DOETJES J., 2004, *Pragmaticalisation et marqueurs discursifs. Analyse Sémantique et traitement lexicographique*. Collection : Champs linguistiques, Bruxelles : De Boeck Duculot
- ERIKSSON, Olof, 1980, *L'attribut de localisation et les nexus locatifs en français moderne*, Suède : Acta Universitatis Gothoburgensis
- FRADIN B., 1978, "Les phrases clivées en français: propositions pour une réanalyse", *Recherches Linguistiques 7*, Université de Vincennes, 87-132

- GONZALVES-GARCIA Francisco, 2003, "Clefting in English and Spanish: a corpus-based study", Université d'Almeria
- LAMBRECHT K., 1987, "Sentence focus, information structure, and thethetic categorical distinction" , in: J Aske, N. Beery, L. Michaelis et H. Filip (eds): *Proceedings of the 13th Annual Meeting of the Berkeley Linguistics Society, February 14-16, 1987, General Session and Parasession on Grammar and Cognition*, BLS: 366-382
- LAMBRECHT, K.,1994, *Information Structure and Sentence Form, Topic, focus an the mental representations of discourse referents*, Cambridge: Cambridge University Press
- LAMBRECHT, K.& Maria Polinsky, 1997, " Typological variation in sentence-focus constructions", in : K. Singer, R. Eggert et G. Anderson (eds.), *Papers from the Panels, 33rd Regional meeting of the Chicago Linguistic Society*, CLS: 189- 206
- NOLKE H., (1983), « quelques réflexions sur la structure sémantique des phrases clivées en français moderne » ; *Modèles linguistiques* V, 1, 117-140
- ROUGET C., SALZE L., 1985, « c'est...qui/que », le jeu des quatre familles, *RSFP* n°7, 117-139
- SCAPPINI Sophie-Anne, 2006, étude du dispositif en *c'est...qu*, différenciation entre une relative en *c'est...qu* et une proposition clivée, thèse soutenue à l'Université de Provence, Aix-en-Provence.

SUR LES RELATIONS ENTRE SYNTAXE ET DISCOURS : DISPOSITIFS DE LA RECTION ET DISPOSITIFS MACROSYNTAXIQUES

FRÉDÉRIC SABIO¹, CHRISTOPHE BENZITOUN²

ABSTRACT. *On the Relationship Between Syntax and Discourse: Microsyntactic and Macrosyntactic "Dispositifs".* The Aix-en-Provence framework of syntactic description of spoken French has put forward the notion of *dispositif de la rection* in order to account for the various ways in which a syntactic element such as a Subject or an Object can be organized within a verbal construction. For instance, cleft and pseudo-cleft constructions can be described as two distinct types of *dispositifs*. Our paper illustrates the fact that the morphological marks which characterize the form of such constructions (like the morphemes *c'est* [= *it is*] and *que* [= *that*] of cleft sentences, for example) are also liable to be used as a way to "stabilize" the link between successive sequences which share no dependency relationship at all. Thus, we suggest that consideration should be given to those specific *dispositifs* which seem to operate at a macrosyntactic, or discursive level.

Key Words: *syntax, spoken French, dependency relationship, macrosyntax, clefting.*

REZUMAT. *Despre relația dintre sintaxă și discurs: 'dispozitive' microsintactice și macrosintactice.* Cadrul Aix-en-Provence al descrierilor sintactice ale francezei vorbite a pus în valoare noțiunea de '*dispositif de la rection*' pentru a explica diferitele feluri în care un element sintactic precum un subiect sau un complement pot fi organizate într-o structură verbală. Spre exemplu, construcțiile clivate și pseudo-clivate pot fi descrise ca fiind două tipuri distincte de '*dispozitive*'. Lucrarea de față ilustrează faptul potrivit căruia mărcile morfologice care caracterizează forma unor astfel de structuri (precum morfemele *c'est* [= *este*] și *que* [= *care*] ale clivatelor, spre exemplu) pot de asemenea servi ca modalitate de '*stabilizare*' a legăturii dintre secvențe succesive care nu sunt într-o relație de dependență. Astfel, sugerăm că ar trebui luate în considerare aceste *dispozitive* specifice care par a opera la nivel macrosintactic sau discursiv.

Cuvinte cheie: *sintaxă, franceza vorbită, relație de subordonare, macrosintaxă, clivaj.*

¹ Professeur à l'Université d'Aix-Marseille, membre du Laboratoire *Parole et Langage*.
E-mail : frederic.sabio@orange.fr

² Maître de Conférences à l'Université de Lorraine, membre de l'ATILF.
E-mail : Christophe.Benzitoun@univ-lorraine.fr

A- Retour sur les *dispositifs de la rection*

L'école aixoise de description syntaxique du français parlé – dont José Deulofeu a été, avec Karl van den Eynde et Claire Blanche-Benveniste, l'un des inspirateurs – a placé au début des années 1980 la notion de *dispositif de la rection* parmi les notions descriptives fondamentales de leur cadre descriptif, l'Approche Pronominale. Les dispositifs ont été initialement définis comme « les différentes manières dont peut être agencée une place de construction » destinées à la singulariser en lui donnant une valeur focale particulière (Blanche-Benveniste *et al.*, 1984, 144).

A titre d'illustration, les constructions verbales suivantes présentent respectivement un dispositif de clivage (1), de pseudo-clivage (2), de restriction (3) et d'antéposition (4) sur l'un des éléments régis par le verbe :

1. finalement c'est *le contribuable* qui va payer [oral, CRFP³]
→ dispositif de clivage (avec extraction du Sujet)
2. pour moi ce qui est gênant c'est *qu'on fasse euh de l'impression industrielle* [oral, CRFP]
→ dispositif de pseudo-clivage (avec extraction du Sujet)
3. il y a que *le jour de l'examen* que vous n'avez pas le droit de communiquer avec les autres [oral, CRFP]
→ dispositif de restriction (avec extraction du constituant régi temporel)
4. *huit ans* je devais avoir [oral, CRFP]
→ dispositif d'antéposition (avec extraction de l'Objet)

La notion de dispositif de la rection, qui a retenu l'intérêt des chercheurs au-delà du cercle des linguistes aixois⁴, possède plusieurs avantages descriptifs :

a) Elle contribue à mettre en lumière une propriété fondamentale de « réarrangement » des constructions verbales, qui est présentée comme une propriété générale de la classe des verbes recteurs, quelle que soit la formulation (active, passive, etc.) dans laquelle ils sont engagés et quel que soit leur type sémantique. Ce caractère de généralité est tout à fait précieux pour la description de la syntaxe verbale.

b) La notion de dispositif met de l'ordre relativement à la tradition scolaire, qui tend à mêler plusieurs phénomènes très disparates avec la notion de « type de phrases » (*cf.* Riegel *et al.*, 1994, 385 sq.). Par exemple dire que le clivage constituerait un « type de phrase » particulier, sans rien préciser des catégories grammaticales concernées, serait absurde pour le cas des phrases

³ Les énoncés donnés en exemples proviennent de corpus oraux (Corpus de Référence du Français Parlé, Corpaix) et écrits (Corpus Evolutif de Référence du Français).

⁴ Par exemple, M.-J. Béguelin, M. Avanzi et G. Corminboeuf (2010) avaient réservé l'une des sessions de leur colloque sur la parataxe aux « structures à dispositif ».

averbales qui ne sont précisément pas clivables. De même, il est manifeste que ce qui donne lieu à une forme de « réarrangement communicatif » dans un énoncé comme :

5. d'après moi c'est lui qui a raison

ce n'est pas la « phrase » dans son ensemble (puisque une séquence comme *d'après moi* ne pourrait pas être singularisée par le procédé de clivage), mais seulement une sous-partie de la phrase, composée du verbe recteur et des éléments, sujets et compléments, qu'il régit. Il apparaît que les dispositifs ne sont donc pas une propriété des phrases, mais une propriété des constructions verbales, ce que les grammaires traditionnelles n'ont jamais clairement établi.

c) Le comportement des séquences par rapport à ces différents dispositifs constitue un indice fiable de leur caractère régi ou non régi, puisqu'il a été montré (Blanche-Benveniste *et al.*, 1984) que ce sont les éléments régis, c'est-à-dire ceux qui sont sous la dépendance syntaxique d'un verbe recteur, qui ont la propriété de pouvoir entrer dans plusieurs dispositifs différents ; au contraire, les éléments non régis par le verbe ne peuvent jamais être singularisés au sein d'un dispositif. C'est le cas des séquences *franchement, comme il fait beau et si bien qu'il est parti* dans :

6. *franchement* il est stupide - **c'est franchement* qu'il est stupide

7. *comme il fait beau* on a eu envie de sortir - **c'est comme il fait beau* qu'on a eu envie de sortir

8. il était très en colère *si bien qu'il est parti* - **c'est si bien qu'il est parti* qu'il était très en colère

A ce titre, la « mise sous dispositif » a été élevée, dans le cadre de l'Approche Pronominale, au rang de critère visant à distinguer les éléments régis par un verbe de ceux qui ne le sont pas.

d) A travers la notion de dispositif, on parvient à donner un statut particulier de verbe non recteur à *être* dans un exemple tel que *c'est lui qui a raison*, où on l'analyse non pas comme le « verbe principal » de la construction, mais comme un « auxiliaire » de dispositif.

e) La notion de dispositif a permis de préciser les relations qui se tissent entre les places syntaxiques abstraites et la manière dont elles s'instancient à travers des éléments particuliers de lexique. En voici un exemple. Comme on le sait, les éléments régis qui se réalisent dans la catégorie des *Que*-Constructions se prêtent mal au clivage et refusent totalement le dispositif restrictif :

9. Paul savait *que Marie était au courant*

?? *c'est que Marie était au courant* que Paul savait

*il n'y a que *que Marie était au courant* que Paul savait

En revanche, le dispositif pseudo-clivé serait tout à fait naturel et se trouve même fréquemment attesté à l'oral, comme l'a bien établi M.-N. Roubaud (2000) :

10. ce que Paul savait c'est que *Marie était au courant*

Cet exemple illustre que les dispositifs de la rection ne peuvent pas toujours être ramenés à de simples modes de réarrangement linéaire d'une construction mais ont également une incidence sur la manière dont sont sélectionnées les catégories de réalisation de certaines places de rection.

f) La reconnaissance des dispositifs a permis de formuler des hypothèses originales à propos des relations entre syntaxe et discours, par le biais de la distinction entre micro- et macrosyntaxe⁵. Il est en effet possible de distinguer entre les dispositifs à focalisation initiale et les dispositifs à focalisation finale.

-Les dispositifs à focalisation initiale sont par exemple le clivage, le dispositif restrictif et le dispositif antéposé. Ils se réalisent comme la succession d'un élément [Noyau] et d'un élément [post-noyau] ;

-Les dispositifs à focalisation finale sont représentés par le pseudo-clivage ou le dispositif en *Si* ou en *Quand*⁶. Ils prennent la forme d'une séquence [Pré-noyau + Noyau].

	Pré-Noyau	Noyau	Post-Noyau
Clivage		C'est à Paris	:qu'il est allé
restriction		Il n'y a qu'à Paris	:qu'il est allé
antéposition		A Paris	:Il est allé
Pseudo-clivage	Ce que j'aime	:c'est le théâtre	
Disp. en « Si »	Si je dis ça	:c'est pour ton bien	
Disp. en « Quand »	Quand on dit des bêtises	:c'est pour se faire remarquer	

Dispositifs de la rection et organisation macrosyntaxique

La notion de dispositif se trouve donc au cœur de la problématique portant sur l'articulation entre microsyntaxe et macrosyntaxe (Blanche-Benveniste, 2002 ; 2003). Les dispositifs de la rection relèvent pleinement de la microsyntaxe dans la mesure où, comme l'indique leur dénomination, ils désignent certains modes conventionnels d'« arrangement » des constructions verbales ; mais ces arrangements, qui donnent lieu à la singularisation d'un des éléments de la rection, se manifestent à travers des configurations macrosyntaxiques particulières : configuration en [Noyau + post-No] ou en [pré-No + No].

B- Y a-t-il des « dispositifs macrosyntaxiques » ?

En dépit de son indéniable intérêt descriptif, la notion de dispositif mérite selon nous d'être reconsidérée partiellement, car elle ne suffit pas à

⁵ Voir par ex. Blanche-Benveniste et al. (1990), Blanche-Benveniste (2002 ; 2003), Debaisieux dir. (2013), Deulofeu (2003 ; 2005 ; 2009), Sabio (1995 ; 2006 ; 2012).

⁶ Voir Sabio (2013) et Benzitoun (2006). Voir également plus loin dans cet article.

rendre compte de certains faits liés à l'articulation entre la syntaxe de rection et l'organisation discursive : il apparaît par exemple que le marquage morphologique qui caractérise la forme des dispositifs (les éléments *c'est* et *qu-* du clivage par exemple), s'il est manifestement lié à l'extraction d'un des éléments de la rection du verbe dans la plupart des cas, peut également servir à « stabiliser » la relation qui existe entre certains éléments n'entretenant entre eux aucun lien rectionnel. Si bien qu'à côté des « vrais » dispositifs de la rection tels qu'on vient de les caractériser, il faudrait sans doute poser l'existence de dispositifs macrosyntaxiques, dont l'effet serait plus directement « discursif ».

Pour fournir un premier exemple simple qui a donné lieu à de nombreux travaux⁷, la forme verbale à valeur présentative *il y a* peut entrer dans des emplois qui relèvent assez nettement des dispositifs de la rection. Dans des exemples comme :

11. *il y a des mots* que tu aimes bien utiliser [oral, Corpaix]

12. *il y a des livres scolaires* que je me débrouille pour leur procurer [oral, Corpaix]

13. *il y a des choses* que je suis pas du tout obligé de faire [oral, Corpaix]

la séquence en italique placée entre *il y a* et *que* illustre bien un phénomène d'extraction. On peut vérifier qu'elle entretient un lien de dépendance syntaxique avec le verbe recteur placé après elle, en opérant un passage au dispositif direct :

14. tu aimes bien utiliser des mots⁸

15. je me débrouille pour leur procurer des livres scolaires

16. je ne suis pas du tout obligé de faire des choses

Mais la même forme verbale *il y a* peut également introduire des éléments sans lien syntaxique avec le verbe recteur, qui échappent *ipso facto* à l'analyse par dispositif de la rection :

17. *il y a des médicaments* que si tu t'en passes tu es en plus grand danger que si tu es à une posologie supérieure [oral, Corpaix]

18. *il y a des vieux* que si tu leur dis qu'une boîte de Temesta tu peux pas leur donner ils te font un scandale [oral, Corpaix]

Contrairement aux exemples [11-13], la séquence placée en italique dans ces deux derniers énoncés ne peut pas être analysée comme le produit de l'extraction d'un élément régi. De fait, la construction verbale qui débute après le morphème *que* est totalement « saturée » et ne présente aucun élément manquant :

⁷ cf. Cappeau & Deulofeu (2001), Lambrecht (2002), Choi-Jonin & Lagae (2005), Willems & Meulleman (2010), Conti (2010).

⁸ Pour cet exemple, *il y a* a une différence de sens notable entre le dispositif direct et le dispositif en « *il y a* », qui laisse entendre que le syntagme indéfini *des mots* « fonctionne comme la partition d'un ensemble plus vaste préalablement identifié » (Cappeau & Deulofeu, 2001).

19. si tu t'en passes tu es en plus grand danger que si tu es à une posologie supérieure

20. si tu leur dis qu'une boîte de Temesta tu peux pas leur donner ils te font un scandale

Quant à l'élément *que*, il présente une différence de comportement : lorsqu'il est associé à un élément régi extrait, dans les formes canoniques de dispositif de la rection [11-13], sa présence est requise (voir 21) ; alors que dans les emplois sans dépendance microsyntaxique [17-18], elle est optionnelle (voir 22) :

21. il y a *des mots* que tu aimes bien utiliser / * il y a *des mots* tu aimes bien utiliser

22. il y a *des médicaments* que si tu t'en passes tu es en grand danger / il y a *des médicaments* si tu t'en passes tu es en grand danger

Nous voudrions présenter dans la suite de cette étude quelques exemples de dispositifs engagés dans l'organisation de relations macrosyntaxiques et proposer de ne plus limiter la notion de dispositif au seul domaine de la rection verbale mais d'en donner une conception plus générale, qui soit de nature à inclure également certains types de relations discursives.

B1- *Clivage*

Pour ce qui touche au *clivage*, les formes qui ont été le plus souvent décrites sont évidemment celles qui réalisent l'extraction d'un des éléments régis (par exemple le Sujet) en lui conférant une valeur de focus⁹. Mais comme on le sait, il existe de nombreuses clivées qui n'induisent aucun effet contrastif. Et parmi celles-ci, certaines ont des propriétés syntaxiques qui les éloignent résolument des dispositifs de la rection. Par exemple, C. Blanche-Benveniste (2006) a dégagé un type grammatical assez spécifique dans lequel l'élément placé entre *c'est* et *que* contient une proforme : *c'est comme ça que, c'est ainsi que, c'est pour ça que*.

Bien sûr, on pourrait avoir des clivées contrastives tout à fait classiques à partir de telles formes :

23. et euh il a fallu en fait qu'ils apprennent cette langue et enfin c'est *comme ça* que l'unification de la France s'est fait je pense et c'est *comme ça* que le territoire français s'est créé [oral, Corpaix]

24. « Artiste-peintre, sculpteur, poète », c'est *ainsi* que Jean-Claude Martres se définit lui-même. [Écrit, *Est républicain*]

25. c'est sûr qu'il y a des exceptions qui se justifient pas trop quoi + il y a beaucoup d'exceptions dans la langue française c'est *pour ça* qu'elle est difficile au niveau des temps [oral, Corpaix]

⁹ cf. Nølke (1993), Lambrecht (1988 ; 2001), Doetjes, Rebuschi & Riialand (2003), Scappini (2006).

Dans ces exemples, *comme ça*, *ainsi* et *pour ça* sont à analyser comme des éléments régis extraits exprimant la manière ou la cause.

Mais, dans le type de construction étudié par C. Blanche-Benveniste (2006), l'effet de contraste est totalement absent et la partie clivée donne selon elle un « effet de récapitulation » de la cause (*pour ça*) ou des circonstances (*ainsi, comme ça*) des éléments introduits dans le contexte antérieur :

26. enfin euh on veut rarement euh perdre également et sa maison et tout ce qu'elle contient + alors *c'est pour ça* qu'en même temps lorsqu'il y a les feux de forêts l'été ben ces personnes-là euh protègent tout particulièrement les maisons parce qu'ils protègent tout particulièrement les + le bien hum le bien public [oral, Corpaix]

27. donc nous avons été amenés à rencontrer des entreprises pour avoir des informations sur les métiers qui nous intéressaient et euh *c'est comme ça* que j'ai euh contacté une entreprise pour effectuer mon stage pratique [oral, ex. Blanche-Benveniste, 2006]

28. *c'est ainsi* mesdames et messieurs les jurés que Leduc [...] n'a point repris la rue de la République [oral, ex. Blanche-Benveniste, 2006]

Si ces tournures ont des caractéristiques discursives remarquables, elles apparaissent également très spécifiques sur le plan de la syntaxe, puisque l'élément clivé (*comme ça* ou *ainsi*) ne semble pas pouvoir être décrit comme un complément du verbe recteur de la construction.

On peut relever les propriétés suivantes :

a) La clivée n'est pas enchâssable

Les clivées illustrées en [26-28] ont la particularité d'être nécessairement réalisées au niveau de l'énoncé, dont elles forment une sorte de séquence introductrice. Cela implique qu'on ne peut pas les trouver enchâssées, sous une forme telle que :

29. *vu que *c'est comme ça* que j'ai contacté une entreprise pour effectuer mon stage pratique il m'est arrivé d'en contacter d'autres par la suite¹⁰

b) La clivée peut être suivie d'une seconde forme clivée

On observe qu'il est possible de faire suivre ces formes en *c'est... que* par des formes de clivage canonique, comme dans :

30. *c'est pour ça* que *c'est moi* qui a demandé s'il y a moyen + possibilité euh de faire une cure [oral, Corpaix]

31. On crée des lois pour remédier à ces abus, mais elles ont toujours pour but la protection de la personne. *C'est ainsi que c'est l'individu* qui devient la cellule de base de la société (...) [écrit, Internet]

¹⁰ Le signe * indique moins la non grammaticalité de cet énoncé que le fait qu'ainsi enchâssé, il ne puisse qu'être interprété comme une forme canonique de clivage contrastif.

32. *c'est comme ça que ce sont les animateurs* qui financent les vacances des enfants au lieu des subventions de l'état. [écrit, Internet]

ce qui serait semble-t-il exclu si les deux éléments clivés successifs étaient des éléments régis extraits¹¹ :

33. ? *c'est ici-même que c'est ma sœur* qui a rencontré Paul

c) L'élément clivé ne sature pas une place de rection

Les proformes clivées de ces constructions particulières ne sont pas à même de saturer une place de rection. C'est le cas pour les exemples suivants en *c'est ainsi*, dans lesquels la rection exprimant la manière est en fait réalisée après le verbe :

34. il est évident que le pouvoir appartient aux forces armées, note un attaché militaire. Les quelques images de Kim Jong-il distillées au compte-gouttes par les médias nord-coréens montrent d'ailleurs le nouveau « grand leader » toujours entouré de soldats. Et le régime s'applique constamment à montrer sa capacité de nuisance sur le plan régional, dans une Asie en crise. C'est *ainsi* que l'armée nord-coréenne a fêté à *sa manière* le couronnement officiel de son chef *en tirant un missile qui a affolé ses voisins immédiats, et surtout le Japon*. [écrit, *Nouvel Obs.*]

35. C'est *ainsi* que les recherches esthétiques actuelles analysent ces médiations *en termes relationnels et descriptifs plutôt qu'évaluatifs* [écrit, Philo]

Si l'on envisage de manière conjointe les deux indices b) et c) qui viennent d'être examinés, on note qu'à partir de :

36. *c'est ainsi* que Paul s'est comporté
il n'est pas possible de forger :

37. **c'est ainsi* que c'est Paul qui s'est comporté

dans la mesure où, si *ainsi* peut naturellement être interprété comme l'élément valenciel de *se comporter* en [36], une telle analyse n'est plus disponible pour [37], énoncé dans lequel le verbe semble être totalement dépourvu de valence complément. Le morphème *ainsi* de la clivée n'étant pas susceptible d'être mis en relation microsyntaxique avec le verbe recteur, l'énoncé ne pourrait retrouver un caractère acceptable que par l'ajout d'un élément de valence approprié, placé en position post-verbale :

38. ...et c'est ainsi que c'est Paul qui s'est comporté *de la manière plus héroïque*

d) La clivée n'accepte pas la négation

Il est difficile de donner une forme négative du type *ce n'est pas ainsi que, ce n'est pas comme ça que, ce n'est pas pour ça que* avec ces clivées non régies. Lorsqu'on trouve de telles formes négatives, comme dans :

¹¹ En tout cas, nous n'en avons jamais trouvé le moindre exemple.

39. *c'est pas pour ça* que je crie hein *c'est pas parce que je suis sourd* [oral, Corpaix]

c'est qu'il s'agit d'éléments régis extraits classiques, susceptibles d'être interprétés de manière contrastive.

e) La clivée n'accepte pas les adverbess paradigmatissants

Les adverbess paradigmatissants (*seulement, uniquement, surtout...*) ne se rencontrent pas dans les clivées examinées ici (voir l'étrangeté de 40) mais seulement dans celles qui relèvent des dispositifs de la rection (41) :

40. **c'est seulement ainsi* mesdames et messieurs les jurés que Leduc n'a point repris la rue de la République

41. Tu vas sérieusement devoir apprendre l'humilité, et à accepter qu'on t'apprenne des choses. *C'est uniquement comme ça* que tu trouveras des interlocuteurs attentifs à tes questions, et respectueux de ta personne et de ton matériel. [écrit, Internet]

Il nous faudra aller plus loin dans la description de ces constructions, mais on peut d'ores et déjà remarquer qu'il serait très improbable que ces formes de clivage puissent être mises au compte des « dispositifs de la rection ». La structure illustrée par les exemples qui précèdent n'équivaut pas à une construction verbale dont l'un des éléments régis serait extrait mais plutôt au regroupement original de deux éléments sans lien rectionnel réciproque : d'abord une proforme à valeur d'introducteur discursif, puis une construction verbale microsyntaxiquement autonome vis-à-vis de cet introducteur. La chose intéressante ici est que cette relation de nature fondamentalement parataxique se trouve saisie à travers le procédé de clivage que nous avons l'habitude de concevoir comme un « dispositif de la rection ».

En plus des clivées vues ci-dessus, il en existe d'autres qui possèdent les mêmes caractéristiques¹² :

42. *ce n'est pas parce qu'une pratique est répandue qu'elle est sans danger.* [écrit, CERF]

Le caractère non régi de la séquence en *parce que* s'observe bien si l'on part d'exemples qui sont manifestement non régis et déclenchent une interprétation inférentielle et non causale. A partir de l'un des exemples cité par Debaisieux (2002) :

43. Il est malade, parce qu'il a de la fièvre.
il est possible de construire :

44. *Ce n'est pas parce qu'il a de la fièvre qu'il est (nécessairement) malade.*

Pour autant, comme pour (43), il serait absurde de considérer que la construction en *parce que* est proportionnelle à la proforme *pourquoi*, test utilisé pour montrer que cette unité est régie par le verbe :

¹² Pour une analyse plus détaillée, voir Sabio 2010.

45. ??Pourquoi est-ce qu'il est malade ? Parce qu'il a de la fièvre. / ??Pourquoi est-ce qu'une pratique est sans danger ? Parce qu'elle est répandue.

En conclusion, nous faisons l'hypothèse que ces énoncés en *ce n'est pas parce que... que* ont une organisation grammaticale spécifique, différente des clivées contrastives les plus souvent décrites : ces clivées particulières ne manifestent pas l'extraction d'un des éléments de la rection verbale mais se laissent plus aisément décrire comme un type particulier de regroupement macrosyntaxique entre deux constructions sans relation de dépendance microsyntaxique. Parler de dispositif macrosyntaxique serait possible en ce cas.

B2- Pseudo-clivage

Les *pseudo-clivées* semblent également entrer dans un double fonctionnement de ce type : il y a d'un côté celles qui représentent un véritable dispositif de la rection (dont M.-N. Roubaud, 2000, a proposé une description), et d'autre part des formes de pseudo-clivage qui semblent avoir un statut nettement plus macrosyntaxique¹³. Les séquences pseudo-clivées en *ce qu'il y a*, qui sont essentiellement représentées dans l'oral conversationnel en combinaison avec une *Que-Construction*¹⁴, sont intéressantes pour notre propos :

46. en fait *ce qu'il y a* c'est que le médecin et le pharmacien on est souvent en rivalité [oral, Corpaix]

Il semble difficile de mettre une telle séquence en relation avec une forme directe comme :

47. ? il y a que le médecin et le pharmacien on est souvent en rivalité

Le caractère non recteur de *il y a* dans ce type d'emploi apparaît de manière particulièrement nette lorsque deux séquences en *il y a* se succèdent dans la même structure :

48. ce qu'il y a c'est qu'il y a une clientèle quand même qui est assez fidèle [oral, Corpaix]

Seule la seconde occurrence de *il y a* correspond pour nous à un emploi de verbe recteur, qui permet une pronominalisation de son Objet par *ceci* :

49. ce qu'il y a c'est qu'il y a *ceci*

Comme pour les clivées à effet de récapitulation introduites plus haut, on pourrait donc concevoir que ces pseudo-clivées en *il y a* n'illustrent pas le « réarrangement » d'une construction verbale unique, mais joignent un élément « présentatif » *il y a* à une construction verbale subséquente, donnant

¹³ Cf. les propositions de D. Apothéloz, 2007.

¹⁴ Il est notable que M.-N. Roubaud (2000) ne mentionne dans son corpus aucun pseudo-clivage d'apparence banale du type : *ce qu'il y a eu c'est une réunion*.

ainsi un « habillage grammatical » à une relation essentiellement discursive. Si cette hypothèse est la bonne, il serait à nouveau possible, comme nous l'avons fait plus haut, de parler de dispositif macrosyntaxique.

Cette distinction entre dispositif de la rection et dispositif macrosyntaxique peut également être illustrée avec les énoncés en *si/quand... c'est...* Certains peuvent être ramenés à des constructions assez similaires aux pseudo-clivées « classiques » :

50. si Leduc et sa famille + n'ont pas ouvert la porte à six heures quarante-cinq aux policiers + c'est parce qu'ils n'ont rien entendu [oral, Corpaix]

51. Quand Jules Guesde l'emploie, c'est pour mieux souligner la force du processus évolutionniste et l'instabilité des situations acquises [écrit, CERF]

L'un des arguments en faveur d'une interprétation par « dispositif de la rection » est que les constructions en question peuvent être très facilement réduites à leur version directe, une fois ôtés les éléments qui marquent l'extraction. Par exemple, à partir de [50] on obtient :

52. Leduc et sa famille n'ont pas ouvert la porte à six heures quarante-cinq aux policiers parce qu'ils n'ont rien entendu
Et à partir de [51] :

53. Jules Guesde l'emploie pour mieux souligner la force du processus

Il existe toutefois des structures très semblables à celles-ci, mais qui résistent d'après nous à une analyse par dispositif de la rection. Ce sont celles qui font usage de *si... c'est que* ou *quand...c'est que* :

54. franchement si je me suis mariée c'est que je devais me marier [oral, Corpaix]

55. on voyait la cheminée qui fumait + quand ça fumait c'est qu'il y avait quelqu'un qui était brûlé [oral, Corpaix]

Malgré la proximité formelle de ces dernières constructions avec celles illustrées en [50-51], il ne nous paraît pas souhaitable de les analyser selon le même modèle. Dans notre perspective, ce dernier type d'énoncés a pour effet de mettre en parallèle deux constructions verbales A et B en instaurant une relation particulière d'implication qui interdit d'avoir le premier terme sans le second, ni le second sans le premier :

si [je me suis mariée] c'est que [je devais me marier]
C.Verbale A C.Verbale B

quand [ça fumait] c'est que [il y avait quelqu'un qui était brûlé]
C.Verbale A C.Verbale B

Le fait essentiel au plan syntaxique est que, contrairement aux exemples qui illustrent de véritables dispositifs de la rection (ex. 50-51), la

séquence B ne peut en aucun cas être analysée comme réalisant une place de rection du verbe se trouvant dans la séquence A :

56. *je me suis mariée que je devais me marier

57. *ça fumait qu'il y avait quelqu'un qui était brûlé

Ce fait indique que la relation grammaticale illustrée dans ces exemples échappe visiblement à la microsyntaxe : on n'est pas ici dans le cas d'une construction verbale qui agencerait les éléments de sa rection de manière originale, en les répartissant en deux séquences macrosyntaxiques successives, mais dans le cas de deux constructions verbales totalement irréductibles l'une à l'autre, que les marqueurs *si/quand... c'est que* viendraient relier en une structure macrosyntaxique complexe.

C- Conclusion

Ces quelques illustrations semblent montrer que les marques grammaticales qui interviennent dans la réalisation des dispositifs ne sont pas liées d'une manière aussi univoque qu'on a pu le penser à l'agencement des éléments d'une construction verbale, mais peuvent, dans certains cas, contribuer à organiser le regroupement de constructions sans lien microsyntaxique entre elles. On a donc affaire à des marques grammaticales qui peuvent entrer dans un double jeu : celui du dégroupement, c'est-à-dire de l'extraction d'une place de rection, et celui du regroupement de deux constructions parfaitement autonomes par ailleurs.

Cette hypothèse, qui ne fait que mettre en relief la poly-fonctionnalité de certaines marques de dispositifs, n'a finalement rien de très original. On sait en effet qu'il en va exactement de même pour la plupart des conjonctions dites « de subordination », qui peuvent être investies d'une valeur microsyntaxique dans certains cas et macrosyntaxique – ou discursive – dans d'autres. Et si le terme de « conjonction de subordination » a pu être critiqué, c'est précisément parce qu'il préjugait trop de la nature microsyntaxique de la relation induite par ces morphèmes. Il en va finalement de même pour le terme « dispositif », qui est régulièrement utilisé comme synonyme de « dispositif *de la rection* », alors qu'il conviendrait de distinguer plus clairement entre dispositif microsyntaxique et macrosyntaxique.

BIBLIOGRAPHIE

Apothéloz D., 2007, « A l'interface du système linguistique et du discours : l'exemple des constructions identificatrices (e.g. pseudo-clivées) », in O. Bertrand, M. Charolles, S. Prévost, C. Schnedecker (éds.), *Discours, diachronie, stylistique du français*, Berne, Peter Lang, 75-92.

- Avanzi M., 2008, « La différence entre micro- et macro-syntaxe est-elle marquée prosodiquement ? L'exemple des dispositifs clivés en *il y a SN qui/0 V* », *L'information grammaticale*, 119, 8-13.
- Béguelin, M.-J., M. Avanzi & G. Corminboeuf (éds), 2010, *La Parataxe*. Tome 2 : *Structures, marquages et exploitation discursive*, Berne: Peter Lang, Collection Sciences pour la communication, 441 pp.
- Benzitoun C., 2006, *Description morphosyntaxique du mot quand en français contemporain*, Thèse de doctorat, Université de Provence.
- Blanche-Benveniste C., 2002, « Macro-syntaxe et micro-syntaxe : les dispositifs de la rection verbale », in H.L. Andersen & H. Nølke (eds.), *Macro-syntaxe et macro-sémantique*, Berne, Peter Lang, 95-115.
- Blanche-Benveniste C., 2003, « Le recouvrement de la syntaxe et de la macro-syntaxe », in A. Scarano (a cura di), *Macro-syntaxe et pragmatique. L'analyse linguistique de l'oral*, Roma, Bulzoni, 53-75.
- Blanche-Benveniste C., 2006, « Les clivées françaises de type : *C'est comme ça que, C'est pour ça que, C'est là que tout a commencé* », *Moderna Språk*, 100, 273-287.
- Blanche-Benveniste C., 2010, « Les pseudo-clivées et l'effet deux points », in M.-J. Béguelin, M. Avanzi & G. Corminboeuf (éds.), *La parataxe*, tome 2, 185-217.
- Blanche-Benveniste C., Bilger M., Rouget C., van den Eynde K., Mertens P., 1990, *Le français parlé, études grammaticales*, Paris, Éditions du CNRS.
- Blanche-Benveniste C., Deulofeu J., Stéfani J. et van den Eynde K., 1984, *L'Approche pronominale et son application au français*, Paris, SELAF.
- Cappeau P. & J. Deulofeu, 2001, « Partition et topicalisation : il y en a 'stabilisateur' de sujets et de topiques indéfinis », *Cahiers de praxématique*, 37, 45-82.
- Choi-Jonin, I. & Lagae, V., 2005, « Il y a des gens ils ont mauvais caractères ». A propos du rôle de *il y a*, in A. Murguía (Ed), *Sens et Références*, Mélanges Georges Kleiber, Tübingen, Gunter Narr Verlag, 39-66.
- Conti V., 2010, « La construction en avoir SN qui SV (« j'ai ma copine qui habite à Paris ») : une forme de dispositif clivé ? », in Johnsen, L. A., Corminboeuf, G. & Conti, V. (éds.), *Entre syntaxe et discours. Éclairages épistémologiques et descriptions linguistiques*, LINX 62, 63-87.
- Debaisieux J.-M., 2002, Le fonctionnement de *parce que* en français parlé : étude quantitative sur corpus, in Claus D. Pusch & Wolfgang Raible (éd.), *Romanistische Korpuslinguistik - Korpora und gesprochene Sprache, Romance Corpus Linguistics, Corpora and Spoken Language*, Gunter Narr Verlag Tübingen, 349-362.
- Debaisieux J.-M. (dir.), 2013, *Apports des analyses sur corpus : subordination et pseudo-subordination en français contemporain*, Hermès, Paris.
- Deulofeu J., 2003, « L'approche macrosyntaxique en syntaxe : un nouveau modèle de rasoir d'Occam contre les notions inutiles ? », *Scolia* 16, 77-95.
- Deulofeu J., 2005, « The limits between syntax and discourse in the analysis of 'peripheral' constituents : towards a solution in 'parallel architecture' model of linguistic typology », in actes du symposium Interface Discours-Prosodie, Aix-en-Provence, 8-9 sept, CD-ROM.
- Deulofeu J., 2009, « Pour une linguistique du 'rattachement' », *Les linguistiques du détachement*, Berne, Peter Lang, 229-250.

- Deulofeu J., 2010, « La greffe d'un énoncé sur une construction : une combinaison originale et de rection », in M.-J. Béguelin, M. Avanzi & G. Corminboeuf (éds.), tome 1, 175-208.
- Doetjes J., G. Rebuschi, A. Rialland, 2003, "Cleft sentences, Chapter 4", in Corblin, F. & Hulk, A. (éds.), *A Semantic Description of French*, Stanford, CSLI Publications, 529-552.
- Lambrecht K., 1988, "Presentational cleft-constructions in Spoken French", in Haiman, J. & Thompson, S.A., *Clause combining in grammar and Discourse*, Amsterdam, Benjamins, 135-179.
- Lambrecht K., 2001, "A Framework for the analysis of Cleft construction", *Linguistics*, 39-3, 463-516.
- Lambrecht K. 2002, « Topic, focus and secondary predication. The French presentational relative construction », in C. Beyssade, R. Bok-Bennema, F. Drijkoningen et P. Monachesi (dir.), *Romance Languages and Linguistic Theory 2000*, John Benjamins Publishing Co., 171-212.
- Mertens P., 2012, « La prosodie des clivées », *Penser les langues avec Claire Blanche-Benveniste*, PUP.
- Nølke H., 1993, *Le regard du locuteur. Pour une linguistique des traces énonciatives*, Paris, Kimé.
- Roubaud M.-N., 2000, *Les constructions pseudo-clivées en français contemporain*, Paris, Champion.
- Sabio F., 1995, « Micro-syntaxe et macro-syntaxe : l'exemple des "compléments antéposés" en français », *Recherches sur le français parlé*, 13, 111-155.
- Sabio F., 2006, « L'antéposition des compléments dans le français contemporain : l'exemple des objets directs », in Kim Gerdes et Claude Muller (éds.), *Ordre des mots et topologie de la phrase française, Lingvisticae Investigationes*, 29:1, John Benjamins Publishing Compagny, 173-182.
- Sabio F., 2010, Quelques remarques sur l'organisation syntaxique des énoncés clivés du type *Ce n'est pas parce qu'une pratique est répandue qu'elle est sans danger*, in Johnsen, L. A., Corminboeuf, G. & Conti, V. (éds.), *Entre syntaxe et discours. Éclairages épistémologiques et descriptions linguistiques*, LINX, 62.
- Sabio F., 2012, *Syntaxe et organisation des énoncés – Observations sur la syntaxe du français parlé*, mémoire de HDR (non publié).
- Sabio F., 2013, « Description de quelques configurations en Si dans le français contemporain », in Debaisieux (dir.), *Apports des analyses sur corpus : subordination et pseudo-subordination en français contemporain*, Hermès, Paris.
- Scappini S.-A., 2006, *Etude du dispositif d'extraction en "c'est...qu-", différenciation entre une relative et un dispositif d'extraction en "c'est...qu-"*, Thèse de doctorat sous la direction de C. Blanche-Benveniste puis J. Deulofeu.
- Valli A., 1981, « Note sur les constructions dites "pseudo-clivées" en français », *Recherches sur le français parlé*, 3, 195-211.
- Willems D. & Meulleman M., 2010, « *il y a des gens ils viennent acheter de l'aspirine pour faire de l'eau gazeuse*. Sur les raisons d'être des structures parataxiques en *il y a* », in M.-J. Béguelin, M. Avanzi & G. Corminboeuf (éds.), *La parataxe*, tome 2, 167-184.

PERMISSIVE SUBORDINATION: A LANGUAGE-PARTICULAR GRAMMATICAL OPTION

JOSEPH EMONDS¹

ABSTRACT. *Permissive Subordination: A Language-particular Grammatical Option.* Current generative syntax says little about language-particular grammars, though it vaguely endorses 'Borer's Conjecture,' that they consist of 'grammatical lexicons,' i.e. lexical entries for morphemes whose only features play a role in syntax (i.e., 'closed class' morphemes). However, little research has focused on formal properties of these entries. Nonetheless, Emonds (2001) indicates that these items, unlike open class items, can give rise to 'flat structures,' whereby a grammatical item and its complement, e.g. a French causative verb and its V complement, can be daughters of the same VP. This essay defines a formal property of such structures, 'Permissive Subordination,' and shows that instances analyzed until now conform to the Conjecture. The essay then moves on to English 'Preposition Stranding' and Phrasal Verbs, showing that they also exemplify Permissive Subordination: they consist of Ps that don't project to PPs. But then Borer's Conjecture must be modified; the Stranding property characterizes *all* English *selected* grammatical Ps, and hence it is not a property of their lexical entries but of the English grammatical Ps taken as a grammatical class.

Key Words: *stranded prepositions, French causatives, flat structures, language-particular grammar, Borer's Conjecture*

REZUMAT. *Subordonarea permisivă: o opțiune gramaticală a limbilor specifice.* Sintaxa generativă actuală oferă puține detalii despre gramaticile limbilor specifice, deși subscrie vag la 'Conjectura Borer,' potrivit căreia acestea constau în 'lexicoane gramaticale,' cu alte cuvinte intrări lexicale pentru morfemele ale căror singure caracteristici joacă un rol în sintaxă (morfeme de 'clasă închisă'). Cu toate acestea, puține cercetări s-au făcut pe proprietățile formale ale acestor intrări. În ciuda acestui lucru, Emonds (2001) indică faptul că aceste elemente, spre deosebire de cele de clasă deschisă, pot da naștere la 'structuri plate,' cu ajutorul cărora un element gramatical și complementul său, spre exemplu un verb cauzativ francez și complementul său verbal, pot fi urmași ai aceluiași grup verbal. Acest eseu definește o proprietate formală a unor astfel de structuri, 'subordonarea permisivă,' și arată că exemplele analizate până în prezent se supun Conjecturii. Lucrarea deplasează apoi accentul către 'Preposition Stranding' din limba engleză și pe locuțiunile verbale, arătând că acestea exemplifică subordonarea permisivă: acestea constau în prepoziții care nu alcătuiesc grupuri prepoziționale. Dar atunci Conjectura Borer

¹ Visiting Professor, Philosophical Faculty, Palacky University, Olomouc, E-mail: jeemons@hotmail.com

trebuie modificată; caracteristicile Preposition Stranding se aplică *tuturor* prepozițiilor gramaticale englezești *selectate* și prin urmare nu reprezintă o caracteristică a intrărilor lexicale ale acestora, ci a prepozițiilor gramaticale englezești luate ca o clasă gramaticală.

Cuvinte cheie: *stranded prepositions, causative franțuzești, structuri plate, gramatica limbilor specifice, Conjunctura Borer*

1. Theoretical proposals for language-particular grammars

As hypotheses for the design of Universal Grammar (“UG”) were developed in the 1970s, both the formal and substantive nature of *particular grammars* became more enigmatic. When Chomsky (1976, 1977) and Stowell (1981) argued convincingly that both construction-specific transformations and category-specific phrase structure rules did not adequately capture linguistically significant generalizations, there remained no clear candidates for formally expressing language-particular grammatical statements.

In this momentary vacuum, four different proposals for devices of particular grammars were advanced. Interestingly, all were limited to very “local” relations between specified lexical items and other categories; relations between categories in these rules used no “string variables” of the type needed to state the principles and constraints of UG, such as the Subjacency and the Binding Theory of Chomsky (1981: Ch. 3).

(1) **Proposals for specifying particular grammars (1976-1984)**

- a) Highly constrained *local transformations*, lacking string variables and specifying at most one phrasal category (Emonds 1976, 1978).
- b) *Filters/ output constraints* on transformational operations, either “positive” (Perlmutter 1971) or “negative” (Chomsky and Lasnik 1977). These also lacked string variables and specified individual morphemes, mentioning few phrases.
- c) Simple “Yes-No” or dichotomous *parameters*, with multiple consequences throughout a grammar (Stowell 1981; Rizzi 1982).
- d) *Lexical entries* for grammatical morphemes in “functional categories” and for bound affixes, specified with locally defined insertion contexts (Borer 1984).

The devices in (1a-c) did not seem to give rise to revealing research beyond the phenomena which had originally motivated each. For example, Perlmutter’s “positive output constraints” on Romance clitic combinations were not widely employed for phenomena other than clitic sequences.

Chomsky and Lasnik's "negative filters" mainly focused on restrictions on the form of infinitival clauses. Those filters that seemed to have wider applicability, e.g. the so-called case-filter, were incorporated into proposals for UG, and others were superseded by analyses involving binding principles. None of (1a-c) seemed to have the "excess content" required in the progressive research programs of Lakatos (1978).

As a result, "Borer's Conjecture," as (1d) is now called, has come to be widely accepted, especially because it has shed light on constructions other than those which first motivated it. A striking example of this is Ouhalla's (1991) enlightening analysis of Berber and Arabic Tense and Agreement paradigms, which centrally uses Borer's idea that syntactically specified lexical insertion contexts of these functional categories explains differences between these two particular grammars. Simply put, the core of Borer's Conjecture is that a language's particular grammar is nothing more nor less than *the collected lexical entries for that language's functional categories*, in more traditional terms its closed class lexical items. If such a lexicon were ever assembled, that language's grammar G_i would then be fully specified.

Of these four proposals for formally expressing language-particular patterns that surfaced between 1976 and 1984, the last to emerge, namely Borer's Conjecture, has thus come to be considered the best candidate for supplementing Universal Grammar. That is, language-particular rules are to be identified with the lexical entries in what Ouhalla (1991) calls its "Grammatical Lexicon." Such Grammatical Lexicons include for example the bound affixes of a language as well as many dozens of free morphemes outside the lexical categories, and may easily have several hundred members. The consequent conception of particular grammars then explains why even related languages vary as much as they do, e.g. there are probably well over 300 lexical entries in the Grammatical Lexicons of English and French that differ.²

Chomsky-inspired generative syntax today does not really countenance other hypotheses for language-particular syntax; that is, the following formula is widely taken as a sort of Popperian "irrefutable core" of current generative grammar.

(2) **Borer's Conjecture.** Particular Grammar of L_i = UG + Grammatical Lexicon of L_i .

For this reason, my own research has included working out some implications of (2). For instance, exact lexical entries for non-finite verbal suffixes, when integrated with UG, can explain all the complex grammatical

² Limiting ourselves to grammatical properties of free morphemes, *that ≠ que, if ≠ si, who ≠ qui, what ≠ quoi, whose ≠ dont, the ≠ le, this ≠ ce, all ≠ tout, no ≠ aucun, a ≠ un, from ≠ de, for ≠ pour, about ≠ sur, not ≠ pas, enough ≠ assez, have ≠ avoir, can ≠ peut, must ≠ doit, etc.*

patterns of English participles and gerunds *V-ing* and *V-en*; (Emonds 2007: Chs. 3 and 8). Borer's Conjecture can thus lead to many results. Both UG and entries of Grammatical Lexicons need to be developed and modified in tandem in terms of their mutual compatibility and overall descriptive adequacy.

However, a lot of work in the framework of the Minimalist Program pretty much limits itself to hypotheses about UG, and essentially sets aside seriously working out implications of Boer's Conjecture.³ Even though very little research has been devoted to confirming or refining it, the phrase has nonetheless become a sort of standard if rather hollow answer to the query, what does the Minimalism have to say about particular languages?

2. The waning interest in Particular Grammars

Chomsky (1957: Ch. 2) begins his revolutionary call for a formal syntax as follows:

The fundamental aim in the linguistic analysis of a language L is to separate the grammatical sequences which are the sentences of L from the ungrammatical sequences which are not sentences of L and to study the structure of the grammatical sequences. The grammar of L will thus be a device which generates all the grammatical sequences of L and none of the ungrammatical ones.

Soon after this, he convincingly argued for "...the necessity for supplementing a 'particular grammar' by a universal grammar if it is to achieve descriptive adequacy." (Chomsky 1965: 6). Thus, the first aim of linguistics is to formulate Particular Grammars. And according to the current theoretical claim (2), this can be done best by elaborating a theory of UG *and* formalizing Grammatical Lexicons, i.e. the entries in these Lexicons.

What then is the form of language-particular grammatical lexical entries? Although according to (2), progress on this question is now a *sine qua non* for truly generative grammars, little research since Borer (1984) has been devoted to it. In fact, the only full length studies in a Chomskyan framework seem to be Ouhalla (1991) and Emonds (2000; 2007).

I believe the reason for this lack of research on Grammatical Lexicons stems from when Chomsky (1986) dismissed the possibility of formally characterizing "E(xternal) Language." Whatever he then thought about particular grammars, i.e. about their role in his "I(nternal) Language," a typical interpretation of this I-Language and E-language distinction is provided by an exegete Norbert Hornstein, with my emphases:

³ Many advocates of Minimalism seem to take syntactic theory as given prior to analysis, to be somehow found in or deduced from Chomsky's theoretical writings. As a result, they typically reject a priori any theoretical modifications that others claim are needed for expressing empirical generalizations. This leaves generative grammar open to the charge that it is a scholastic system independent of empirical realities.

Thus, at best, an E-language is that object which the I-language specifies. However, even this might be giving too much reality to E-languages, for there is *nothing in the notion I-language* that requires that what they specify corresponds to languages as commonly construed, that is, things like French, English and so on. It is consistent with Chomsky's viewpoint that *I-language never specifies any object that we might pre-theoretically call a language.*
<http://www.chomsky.info/bios/1998---.htm>

Whether or not Chomsky (1986) is suggesting that it is pointless to formalize particular grammars (his work now rarely speaks of them), generative research since then almost exclusively focusses on determining the innate mechanisms of I-Language, which are often hypothesized to be the same for all languages, i.e. *I-language as commonly understood does not include formal specifications of particular grammars.* In other words, formal syntax for some 30 years has been de facto synonymous with the elaboration of Universal Grammar. While language-particular patterns may have contributed to proposals for UG, formalizing them has not been part of the generative enterprise. And even though Borer's Conjecture has been repeatedly endorsed, beyond occasional focus on isolated morphemes (Boere's 1084 work on Hebrew *šel 'óf*; Kayne (1975) on French *se* 'self' and *qui/ que* 'who/ that'), specifying entries of Grammatical Lexicons is pretty much off the generative radar screen.

This absence of formalized particular grammars has a serious consequence. Exclusive focus on characterizing a universal I-language de facto cuts syntactic research off from possible empirical disconfirmation; i.e. most current proposals for UG are now unfalsifiable. Any empirical patterns that disconfirm a proposal for UC can always be put aside as an irrelevant intrusion of E-language.

In order to avoid the charge of unfalsifiability (which I both make and would like to see refuted), generative grammar needs to return to its original goal, which includes serious elaboration *of both parts of (2)*. Though the question of the form of language-particular grammars is currently unaddressed, it remains quite meaningful and in no way ill-conceived or premature. The fact is, no serious obstacles even make it a hard question (real progress in constructing UG is harder). It seems to be unaddressed only because of lack of interest and possibly also the uncomfortable threat of falsification.

A third factor seems to be a persistent and unspoken irrational hope that work on UG will eventually render the formalization of language particular grammars somehow trivial.

Why isn't it trivial to formulate particular grammars? Staying with the example of French and English, syntacticians widely take them to be "similar." In terms of language variety and typology they are. Nonetheless, their Grammatical Lexicons G_e and G_f , (each perhaps containing some 400 ± 100

items including affixes and grammatical Ns, Vs, and As) don't share even a handful of items with the same grammar.⁴ No grammatical preposition, no complementizer, no verbal affix, no negative word, no quantifier, no reflexive morpheme, no grammatical verb, no pronoun, no prefix, no article has the same grammar in the two languages. And because these many differences are not even tentatively represented in generative models, the field of syntax knows very little more today than in 1980, at least in formal terms, about exactly how French and English are different.

In what follows, I take up again the formal nature of some language-particular patterns of French and English. I show that Boer's conjecture indeed plays a role, but that it cannot be the whole story on language-particular grammar. No matter how sophisticated the form and interaction of UG with lexical entries, such entries do not in themselves suffice to express certain generalizations that characterize particular grammars.

3. Two types of grammatical subordination

The main point of this study is to argue for a formal device in particular grammars that can modify the usual workings of UG in special cases, and give rise to (tree) structures and transformational derivations in a language L_i that deviate from the unmarked configurations in other languages. The device consists of "loosening" a UG restriction which I call Uniform Subordination; the name for the language-particular variant that I introduce here is "Permissive Subordination."

In order to discuss the nature of and arguments for Permissive Subordination, we must first formally specify Uniform Subordination and its role in UG. The latter concept as I use it here requires two preliminary statements (3)-(4) of more or less established tenants of UG, which I adhere to throughout, and some definitions (5)-(7) based on them.

(3) **Restricted Category Inventory.** All phrases in natural language are projections X_i of at most four lexical categories X^0 , where $X = N, A, V$ and P .⁵

The pillars of formal grammar are the traditional "grammatical relations" which are defined whenever there are selectional restrictions between categories (Chomsky 1965, Ch. 2): subject-predicate, verb-object, predicate attribute, clausal complement, attribute, etc.

⁴ Anecdotally, the only candidate that I think is possibly identical is *very~ très*. Another candidate, *a (whole) lot*, is unlike the French *beaucoup*, which excludes any modifier.

⁵ The only adverb-headed *phrases* are based on *A-ly* (French *A-ment*) and internally structured like adjective phrases (with the same range of modifiers). They are thus formally APs.

(4) **Sisterhood.** *Grammatical relations* are defined via sisterhood relations in trees involving selecting lexical heads X (and their projections X^i) and other projections Y^i .

(5) **Grammatical relations:**

- (i) The subject of an X^0 is a lowest N^i that is a *sister* of X^0 or of a projection of X^0 .⁶
- (ii) The object of an X^0 is an N^i that is a *sister* of X^0 .
- (iii) The verbal complement of an X^0 is a V^i that is a *sister* of X^0 .

Two further definitions we need are the following:

(6) **Subordination.** For a head X^0 , if X^k is a sister of Y^i , then all constituents in Y^i , including Y^i , are subordinate to X^0 . For convenience, I say that “ X^0 subordinates Y^i .”

(7) **Strict Subordination.** If X subordinates Y , then X strictly subordinates Y if no Z^i subordinate to Y is a sister of some X^k .

Any instance of Subordination that does not satisfy the additional condition in Strict Subordination will here be called “Permissive Subordination.” We will see in what follows that Strict Subordination is the unmarked option in UG, but that several apparently disparate language-particular constructions, in both French and English, use the marked option of Permissive Subordination.

4 A return to linguistic analysis: contrasting French causative constructions

4.1 The compact *faire-à* construction. A good way to understand the distinction between the two types of subordination (the second being a special case of the first) is provided by competing analyses of a Romance (here French) causative construction called *faire-à* in Kayne (1975) and exemplified in (8).

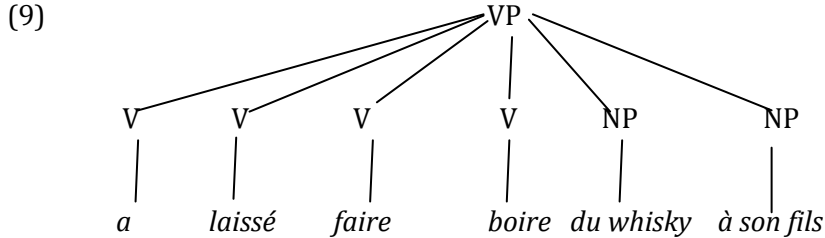
(8) *Guillème* [_{VP} *a laissé faire boire* [_{NP} *du whisky*] [_{NP} *à son fils*]].

Guilleme has let make drink some whiskey to his son
 ‘Guileme has let someone make his son drink some whiskey.’

In one class of analyses, (8) has no internal phrasal structure beyond what is indicated above. “Mono-stratal” analyses of Romance causatives, e.g. as

⁶ Nothing so far excludes two sisters having the same category label. That is, I am not requiring that trees be binary branching or that daughter nodes must be of different categories.

in Miller (1992) and Abeillé, Godard and Miller (1997), fall into this class. Outside the expression of grammatical relations such as subject and object, there are no compelling reasons to assume additional structure.



As we will see below, using the definitions of grammatical relations given in (5i-iii), the “flat” tree (9) actually succeeds in expressing:

- that *laissé* takes *faire* as its verbal complement, not the other way around, and similarly for *faire* and *boire*
- which NPs are the subject and object of *boire*.

The apparent incomplete representation of grammatical relations in (9) is easily remedied by rethinking the standard assumption that trees are constructed from the bottom up. This “geometric approach” should be replaced by a more algebraic or algorithmic conception in terms of the actual principles involved.⁷

(10) **Tree Building.** In constructing trees,

- selecting items are merged after (in terms of) selected items (Chomsky 1965: Ch. 2);
- selected complement XPs are merged before subject NPs;
- in head-initial languages (English, French) selecting items *precede* selected categories.

A final condition that I assume here is that English and French object NPs must be *the closest phrases to the heads (V, P) that assign them case*, as argued for English in Stowell (1981).

Scanning the verbs in (9) from right to left, the principles in (10) determine that the selected object of *boire* must be the first NP sister on its right. The subject of *boire* must also be an NP sister of some projection of this V, by (5i), but since the V *boire* is not initial in VP it does not project, so its subject *son fils* can only be its sister, and it is. Finally, the verbal complement of *faire* must be (and is)

⁷ Since *unmarked* tree construction conforms to a UG principle introduced below, called Uniform Subordination (17), most trees appear to be constructed “from the bottom up,” but I take this to be a secondary consequence of the more fundamental conditions in (10).

by one the original motivations put forward in favor of (12), and concludes that (12) is a logic-inspired intrusion into syntactic analysis which results only in theoretical complications, ad hoc categories and flawed analyses.

4.2. The articulated causative construction. Another variant of French causatives is given in (14), which includes *exactly the phrasal structure required by Strict Subordination* (less the small clause node required by the Formal Logic Analogy).

- (14) *Guillème* [_{VP} *a laissé* [_{NP} *le grand-père*] [_{VP} *boire* [_{NP} *du whisky*]]].
 Guillème has let the grandfather drink some whiskey.

In Emonds (2000: Appendix to Ch. 6), I agree with the arguments in Kayne (1975) for this structure. According to the definitions of grammatical relations in (5), *le grand-père* is the structural subject of the verb *boire* and *du whisky* is its object. For this construction, therefore, Strict Subordination seems to yield the correct phrasal structure.

5 When is Subordination Strict, and when is it not?

If the differently bracketed representations in (8) and (14) are correct structures for these different but closely related constructions, then the grammar of French forms one type of causative (14) with Strict Subordination, and another (*faire-à*) with Permissive Subordination. The latter is permissive because the extra condition on the strict variant is violated: in the minimally bracketed (8), the NP *du whisky* selected by the V *boire* is also a sister the V *faire* that selects *boire*.

A little reflection easily shows that Strict Subordination is an unmarked or expected variant in causative constructions across languages. So far we have exemplified causatives only with verbs in the French Grammatical Lexicon, namely *faire* and *laisser*. As soon as we move to French open class causative verbs such as *convaincre* ‘convince’, *forcer* ‘force’, *obliger* ‘oblige’, *permettre* ‘permit’, and *persuader* ‘persuade’, their verbal complements all necessarily follow a Strict Subordination pattern as in (14).⁹

Turning to English, outside of a few idioms (*let go*, *make believe*), this language lacks entirely any special causative constructions, as can be seen in (15):

⁹ Traditional grammars rarely call these verbs causatives, but of course semantically they are. The term ‘causative’ is generally reserved for those French verbs which pattern like *faire* and *laisser*, and has been coined because traditional grammarians, using layman’s intuition, generally seek “semantic explanations.” Consequently, even though *voir* ‘see’ and *entendre* ‘hear’ have no causative sense, their grammatical behavior makes them “causative verbs,” while the open class verbs with a causative sense mentioned in the text are not “causatives.”

- (15) **William has let drink whiskey (to) his son/ his son whiskey.*
 **William made drink whiskey (to) the grandfather/ the grandfather whiskey.*
 **William had drink whiskey (to) the grandfather/ the grandfather whiskey.*

Rather, English forms all semantic causatives with Strict Subordination, as in (16).

- (16) *William has let/ made/ had his son drink whiskey.*
William convinced/ forced/ obliged/ permitted his son to drink whiskey.

It thus appears that Permissive Subordination in causatives, as seen in the French *faire-à* construction, is quite marked and language-particular.

So it is not surprising that almost all versions of formalized grammar from its inception have implicitly used only Strict Subordination; even though *it is too general*, it has in fact been a fruitful and intuitively appealing working hypothesis. That is for some 40 years, formal grammar has usually assumed that grammatical relations, including those in which lexical heads select complements, invariably involve strict subordination.

- (17) **Uniform Subordination.** *Unmarked* lexical subordination in grammar (x subordinates y) is based on Strict Subordination. All X^0 ($X = N, V, A, P$) are strict subordinators.

Nonetheless, in a range of constructions beyond Romance causatives, instances of Permissive Subordination are not rare. In English much of it follows a general pattern. Emonds (2001) surveys and empirically justifies a number of language-particular “flat” constructions of the form $X_1 - X_2$, where both X are daughters of a single XP, and X_1 can be P, A, N and V *from the Grammatical Lexicon*. Some prototypes:

- (18) Modifying P + P: *step back into **the street**, go up with **the baby***
 Partitive N + N: *a bunch of stories **about war**, a dozen explosions **of tear gas***
 Certain grading adjectives + lexical A: *real abstract, pretty ugly*
 A few auxiliary V + lexical V: *will go call **a doctor**, should come glance **at the snow***

Such language-particular constructions exemplify Permissive Subordination, because the (bold) complements of the X_2 are also sisters to the underlined selecting X_1 . As Borer’s Conjecture predicts, the selection features of these permissively subordinating X^0 must be from entries in the English Grammatical Lexicon.

At this point, we should remove a roadblock posed by widespread uncritical acceptance of a faulty definition of Grammatical Lexicon (“GL”). The GL is generally taken to contain only the lexical entries of “functional categories,” i.e. those not in the lexical categories N, V, A or P. In this perspective, morphemes in (18) that are obviously grammatical (*back, up, bunch, real, go*, etc.) end up not being in the English GL, even though both their Permissive Subordination and grammatical uses are particular to English.¹⁰

We can move beyond this inadequate conception of a GL by adopting the definitions of syntactic and purely semantic features in Chomsky (1965: 88, 143, 150), which clearly set off syntax from some broad domain of “lexical semantics.” The majority of semantic features play no role in grammar; at most they enter into pragmatic selection, in restrictions such as e.g. the object of *drink* must be “liquid.” They can be called “purely semantic f.” In contrast, a core subset of features with semantic content do function in grammar, i.e. in constructing well-formed transformational derivations. These features can be called “syntactic F.” The grammatical morphemes, i.e. the entries in a GL, are then exactly those morphemes *whose only features are syntactic F*; they have *no purely semantic features*.

On this basis we can define a GL precisely, so I use a special term to distinguish GLs so defined from the loose term that frequently appears in discussions of Borer’s Conjecture.

(19) **Syntacticon.** The Syntacticon is the set of lexical items in a language *that lack purely semantic features f*.

The “Dictionary” is then defined as the Lexicon less the Syntacticon. That is, every Dictionary entry has some purely semantic feature *f* not used in syntax. Members of the Dictionary are furthermore *restricted to the four lexical “open class” categories N, V, A, P*.

Importantly, it is perfectly possible that lexical head morphemes (of category N, V, A or P) can *lack any purely semantic feature*, and thus be part of the Syntacticon (GL). This sets off my approach from the inadequate notion that GLs contain only members of “functional categories.” That is, the lexical categories N, V, A, P contain closed subsets of grammatical items (Emonds 2000: Ch. 3-4).

In terms of empirical paradigms, this means that the first elements in the flat, permissively subordinating constructions in (18) are members of the English Grammatical Lexicon.¹¹ And given the extension of GLs to include such lexical heads, UG can now impose a general condition on Permissive Subordination:

¹⁰ If we try to translate the grammatical uses of these morphemes to French (**haut avec le bébé, *faisceau d’histoires, *joli laid*), we immediately run into strong unacceptability.

¹¹ Many Dictionary morphemes with some specific purely semantic *f*, such as *up, bunch* and *pretty* in their literal uses, can also be used without *f*, and then they are in the Syntacticon.

(20) **Open Class Subordination.** If *x* subordinates *y*, and both *x* and *y* are open class (both have purely semantic *f*), then *subordination must be strict*.

In all the permissive subordinations examined in this essay, *either x or y is a closed class member* of the Syntacticon. For instance, in the partitive configuration of (18), *x = N* and the Ns *bunch, dozen, etc.* lack purely semantic features *f*. In the P-Stranding configurations to be discussed in Section 6 where *y = P*, the P that can strand also lack purely semantic features *f*.

I terminate this section by returning to types of Subordination with causative verbs. As argued in Emonds (2001), two French causative constructions *faire-à* and *faire-par* are best described using flat structures with only one VP. They are *V₁-V₂* sequences where *V₁* must be drawn from the French Syntacticon. With <F> meaning “an *X_i* whose head is specified as +F,” the selection features of the lexical entries of various causative *V₁* include the following:

- (21) *faire*, V, +__<V>, Permissive Subordination
laisser, V, +__<V>, Permissive or Strict Subordination
make/ let/ have, V, +__<V>, Strict Subordination
forcer/ persuader/ force/ persuade, V, +__<V>, Strict Subordination

To reflect markedness, let us say that only Permissive Subordination frames need to be stipulated in lexical entries, and that this is done with a subscript “PS”.

- (22) Subscripted:
faire, V, +__<V>_{PS} *laisser*, V, +__<V>_(PS)
 No subscripts:
make/ let/ have, V, +__<V> *forcer/persuader/force/persuade*, V,
 +__<V>

In this way, the Syntacticons (GLs) of French and English express formally the different modes of subordination among grammatical verbs of causation, and in a way entirely consistent with and expected by Borer’s Conjecture.

6 The Permissive Subordination of English selected Ps

6.1 Restrictions on Preposition stranding. The pervasive use in English of the cross linguistically rare mechanism of Preposition Stranding provides further strong evidence for Permissive Subordination. For Permissive Subordination of P allows us to unify what has until now seemed like two separate properties. English simultaneously allows both:

- free stranding of transitive prepositions, and
- post-verbal particles of direction: *in, out, up, down, on, off, away, back*.
The formal symbol for both these classes of morphemes is P.¹²

Preposition Stranding is exemplified in (23i), while their translations in (23ii) show that French, like most other languages, doesn't allow it.

- (23) i. *Some children sleep in this bed.*
This bed is slept in by some children.
Mary worked briefly for that new boss.
That new boss was briefly worked for by Mary.
- ii. *Des enfants [VP dorment [PP dans [NP ce lit]]].*
**Ce lit est dormi dans par des enfants.*
Marie [VP travaillait brièvement [PP pour [NP ce nouveau patron]]].
**Ce nouveau patron était travaillé brièvement [pour] par Marie.*

As established in the cross-linguistic study of van Riemsdijk (1978), the English variety of Preposition Stranding is very rare. English shares such stranding only with those North Germanic languages that are not "case-inflecting," i.e. the standard languages of Mainland Scandinavia.¹³ Indeed P-stranding, which appears practically full-blown at the very beginning of the Middle English period (Strang 1970), provides a strong argument that Middle and Modern English are actually North Germanic languages (Emonds and Faarlund, forthcoming). English in this way is unlike Old English, which is (uncontroversially) West Germanic.¹⁴

Three notable conditions restrict P-stranding. First, Ps cannot strand if they are clearly *open class items* (24): Nor can P strand if they head non-affected, *non-selected adjuncts* (25).

- (24) *The building was glanced at/ into/ *inside/ *around by safety inspectors.*
*Which beds did they put suitcases under/ next to/ *underneath/ *between?*
*What walls did they find the children on/ near/ *alongside/ *within?*
- (25) **Which train did they decide on the boat on?*
**Their lunch break they met for coffee on.*
**Its bad reputation they went into that restaurant despite.*

¹² Emonds (1985: Ch. 6) gives several paradigms of modification and distribution showing that post-verbal directional particles must be analyzed as "intransitive" instances of P.

¹³ A case-inflecting language is one in which morphological case distinctions appear *interior to* (not only at peripheries of) noun phrases. Thus, Standard German, Icelandic, Czech, Latin, etc. are case-inflecting, while English, Danish, Dutch, Japanese and Turkish are not.

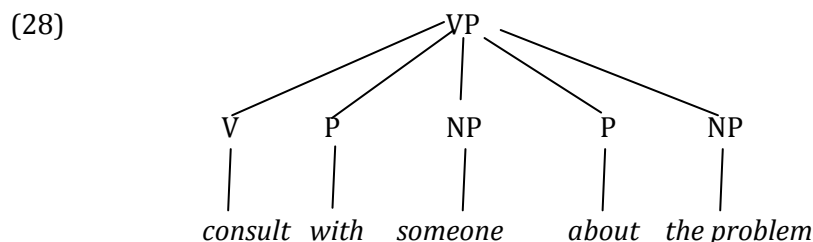
¹⁴ In this essay, the discussion of Preposition Stranding is limited to English.

Finally, P-stranding is not allowed if a P is modified, i.e. shows independent signs of projecting to a maximal PP: The descriptive generalization that covers these points is (27).

- (26) *The children sleep (right) in this room.*
All guests will pass (100 meters) under these trees.
*This room is slept (*right) in by the children.*
*These trees will be passed (*100 meters) under by all guests.*

(27) **English P-stranding.** A P in the Grammatical Lexicon selected by a frame +__<P> can be stranded if it is “bare,” i.e. the object of a bare P can act as if it is not inside PP.

Because Permissive Subordination has exactly the effect of (27), it must be that stranded P are *not strictly subordinate* to an X (V, A, N) that selects them. To see this, let us use Permissive Subordination to construct a tree for the English VP, *consult with someone about the problem*. The selecting V chooses two complements via its subcategorization frames +__<with>_(PS) and +__<about>_(PS), where for convenience *with* and *about* stand for the syntactic features of P that they spell out. The resulting tree is then (28):



By Subordination (6), all the selecting items (*consult*, *with*, *about*) must be sisters of the categories they select, and they are. The selecting Ps *with* and *about* are moreover left sisters of their selected NPs (due to head-initiality) and are adjacent to them, in accord with Stowell’s (1981) condition on case-marking. In turn, both these Ps are to the right of the V *consult* which selects them, again due to head-initiality. So the tree (28) satisfies all the selectional and ordering properties required by the Tree Building principles (10).

At the same time, the V in this tree does not strictly subordinate the Ps, because the NP sisters subordinate to these Ps are *also sisters to the V that subordinates the Ps*; see again the formulation of Strict Subordination (7). Hence V (optionally) permissively subordinates the Ps in (28), exactly as permitted by its subcategorization frames of the form +__<[P, F]>_(PS).

Given the tree (28), it is now obvious why English allows movement operations to strand prepositions; because objects of selected grammatical Ps need not be strictly subordinate, they need not be housed inside PPs. As a result, they can undergo question formation or preposing more generally, just as can direct objects.¹⁵

6.2 Expressing the generality of P-stranding in the English Syntacticon. All the paradigms of Permissive Subordination examined in this essay have involved a frame $\alpha, X, +_ < F >_{(PS)}$, where either X or F is a member of a language's GL. In other words:

(29) **Permissive Subordination.** An English-specific type of permissive substitution is expressed by the subscript PS in contextual frames $+_ < F >_{PS}$ for Syntacticon items P.

However, there are two problems lurking in (29). The first is that the frames themselves $+_ < F >_{(PS)}$ that select the PPs in e.g. the tree (28) are those of the open class (Dictionary) item *consult*; they are not actually part of entries in the Syntacticon. The second problem is that the possibility of stranding Ps (i.e. of Permissive Subordination of P) is not even a property of individual selecting verbs. As stated in the descriptive generalization (27), a grammatical P in a selected complement of *any* English verb can be stranded. Consequently, repeatedly stipulating possible P-stranding for each English open class verb completely obscures the regularity of the construction.

In fact, both these problems can be solved by making one simple statement, to be considered a global, not an item-particular statement in the English Syntacticon.

(30) **North Germanic P-stranding.** For any P in the Syntacticon, the selectional frame $_ < P >$ becomes $_ < P >_{(PS)}$.

This statement removes the two problems mentioned just above because it is general, not repeated for each selecting verb, and hence is not part of the

¹⁵ An NP object of a P can become the subject in an English passive only if the NP is not separated from V by another full NP: **Someone was spoken about the problem with*. This restriction is more general, however, because it applies when passivizing a VP containing two NPs but no P. So it is unrelated to the presence of P:

(i) **Some more cakes were baked the children.*

**Her thoughtlessness was forgiven Mary.*

**Extra time was allowed failing students.*

**My brother was taken more advantage than expected of.*

Passives like *My brother was taken advantage of* might be advanced as counterexamples, but as the last sentence in (i) shows, the idiomatic noun is not the head of a full NP projection.

entries of individual open class items. To the contrary, the global condition (30) must be understood *as part of the English GL* (Syntacticon), even though it is not associated with any of its particular members. This unexpected consequence both confirms and significantly modifies Borer's Conjecture, showing the erroneous nature of any belief that Minimalism has somehow, prior to investigation, already deduced the nature of particular grammars; see again note 3.

6.3 Confirming Permissive Subordination: so-called "phrasal verbs." It is widely held, on the basis of no grammatical evidence whatever, that combinations of English verbs and directional particles (*break off, cut down, hold up*), whether interpreted as idioms or as indicating the goal of movement, are somehow underlying syntactic units.

- (31) i. Idioms:
- | | |
|---|---|
| <i>She broke the relationship off.</i> | <i>She broke off the relationship.</i> |
| <i>The speaker cut his opponent down.</i> | <i>The speaker cut down his opponent.</i> |
| <i>A robber held the travellers up.</i> | <i>A robber held up the travellers.</i> |
- ii. Literal directionals:
- She broke the handle right off/ right into pieces.*
They cut the extra branches down/ off the trunk.
A soldier held the flag up/ over the edge.

The almost unshakable conviction that these combinations are syntactic units comes from intuitions based on single verb translations in other languages or semantics-based preconceptions. Emonds (1985: Ch. 6) provides several arguments (modification by measure phrases and *right*, satisfaction of selectional frames *__PP*, homonymy with transitive Ps) that they are not phrasal units, but rather *instances of intransitive P complements*.

That treatment left open one question, however. Why can these post-verbal Ps intervene between a V and its (non-pronominal) direct object NP, as seen in column 2 of (31)? If they head intransitive PP phrases, as argued in the work cited, they should not intervene between a case-assigning verb and its direct object (Stowell, 1981), but they can.

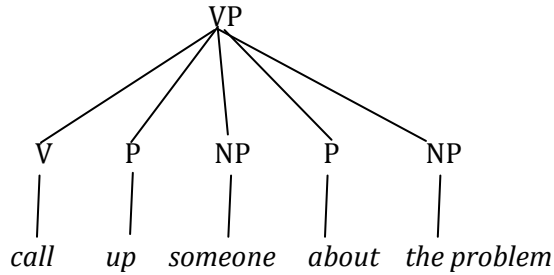
But according to this section's general conclusion, North Germanic P-stranding (30), post-verbal particles, which are all members of the Syntacticon, *need project to phrases only optionally*, since they are licensed by the frame *__<P>_(PS)*.¹⁶ Now in this study (and earlier), I have argued that Stowell's condition should forbid case assignment only if a *phrase* intervenes

¹⁶ If a P is an open class Dictionary item not in the Syntacticon, it must project to PP. Then the reasoning here correctly prevents it from intervening between a case-assigning P and its object: **I put outside a cat; *My father sent upstairs the kids; *They pushed inwards the wall.*

between a case-assigner and a case-assigned NP. So post-verbal particles that are “bare P” *correctly allow object case-marking by V*, as in the right column examples of (31).

We thus see that a post-verbal particle in pre-object position has exactly the same Permissive Subordination structure as do the strandable P in (28).

(32)



Structures (28) and (32) are both excluded in French for the same reason: in French and in most languages, a selected P must be strictly subordinate and hence always inside PP.

REFERENCES

- Abeillé, Anne, Danielle Godard and Phillippe Miller (1997). Les Causatives en Français: Un Cas de Compétition Syntaxique, *Langue Française* 115, 62-74.
- Borer, Hagit (1984). *Parametric Syntax*. Dordrecht: Foris.
- Chomsky, Noam (1957). *Syntactic Structures*. The Hague: Mouton.
- Chomsky, Noam (1965). *Aspects of the Theory of Syntax*. Cambridge, Mass: MIT Press.
- Chomsky, Noam (1976). Conditions on Rules of Grammar. *Linguistic Analysis* 2. 303-351.
- Chomsky, Noam (1977). On Wh-Movement. *Formal Syntax*. P. Culicover, T. Wasow and A. Akmajian (eds.). 71-132. New York: Academic Press.
- Chomsky, Noam (1981). *Lectures on Government and Binding*. Dordrecht: Foris Publications.
- Chomsky, Noam (1986). *Knowledge of Language*. New York: Praeger.
- Chomsky, Noam and Howard Lasnik (1977). Filters and Control. *Linguistic Inquiry* 8: 425-504.
- Emonds, Joseph (1976). *A Transformational Approach to English Syntax*. New York: Academic Press.
- Emonds, Joseph (1978). A principled limit on differences in the grammar of French and English. *Proposals for Semantic and Syntactic Theory: UCLA Papers in Syntax*, 7: 76-94. Los Angeles: University of California Linguistics Department.
- Emonds, Joseph (1985). *A Unified Theory of Syntactic Categories*. Dordrecht: Foris Publications.

- Emonds, Joseph (2000). *Lexicon and Grammar: the English Syntacticon*. Berlin: Mouton de Gruyter.
- Emonds, Joseph (2001). The Flat Structure Economy of Semi-lexical Heads, N. Corver and H. van Riemsdijk, eds., *Semi-lexical Categories*. Berlin: Mouton de Gruyter.
- Emonds, Joseph (2007). *Discovering Syntax*. Berlin: Mouton de Gruyter.
- Emonds, Joseph and Jan Terje Faarlund (forthcoming). English as North Germanic: Modern English is Modern Norse (submitted for publication).
- Hornstein, Norbert (1998). Noam Chomsky, *Routledge Encyclopedia of Philosophy*, Edward Craig (ed.). <http://www.chomsky.info/bios/1998----.htm>
- Kayne, Richard (1975). *French Syntax*. Cambridge: MIT Press.
- Lakatos, Imre (1978). Chapter 1: Falsification and the Methodology of Scientific Research Programmes, *The Methodology of Scientific Research Programmes*. J. Wornall and G. Currie (eds.). Cambridge: Cambridge University Press.
- Miller, Phillippe. (1992). *Clauses and Constituents in Phrase Structure Grammar*, New York: Garland Press.
- Ouhalla, Jamal (1991). *Functional Categories and Parametric Variation*. London: Routledge.
- Perlmutter, David (1971). *Deep and Surface Structure Constraints in Syntax*. New York: Holt, Rinehart and Winston.
- Riemsdijk, Henk van (1978). *A Case Study in Syntactic Markedness*. Dordrecht: Foris Publications.
- Rizzi, Luigi (1982). Violations of the *wh*-island constraint and the subjacency condition. *Issues in Italian Syntax*. Dordrecht: Foris Publications.
- Stowell, Timothy (1981). *The Origins of Phrase Structure*. PhD dissertation, Massachusetts Institute of Technology.
- Strang, Barbara (1970). *A History of English*. London and New York: Routledge.

LES SUBORDONNÉES DITES INTERROGATIVES COMME COMPLÉMENTS DE DÉPENDANCE

BENOÎT DE CORNULIER¹

ABSTRACT. *The So-called Embedded Questions as Dependence² Complements.*

In the present article, I argue that, not only in such explicit expressions as « Whether Q depends on whether P », but in a more general sense, a so-called « embedded question » or « subordinate interrogative clause » represents one pole in a distributive conditional relation of dependence between two poles, each of which is a set of conditioning or conditioned propositions. In this perspective, a manifest « embedded question » is always related to another dependence pole which may be another « embedded question » but which sometimes is not even manifest. Without this relationship, the former does not make sense.

Keywords: *embedded questions, distributive conditionals, dependency.*

REZUMAT. *Subordonatele așa-zis interogative drept complemente de*

dependență. În prezentul articol, susțin ideea conform căreia, nu doar în cazurile explicite « Dacă Q depinde de dacă P », dar de o manieră mai generală, o pretinsă « subordonată interogativă » reprezintă unul dintre cei doi poli ai unei relații distributive de dependență dintre doi poli dintre care fiecare este un ansamblu de propoziții condiționale și condiționate. În continuarea acestei sugestii, o « subordonată interogativă », pol evident, este întotdeauna legată de un alt pol, nu întotdeauna evident (a se citi nu întotdeauna marcat gramatical în enunț), independent de care aceasta nu are sens.

Cuvinte cheie: *subordonate interogative, distribuția condiționalelor, dependență.*

On considère généralement comme des *propositions subordonnées interrogatives* les syntagmes du type « si P » (« whether P ») dans « savoir si P » (« knowing whether P ») – il s’agirait alors d’interrogatives *totales* (*yes-or-no questions*) – ou du type « qui V » (« who V’s ») dans « savoir qui V » (« knowing who V’s ») – il s’agirait alors d’interrogatives *partielles* (*wh-questions*).

¹ Laboratoire de Linguistique de Nantes. E-mail : benoit.de.cornulier@gmail.com

² C’est suite à une discussion avec Matthieu Segui (étudiant à l’Université de Paris-4) sur la distinction des « si-P » circonstanciels conditionnels et des « si-P » dits interrogatifs que j’ai été amené à réfléchir sur ces derniers. Merci à Yves-Charles Morin, Matthieu Segui, Marcel Vuillaume pour leurs remarques.

La notion de *question* (et a fortiori celle dialogale d'*interrogation*) est ici trop générale, puisque, dans « Qui survivra dépend de qui aura bu du Coca-cola » (« Who will survive depends on who will have drunk coca-cola ») il n'y a pas de question. Sans doute est-il tentant de liquider ce contre-exemple en feignant qu'une notion du genre « savoir » ou « question » se cache ellipsée derrière le verbe « dépend », et qu'il signifie en réalité que « *la question de savoir* qui survivra dépend de *la question de savoir* qui aura bu du cocal-cola ». En sens inverse de cette explication par circonlocution, je me propose ici d'esquisser une vue (je ne prétends ni démontrer, ni même être d'une précision formelle) suivant laquelle, plutôt que les complétives sujet ou complément de « dépendre de » ne sont des subordinées « interrogatives », c'est l'ensemble des « interrogatives » qui sont des espèces de *compléments de dépendance*.

1. « Selon » et la relation conditionnelle simple ou distributive

1.1. Relation conditionnelle simple ou distributive

Au cœur de la notion de dépendance est celle de condition (or on sait que les « subordinées interrogatives » sont morphologiquement apparentées aux conditionnelles dans des langues diverses) . On peut appeler *énoncé de relation conditionnelle simple* (*simple conditional*) un énoncé de forme « Si P, Q » et dire qu'un *conditionnant* P et un *conditionné* Q y sont liés par la relation de condition³.

Pour signifier que s'il pleut, on est mouillé, et que s'il neige, on est blanchi, on pourrait peut-être dire :

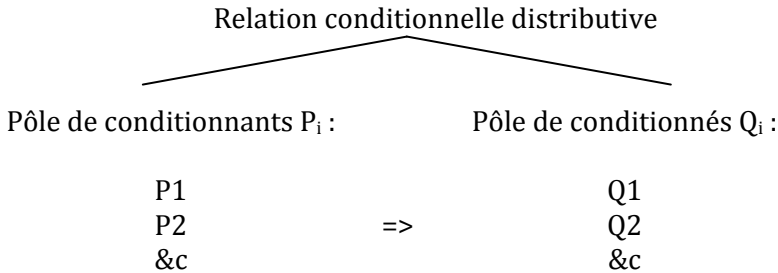
- 1) S'il pleut, ou s'il neige, (respectivement,) on est mouillé, ou on est blanchi.

Soit un énoncé du genre suivant.

- 2) « Si P1, P2..., (alors, respectivement) Q1, Q2... »

Dans un tel énoncé (en le supposant assez naturel), il y aurait un ensemble de conditionnants P1, P2..., disons les Pi, et un ensemble de conditionnés Q1, Q2..., disons les Qi ; et, comme le suggère dans (1) le mot « respectivement », la relation conditionnelle se distribuerait en un faisceau de relations simples parallèles « Si P1, Q1 », « Si P2, Q2 », etc. que peut résumer la formule : « Si Pi, (respectivement) Qi » (où « Pi » représente la série des P1, P2, etc, et « Qi » la série des Q1, Q2, etc. Disons qu'il s'agit alors d'une *relation conditionnelle distributive*, où le mot « si » établit une relation terme à terme entre les deux ensembles Pi et Qi de *conditionnants* et de *conditionnés*, comme suggéré par la figure suivante :

³ Je prends ici « énoncé » en un sens large, s'agissant d'une *expression* cohérente quelconque, qui ne coïncide pas forcément avec la forme totale d'une énonciation. Je me permettrai parfois d'appeler librement *conditionnant* ou *conditionné* aussi bien la proposition que ce qu'elle exprime, et de ne pas employer systématiquement les guillemets autour des lettres « P » et « Q ».



Des énoncés de la forme (1) risqueraient de prêter à malentendu, faute que la relation distributive y soit signalée. Mais il existe des énoncés plus clairs, notamment avec « selon que » en français, « according to whether » et « depending on whether » en anglais :

- 3) **Selon** qu'il pleuvra ou qu'il neigera, vous serez mouillé ou vous serez blanchi.
- 4) Europe's competitiveness stands or falls **according to whether** or not it has a secure energy supply (exemple observé sur Internet)

1.2. Relation conditionnelle distributive et dépendance

Dans ces derniers exemples, deux choses valent d'être signalées :

D'abord, dans le pôle conditionnant « According to whether P_i » ou « Depending on whether P_i », les « P_i » sont rassemblées sous l'introducteur « whether » qui se trouve être un introducteur typique des prétendues « subordinées interrogatives » (cf. « knowing whether Q₁ (or Q₂) ») ;

De plus, dans « depending on whether P_i », la relation conditionnelle distributive est indiquée par le verbe « *depend on* ». Il ne semble pas s'agir d'une simple coïncidence lexicale, car « Q_i, *depending on whether P_i* » se paraphrase assez bien par : « Whether Q_i *depends on whether P_i* ».

D'une manière comparable, les exemples français en « Selon que P_i » se prêtent souvent à des paraphrases en termes de dépendance ; ainsi « Selon qu'il pleuvra, ou qu'il neigera, vous serez mouillé, ou vous serez blanchi » se prête aux paraphrases « Serez-vous mouillé ou blanchi ? Ça *dépend de si* il pleuvra ou s'il neigera » et « Que vous soyez mouillé ou blanchi *dépend de si* il pleuvra ou s'il neigera ».

La relation conditionnelle distributive ressemble ici à une relation de *dépendance*. Signalons tout de même que cette notion exacte est peut-être un peu trop forte dans des cas où la relation conditionnelle correspond à une simple observation de correspondance sans interprétation causale ; ainsi on peut sans doute dire, à propos d'un petit groupe d'enfants :

- 5) Je constate, et c'est peut-être une simple coïncidence, que selon que c'est un garçon ou une fille, chaque enfant porte des baskets ou des tennis
Je continuerai par commodité à utiliser le terme de *dépendance*, mais en admettant qu'il puisse parfois s'agir de relations conditionnelles sans causalité.

1.3. Dépendances plus ou moins vagues

La relation de dépendance n'est pas toujours aussi précisément articulée que dans les exemples précédents, qu'on pourrait dire de dépendance bijective, dans lesquels à chaque Pi semble correspondre un Qi (déterminé), et un seul.

On peut affirmer : « Selon que vous êtes carpe ou lapin, vous serez mangé en terrine ou en sauce », puis, si un lapin ou une carpe demande « Lequel des deux se mange en sauce ? », ajouter : « Ça, vous le saurez au dernier moment ». En ce cas, la relation paraît bijective, mais sans que la correspondance soit précisée. Cette possibilité s'étend à la notion explicite de « dépendance », car on peut dire sans incohérence : « Comment sera mangé Jean-Claude, en terrine ou en sauce ? – Je sais que ça dépend de s'il est carpe ou lapin, mais je ne sais pas lequel des deux se mange en terrine et lequel en sauce ».

Les énoncés suivants me paraissent pour le moins envisageables, quoiqu'ils présentent deux éléments dans un pôle et trois dans l'autre :

- 6) Selon que vous êtes poulet, carpe ou lapin, vous serez mangé en terrine ou en sauce (3 conditionnants, 2 conditionnés)
7) Selon que vous êtes carpe ou lapin, vous serez mangé en sauce, en terrine ou à la mode tartare (2 conditionnants, 3 conditionnés)

L'exemple suivant me paraît plausible, et ainsi confirmer que non seulement la dépendance n'est pas forcément terme à terme (bijective), mais la règle de distribution peut être tout à fait inconnue :

- 8) Selon que vous êtes de telle ou telle race, vous serez cuisiné de façons différentes

car cet énoncé affirme une dépendance entre une diversité de recettes et une diversité de races, mais ne la spécifie aucunement.

L'énoncé suivant me paraît improbable :

- 9) ?? Selon que vous êtes carpe ou lapin, vous serez mangé en sauce

En effet, après « selon que » et ses deux conditionnants, on attend une distribution, donc plusieurs conditionnés. De même me paraît improbable l'énoncé suivant, au vu duquel on pourrait se demander de quoi donc dépend la recette :

- 10) ?? Selon que vous êtes lapin, vous serez mangé en terrine ou en sauce

Remarquons que la relation distributive aurait été satisfaite si on avait dit « Selon que vous êtes lapin *ou non* » : « selon que » est ici un distributeur effectif, non un simple indicateur de dépendance, et il doit introduire une diversité, même si elle n'est pas spécifiée.

1.4. Prix selon grosseur

Un menu de restaurant peut indiquer que le prix d'un poisson dépend de son poids par la simple formule « Prix selon grosseur » : les deux pôles de « selon » sont alors des substantifs. Autres exemples de pôle substantif :

11) Selon *son âge*, on peut s'inscrire ou non

12) Selon *l'heure* (ou : selon l'heure qu'il est), vous pouvez ou non entrer

Pourtant « son âge », « l'heure », nominaux définis, évoquent un référent unique. Comme le suggère la paraphrase de « l'heure » par « l'heure qu'il est » (impliquant des « heures » que « l'heure » n'est pas), le concept singulier d'« heure » évoque ici une diversité d'« heures » envisageables correspondant à un ensemble de propositions qu'on peut dire référentielles du type « l'heure est h1, l'heure est h2, etc. » Dans « selon l'heure », c'est un tel ensemble de *propositions référentielles* envisageables qui, sans apparaître syntaxiquement, fournit les conditionnants P_i grâce auxquels le simple nominal défini « l'heure » peut fonctionner comme pôle de dépendance : pour qu'il y ait effectivement distribution, il faut qu'il existe au moins une certaine heure telle que vous pouvez entrer et au moins une certaine autre heure telle que vous ne pouvez pas entrer. Même chose pour « l'âge » ou « (la) grosseur », grandeurs variables évoquant une diversité envisageable d'âges ou de grosseurs.

2. Anti-distribution ou indépendance

Parfois peut-être, au lieu d'effectuer la distribution du courrier, un facteur trop pressé pourrait mettre tous les lots de lettres dans la même boîte aux lettres, disons celle de Tartempion, sans tenir compte de la diversité des adresses indiquées sur les enveloppes : on peut alors parler d'*anti-distribution*. « Selon », comme le facteur, faisant prévoir la possibilité d'une distribution, il serait alors bizarre de dire :

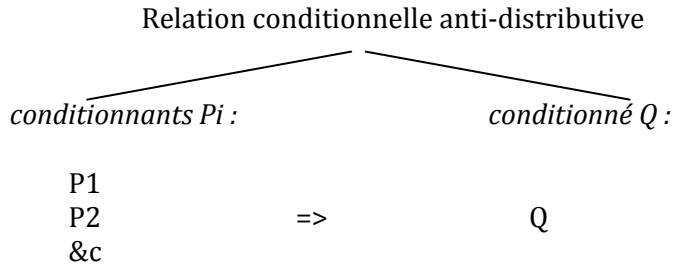
13) ? **Selon* que le courrier est adressé à Tartempion ou à Grossetête, il atterrit dans la boîte de Tartempion

Mais la langue française permet d'exprimer correctement cette anti-distribution :

14) *Que* le courrier *soit* adressé à Tartempion ou (*que* le courrier *soit* adressé) à Grossetête, il atterrit dans la boîte de Tartempion

15) Qu'il fasse beau, (ou) qu'il fasse laid, c'est mon habitude d'aller me promener le soir [d'après Diderot]

On peut commenter ces énoncés *anti-distributifs* en disant que la boîte où atterrit le courrier « ne dépend pas » de l'adresse indiquée ou que l'occupation du promeneur « ne dépend pas » du temps qu'il fait. Il s'agit donc ici d'une relation d'*indépendance*, exprimée par un tour dédié à cette relation. Le schéma qui suit peut figurer cette indépendance :



En anglais, deux locutions parallèles, « *according to* » (ou « *depending on* ») et « *regardless of* », peuvent opposer la relation distributive (dépendance) et la relation anti-distributive (indépendance), « *according* » et « *regardless* » signifiant l'accord ou l'absence d'accord du pôle conditionné avec celui des conditionnants :

- 16) *According to* whether P1 or P2, Q1 or Q2
 17) *Regardless of* whether P1 or P2, Q

3. Les deux pôles autour de « dépendre »

3.1. Types de pôle conditionnant

Si la relation conditionnelle distributive apparaît le plus souvent comme une relation de dépendance, il vaut la peine d'examiner les deux arguments du verbe « dépendre » : le sujet (pôle Qi des conditionnés) et l'objet ou complément proprement dit (pôle Pi des conditionnants). L'exemple imaginé ci-dessous donne une idée de leur variété :

- 18) Nous rejoindras-tu ce soir ? – Ça dépend de si j'ai fini ce dossier, et même de l'heure où je finis, de qui t'invites, de Jean-Paul mon chef de bureau, de s'il fait beau ou s'il pleut, et de ma forme en fin de journée de travail... Bref, je te répondrai plus tard !

Les compléments de « dépendre de » (pôle Pi) réunis dans cet exemple sont :

- A) une alternative d'« interrogatives » totales (« s'il fait beau ou s'il pleut ») ;
 B) une « interrogative totale » simple (« si j'ai fini... ») ;
 C) une « interrogative partielle » (« qui t'invites ») ;
 D) des groupes nominaux à noyau substantif (« l'heure... », « ma forme... », « un tas de choses ») ;
 E) en particulier, un nom propre (« Jean-Paul... »).

Dans « dépend de *s'il fait beau ou s'il pleut* » (**type A**), les deux propositions « il fait beau » et « il pleut » représentent distinctement les Pi de la relation distributive.

Dans « Ça dépend de *si j'ai fini...* » (**type B**), les Pi sont réduits au seul élément « j'ai fini... ». Contentons-nous ici d'une explication approximative en remarquant que dans ce contexte « si j'ai fini » peut revenir au même que « si j'ai fini *ou non* »⁴.

Passons directement au **type D** : « Ça dépend de l'heure..., de ma forme... ». On a vu (§ 1.2.3) que certains nominaux définis comme « l'heure » pouvaient évoquer sous « selon » une diversité de propositions référentielles ; il en va donc de même autour de « dépendre (de) ». Même chose pour « la forme », qui peut être telle ou telle (qu'il s'agisse de la qualifier ou de l'identifier). Il s'agit donc bien ici d'un pôle de dépendance, pluraliste comme il se doit.

Dans « Ça dépend de *qui t'invites* » (**type C**), le conditionnant « qui t'invites », souvent considéré comme une *proposition* (subordonnée interrogative), est tout de même un groupe relatif sans antécédent (RSA) et ressemble fort au groupe RSA de « J'invite *qui j'aime* » où les grammairiens reconnaissent volontiers un groupe nominal complément d'objet⁵. Dans ce dernier, en l'absence d'antécédent, le morphème « i » inclus dans « qu(e)-i » indique que les référents éventuels sont des personnes, et l'interprétation référentielle du pronom est du type général (« toute personne que j'aime »). Dans « Ça dépend de *qui t'invites* », le verbe recteur du RSA favorise l'interprétation suivant laquelle il renvoie à un ensemble de propositions référentielles du genre « T'invites Untel, t'invites Untel ou t'invites Untel... », ce qui procure la diversité des conditionnants. Il paraît oiseux de supposer là-dessous quoi que ce soit d'« interrogatif ». Sous « dépend de », le RSA « qui t'invites » se comporte comme le nominal « l'heure » dans « Ça dépend de l'heure ». – Rappelons, à propos des prétendues « wh-questions », que certaines possèdent un antécédent qui leur donne une bonne tête de groupe nominal ; ainsi en français, pour éviter de dire « Ça dépend de *quoi se mijote* », on dit plutôt : « Ça dépend de **ce** *qui se mijote* », en introduisant un antécédent pronom, « ce », noyau du groupe nominal, et ça n'empêche pas ce groupe nominal évident de pouvoir s'interpréter comme un RSA « interrogatif ».

Il est oiseux de supposer, dans « Ça dépend de *l'heure, de qui t'invites* et de *ce qui reste à manger* », aussi bien pour un complément que pour l'autre, une notion cachée de question, ou, comme on dit parfois en linguistique anglophone à propos de nominaux évidents du type « l'heure », une « concealed question ».

Dans « Ça dépend de Jean-Paul » (**type E**), il paraîtrait tiré par les cheveux de supposer une diversité référentielle du nom propre « Jean-Paul ». On imagine aisément plutôt des éclaircissements du genre suivant : « Jean-Paul est mon chef, j'ai besoin de son autorisation pour sortir » ; ainsi des

⁴ Mais on a remarqué plus haut que « ou non » n'était pas effaçable dans « Selon que P ou non ».

⁵ J'emploie « RSA » au masculin pour éviter de présupposer qu'il s'agisse d'une proposition.

éventualités du genre « JP permettra de sortir » et « JP ne permettra pas de sortir » fournissent un plausible pôle pluraliste de dépendance ; il n'est pas nécessaire de faire allusion à des éventualités si précises, étant suffisant de savoir qu'une personne peut conditionner de diverses manières l'action d'une autre. Disons que l'existence d'un pôle dépendancier indéterminé est alors simplement évoquée par une *instance*.

3.2. Types de pôle conditionné

Les types possibles de pôle conditionné semblent être à peu près les mêmes que ceux de pôle conditionnant, même s'ils sont moins bien représentés ou parfois moins naturels en français en position sujet ; par exemple, parallèlement aux suites discursives du genre « Viendras-tu (ou non) ? – Ça dépend de s'il fera beau (ou non) » ou « Si je viendrai (ou non), ça dépend de s'il fera beau (ou non) », les énoncés du genre « Si je viendrai dépend de s'il fera beau » paraissent rares et parfois peu naturels. Ces exemples d'« interrogative » totale simple ou alternative correspondent aux **types A et B** ci-dessus.

Exemple de **type C** en position sujet. En discours : « Qui t'inviteras ? – Ça dépend de qui j'aime ! » ; en une seule énonciation, on pourrait dire : « *Qui tu inviteras* dépend sans doute de qui tu aimes ».

Exemples de **type D** sujet : « *L'heure* (à laquelle je terminerai mon dossier) dépendra de l'ardeur que j'y mettrai », « *La chaleur* dépend de la pression », etc.

Exemple de **type E**. Si ma possibilité de sortie anticipée « dépend de Jean-Paul », et que ce chef de bureau s'en réfère systématiquement à son supérieur hiérarchique immédiat « Jean-Pierre », on peut dire que ma sortie anticipée dépend de Jean-Paul et à travers lui de Jean-Pierre, et que « *Je* dépends de Jean-Paul et *Jean-Paul* lui-même dépend de Jean-Pierre » (sujets instances de Qi).

4. Les « subordonnées interrogatives » comme pôles de dépendance

Mon propos est ici de suggérer que, non seulement dans les cas limpides du type « N dépend de N », mais d'une manière générale, les prétendues « subordonnées interrogatives » sont une des formes possibles des pôles de conditionnants ou de conditionnés dans l'expression d'une relation de dépendance, même si, souvent, un seul des deux pôles dépendanciers est grammaticalement apparent. Suivant cette conjecture – car je ne prétends pas l'établir sur une liste exhaustive des contextes de « question » ni d'une manière méthodique et argumentée –, une « subordonnée interrogative », pôle évident, est toujours couplée à un autre pôle pas forcément

évident et même pas forcément déterminé, sans relation auquel elle ne fait pas sens. Je me contenterai pour cela de considérer la liste ci-dessous des verbes recteurs de « subordonnées interrogatives » (« question embedding verbs ») fournie, sans prétention d'exhaustivité, dans l'étude souvent citée de Lauri Karttunen (1977) sur la sémantique des « questions » :

(a) verbs of retaining knowledge : *know, be aware, recall, remember, forget*

(b) verbs of acquiring knowledge : *learn, notice, find out, discover*

(c) verbs of communication : *tell, show, indicate, inform, disclose*

(d) decision verbs : *decide, determine, specify, agree, control*

(e) verbs of conjecture : *guess, predict, bet on, estimate*

(f) opinion verbs : *be certain about, have an idea about, be convinced about*

(g) inquisitive verbs : *ask, wonder, investigate, be interested in*

(h) verbs of relevance : *matter, be relevant, be important, care, be significant*

(i) verbs of dependancy : *depend on, be related to, have an influence on, be a function of, make a difference to*

4.1. Dépendance pure, voire simple conditionnement distributif (groupe (i)).

Commençons par les verbes de *dépendance* que, symptomatiquement, Karttunen laisse en queue de liste (i). Disons qu'un verbe ou une locution verbale est du type « Qi V Pi » (avec ou sans préposition devant le complément) si le sujet exprime un pôle conditionné et le complément un pôle conditionnant. C'est le cas pour « Qi *depends on* Pi » (voir exemples en § 3 ?) et « Qi *is a function of* Pi ».

On peut parler plus précisément de *détermination* quand une dépendance apparaît en sens inverse, comme dans « Pi *makes a difference to* Qi », « Pi *has an influence on* Qi ». On pourrait ajouter « Pi *determines* Qi » que Karttunen mentionne seulement en groupe (d), comme dans « The psychological quality of work *determines* whether employment has benefits for mental health » (énoncé vu sur Internet, 2013).

« Xi *is related to* Yi », souvent employé en rapport scientifique d'expérimentation ou observation, peut exprimer une corrélation non nécessairement orientée comme dans : « She examines a database, testing whether the cholesterol level is related to whether a person has a heart disease or not » (vu sur Internet, 2013). La notion naturelle de *dépendance* (même supposée réciproque) peut sembler trop forte au vu de certains exemples où le rédacteur ne veut pas présupposer une causalité orientée ; ce qui est pertinent peut se réduire au *conditionnement distributif* (éventuellement réciproque) évoqué en §1, en remarquant qu'un énoncé du type « Si P, Q » peut rapporter une relation observée sans y imposer nécessairement une idée de causalité (v. plus haut § 1.2.2).

4.2. Détermination mentale

Karttunen range en groupe (d) de « décision », des verbes qui peuvent exprimer une détermination « Pi V Qi » impliquant une opération mentale. Ainsi, dans « C'est Julie qui *décide* si on sort », Julie apparaît comme une instance dont peut dépendre, « selon qu'elle *décide* qu'on sort ou qu'elle *décide* qu'on ne sort pas », le fait qu'on sort ou qu'on ne sort pas (ou du moins que cela est projeté ou non) : à la diversité des décisions correspond celle des actions. Avec des nuances diverses, d'autres verbes du même groupe (d) peuvent se comprendre dans des sens voisins.

4.3. Importance et in-importance

On a noté (plus haut §3 ?) qu'une fonction distributive virtuelle pouvait être contredite dans des constructions anti-distributives du type « Que P1_{Subj}. ou que P2_{Subj}, Q », « Regardless of whether P1 or P2, Q ». D'une manière comparable, en réponse à la question alternative « Alors ce soir on sort ou on dîne ici ? », on peut répondre : « Peu (m')importe », « Qu'importe ? » (question orientée négativement), signifiant que « ça m'est égal » ou « indifférent ». Dans « Peu m'importe *si on sort ce soir* », « *avec qui on sort ce soir* », « *l'heure* », etc., le syntagme succédant à « importe » correspond à un pôle de Pi, et la négation ou minimisation de l'importance tend à signifier l'absence d'un pôle pluraliste correspondant de Qi. Dans ce cas comme dans plusieurs autres, l'appellation traditionnelle de « complétive interrogative » (« interrogative subordinate ») n'a guère de pertinence sémantique⁶.

Le groupe (h) de « relevance » (pertinence) de Karttunen concerne largement cette notion d'importance ou d'in-importance. Ainsi quelque chose qui n'est pas « relevant » (pertinent) est quelque chose « sans conséquence » (pertinente)⁷.

4.4. L'information comme espèce de dépendance

Les recteurs verbaux mentionnés par Karttunen appartenant aux quatre sous-groupes suivants (sur neuf), « retaining knowledge » (a), « acquiring

⁶ À des énoncés virtuels du type « RSA n'importe pas » ou « Il n'importe (pas) RSA » semblent s'apparenter les RSA réduites au relatif du type « N'importe *qui* » fournissant des expressions de libre choix (free choice items) comme dans « *N'importe qui* peut entrer », « Ne dis pas *n'importe quoi* » (cf. « *Qui peut entrer* n'importe pas », « *(Ce) que tu fais/feras* n'importe pas »); la valeur spéciale de ces items de libre choix peut tenir en partie à leur parenté avec ces énoncés anti-distributifs.

⁷ Comparer en anglais « mind whether Pi », « Never mind ! », « It doesn't matter whether Pi », « I don't give a damn »... La langue est riche en expressions familières à argotiques pour exprimer l'in-importance : « Qu'on dîne ici ou ailleurs, qu'est-ce que ça peut foutre / j'en ai strictement rien à foutre / je m'en fiche/fous/brosse/branle/tape/bats l'œil », etc.

knowledge » (b), « communication (c) et « inquisitive verbs » (g), concernent l'*information* (savoir) qu'on peut chercher ou à laquelle on peut être intéressé (« ask, wonder, investigate » « be interested on »), acquérir (« learn », « notice », « find out », « discover »), avoir (« know, be aware, remember »), perdre (« forget »), ou communiquer (« tell », « show », « indicate », « inform », « disclose »).

Quoi que ce soit moins évident, même la notion de « conjecture » (e) – pour « guess, predict, bet on, estimate⁸ » – semble s'apparenter à l'information que, d'une manière plus ou moins fondée, on cherche à suppléer, et en quelque sorte simuler, en « devinant », « pariant », etc.

Le moment est venu pour moi d'avouer que, faute de compétence en logique, je comprends, selon les cas, rien à peu de chose aux travaux de linguistique moderne qui décrivent le sens à l'aide de formules logiques telles que le lambda-calcul ; aveu nécessaire pour relativiser ce qui suit. Un grand nombre des définitions de *savoir si* et *savoir qui* que j'ai lues et comprises sont, soit grossièrement, soit plus rarement subtilement, circulaires ou creuses. Mais il existe un type de définition de *savoir si* bien connu au moins depuis la thèse d'Hintikka (1962) qui n'est pas critiquable à cet égard : « Quelqu'un *sait si P* si et seulement si il sait que *P* est vrai ou il sait que *P* est faux ». Tenant compte de la nature causale du savoir (Hintikka oppose justement le *knowledge* au *belief*), Karttunen (1977 : 168) en propose l'adaptation suivante :

19) Par définition, « Luc knows that *P* / *sait si P* » si et seulement si :

1) si *P*, il sait que *P* (if *P*, he knows that *P*)

2) si non-*P*, il sait que non-*P*

Malgré ou plutôt à cause de son caractère rustique, cette espèce de définition est particulièrement intéressante parce que : 1) Elle n'implique pas un lourd formalisme logique ; 2) Elle élimine réellement la fonction « whether » par réduction au plus simple « know (that) » (moyennant seulement usage de la négation et de « ou »), et ainsi elle n'est pas circulaire comme tant de définitions, beaucoup plus savantes, qu'on a proposées de la notion de *savoir si*.

Cette caractérisation de *savoir si* peut être dite « symétrique » à l'égard de la négation en ce sens qu'elle donne pratiquement la même définition de « savoir si *P* » et de « savoir si non-*P* ». Il en va de même d'une définition apparentée de *savoir qui* (pour les « wh-questions » ou « interrogatives partielles ») selon laquelle

20) Luc *knows who V's* / *sait qui V* si et seulement si,

1) si quelqu'un *V*, Luc le sait,

2) si quelqu'un non-*V*, Luc le sait

Ces définitions symétriques de *savoir si*, et surtout de *savoir qui*, ont des défaut d'inadéquation connus. Cependant, compte tenu de leur qualité approximative, il me paraît révélateur que, quoiqu'elles ne paraissent pas

⁸ Comme dans « the court must estimate whether the circumstances should remain secret » (d'ap. exemple sur Internet, 2013).

directement transposables à un verbe comme *dépendre* (*de*), elles soient typiquement, et à l'état pur, du type dépendanciel : à un pôle conditionnant constitué des propositions ou faits « P » et « non-P », elles font correspondre un pôle conditionné (Qi) constitué de « Jean sait que P » et « Jean sait que non-P » (ou de leurs ramifications référentielles pour *savoir qui*). Le savoir étant produit par une information de quelque type qu'elle soit, il apparaît ainsi que la notion d'*information*, qui est majoritairement concernée dans les verbes recteurs de « subordonnées interrogatives » de Karttunen, semble avoir, comme celle de *dépendance*, une structure conditionnelle distributive.

4.5. *Information et opinion, « savoir si » et *« croire si »*

On peut remarquer que, malgré le type trompeur de la classe (f) de Karttunen dite des « opinion verbs », dans aucun des trois exemples cités, l'expression verbale – « be certain », « have an idea » ou « be convinced » – ne régit directement le pôle dépendanciel ; ainsi « I am not certain *about* whether it's raining » ne dit pas que je suis *« certain s'il pleut (ou non) », mais que, sur ce sujet (« about it »), je n'ai pas de certitude. Ces « subordonnées interrogatives » pourraient paraître plutôt séparées par « about » du prétendu « verbe d'opinion » de la classe (f) ou liées lâchement à ce verbe que vraiment régies par lui ; du reste, les suites du type « about whether X » ou « about who V's » peuvent compléter des prédicats variés sans aucun rapport avec l'opinion comme dans « avoir toutes les *informations sur* qui s'est passé » ou « *se chamailler au sujet de* qui entrera le premier ». Dans ces expressions, la chose « au sujet de » (« about ») laquelle on a une idée ou une certitude peut souvent être nommée la « question » ou le « problème » ; cette question ou ce problème, exprimé en soi, est plutôt régi par « about » que par le verbe auquel cette proposition le lie lâchement.

Ajoutons que les verbes les plus typiques exprimant la croyance (à la différence du savoir) n'introduisent pas de « subordonnée interrogative » ou plus généralement de complément dépendanciel : *« croire/penser s'il pleuvra (ou non) », *« croire/penser qui gagnera », « croire/penser l'heure », *« believe whether P » ; même chose pour « espérer » qui inclut une dose de croyance sans quoi justement on désespère : *« espérer s'il fera beau », *« espérer qui entrera », et pour le souhait : *« souhaiter qui entrera ».

On peut donc soupçonner que les prédicats d'opinion ne régissent ordinairement pas un complément « interrogatif ». Cette différence entre les prédicats d'*information*, qui peuvent banalement régir une complétive dépendancielle, et les prédicats d'*opinion*, qui ne le peuvent pas banalement, découle de la notion même de dépendance. Entre un fait P et une *information* que P, il existe une chaîne causale telle que, plus ou moins directement, le fait P est une source de l'information que P, d'où le fait qu'on ne peut pas « savoir

que P » sans que ce soit le cas que P (d'où la structure dépendancielle de la définition 20 de *savoir si P*) ; alors que la simple idée que quelqu'un « croit que P » ne présuppose pas que P, la « croyance que P » pouvant aussi bien dériver du désir (cf. la notion « espérer ») ou d'une illusion que du fait même que P ; ainsi c'est la relation même de dépendance qui manque pour fonder une notion comme *« croire si P ».

4.6. « *About whether* »

Restent donc seulement, parmi les éléments de la liste de Karttunen, les expressions du type « I have *an idea about whether* they can do it ». La possibilité de gloser cet exemple en disant que « j'ai une idée sur cette question » suggère que le complément de « about » y représente *en lui-même* une question ou un problème. Comme il n'y a de question que pour un esprit, même purement éventuel, qui puisse se la poser, je me contenterai de suggérer qu'un tel exemple peut sans doute encore se rattacher au domaine de la connaissance (knowledge) même si ce pôle conditionné n'y est même pas allusivement évoqué par une instance, et ainsi se prêter comme les précédents à une analyse dépendancielle.

Au terme de cette revue trop rapide, je conclurai seulement que l'idée suivant laquelle toute « subordonnée interrogative » est un pôle conditionnant ou conditionné dans une relation de type dépendanciel me paraît probable dans un grand nombre de cas et du moins plausible dans quelques autres⁹ et mériterait un examen, plus approfondi.

RÉFÉRENCES

- Cornulier (de), B. : 2010, « Analyse énonciative d'une question partielle rhétorique, "Qui sait ?" ». En ligne sur <http://www.normalesup.org/~bdecornulier/>.
- Hintikka, J. : 1962, *Knowledge and Belief*. Cornell University Press, Ithaca, New York.
- Karttunen, L. : 1977, « Syntax and Semantics of Questions ». *Linguistics and Philosophy* 1, 3-44.
- Lahiri, U. : 2002, *Questions and Answers in Embedded Contexts*. Oxford University Press.

⁹ Je prévois de mettre en ligne une étude complémentaire des « interrogatives » sur le site [<http://www.normalesup.org/~bdecornulier/>](http://www.normalesup.org/~bdecornulier/).

PARATAXE ET RECTION DANS LA STRUCTURE PROSODIQUE

PHILIPPE MARTIN¹

ABSTRACT. *Paratax and Rection in the Prosodic Structure.* Macro-syntactic analysis allows the sentence to be divided into several macrosegments, of which, one the nucleus, can stand by itself as a well-formed illocutionary unit. Macrosegments preceding the nucleus are called prenucleus, those following postnucleus. Independently from text analysis, the prosodic component can be analysed through the prosodic macrosegments called prosodic and postfix nucleus (there are no prosodic prefix). This paper presents some cases of textual and prosodic macrosegment alignment obtained from the analysis of a spontaneous speech corpus.

Keywords: *mcrosyntax, prosodic nucleus, spontaneous speech, rection, parataxis.*

REZUMAT. *Parataxă și recțiune în structura prozodică.* Analiza macrosintactică ne permite să divizăm enunțul în mai multe macrosegmente dintre care unul, nucleul, constituie o unitate ilocuționară bine formată. Macrosegmentele care precedă nucleul sunt numite pre-nuclee, iar cele care apar după nucleu, post-nuclee. Independent față de această analiză a textului, partea prozodică poate fi analizată și prin macrosegmentele prozodice numite nucleu prozodic și postfix (nu există, deci, prefixe prozodice). Prezentăm aici câteva exemple de aliniament al macrosegmentelor textuale și prozodice obținute prin analizarea unui corpus al vorbirii spontane.

Cuvinte cheie: *macrosintaxă, nucleu prozodic, vorbire spontană, recțiune, parataxă.*

Introduction

L'analyse macrosyntaxique de l'oral (Blanche-Benveniste, 2000, Deulofeu, 2003 et les collaborateurs du GARS d'Aix-en-Provence) procède en segmentant le texte en plusieurs macrosegments, qui peuvent être définis en première approximation comme délimités « à gauche » (i.e. à la frontière précédent le macrosegment) et « à droite » (i.e. à la frontière terminant le macrosegment) par l'absence de relation de dépendance strictement syntaxique (donc en excluant de possibles relations sémantiques ou informationnelles). Un macrosegment correspond donc à l'expansion maximale dont une grammaire classique peut rendre compte.

¹ LLF, UMR 7110, UFRL, Université Paris Diderot Sorbonne Paris Cité.
E-mail : philippe.martin@linguist.univ-paris-diderot.fr

Un de ces macrosegments, appelé *noyau*, est particulier en ce qu'il peut constituer à lui seul une unité bien formée à la fois sur les plans syntaxiques et prosodiques. Ceci implique que le noyau peut être isolé d'un continuum de parole (à l'aide d'un éditeur de son par exemple) et apparaître perceptivement comme complet. De plus, le noyau contient des marques de modalité (déclarative, interrogative, de polarité, etc.) qui peuvent être modifiées, constituant un test permettant ou pas de conférer la qualité de noyau à un macrosegment donné et que ne possèdent pas les autres macrosegments composant l'énoncé.

Les macrosegments précédant le noyau sont appelés *prénoyaux*, ceux placés à l'intérieur de noyau *parenthèses*, et les macrosegments apparaissant après le noyau *postnoyaux*. Suivant une image suggérée par J. Deulofeu, les macrosegments d'un énoncé constituent des « îles flottantes » dont la structure prosodique détermine une organisation hiérarchique en définissant des relations prosodiques de parataxe (juxtaposition de macrosegments) ou de rection (relation de dépendance des macrosegments).

La structure prosodique est définie ici comme un autre type d'organisation hiérarchique cette fois des unités prosodiques minimales composant l'énoncé, les groupes temporels (Gilbert et Boucher, 2007), ne contenant qu'une seule syllabe accentuée en position finale (il s'agit du français). Cette structure prosodique est a priori totalement indépendante de la structure (macro)syntaxique. Les groupes temporels (appelés classiquement dans la littérature groupes accentuels, rythmiques, groupes de sens, mot prosodique, etc.) peuvent contenir aussi bien

- a) des syllabes uniques (*je ne vais **pas** le **ré-pé-ter** deux **fois***) ;
- b) des mots de classe ouverte (Verbes, Noms, Adjectifs, Adverbes) accompagnés des mots de classe fermée qui en dépendent (Pronoms, Conjonctions, etc., ex. *je te le **dis***) ;
- c) des séquences plus grandes contenant plus d'un mot de classe ouverte (*je pense t'en **parler***) ;
- d) des mots de classe fermée seuls (***moi** **président***).

En réalité, les groupes temporels constituent des séquences de syllabes limitées par une contrainte temporelle d'origine neuronale (Martin, 2013), et ne peuvent dépasser quelque 1200 ms (ce qui correspond à environ 7 syllabes pour une énonciation avec un rythme moyen). D'autres contraintes portant sur les groupes temporels et leur assemblage par la structure prosodique existent, comme l'eurythmie, la collision d'accent et la collision syntaxique. Seule cette dernière contrainte porte sur la syntaxe, en ce qu'elle privilégie des regroupements de syllabes en groupes temporels qui correspondent à des groupes syntaxiques bien formés ([*le frère de **Max***] [*a mangé les **tartines***] vs. [*Le frère **de***] [***Max** a mangé **les***] [***tartines***], cf. Martin, 2009).

La structure prosodique organise hiérarchiquement les groupes temporels jusqu'à atteindre et dépasser les macrosegments et en définir les regroupements soit en juxtaposition (parataxe) ou dépendance (rection). Lorsqu'on examine un tant soit peu les données de parole spontanée, on s'aperçoit rapidement que la recherche systématique de marques prosodiques à partir des seules frontières des macrosegments est vaine. En effet, on peut très bien n'avoir aucune marque prosodique indiquant les frontières de deux macrosegments (*moi président*), que des frontières prosodiques ne correspondant pas à des limites de macrosegments ([*le frère de Max*] [*a mangé les tartines*]).

Ceci conduit à proposer une analyse de la structure prosodique en macrosegments prosodiques, structure a priori indépendante de la macrosyntaxe du texte, et dont les macrosegments sont les *Noyaux Prosodiques* et les *Postfixes*. En effet, la structure prosodique ne présente pas de préfixes prosodiques, puisque les marques prosodiques de niveau supérieur indiquent la continuité, et donc la dépendance par rapport à ce qui suit (cf. les marques de *continuité majeure* dans l'appellation traditionnelle). Il ne saurait donc y avoir des macrosegments prosodiques « flottants » équivalents aux préfixes du texte, à l'exception des structures prosodiques parenthétiques et celles déterminant un complément rapporté.

Par ailleurs, les parenthèses prosodiques apparaissent comme des structures prosodiques indépendantes insérées dans une autre structure prosodique (on peut rencontrer des exemples de parenthèses prosodiques insérées dans d'autres parenthèses prosodiques, voir par exemple Debaisieux et Martin, 2007).

Enfin, les configurations de *complément rapporté* déjà décrites par Bailly (1941) sont réalisées par ajouts de structures prosodiques indépendantes après une structure prosodique principale, la cohérence de l'énoncé étant réalisée par une marque de dépendance syntaxique (ou éventuellement sémantique).

Restent les postfixes, faces prosodiques des *rhèmes* dans la configuration classique en *thème-rhème* appelée aussi *thème-propos*. Ces postnoyaux sont alignés (en principe) sur des éléments du texte déjà connus dans l'acte de parole, et sont caractérisés (de manière iconique ?) par des variations mélodiques réduites (cf. Chafe, 1998, sur la dépendance des variations prosodiques par rapport à l'importance informationnelle dans le discours).

Syntaxe, macrosyntaxe et structure prosodique

Pour mieux analyser les interactions entre la (macro)syntaxe et la prosodie, les deux structures organisant l'énoncé sont envisagées séparément. On désire ainsi se libérer de préconceptions encore très répandues voulant que la prosodie, de par les réalisations de marques judicieusement placées et réalisées, viendrait au secours d'une syntaxe défailante, ou à tout le moins

viendrait épauler une organisation (macro)syntaxique) trop complexe pour être appréhendée aisément par l'auditeur. Cette conception continue à hanter quelques études récentes portant sur l'analyse de corpus de parole spontanée importants (Rhapsodie, Orfeo, etc.), analyse animée par des syntacticiens réticents (on peut les comprendre) à renoncer à la primauté de la syntaxe dans la lignée des études linguistiques des 50 dernières années...

L'analyse séparée des structures (macro)syntaxique et prosodique présente de nombreux avantages, en particulier, et c'est une évidence, lors de l'examen des correspondances possibles entre les frontières (macro)syntaxiques et prosodiques. Ces frontières ne se correspondant pas nécessairement et la recherche de frontières (macro)syntaxiques qui seraient indiquées par des marques prosodiques échoue souvent du fait de leur absence, et inversement, la découverte de frontières prosodiques alignées sur des frontières (macro)syntaxiques peut tout aussi bien faillir (Martin, 2009, Avanzi, 2012).

Les configurations possibles impliquant les frontières (macro)syntaxiques et prosodiques sont alors les suivantes :

- a) Frontière (macro)syntaxique -> par de frontière prosodique correspondante ;
- b) Frontière prosodique -> pas de frontière (macro)syntaxique correspondante ;
- c) Frontière (macro)syntaxique <-> frontière prosodique correspondante.

Texte

Le métro – c'est sous terre – le métro

Prénoyau - Noyau - Postnoyau

(Parenthèse)

Intonation

Le métro // c'est sous terre \\ le métro ==

Noyau prosodique - Postfixe

Figure 1. Schéma de correspondance des structures macrosyntaxiques du texte et de l'intonation.

Equivalence avec la définition autosegmentale-métrique de la structure prosodique

La définition de la structure prosodique donnée plus haut correspond peu ou prou à celle, dominante, utilisée dans le cadre de la théorie Autosegmentale-Métrique (Selkirk, 2000).

L'acceptation dominante du concept de structure prosodique relevant de la théorie Autosegmentale-Métrique (AM) organise hiérarchiquement en un ou plusieurs niveaux les groupes accentuels (*Accent Phrase*, AP) censés contenir une unité lexicale de classe ouverte (verbe, adverbe, nom ou adjectif) autour de laquelle gravitent un ou plusieurs mots grammaticaux, de classe fermée (conjonctions, pronoms, prépositions, etc.). Ces AP sont pourvus d'un accent mélodique (*Pitch Accent* dans la terminologie AM).

Dans une structure prosodique complexe, un premier regroupement des AP constitue un syntagme intonatif intermédiaire (ip), terminé par un ton de frontière. Le regroupement de ces ip constitue un syntagme intonatif (IP), également terminé par un ton de frontière de type différent. Enfin, le regroupement des IP constitue l'entièreté de la structure prosodique (PS), terminée par un troisième type de ton de frontière, dès lors conclusif.

Une structure prosodique donnée ne comprend pas nécessairement tous ces niveaux de regroupement. On peut par exemple avoir une SP "plate", regroupant une énumération de AP en un seul niveau. Une SP à deux niveaux est également possible, regroupant des AP en IP, et des IP en SP. La SP à trois niveaux regroupe alors des AP en ip, des ip en IP, et finalement des IP en SP. C'est le cas général mentionné plus haut. Dans ce formalisme, la SP la plus complexe aura donc trois niveaux, et n'est pas récursive, chacun de ces niveaux regroupant dans cette formalisation des unités de nature différente.

En toute généralité, les groupes accentuels portent un accent mélodique dont la position dans la séquence des syllabes est définie par la morphologie ou la syntaxe, ou encore par une règle rythmique. En français par contre, il n'y a pas d'accent lexical mais seulement un accent de groupe. On est donc conduit à admettre l'existence d'un quatrième type de ton de frontière, placé sur la dernière syllabe prononcée des AP comme les tons de frontières de la SP, des IP et des ip.

De ce fait, il ne peut donc pas y avoir de AP en français, mais seulement des unités prosodiques minimales, ou mots prosodiques (*Prosodic Words*, PW). Les mots prosodiques n'étant pas des AP ne contiennent pas non plus nécessairement un seul mot lexical (Verbe, Adverbe, Adjectif ou Nom), mais peuvent en contenir plusieurs, ou encore se limiter à une seule syllabe.

Reste que les mots prosodiques sont soumis à au moins deux contraintes temporelles liées à des mécanismes cognitifs portant sur les durées minimales et maximales entre deux tons de frontière de mots prosodiques successifs (Martin, 2013). En termes de séquences de syllabes, ces durées rendent compte de la contrainte de collision d'accent (*stress clash*) et du nombre de syllabes maximal d'un mot prosodique de l'ordre de 7.

Il y aurait donc en français 4 types de tons de frontières (et aucun accent lexical). Appelons les C0 (frontière de SP), C1 (frontière de IP), C2 (frontière de ip), et Cn (frontière des PW). Dans ce système, les mots

prosodiques sont donc dotés en français d'un seul ton de frontière, qui peut être C0, C1, C2 ou Cn. Il n'y a pas de coexistence d'accent lexical et de ton de frontière comme cela peut être le cas en Italien par exemple. En fait, on rejoint par ce raisonnement la définition de la structure prosodique donnée déjà par Martin (1975) et par Mertens (1987).

Ayant adopté le système de transcription ToBI, les descriptions de la SP autosegmentale-métrique utilisent des tons Haut et Bas (et leur variantes) pour décrire les différents tons de frontière. Cependant, l'existence manifeste de contrastes d'empan mélodique (contrastant les tons C0 et C2 par exemple) conduisent à utiliser plutôt des contours, dont les traits descriptifs impliquent la durée, la fréquence moyenne, la variation mélodique par exemple. Outre des propositions de révision de la notation ToBI adaptée au français (Delais & al., 2013), on trouve ainsi dans la littérature des définitions de tons de frontière par des contours -Haut, - Montant, + Restreint pour C0, +Haut, +Montant, - Restreint pour C1, -Haut, -Montant, -Restreint pour C2 par exemple.

Pas plus que la notation ToBI par tons Haut et Bas, ce dernier type de notation ne permet de rendre compte efficacement des réalités acoustiques manifestant ces différentes réalisations des tons de frontière, et en particulier du mécanisme dit du *contraste de pente*. Ce mécanisme prévoit essentiellement la réalisation pour C2 d'une variation mélodique de sens opposé à celle instanciée pour C1, dont C2 dépend (la relation de dépendance résulte du regroupement de ip terminés par C2 en un IP terminé par C1, la présence de C2 requérant celle de C1 à sa droite, i.e. apparaissant après C2).

Il est important de souligner que, contrairement à ce que peuvent suggérer les représentations écrites des structures prosodiques, cette identification se fait séquentiellement dans l'axe temporel. Étant donné les limitations de la mémoire à court terme de l'auditeur, l'appartenance à une classe de tons de frontière donnée ne pourra se faire que relativement aux tons précédant et suivant le ton considéré. L'identification d'un ton est donc un processus local, par lequel l'auditeur doit décider si un ton (i.e. le contour mélodique qui le réalise) appartient à la même classe que le précédent ou non, ou éventuellement de plusieurs tons précédents.

Une exception à cette règle est donnée par le contour conclusif C0, dont les réalisations successives peuvent être temporellement éloignées, mais qui peuvent toujours être identifiées par les auditeurs quelles que soient ses variantes de réalisation (l'auditeur peut toujours savoir si l'énoncé est terminé ou pas).

Du point de vue phonologique, cet aspect temporel revient à considérer l'existence de domaines locaux, définis comme des séquences de tons de frontière terminées par un ton de niveau supérieur. Dans chaque séquence de IP, l'auditeur devrait donc pouvoir identifier des contours terminaux C0 par des caractéristiques acoustiques similaires. De même, dans

chaque séquence de IP, l'auditeur devrait pouvoir identifier des contours terminaux C1 par des caractéristiques acoustiques similaires, etc. Il en résulte que des contours de même classe C1, C2, Cn ne présenteront des traits semblables qu'à l'intérieur de chaque domaine, et ne seront pas nécessairement similaires du point de vue acoustique d'un domaine à l'autre dans l'énoncé.

Font également exception à ce processus les contours relatifs à l'accent secondaire (aussi appelé accent d'insistance), identifiés par des traits acoustiques similaires (montée mélodique), et qui, n'étant pas des tons de frontière, sont placés sur la première syllabe des mots lexicaux. Une ambiguïté apparaît alors lorsque le mot lexical impliqué ne possède qu'une seule syllabe : s'agit-il alors d'un ton de frontière (éventuellement neutralisé) ou d'un accent d'insistance ?

La différence essentielle de l'approche utilisée ici pour déterminer la structure prosodique porte sur la description des marques prosodiques, qui n'utilisent pas des tons Haut et Bas ni leurs variantes, mais plutôt de contours mélodiques dont les définitions sont les suivantes :

C0 contour conclusif déclaratif, noté \\;

C1 contour de *continuation majeure*, terminant les IP, noté // ;

C2 contour de *continuation mineure*, terminant les ip, noté \;

Cn contour neutralisé, terminant les groupes temporels composant les ip, noté =;

Les variantes phonologiques de C0 sont C0i, variante implicative, et C0c, variante impérative ;

C0n contour terminant un Postfixe, note ==;

Les descriptions phonétiques correspondantes de ces contours sont :

C0 contour mélodique bas et descendant avec une variation réduite ;

C0i contour bas et descendant et présentant un dos d'âne ;

C0c contour bas et descendant avec une variation mélodique importante ;

C1 contour montant avec une variation mélodique importante ;

C2 contour descendant avec une variation mélodique moyenne ;

Cn contour montant, plat ou descendant avec une variation mélodique réduite ;

C0n contour plat et long.

Parataxe et rection dans la structure prosodique

Sur l'axe temporel, soient groupes temporels A et B perçus séquentiellement par l'auditeur. S'ils se terminent par des contours mélodiques identiques (c'est à dire identifiés comme appartenant à une même classe), leurs composants A et B seront identifiées comme étant dans une relation de parataxe (Fig. 2). S'ils se terminent par des contours différents, soit B se termine par un contour hiérarchiquement supérieur à celui placé en fin de A, et A sera subordonné à B (Fig. 3), soit B se termine par un contour

hiérarchiquement inférieur à celui placé en fin de A, et A et B n'auront pas de relation directe de parataxe ou de rection (Fig. 4).

Il se fait que pour une raison purement géométrique, il y a toujours rection de ce point de vue si la structure prosodique n'est constituée que de deux unités (Fig. 5). Dans une structure [A B] en effet, le contour prosodique sur A est nécessairement différent du contour conclusif sur B qui termine l'énoncé (sinon l'énoncé se terminerait en A). Il ne peut donc y avoir indication prosodique de parataxe que si la structure prosodique comporte au moins trois groupes prosodiques (éventuellement réduits à trois groupes temporels). Dans [A B C], A et B sont en relation de parataxe s'ils présentent des événements prosodiques de même catégorie (instanciés par un contour prosodique identifié par l'auditeur comme appartenant à la même classe), et ils seront en relation de rection [[A B] C] sinon ou si A ne présente pas de syllabe accentuée finale, donc pas de contours prosodiques. Par contre, dans la même configuration, A et B seront régis par C.

Parataxe prosodique [A B] A et B de contours de même classe, avec A et B descendants ou montants.

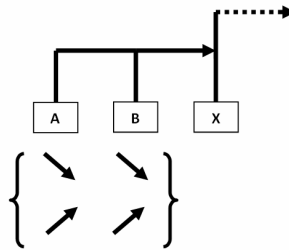


Figure 2. Relation de parataxe entre A et B (A et B dépendent de X au même niveau dans la structure prosodique), instanciés par exemple par les séquences C2 C2 ou C1 C1.

A et B de contours différents, avec A < B (descendant-montant ou montant-descendant)

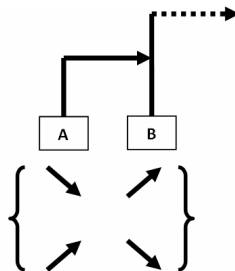


Figure 3. Cas de rection de A par rapport à B (A dépend prosodiquement de B), instanciés par exemple par les séquences C2 C1 ou Cn C2.

A et B de contours différents, avec A > B avec A et B descendants ou montants mais avec des emfans différents.

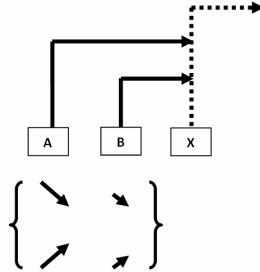


Figure 4. Cas de non relation de dépendance entre A et B (A et B dépendent prosodiquement de X à des niveaux différents dans la structure prosodique), instanciés par exemple par les séquences C2 Cn ou C1 Cn.

Dans cas particulier où la structure prosodique ne comprend que deux groupes temporels, lorsque le premier contour mélodique est réalisé plat (et donc neutralisé), il y a rection entre les groupes accentuels. Sinon, une réalisation avec contraste de pente (contour montant terminant le premier groupe opposé au contour conclusif terminal terminant l'énoncé), il y a parataxe.

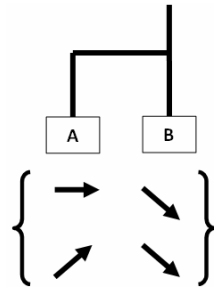
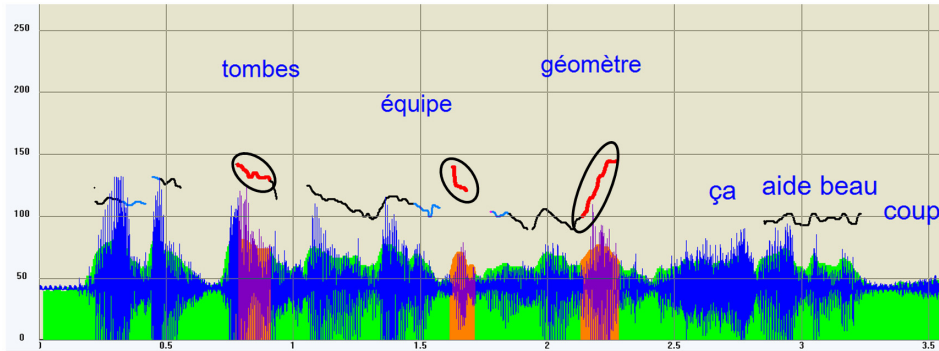


Figure 5. Cas particulier de structure prosodique à deux groupes accentuels, instanciés par exemple par les séquences Cn C0 ou C1 C0.

La structure prosodique définit donc les relations de groupement entre les syntagmes prosodiques, mais cette relation ne correspond pas nécessairement à celle définie dans le texte par la présence de conjonctions, voire des relations sémantiques des unités impliquées, ou encore du contexte et de la situation.

Quelques exemples d'analyse de parole spontanée

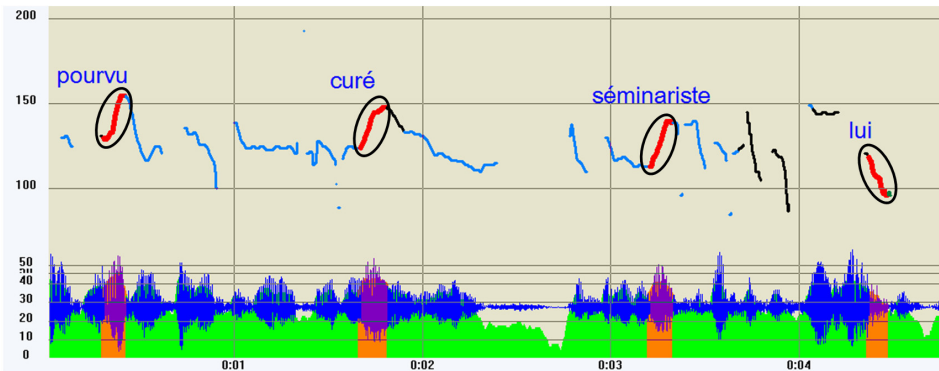
1. Prénoyau prototypique du texte, intégré dans un syntagme intonatif prototypique terminé par un contour C1.



*alors quand tu tombes \ sur une bonne équipe = de géomètres // ça aide beaucoup \ \ *

Le prénoyau *alors quand tu tombes sur une bonne équipe de géomètres* terminé par un contour C1 est suivi du noyau *ça aide beaucoup* terminé par un contour conclusif C0.

2. Pourvu que à l'initiale du noyau



pourvu // que je tombe à côté d'un curé // ou de d'un séminariste // pour pouvoir copier sur lui \ \ \ parce que {frappe des mains} c'est pas possible [CRFP.PRI-BAY-2]

Le noyau texte est terminé par un contour conclusif C0, alors que le prénoyau est segmenté par trois contours C1 terminant *pourvu*, *que je tombe à côté d'un curé*, *ou de d'un séminariste* et *parce que c'est pas possible*.

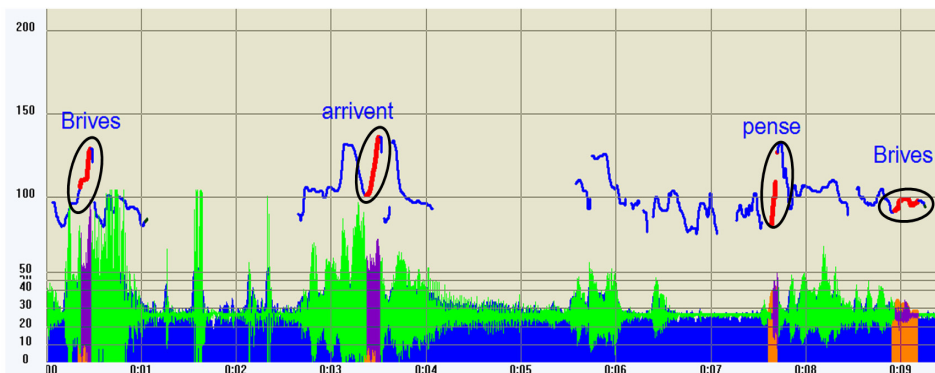
3. Plusieurs noyaux texte, mais un seul noyau pour l'énoncé



*je me levais le matin = j'étais avec des clients // je mangeais à midi = j'étais avec des clients // et je me couchais le soir = j'étais avec des clients \\ *

Des 3 noyaux textes identiques *j'étais avec des clients*, le dernier est terminé par un contour C0 de fin de noyau prosodique. Il en résulte que le noyau de l'énoncé est bien le macrosegment *j'étais avec des clients* final.

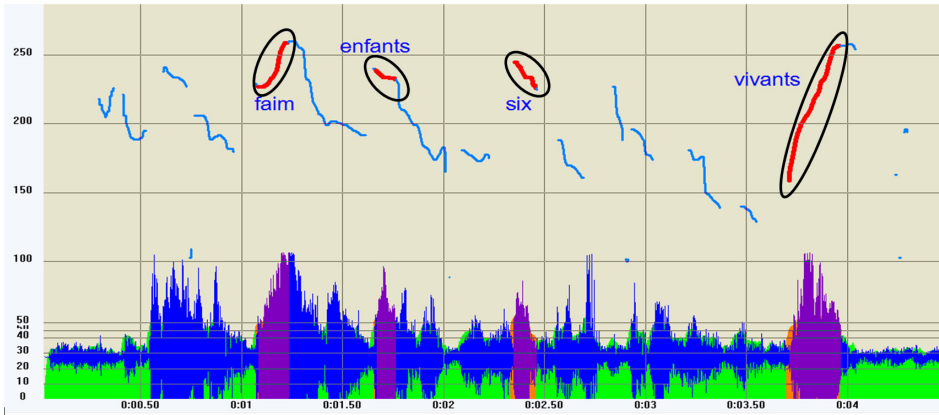
4. Prénoyau Prénoyau Noyau



à Brive // des des jeunes arrivent // ils - je trouve = qu'ils ont quand même = a - enfin - je pense // qu'ils ont du mal à s'intégrer dans Brive \\ \\ [BRI-R00PRI001]

Les deux premiers prénoyaux du texte sont segmentés prosodiquement par des contours C1, alors que ce même contour C1 segmente le noyau texte *enfin - je pense qu'ils ont du mal à s'intégrer dans Brive*.

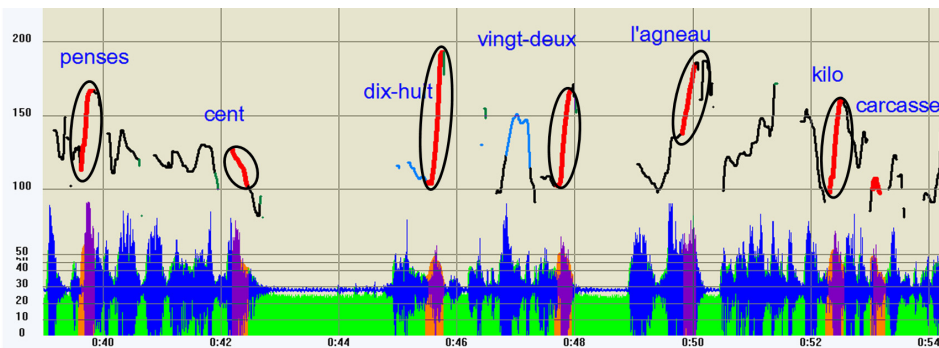
5. Deux prénoyaux regroupés par la structure prosodique



ils crèvent de faim // les enfants = ils en font six = il y en a plus que deux qui restent vivants // ... (Fossiles).

Le premier prénoyau *ils crèvent de faim* est terminé par un contour C1, alors que les prénoyaux suivants *les enfants*, *ils en font six* et *il y en a plus que deux qui restent vivants* sont intégrés dans un même syntagme prosodique terminé par un autre contour C1.

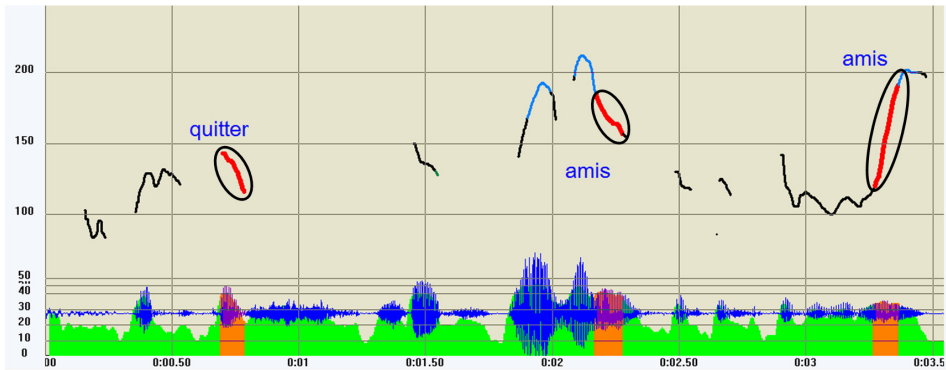
6. Prénoyau Noyau Postnoyau



Parce qu'on touche les subventions quand tu penses // que euh en mille neuf cent \\\ soixante-dix-huit (hum)// quatre-vingt-quatre-vingt-deux // euh l'agneau // on le vendait trente-quatre francs le kilo // à la carcasse \\\ mort c'est-à-dire == [Julot].

Le noyau est ici *on le vendait trente-quatre francs le kilo à la carcasse*. Il est suivi d'un postnoyau composé de deux macrosegments *mort* et *c'est-à-dire*, lequel est terminé par un contour C0n plat. Les prénoyaux sont *Parce qu'on touche les subventions quand tu penses* et *que euh en mille neuf cent soixante-dix-huit*.

7. Préfixe infinitif



mais quitter || ces ces mes amis || parce que c'était des amis // ça ça a été pour moi le pl- et c'est c'est, c'était toujours quelque chose qui revient c'est un déchirement ça [CRFP.PRI-BOR-2].

Dans cet exemple, le prénoyau *mais quitter ces ces mes amis* est intégré prosodiquement avec la parenthèse texte qui suit *parce que c'était des amis*, terminée par un contour C1.

Conclusion

L'assemblage des macrosegments prosodiques réunissant des groupes temporels détermine des relations de rection ou de parataxe qui peuvent ne pas correspondre aux relations de rection ou de parataxe indiquées par la syntaxe. Comment cette apparente contradiction est-elle possible? La structure prosodique décodée par l'auditeur se fait par fragments, en général correspondant à des séquences terminées par un contour de continuation majeure C1. Si deux groupes temporels successifs, ou deux assemblages de groupes temporels successifs sont prosodiquement regroupés par parataxe ou rection selon les mécanismes vus plus haut, alors que les marques morphosyntaxiques indiquent des relations différentes (i.e. respectivement de rection ou de parataxe), l'auditeur doit procéder à un recalcul des relations de dépendance à partir des nouvelles informations décodées. Cette opération se fait dynamiquement mais demande un traitement plus long que si les relations de dépendance indiquées par les structures prosodique et (macro)syntaxique se correspondent (cf. *late closure*, Steinhauer et al. 1999).

Il reste que la structure prosodique, qui ne saurait être absente même en lecture silencieuse, est indispensable pour permettre les différentes opérations de reconstruction des différentes structures encodées par le locuteur dynamiquement au cours du temps.

RÉFÉRENCES

- Avanzi, M. (2012). *L'interface prosodie/syntaxe en français. Dislocations, incises et asyndètes*. Bruxelles : Peter Lang (Collection Grammm-R), 350 p.
- Bailly, Ch. (1941) Intonation et syntaxe, *Cahiers Ferdinand de Saussure*, 1, 33-42.
- Blanche-Benveniste, C. (2000) *Approches de la langue parlée en français*, Paris : Ophrys, 164 p.
- Chafe, W. (1998) Language and the Flow of Thought, in *The New Psychology of Language*, M. Tomasello (ed.), Vol. 1: *Cognitive and Functional Approaches to Language Structure*. Lawrence Erlbaum, 93-111.
- Debaisieux, J-M. et Martin, Ph. (2007) Les parenthèses : analyse macrosyntaxique et prosodique sur corpus, *Actes du colloque La Parataxe, 1^{er} colloque international de macrosyntaxe*, Université de Neuchâtel, Suisse.
- Delais, E. et al. (2013) Developing a ToBI system for French, Chap. 3 in *Intonational Variation in Romance*, S. Frota and P. Prieto ed. (sous presse).
- Deulofeu, H-J. (2003) L'approche macrosyntaxique en syntaxe : un nouveau modèle de rasoir d'Occam contre les notions inutiles », *Scolia*, n° 16, Publications de l'Université de Strasbourg.
- Gilbert, A. & Boucher, V. (2007) What do listeners attend to in hearing prosodic structures? Investigating the human speech-parser using short-term recall, *Proc. Interspeech 2007*: 430-433.
- Martin, Ph. (1975). Analyse phonologique de la phrase française, *Linguistics*, (146) 35-68.
- Martin, Ph. (1987). Prosodic and Rhythmic Structures in French *Linguistics*, 25-5, 925-949.
- Martin, Ph. (2009) *Intonation du français*, Paris : Armand Colin, 256 p.
- Martin, Ph. (2013) Contraintes phonologiques de l'intonation de la phrase réinterprétées à la lumière des recherches récentes en neurophysiologie, *La Linguistique* (9) 1, 97-206.
- Mertens, P. (1987). *L'intonation du français. De la description linguistique à la reconnaissance automatique*. Unpublished Ph.D. (Univ. Leuven, Belgium).
- Selkirk, L. (2000) The interaction of constraints on prosodic phrasing, in M. Horne, ed., *Prosody: Theory and Experiments*, Kluwer, 2000.
- Steinhauer, K., Alter, K. & Friederici, A. D. (1999) Brain potentials indicate immediate use of prosodic cues in natural speech processing, *Nature Neuroscience*, 2(2), 191-196.

PARATAXE ET GREFFE DANS LE DIALOGUE ORAL EN FRANÇAIS. PRÉAMBULE – RHÈME. INTONATION, REGARD ET GESTE

MARY-ANNICK MOREL¹

ABSTRACT. *Paratax and Graft in French Oral Dialog. Preamble – Rheme. Intonation, Gaze and Gesture.* Within oral paragraph, delimited on final syllable by pitch fall, cohesion between constituents and identification of their value is strengthened by gaze direction and hand gestures. The gaze orientation allows to distinguish preamble (gaze away from the listener) and rheme (gaze toward the listener), whereas, if the gaze is directed on the gesture, it expresses a personal unilateral experience. The repetition of the same gesture gives cohesion to the whole oral sequence, which is interpreted later, when all the cues (syntax, intonation, gaze, gesture) appear simultaneously. A graft is thus marked by a falling or low pitch, a self-orientated gesture and a paradoxal conjunction of self-orientated gesture and the addressee's designation with the second person pronoun *toi* (you).

Keywords: *co-enunciation, gesture, oral paragraph, gaze, pitch variations.*

REZUMAT. *Parataxă și grefă în dialogul oral francez. Preambul – Rema. Intonație, privire și gestică.* În exprimarea orală, delimitată de un accent în cădere pe ultima silabă, coeziunea dintre constituenți și identificarea valorilor lor este susținută de către direcția privirii și gestică mâinilor. Orientarea privirii ne permite să distingem între preambul (privire neîndreptată către ascultător) și remă (privire orientată către ascultător), în timp ce, dacă privirea este orientată către gest, ea exprimă o experiență unilaterală și personală. Repetiția aceluiași gest dă coeziune întregii exprimări orale care este interpretată mai târziu când toate elementele (sintaxă, intonație, privire, gesturi) apar simultan. O grefă este astfel marcată de o intonație în scădere, un gest orientat spre sine și o conjuncție paradoxală de gest orientat spre sine și desemnarea interlocutorului prin pronumele personal *tu*.

Cuvinte cheie: *coenunțare, gestică, paragraf oral, privire, variații ale intonației.*

1. Les indices de cohésion des unités de l'oral

1.1. Le paragraphe intonatif

L'unité supérieure d'analyse, telle que définie dans Morel & Danon-Boileau (1998), est le paragraphe intonatif, identifié par la chute de la mélodie

¹ Professeur émérite, Paris 3 CLESTHIA, E-mail : marym@edilang.com

et de l'intensité sur la syllabe finale. Le choix du terme « paragraphe », qui peut sembler inapproprié pour référer à une unité de l'oral, se justifie par l'origine d'emploi de ce terme. On appelait « paragraphos », dans les manuscrits du moyen-âge (Groupe Γ. *La notion de paragraphe*. 1985: 24 et 46-47), un signe en forme de gamma majuscule (une ligne verticale avec un trait horizontal vers la droite) utilisé pour marquer un extrait d'un texte sacré destiné à être dit et commenté oralement. Le terme de paragraphe réfère donc à l'origine à une unité rhétorique destinée à être prononcée devant un public, à la fois unité de sens et unité de souffle.

Chaque paragraphe intonatif correspond à un groupe de constituants discursifs — le préambule et le rhème — dont la cohésion est assurée par le mouvement mélodique à la fin de chaque constituant. À l'intérieur de ces unités intonatives, le positionnement coénonciatif² du parleur à l'égard de celui auquel il s'adresse et vis à vis de ce qu'il dit se manifeste à deux niveaux: (1) au niveau syntaxique et discursif (expression de la modalité et construction du cadre référentiel à l'intérieur du préambule ; expression d'un point de vue différencié dans le rhème) ; 2) au niveau intonatif (variation de la mélodie, de l'intensité, de la durée, place et longueur des pauses) en fonction de la représentation qu'il se fait des réactions possibles de son interlocuteur (coénonciation) et des difficultés que lui-même rencontre dans la mise en mots de sa pensée (formulation).

À ce stade de l'analyse, le paragraphe intonatif est donc régulièrement identifié par la chute de la mélodie sur la syllabe finale du rhème. Les variations de la mélodie (montante à la finale d'un préambule, descendante pour le rhème) permettent ainsi de démarquer les constituants tout en assurant la cohésion de l'ensemble.

La parole en tant que phénomène sonore et auditif est toutefois inséparable de sa manifestation gestuelle et visuelle.

1.2. Les gestes des mains dans le dialogue oral

Les mimiques et les gestes n'appartiennent pas au domaine du paraverbal, ni même du co-verbal, mais ils sont, au contraire, partie intégrante de la langue et doivent être étudiés comme tels dans l'usage oral de la parole.

De même qu'un échange en langue parlée n'est pas concevable sans les mouvements articulatoires qui permettent de produire la chaîne sonore, de même il n'est pas concevable sans les gestes des mains qui accompagnent la conceptualisation et la formulation.

Des études en neuroimagerie (Hubbard et al., 2009, Özyürek et al., 2007, Willems et al., 2007) montrent d'ailleurs que les aires cérébrales impliquées dans

² Les termes du métalangage de la théorie sont définis en annexe à la fin de l'article.

l'interprétation et la compréhension des gestes manuels produits en même temps que la parole sont incluses dans celles intervenant dans la compréhension du langage articulé. (Dohen et al., 2011 : 98)

1.3. Les propositions de McNeill

Pour soutenir cette idée que le geste fait partie des paramètres inhérents au fonctionnement de l'échange oral, au même titre que les mots, la grammaire et l'intonation, je me référerai aux travaux de David McNeill (1992 ; 2005 ; 2008). Pour lui, en effet, le geste est un composant à part entière du langage. La parole et le geste constituent conjointement une « fenêtre ouverte sur la pensée ». Ils présentent toutefois une différence de fonctionnement irréductible en ce que 1) dans le *geste* l'information est *empaquetée globalement*, alors que 2) dans la *parole* l'information est *disséminée* en plusieurs endroits du discours.

S'intéressant tout particulièrement au moment où l'on observe une simultanéité entre le geste et les mots, McNeill définit ce point de convergence du geste et de la parole comme un GP (« Growth Point » que je propose de traduire par « point d'éclosion »). Pour lui, en effet, le GP constitue le point d'aboutissement d'un processus sous-jacent, rendu visible dans les contextes où des gestes de même forme surgissent plusieurs fois dans le déroulement du discours. Ces gestes similaires réitérés, qu'il appelle « catchments », se produisent aux points d'« affleurements » successifs dans le discours du contenu sémantique de l'idée développée par le parleur.

D'une manière générale, le geste des mains anticipe sur la formulation, sauf au moment de la production du GP, qui, par la synchronisation du geste et des mots, focalise l'attention sur le noyau sémantique³ de l'ensemble de la séquence. J'en donnerai des exemples plus précis ci-dessous dans le §3.

Je souscris totalement aux propositions de McNeill. Je soulignerai toutefois que, pour ma part, j'accorde la primauté aux mouvements du regard.

1.4. Les mouvements du regard dans le dialogue

Les mouvements du regard contribuent, eux aussi, à la délimitation et à l'identification des constituants du paragraphe intonatif. Quittant l'interlocuteur juste avant le début du préambule, le regard revient régulièrement vers lui avant la fin du rhème (Bouvet & Morel 2002).

Les limites du paragraphe intonatif sont donc ainsi doublement marquées :

- à l'initiale, par le *regard* du parleur, qui se détourne de l'écouteur juste avant la production du ligateur,

³ McNeill considère ce « noyau sémantique » comme un « prédicat psychologique ».

- à la finale, par la chute de la *mélodie* sur la dernière syllabe.

Selon la direction du regard, on passe ainsi

- d'une position qui prend en compte la *pensée* de l'autre (pas de regard sur l'écouteur) ; ceci se produit dans le préambule, où le parleur cherche à construire une cohérence pour l'écouteur et aussi pour lui-même (cf. *oh ; par contre le Québec ; et euh tu vois là*), lieu où l'attention de l'écouteur est requise pour que se stabilise sa position de consensus ou discordance,

- à une position qui prend en compte la *réaction* de l'autre et ses manifestations de consensus ou discordance (regard dirigé vers l'écouteur) ; ceci se produit dans le rhème (cf. *magnifique / respiré / <silence> le calme*) comme le rend audible la manifestation sonore fréquente de l'écouteur (cf. *ouais ; ouais moi j'pense que ça m'plairait bien aussi ; mm*).

2. Les trois principes régulateurs dans le fonctionnement de l'oral

J'ai ainsi été conduite à retenir trois principes régulateurs dans le fonctionnement de l'oral, à savoir

1. *la décondensation*, qui consiste pour le parleur à décompacter en des ensembles distincts le contenu global de ce qu'il cherche à dire,
2. *la recatégorisation*, où le changement de fonction d'un constituant est marqué par un indice d'un des trois plans (intonation, regard et/ou geste),
3. *l'anticipation*, du fait que les mouvements de regard et le début du geste de main se produisent en général un peu avant la production des mots.

2.1. Décondensation - Précisions sur la structure du préambule

En utilisant le terme de décondensation, je ne veux absolument pas induire l'idée que l'oral est dérivé de l'écrit, ni non plus l'inverse, que l'écrit est dérivé de l'oral. Je veux simplement indiquer que, face à un contenu de pensée que l'on cherche à transmettre, et dont on souhaite qu'il soit intelligible et compris, la structure morphosyntaxique et discursive diffère nécessairement selon qu'on le formule à l'écrit en l'absence du destinataire, ou à l'oral en présence de l'interlocuteur. A l'écrit la formulation est condensée (c'est du reste ce que l'on apprend à faire aux enfants à l'école primaire dans leur rédaction), alors qu'à l'oral elle est décondensée, selon des règles analysables par les linguistes. Dans Morel & Danon-Boileau (1994, 1998), la décondensation est plus précisément envisagée dans la perspective d'une simplification du travail d'écoute de celui auquel les propos sont adressés. C'était du reste déjà la position de Charles Bally (1909, 1932, 1944) qui fut pionnier dans l'analyse des degrés de dissociation du « modus » par rapport au « dictum » et des différents types de segmentation du « thème » par rapport au « propos » dans la phrase (Meunier & Morel 2006) : il justifiait les différentes configurations de la phrase segmentée (thème – propos),

en expliquant que « la dislocation est un stimulant pour l'attention, que l'ordre logique endort, au contraire, sur un oreiller de paresse. » (Bally 1909, p.312). Pour lui la segmentation du thème est un procédé qui marque l'attente, « il fait désirer le propos » (Bally 1944, p.69) et le modus prépare le « sujet entendant » à saisir la valeur du dictum qui le suit). On peut aussi rapprocher cette analyse de la justification des constructions à détachement du français parlé que donne Lambrecht (1994, Chapitre 4).

Le préambule du paragraphe intonatif est, toutefois, plus large et plus complexe que ce que recouvre le « thème » classique, même sous la plume de Bally. Il est en effet composé de plusieurs éléments qui disposent, chacun, d'un rôle énonciatif et coénonciatif bien défini, en fonction des anticipations que fait le parleur des réactions possibles de l'écouteur, des connaissances partagées, des divergences possible, etc.

- En premier lieu, à l'initiale du préambule, vient le « ligateur »⁴ (cf. *donc, mais, et, alors, parce que, tu vois, en fait, par exemple, bon, ah, eh ben, enfin...*), qui explicite le lien de l'énoncé à venir avec le contexte et avec la représentation que le parleur se fait de l'attitude de l'écouteur.

- Les deux éléments suivants explicitent la nature de la modalité incidente à ce qui va suivre, ainsi que la valeur du support coénonciatif qui lui est associé. On retrouve là les particules modales et les marqueurs d'altérité tels que les définit F. Bader (1986) : marquage subjectif du « point de vue » du parleur (*moi, pour moi, moi pour moi...*) ou indication d'une source autre de l'énonciation (*il paraît, pour eux, elle dit, effectivement, justement...*). Le « modus dissocié » peut aussi détenir une valeur épistémique (*c'est vrai, je trouve, ce que je pense...*) ou appréciative (*fantastique, heureusement...*) explicite.

- En quatrième et cinquième lieu trouvent place les constituants référentiels thématiques, dédoublés en « cadre » et en « support lexical disjoint », qui définissent progressivement ce sur quoi va porter le rhème qui va suivre. Le cadre (*dans le laboratoire, au cours du stage, à la fin de l'entretien, tant que t'es basé sur toi, maintenant, même si on a du texte sur Internet*) a pour rôle propre de délimiter un ensemble de champs événementiels ou de zones de sens, ouvrant la classe paradigmaticque de tous les rhèmes pouvant leur être associés. A sa suite, le support lexical disjoint, placé immédiatement avant le rhème (*le pétrole e:: et prospection études sédimentaires et cetera, ça, pascal, un bouquin, un écran*), et nécessairement repris par un pronom auprès du verbe du rhème (*je trouvais ça assez intéressant, ça, c'est...*), correspond à la construction d'un objet de discours dans une zone de sens déjà constituée.

En contraste avec la décondensation des constituants du préambule, la structure du rhème à l'oral se caractérise, en règle générale, par une forme

⁴ Le terme de « ligateur » a été emprunté à F. Bader (1986).

« condensée », ne présentant qu'une seule relation syntaxique à la fois, soit par exemple « pro⁵-V + X », ou « c'est X » « il y a X ».

- Structure « pro-V + X » : *t'as pas l'même contact / j'ai vraiment respiré / on nous avait invité(es) / il faut savoir c' qu'on veut*

- Structure « c'est X » « il y a X » : *c'est complètement différent / c'est un langage très basique d'ordinateur / il y a eu beaucoup d'autres logiciels avec internet*

Exemple (1)

Dans un premier temps, j'analyserai la structure en constituants du paragraphe oral de l'exemple (1)⁶ en prenant en compte les propriétés morphosyntaxiques et les indices intonatifs.

(1) *ouais {40} moi c'qu'j'pense sur e::: sur le livre en particulier c'est que {76} ben / même si on a du texte sur Internet {41} tu peux pas e::: {170} t'as pas l'même contact e : avec un écran qu'avec un bouquin*

Préambule 1

Lig. *ouais {40}*

pv+modus *moi c'qu'j'pense*

Cadre *sur e::: (15) / sur le livre en particulier*

Rhème1 (amorce) *c'est que {76}*

Préambule 2

Lig. *ben*

pv+Cadre *même si on a du texte sur Internet {41}*

Rhème2 *tu peux pas_ e::: {170} t'as pas l'même contact e : avec un écran qu'avec un bouquin*

2.2. Recatégorisation

2.2.1. Recatégorisation du Rhème en Préambule

Morel & Danon-Boileau (1998) ont analysé la recatégorisation opérée par la remontée de la mélodie sur la syllabe finale d'un rhème. J'y adjoindrai désormais l'absence de regard du parleur en direction l'écouteur, qui a également pour effet de recatégoriser le rhème en préambule pour la suite.

La recatégorisation du rhème en préambule pour la suite se réalise donc de deux manières différentes :

- soit par la remontée mélodique sur la syllabe finale,
- soit par l'absence de regard du parleur en direction de l'écouteur.

⁵ « pro » = pronom

⁶ Extrait du Doctorat de Nathalie Hascoët, Paris-Descartes 2005. Qu'elle soit ici vivement remerciée de sa participation toujours très active aux recherches de l'Equipe de Paris 3.

2.2.2. Recatégorisation du Préambule en Rhème et Clôture du Paragraphe

Bouvet & Morel (2002) ont souligné la recatégorisation opérée par la chute de la mélodie sur la syllabe finale d'un préambule. La recatégorisation du préambule en rhème autonome se réalise de deux manières différentes :

- soit par la chute de la mélodie sur la syllabe finale,
- soit par le maintien ou le retour du regard du parleur en direction de l'écouteur.

2.2.3. Reprise de l'exemple (1)

Dans l'exemple (1), la prise en compte de la direction du regard amène à rectifier le statut des constituants. On constate en effet que le regard est baissé pendant la production du préambule *ouais {40} moi c'qu'j'pense sur e::: sur le livre en particulier*, mais que la tête et le regard se dirigent vers l'écouteur à partir de *c'est que* et s'y maintiennent en particulier lors de la production de la subordonnée concessive, qui est de ce fait recatégorisée en constituant du rhème. En revanche le détournement du regard sur *tu peux pas e* opère une rupture à l'intérieur du rhème, en conférant à ce segment le statut de constituant modal de préambule. L'orientation du regard vers l'écouteur assure donc la cohésion des deux propositions du système concessif à l'intérieur du rhème, tandis que l'absence de regard y opère une greffe modale à valeur de préambule.

Préambule (regard baissé)

lig. *ouais {40}*

pv+modus *moi c'qu'j'pense*

cadre *sur e::: sur le livre en particulier*

Rhème (regard levé en direction de l'écouteur)

c'est que {76} + ben

même si on a du texte sur Internet {41}

préambule (inachevé) = modus = greffe (regard baissé)

tu peux pas_ e::: {170}

t'as pas l'même contact e: avec un écran qu'avec un bouquin

2.3. Anticipation

2.3.1. Anticipation par la pensée des réactions de l'écouteur - coénonciation

Le parleur anticipe en permanence les réactions possibles de celui auquel il s'adresse en fonction de la pensée qu'il lui prête, des connaissances partagées qu'il suppose, des désaccords possibles... Il se forge dans son esprit une image de son auditoire (le coénonciateur) et infléchit en conséquence son propre discours.

2.3.2. Anticipation des mouvements du regard et des gestes des mains par rapport aux mots de la structure morphosyntaxique et aux indices intonatifs

Le mouvement du regard et le début du geste de main anticipent sur la mise en mots du discours.

Dans le préambule

Le regard du parleur quitte l'écouteur lors de la conceptualisation de ce qu'il se propose de dire. Il localise les objets dont il va parler, par rapport à lui — vers la gauche ou vers la droite / face à lui / vers le haut ou vers le bas — et par rapport à l'écouteur — dans l'espace partagé / dans son espace à lui / dans un espace extérieur.

Le regard s'en va pour ne pas troubler l'écouteur quand celui-ci interprète le sens de ce qu'il lui dit.

Dans le rhème

Le rhème n'apporte pas nécessairement l'information nouvelle du paragraphe – les constituants du préambule présentent aussi le plus souvent des informations nouvelles. Le rhème explicite en revanche toujours la position différenciée du parleur sur un événement singularisé, eu égard aux anticipations qu'il fait de la position de l'écouteur. Le rhème est le moment où le parleur donne sa position différenciée. C'est donc le moment où il y a le plus grand risque de rupture coénonciative. Le regard du parleur revient alors vers l'écouteur pour lui signifier qu'il maintient le lien coénonciatif et colocutif avec lui.

Le geste de main anticipe, lui aussi, en général, sur le dit. Les mouvements des mains semblent accompagner le suivi des référents, en précisant leur localisation dans l'espace du dialogue et en assurant ainsi le marquage des relations anaphoriques, tout en donnant des précisions sur l'attitude coénonciative du parleur (continuité du point de vue, offrande, sollicitation, ou au contraire négation, refus, rupture).

Le regard et le geste rendent, de ce fait, visible la construction par parataxe d'unités macro-syntaxiques plus larges que le paragraphe intonatif, et en même temps ils accompagnent la greffe d'unités microsyntaxiques à valeur modale à l'intérieur du paragraphe intonatif.

3. Exemples illustrant la parataxe et la greffe par le regard et le geste

3.1. Etapes dans la construction de la relation prédicative marquées par le geste et par le regard

L'exemple (2) est extrait d'une séance de formation à l'entretien d'embauche filmée dans une Ecole d'Ingénieur. L'étudiante vient de fournir

des précisions sur le stage qu'elle a effectué dans la Baie du Mont-Saint-Michel, pendant lequel elle a étudié le mouvement des dunes en fonction des propriétés du sol observées à partir de prélèvements. La consultante intervient alors pour lui faire part du lien qu'elle établit entre ce stage (*les études sédimentaires*) et le profil du poste sur lequel candidate l'étudiante (*le pétrole*). Dans sa réponse, l'étudiante va se positionner en consensus avec cette suggestion, en évoquant les stagiaires d'une société pétrolière qui se trouvaient là en même temps qu'elle.

Exemple (2)

(2)⁷ C8- *effectivement c'était un point qui m'intéressait BIEN parc(e) que Bachel et le pétrole le pétrole e::* §et prospection études_sédimentaires et cetera§

IDC- *§ouais§§et justement dans le laboratoire y avait e§*

C9- *§et je trouvais ça assez intéressant§*

IDC9- *voilà donc au cours du stage y avait aussi e des stagiaires de Total Fina Elf qui faisai(en)t e tout un stage là-dessus pour former (h) donc dans la baie du Mont Sal/Mont Saint Michel directement pour former e les futurs ingénieurs et tout ça au niveau des forages pétroliers*

C1- *mm d'accord*

Dans cet extrait, on observe chez l'étudiante la répétition du même geste à trois reprises : les deux premiers gestes sont interprétables comme des affleurements, et le troisième comme le point d'éclosion (GP).

1^{er} point d'affleurement

Ses deux mains se lèvent à l'horizontale, paume vers le bas, la main droite placée plus haut que la gauche, délimitant un espace vertical, au moment même où elle produit le mot *baie* ; son regard dirigé vers la consultante. Ce geste (paradoxal) n'est évidemment pas interprétable en rapport direct avec le lieu évoqué, qu'on verrait mieux désigné horizontalement comme une surface ; on ne comprendra sa valeur qu'un peu plus tard. Puis les mains reviennent au repos légèrement au-dessus de la table, quand elle dit *directement*, et son regard est dirigé vers le bas.

2^{ème} point d'affleurement

Le même geste de délimitation d'un espace vertical par les deux mains, qui se remettent l'une au-dessus de l'autre, se produit au moment où l'étudiante reprend le groupe syntaxique laissé en suspens *pour former*. Sur ce

⁷ Le soulignement marque les moments où se produit le geste.

deuxième point d'affleurement rendu visible par le geste, son regard est dirigé vers le bas, plus précisément vers le mouvement des mains. Puis ses mains reviennent au repos sur la table au moment de *et tout ça*. On peut interpréter le regard sur le geste⁸ comme soulignant qu'il s'agit d'une expérience vécue spécifique dont elle est la seule à pouvoir témoigner.

3^{ème} point d'affleurement : point d'éclosion (GP)

Pour la troisième fois le même geste se produit, en parfaite synchronisation cette fois avec le sens des mots prononcés *forages (pétroliers)*, le regard étant dirigé vers l'écouteuse. Il correspond au point d'éclosion (GP), au moment où le geste et la mise en mots coïncident. Le retour du regard de l'étudiante en direction de la consultante est alors ponctué par un *mm d'accord* consensuel de cette dernière.

La répétition du geste des mains donne donc une cohésion à l'ensemble de cette séquence, où l'étudiante conceptualise son expérience en la mettant en rapport avec l'intervention de la consultante *le pétrole e:: et études sédimentaires et cetera* et où elle recourt à la parataxe des éléments saillants pour verbaliser son vécu *donc dans la baie du Mont Sal/Mont Saint Michel directement + pour former e les futurs ingénieurs et tout ça + au niveau des forages pétroliers*.

Les mouvements dans la direction du regard fournissent, pour leur part, une information complémentaire sur l'attitude modale de l'étudiante à l'égard de la consultante. Le regard est tourné vers son propre geste des mains quand elle focalise sur la formulation du cadre de son vécu *pour former (les futurs ingénieurs et tout ça)*, alors qu'il est dirigé vers son interlocutrice dans le rhème lorsqu'elle marque son attente de consensus avec ses propos.

Sur le plan syntactico-sémantique, l'orientation du regard en direction de la consultante jalonne les éléments constitutifs de la relation prédicative à valeur de rhème : la source de l'événement *Total Fina Elf*, le lieu *dans la baie*, les agents concernés *les futurs ingénieurs*, et la finalité de l'action *forages (pétroliers)*. Alors que le regard est détourné au moment de la production d'une reprise à valeur de préambule permettant de donner un cadre morphosyntaxique à la relation prédicative *pour former e*.

Ainsi la conjonction du geste des mains et de la direction du regard scande les étapes de la construction des éléments constitutifs de la relation prédicative du paragraphe intonatif :

- la source *Total Fina Elf* (pas de geste et regard dirigé vers l'écouteuse)
- la localisation *dans la baie* (geste et regard dirigé vers l'écouteuse)

⁸ J'interprète le regard dirigé vers le geste de la même manière que dans la langue des signes (Bouvet 1996, Cuxac 2000).

- le cadrage de l'action *pour former e* (geste et regard sur le geste)
- l'objectif/la finalité *forages pétroliers* (geste et mots en concordance, regard dirigé vers l'écouteuse).

3.2. Greffe du *modus* marquée par le geste de main

L'exemple (3) présente le cas d'un geste « paradoxal », qui semble *a priori* entrer en contradiction avec l'interprétation des paroles qu'il accompagne. Dans cet extrait d'une séance de formation commerciale⁹, on observe un geste d'auto-désignation (main droite avec la paume tournée vers sa poitrine) du parleur au moment précis où il réfère à son allocataire en disant *ça c'est basé sur toi*.

Exemple (3) Coaching commercial

(3) 291-G- ... *c'était les trois petits r pourquoi* parce que cet entretien s'il est bien centré client t'as toute chance de réu^{ssir} d'a^{ccord} à la fin de l'entretien si par exemple tu dis ouais c'est bien j'ai proposé mes pro^{duits} ouais c'est bien ça c'est basé sur toi et tant que t'es basé sur toi tu peux réussir mais tu peux aussi échouer

291-A- tout à fait

Dans cet extrait, le parleur (un formateur en coaching commercial) vient d'évoquer l'expérience de vendeur de son allocataire (un stagiaire en formation) en utilisant, conformément aux attentes, le pronom de deuxième personne *tu* (*tu dis*) pour introduire le discours rapporté qu'il lui prête *ouais c'est bien j'ai proposé mes pro^{duits} ouais c'est bien*. Ce geste d'auto-désignation se situe à un moment de discordance dans le dialogue, où le formateur tente de modifier le point de vue du stagiaire sur les techniques de vente. Les deux interlocuteurs se regardent et la mélodie est descendante sur le pronom *toi* à la fin de *ça c'est basé sur toi*. Ces deux indices (regard du parleur dirigé vers l'écouteur et mélodie descendante) traduisent le statut de rhème du constituant. L'association du geste autocentré lors de la production du pronom de deuxième personne *toi* et de la descente mélodique à la fin du rhème marque toutefois une rupture dans le consensus préalablement acquis. Elle est interprétable comme une sorte de deixis « en miroir », incitant à voir une dissociation des personnes du dialogue : celle de l'allocataire marquée par *tu* et celle de l'énonciateur support du point de vue exprimé dans le rhème marquée par le geste autocentré, que je propose de gloser ainsi « moi je te donne mon point de vue, moi je sais par expérience... ». La signification de cette « greffe » de la prise en charge égocentrée et discordante du parleur, que réalise le geste paradoxal d'auto-désignation, est du reste immédiatement après explicitée par le formateur *et tant que t'es basé sur toi tu peux réussir mais tu peux aussi échouer*.

⁹ Exemple extrait du Doctorat d'Edlira Cela-Gonthier (Paris 3, 2011). Je la remercie vivement de m'avoir autorisée à prendre certains exemples de son corpus pour illustrer les recherches actuelles sur le regard et le geste.

Conclusion

La prise en compte des mouvements du regard et des moments où se produisent les gestes des mains m'a permis d'affiner la description de la manière dont s'effectue la structuration des unités dans le dialogue oral en français.

En prenant comme base d'analyse le paragraphe intonatif (démarqué à la finale par la chute de la mélodie et de l'intensité), il est désormais possible de mieux comprendre comment se réalisent les continuations et les ruptures. Au niveau de la syntaxe externe, la cohésion entre les différents constituants qui se succèdent en parataxe est assurée d'une part par la direction du regard et d'autre part par les gestes des mains.

L'orientation du regard du parleur permet de distinguer entre les constituants qui ont valeur de préambule (regard détourné de l'écouteur) et ceux qui ont valeur de rhème (regard en direction de l'écouteur). Elle permet par exemple d'identifier les moments où s'opère une greffe de nature modale à l'intérieur du rhème (ex. (1) *tu peux pas*). Elle permet aussi de préciser la fonction coénonciative du geste des mains : si le regard est dirigé vers le geste, celui-ci reçoit une valeur plus précisément égocentrée de témoignage d'une expérience vécue (ex. (2) *pour former*), dont le parleur pense qu'elle est hors du champ de connaissance de l'écouteur et qu'elle pourrait entraîner une incompréhension ou une rupture.

La répétition d'un même geste dans le cours du dialogue (points d'affleurements, *catchments*) permet d'assurer la cohésion d'un ensemble textuel dont l'interprétation par l'écouteur est retardée jusqu'au moment où surgit le point d'éclosion (*GP*), mais elle permet aussi rétroactivement de repérer la continuité de la pensée du parleur (ex. (2) la répétition du même geste jalonne l'évocation par la parleuse des stagiaires effectuant des forages pétroliers dans la Baie du Mont-Saint-Michel) et de mieux appréhender la complexité de son attitude coénonciative (ex. (3) le geste déictique, qui accompagne paradoxalement la production du pronom « tu », est simultanément interprété comme un geste d'auto-désignation de l'agent de l'action évoquée <je fais la même chose que toi>, et comme un geste de désignation du support du point de vue développé <si moi j'étais à ta place>).

Ainsi, si l'on raisonne en termes de parataxe et de greffe, dans l'exemple (3), la greffe est marquée par la conjonction de propriétés appartenant aux trois plans d'indices : mélodie (descendante, ou basse et plate), geste (autocentré), contenu référentiel (morphosyntaxe et lexique) et par la conjonction paradoxale du geste autocentré et du pronom de deuxième personne (*toi*) mettant en scène l'interlocuteur.

De plus, la valeur énonciative et discursive des points d'affleurement (*catchments*) ne peut être comprise que si on les met en rapport avec le moment précis où le geste apparaît dans le déroulement du discours (des

éléments constitutifs de la relation prédicative du rhème) et en rapport aussi avec la direction du regard (sur l'interlocuteur, sur le geste des mains, ou ailleurs). J'ai en effet constaté que les affleurements assurent la cohésion d'un rhème constitué par parataxe, et que c'est le point d'éclosion (GP) qui vient clôturer ce rhème.

Le Regard du parleur revient vers l'écouteur en cours de rhème; ce retour du regard témoigne de la crainte d'incompréhension du parleur et de son anticipation d'une discordance potentielle de la part de l'écouteur. Le regard dirigé vers l'écouteur est, pour moi, l'indice de la production d'un rhème différencié, sur lequel le parleur souhaite voir s'établir un consensus. Le regard détourné est, au contraire, l'indice d'une greffe modale dans le déroulement du rhème (ex. (1) *tu peux pas e*). La direction du regard peut ainsi venir suppléer l'absence de geste. Le regard baissé dans l'exemple (1) sur *tu peux pas e* prend dans ce cas la même valeur coénonciative que le geste des mains autocentré dans l'exemple (3) (geste paradoxal lors de la production du pronom *toi*).

Les Gestes des mains observés dans le rhème anticipent sur les mots qui expriment la position différenciée du parleur; ces gestes sont souvent iconiques, par leur forme et leur orientation, soit du contenu référentiel de l'objet de discours (ex. (2) geste iconique des deux mains pour évoquer la verticalité d'un forage pétrolier), soit du positionnement du parleur dans la coénonciation (ex. (3) geste d'auto-pointage pour souligner que le support du point de vue développé est le parleur – et non l'écouteur). De façon générale, ils se terminent avec la fin du rhème.

Je soulignerai, pour finir, un des apports importants de cette étude à la délimitation des unités d'analyse de l'oral, à savoir que la démarcation finale du rhème d'un paragraphe complexifié par la parataxe et la greffe est renforcée par la conjonction d'indices relevant des différents plans d'indices de structuration de l'oral — par la chute de la mélodie, par la cessation du geste, par le regard dirigé vers l'écouteur — et qu'elle est de façon constante entérinée par une manifestation sonore consensuelle de l'écouteur (cf. (2) *mm d'accord* et (3) *tout à fait*).

BIBLIOGRAPHIE

- Bader, Françoise. Structure de l'énoncé indo-européen. *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris*. LXXXI. Peeters : Louvain, 1986.
- Bally, Charles. *Traité de Stylistique Française*. Paris : Klincksieck, 1909
- Bally, Charles. *Linguistique générale et linguistique française*. Paris : Leroux, 1932.
- Bally, Charles. *Linguistique générale, linguistique française*. Berne : A. Francke, 1944 (2^{ème} éd.), 1965.

- Bouvet, Danielle. *Approche polyphonique d'un récit produit en langue des signes française*. Lyon : Presses Universitaires de Lyon, 1996.
- Bouvet, Danielle. *La dimension corporelle de la parole. Les marques posturo-mimo-gestuelles de la parole, leurs aspects métonymiques et métaphoriques, et leur rôle au cours d'un récit*. Louvain : Peeters, Société de Linguistique de Paris, Coll. Ling. LXXXI, 2001.
- Bouvet, Danielle, & Morel, Mary-Annick. *Le ballet et la musique de la parole. Geste et intonation dans le dialogue oral en français*. Paris-Gap: Ophrys, 2002.
- Brossard, Alain. *La psychologie du regard. De la perception visuelle aux regards*. Paris : Delachaux et Niestlé, 1992.
- Cuxac, Christian. *La Langue des Signes Française. Faits de Langues 14*, Paris-Gap : Ophrys, 2000.
- Dohen, Marion, *et al.* Pointage manuel et vocal : corrélats sensorimoteurs et neurocognitifs, coordination geste manuel / parole. *Faits de Langues 37*, La parole, Louis-Jean Boë & Jean-Luc Schwartz dir., Paris : Ophrys, 2011, p.98.
- Kendon, Adam. *Gesture in Naples and Gesture in Classical Antiquity*. (traduction en anglais de l'ouvrage de De Jorio). Bloomington et Indianapolis: Indiana University Press, 2000.
- Kendon, Adam. *Gesture. Visible Action as Utterance*. Cambridge: Cambridge University Press, 2004.
- Lambrecht, Knud. *Information Structure and Sentence Form. Topic, Focus and the Mental Representations of Discours Referents*. Cambridge: Cambridge University Press, 1994.
- McNeill, David. *Hand and Mind : What gestures reveal about thought*. Chicago : The University of Chicago Press, 1992.
- McNeill, David, and Duncan, Susan. Growth points in thinking-for-speaking. *Language and gesture*. Ed. David McNeill. Cambridge : Cambridge University Press, 2000, p.141-161.
- McNeill, David, *et al.* Catchments, prosody and discourse. *Gesture* vol. 1 n°1, John Benjamins, 2001, p.9-34.
- McNeill, David. *Gesture and Thought*. Chicago: The University of Chicago Press, 2005.
- McNeill, David. Imagery for speaking. Chicago: The University of Chicago Press, 2008, p.3.
- Meunier, André, & Morel, Mary-Annick. Enonciation et Intonation. La phrase segmentée selon Charles Bally. In Actes du Colloque, Paris, 2004, J.-L. Chiss (éd.), *Charles Bally : historicité des débats linguistiques et didactiques*, Louvain : Peeters, 2006, p.93-120.
- Morel, Mary-Annick, & Danon-Boileau, Laurent. L'oral ou comment simplifier le travail d'écoute de l'autre. *Cahiers du Français Contemporain 1, Simple – Simplification*, Françoise Lapeyre coord., Paris : CREDIF, Didier Erudition, 1994, p.265-292.
- Morel, Mary-Annick, & Danon-Boileau, Laurent. *Grammaire de l'intonation. L'exemple du français oral*. Paris-Gap : Ophrys, 1998.
- Morel, Mary-Annick. Déflexivité et décondensation dans le dialogue oral en français : marqueurs grammaticaux, intonation, regard et geste. *Langages 178, La déflexivité*, D. Bottineau et L. Beggioni dir., Paris : Larousse, juin 2010, p.115-131.

Lexique du vocabulaire technique

Coénonciation : La coénonciation est conçue comme l'anticipation faite par le parleur des attentes de l'écouteur, de son degré de connaissance, de ses réactions potentielles... Le coénonciateur n'est pas la personne physique de l'écouteur. Le coénonciateur n'existe que dans l'esprit du parleur-énonciateur. C'est l'auditoire que le parleur se forge pour les propos qu'il énonce. Il existe trois positions coénonciatives : soit en côte à côte, quand il manifeste une anticipation de consensus ; soit en face à face, quand il s'agit de l'anticipation d'une discordance ; soit en rupture, quand le parleur manifeste qu'il ne fait plus d'anticipation en direction du coénonciateur. Les modulations dans la coénonciation sont marquées de façon iconique par les mouvements de la mélodie.

Ecouteur / parleur : Les participants d'un dialogue sont désignés par les termes de *parleur* et d'*écouteur*, qu'il faut entendre dans leur acception agentive de nom dérivé de verbe à l'aide d'un suffixe marquant l'agent de l'action, à savoir le *parleur* est « celui qui exerce l'activité de parler » et l'*écouteur* est « celui qui exerce l'activité d'écouter ».

Enonciateur : Ce terme désigne « qui » assume la prise en charge de ce qui est dit dans le rhème.

Mélodie (valeur iconique) : Une montée de la mélodie est iconique d'un mouvement vers l'autre; c'est une façon d'anticiper son consensus sur l'objet de discours à ce moment précis de l'échange. Une chute de la mélodie est iconique d'un repli sur soi; c'est une façon de manifester une position personnelle. Le maintien de la mélodie en plage basse, sans modulation, traduit l'absence d'anticipation de la réaction de l'autre; il marque une rupture dans la coénonciation.

Modus : Le modus explicite la position de l'énonciateur à l'égard de ce qu'il dit et à l'égard de celui auquel il s'adresse. Dans le préambule, le modus relève de la modalité épistémique (degré de certitude ou de prise en charge) ou de la modalité appréciative (jugement de valeur oscillant entre le bon et le mauvais, entre le beau et le laid...). La modalité épistémique ou appréciative peut également se rencontrer dans le rhème, mais elle est alors le plus souvent mise « en incise » (mélodie décrochée en plage basse).

Négation : opération de modalisation, qui consiste à articuler sa pensée et sa position personnelle à une pensée ou une position autre (négation coénonciative de type polémique, marquant le refus ou le rejet), ou à marquer un constat d'absence à partir de la réalité (négation égocentrée de type descriptif, traduisant une rupture dans la coénonciation).

Prédication : C'est une opération qui consiste à mettre en relation 1) un prédicat (verbal ou adjectival) présentant des places vides 2) avec les arguments (nominaux) susceptibles de valider la proposition ainsi saturée.

CUANDO ES EL OTRO EL QUE *SUBORDINA*

ANTONIO NARBONA¹

ABSTRACT. *“When subordination is in somebody else’s turn”.* If in the making of grammatical knowledge authentic interlocutive performances had been taken as its starting point in the same way as monolocutive statements have been (the latter, by the way, usually coined *ad hoc*), the outcome would have been different. Here we explore the great explanatory power of *subordinate* clauses housed in sentential structures known as *co-constructions* (Spanish *co-construcciones*). It has been possible to account for their study only when a lot of attention has been devoted to colloquial conversation and the strong belief that both syntax and prosody conflated make up the meaning of the statements, sentential or not. To reconsider their analysis from the viewpoint of the process of the utterance that produces them makes it necessary to review the meaning ascribed by scholars to the different typologies of *subordination*.

Keywords: *subordination, discours analysis, colloquial conversation.*

REZUMAT. *“Când e rândul altcuiva să subordoneze”.* Dacă în elaborarea cunoștințelor gramaticale am lua în considerare producțiile interlocutive autentice, în aceeași măsură ca cele utilizate în enunțuri monolocutive, deseori fabricate ad-hoc, rezultatul nu ar mai fi același. Studiem în articolul de față fecunditatea explicativă a *subordonatelor* pe care le încorporăm în categoria numită *co-construcții* (în spaniolă *co-construcciones*). Analizarea acestora nu a putut fi realizată decât în clipa în care am pornit de la o abordare mai pregnantă a limbii vorbite și din momentul în care s-a născut convingerea unei uniuni solidare între sintaxă și prozodie în enunțuri, propoziționale sau nu. Revenirea la o analiză a enunțului care le produce ne obligă să revedem semnificația atribuită de către specialiști diferitelor tipuri de *subordonare*.

Cuvinte cheie: *subordonare, analiza discursului, limbă vorbită.*

0. Hace más de doce años, cerraba la que pensaba iba a ser mi última reflexión sobre *subordinación* (e *interordinación*) con estas palabras: “con frecuencia no hacemos más que marear la misma perdiz de cartón, llevar a

¹ Catedrático de Lengua Española de la Universidad de Sevilla (España). Correspondiente de la Real Academia de la Lengua Española (RAE) en Andalucía. Líneas de investigación: Sintaxis histórica y descriptiva del español, Análisis del discurso y Pragmática, Oralidad y escritura, Dialectología. E-mail: anarbona@us.es.

cabo ensayos de laboratorio que se revelan de escasa utilidad cuando queremos comprobar si los logros obtenidos ayudan a comprender mejor el funcionamiento de la lengua en tanto que instrumento de comunicación y de interacción social, además de vehículo cultural” (Narbona 2001a: 134). Salvo en una ocasión especial (Narbona 2009), no había vuelto a ocuparme de la cuestión. Este merecido Homenaje al amigo Henry-José Deulofeu, centrado en *La subordination à travers les langues romanes*, me “obliga” a hacerlo, a sabiendas de que nada o muy poco puedo ya aportar.

1. Pese al aumento incesante de la bibliografía, siguen sin superarse algunos de los obstáculos que impiden una adecuada definición de la noción de *subordinación* y establecer una tipología convincente de las oraciones *subordinadas*². Ciertos intentos no han pasado de ser cambios o innovaciones terminológicas; otros, bien encaminados, no han prosperado, como la idea de A. Alonso y P. Henríquez Ureña de separar las *inordinadas* de las “*subordinadas* propiamente dichas”; y ni siquiera los de amplia acogida, como la pretensión de hacer un grupo aparte con las *interordinadas* (o *bipolares*), han tenido suficiente desarrollo. Lo cierto es que, a pesar de que el adjetivo *subordinada* (y lo mismo cabe decir del sustantivo *oración*, sustituido a menudo por *construcción*) es cada vez menos usado³, no cesan de acuñarse derivados, como *insubordinada* y *cosubordinada*⁴, con los mismos prefijos que *inordinada* y *coordinada*.

2. Se ha llegado a decir que el ámbito de las *subordinadas* (de la oración *compleja* en general) constituye el “fracaso de la lingüística de

² Tampoco, por consiguiente, de su correlato, las *coordinadas*. De las *yuxtapuestas* se ha ocupado recientemente R. Cano (2011, 2012 y en prensa).

³ Ha dejado de figurar, por ejemplo, en los títulos de los capítulos de la *Gramática descriptiva de la lengua española* [GDLE] dirigida por Bosque y Demonte (1999) -salvo en el dedicado a “La subordinación causal y final”- y de la *Nueva gramática de la lengua española* [NGLE] (2009), de la RAE y la Asociación de Academias de la Lengua Española (se usa para las *sustantivas* y las *relativas*). Y solo aparece -y como denominación *impropia*- en una de las contribuciones incluidas en J. J. de Bustos *et alii* [Coord.] (2011), precisamente la de H.-J. Deulofeu: “L’approche macrosyntaxique en syntaxe: un outil pour traiter le problème des constructions *improprement* appelées *subordonnées*”. Ni siquiera se emplea el término en los dos estudios de esa misma publicación en que, por ocuparse de las oraciones de relativo, sí podría resultar *apropiado*, el de M. Fernández Lagunilla (“El gerundio en función de adjetivo y la oración de relativo”) y el de M^a R. Vila Pujol (“Análisis discursivo de las oraciones de relativo: información y argumentación”). A *interordinación* únicamente recurre J. L. Girón (“Ilativas, interordinación y consecutivas de enunciación”).

⁴ A las *insubordinadas* aludiré en seguida. Aunque con un sentido que poco tiene que ver con el que después se ha dado al término, de *cosubordinadas* habló ya R. Lapesa en 1978 para referirse a las causales del tipo *Ha llovido, porque el suelo está mojado*: “La independencia mutua entre las dos subordinaciones regidas por el verbo implícito ha inducido a considerarlas coordinadas; pero en realidad son *cosubordinadas* heterogéneas, con distinta función cada una”. Sobre la ubicación de ese verbo *implícito*, el gran maestro de la historia del español se permitió una de las pocas ironías que se le conocen: “sospecho que en la estructura profunda, pero no estoy en condiciones de aventurarme en tan fascinadora espeleología: otros más duchos que yo dictaminarán” (cfr. Narbona 2009).

orientación saussureana” (Lázaro 1974), que la gramática transformacional no supo colmar el *hueco* de la “sintaxis superior” encontrado (Coseriu [1973] 1981), etc. Nada tiene de extraño, pues se han venido aplicando de manera indiscriminada y sin las necesarias precauciones teórico-metodológicas puntos de vista *semasiológicos* y *onomasiológicos* que, además, no podían incorporar el componente *pragmático*. Únicamente cuando se ha ido abriendo paso una óptica *macrosintáctica* o *discursiva* ha sido posible abordar el proceso de enunciación que subyace a la producción de los enunciados⁵, no necesariamente *oracionales*, algo estrechamente vinculado a la ampliación del mundo de los datos utilizados por los estudiosos como base y punto de partida (Narbona 2003a), y muy especialmente al creciente interés por las secuencias que afloran en las actuaciones idiomáticas interlocutivas propias de las variedades de uso de las situaciones de *inmediatez comunicativa* (Koch/Oesterreicher 2000; López Serena 2007). Tal interés, al desvelar las debilidades derivadas de la atención exclusiva o preferente a ejemplos monolucutivos inauténticos -a menudo acuñados *ad hoc* por los propios gramáticos-, y obligar, por tanto, a cuestionarse la falsa dicotomía *subordinación / coordinación*, está contribuyendo de manera decisiva al desbloqueo de una sintaxis *oracional* que alguien ha calificado de *asfixiada*⁶.

3. Sólo los datos de la conversación coloquial permiten abordar el estudio de, por ejemplo, las *insubordinadas*, “independientes –o aparentemente independientes- con marcas de subordinación” (Gras 2011)⁷, o las llamadas *co-construcciones* -ing. *co-constructions*-, que se “construyen de manera colaborativa entre dos o más hablantes”, analizadas por E. Montolío en un trabajo publicado

⁵ De *causal de la enunciación* precisamente ha sido calificado posteriormente el tipo mencionado en la nota anterior, para diferenciarlo de las causales *del enunciado* (*el suelo está mojado porque ha llovido*).

⁶ Según D. Willems, cuando se haga la historia de los datos empleados por los gramáticos (la de las teorías ha sido trazada reiteradamente), será “particulièrement intéressante et révélatrice” la etapa marcada por la incorporación “des données orales”, desatendidos por la “réaction de rejet et de méfiance qu’elles ont longtemps suscitée” (1998: 80). Sobra decir que, si sólo se consideraran *orales* los usos que se valen del medio o canal fónico-auditivo, hasta avanzado el siglo XX, más que de *rejet* y de *méfiance*, habría que hablar simplemente de la imposibilidad de contar con ellos.

⁷ En esta Tesis Doctoral, realizada bajo la dirección de E. Montolío, el autor califica de *insubordinadas*, cuyo estudio requiere aunar sintaxis y pragmática, a expresiones muy diversas: ***a ver si***+Indicativo; ***ellos, que se jodan; que no te enteras, abuelo!; ¿irme yo ahora?; no, si tú lo has hecho bien, pero...; como si yo me chupara el dedo; no, hombre, Consejero no, que trabaja en la Consejería***; etc. En el 8º Congreso Internacional de la Asociación Española de Lingüística Cognitiva (AELCO), celebrado en los mismos días que este Colloque en la Universidad de Almería (España), se dedica una sección a “Construcciones gramaticales y funciones pragmáticas: las estructuras independientes con marcas de subordinación en español”. De los aspectos sintácticos y prosódicos de la *insubordinación* en francés se ocupan aquí mismo Georges Boulakia, Jeanne-Marie Debaisieux y Philippe Martin.

ese mismo año. No voy a ocuparme de las primeras⁸, bastantes de las cuales han sido estudiadas, entre otros, por nuestro homenajeado. Explotaré, en cambio, algunas de las sugestivas ideas de E. Montolío⁹, con el mismo propósito explícitamente declarado por ella (conseguir que el estudio de la sintaxis deje de estar “aislado de su contexto natural”, que no es otro que “la interacción conversacional”) y con la voluntad de volver a insuflar al saber gramatical algo del aire humanístico que el excesivo formalismo le puede estar haciendo perder. Me fijaré en aquellos casos, muy numerosos, en que la falta de correspondencia entre el significado gramatical atribuido a un esquema y el sentido intencional con que se emplea requiere desanclar el análisis de los límites y limitaciones de la sintaxis oracional estricta. Porque, si bien es cierto que cada vez más estructuras dejan de contemplarse, por fin, como casos especiales de elipsis, como desviaciones de patrones correctos o, lo que es peor, como simples anomalías, no se acaba de superar del todo la óptica *microsintáctica*. De hecho, la conclusión a la que llega P. Gras es que, aunque “periféricas o no prototípicas”, las *insubordinadas* son “de tipo oracional”. Y E. Montolío, a propósito de

(1) 1525 G: -*HACER YO* / pero si ellos te dicen que tiene que ser así
1526 E:

-es así primer ejemplo, tomado del *corpus* del Grupo Val.Es.Co, que aduce para ilustrar la elaboración sintáctica “a dos voces” que se da en las “*oraciones* compuestas construidas en el diálogo”, afirma que “el hablante G inicia una *oración* condicional de la que enuncia solo la primera parte, la cláusula *subordinada*, y es su interlocutor, el hablante E, quien la completa con la *apódosis* correspondiente en otro turno de habla” (2011: 315)¹⁰. No es muy distinto de lo sostenido con anterioridad, aunque sin hablar explícitamente de miembros oracionales, acerca de

(2) -No sé...estoy un poco preocupado...Últimamente, Carmen y yo
estamos siempre discutiendo
-Así pues/Entonces [“si es así”], lo mejor será que pienses bien lo de casarte

⁸ Muchos de los numerosos y variados empleos de *que* en ellas (-¿Has invitado a Juan? -Que venga, claro; -Y allí me encontré con Sandra -¿Que te encontraste con quién?; -La verdad es que no sé ni quién va a venir -Que no lo sabes? ¡anda ya!; -¿Seguro que lo vas a hacer? -Que sí, hombre, que te lo hago mañana sin falta ¡qué pesado!; A-¿Sabes algo de Pepe? B-Creo que se ha casado A-Que se ha casado?! Si no le gustaban las mujeres...B-No, con un tío; -¿Qué te ha parecido? -Que no hay quien lo aguante, para qué te voy a engañar; -Pues yo no voy -¿Que no vienes? ¡claro que vienes! ¡faltaría más!; -Por cierto, que hoy me ha ocurrido una cosa muy rara...; -Que me estás aburriendo!; -¡ Que te lo has creído!; etc.) se despachan a menudo simplemente atribuyéndoles un más o menos marcado carácter *coloquial*.

⁹ A quien estoy doblemente agradecido, por el esfuerzo impagable de su colaboración en el *Homenaje* que me ofrecieron colegas y amigos, y por abrirme una vía de exploración cuya historia -corta, pues se inaugura con un trabajo de Gene Lerner de 1991- y marco teórico, resume perfectamente.

¹⁰ Estaríamos, en todo caso, ante una condicional *de la enunciación*, no *del enunciado*, de acuerdo con la distinción mencionada en la n. 5.

donde estaríamos ante un “mecanismo sintáctico de gran productividad en la lengua coloquial” que “implica la compleción, por parte de un hablante diferente, de una *unidad sintáctica* cuyo inicio se rastrea en la intervención de un hablante anterior” (Montolío 1991).

4. No hay duda de su *gran productividad*, lo cual nada tiene de particular, pues en la conversación coloquial todo se produce *en colaboración*, una colaboración que, como he mostrado en otra ocasión (Narbona 2001b), abre posibilidades sintácticas que no se dan fuera de la interlocución. Así, en *Irse de casa*, de C. Martín Gaité, uno de los personajes femeninos, ante la implacable crítica que su amiga hace a la protagonista (“...no era de hacerle confianzas a nadie, un ser superior, eso es lo que se creía, total porque sabía idiomas...”), trata de hacerle ver que también es justo reconocer el *mérito* de su esfuerzo y sacrificio:

(3) -Cuatro, guapa, cuatro idiomas [sabía], y todo a base de becas y de hincar los codos un mes detrás de otro en aquel chiscón con ventanucos de reja que parecía una cárcel, mientras la madre le daba sin tregua a la máquina de coser, yo le veo mucho mérito a estudiar con ese ruido y nunca quejarse

a lo que de inmediato replica la que no está dispuesta a conceder virtud alguna:

-¿Quejarse? Todo lo contrario. Si es lo que yo te digo, que se las daba de princesa, ¡unas ínfulas!

El infinitivo inicial, de carácter interrogativo (retórico)-exclamativo, posibilitado por el final de la intervención anterior, sirve de “trampolín” para convertir lo que pretendía ser una parcial desaprobación en una serie de secuencias (ninguna, por cierto, *oracional*) que apoyan y refuerzan su propia posición.

Es discutible, en cambio, que un hablante se limite a *completar* un esquema oracional iniciado por otro, aportando bien la *apódosis*, como parece interpretarse en (1), bien la *prótasis*, como en

(4) -Te acompaño

-¡[Pero] si a ti no te han gustado nunca las bodas!

(5) A -No, lo siento, no puedo ir

B -[No,] si ya lo imaginaba, pero tenía que decírtelo

Y no me refiero a que a menudo el molde, más que “completado”, es reiniciado en la respuesta o réplica, lo que sucede incluso cuando hay coincidencia con la *prótasis* adelantada

(6) -¿Y si no lo hace?

-[Si no lo hace / En ese caso] Lo haré yo

(7)-¿Y si no hubiera venido Pepe?

-[Si no hubiera venido Pepe / En tal caso] Habría llamado a Juan

sino a que habitualmente la “apódosis” es contraria a la prevista o previsible:

(8) -¿Y si hubiera sido al revés?
-Lo hubiera / habría hecho igual (‘no como tú crees o esperas’)

(9) -Si yo hubiera estado allí...!!
-¿Qué? ¿qué hubieras hecho? Lo mismo que todo el mundo (‘y no lo que estás pensando o imaginando’)

En la novela de Galdós *Fortunata y Jacinta*, cuando esta descubre los devaneos de su esposo con Fortunata, le reprocha su comportamiento y esboza una amenaza:

(10) -¿Y esa tonta no te sacó los ojos cuando se vio chasqueada?...Si hubiera sido yo...
-Si hubieras sido tú tampoco me habrías sacado los ojos

En su rápida reacción, Juanito, lejos de cerrar con la apódosis “pensada” por Jacinta, lo hace con la de signo opuesto.

Mucho se ha escrito sobre los numerosos efectos de sentido que, dentro de esa contraposición general, se alcanzan, especialmente con la prótasis, y que van desde el rechazo más o menos enérgico en casos como

(11) -¡Si nunca he dicho que estuviera enamorada de él!¹¹
(12) -Vamos a comprar las entradas para el concierto ¿tú vienes?
-Si hemos quedado con María! [¿no te acuerdas?]

hasta múltiples y muy diversas matizaciones atenuadoras, casi siempre de carácter contrastivo:

(13) -Si {yo,tú} (lo) supiera(s)...
Si tú lo dices...

Así pues, con la afirmación de que no hablamos *por oraciones* -mucho menos lo hacemos *por medias oraciones*-, no solo se quiere dar a entender que bastantes de los enunciados de que nos servimos no responden al esquema oracional, sino también que es habitual la discordancia entre el contenido realmente comunicado y el significado que se asigna a cada uno de los tipos oracionales. No debemos seguir considerando, por tanto, *incompletas* las secuencias anteriores (muchas terminadas con entonación suspendida), puesto que ni siquiera en términos sintácticos cabe hablar de mera “compleción”. De

¹¹ Ejemplo de “construcción independiente introducida por *si* replicativo” que sirve también de título a otro trabajo de E. Montolío, en el que sostiene que tales construcciones pueden considerarse “como primitivas estructuras condicionales sistemáticamente fragmentadas, en las que, aisladamente, primero, y de manera sistemática, después, empezó a aparecer sólo la prótasis y a omitirse sistemáticamente la apódosis [...], porque la reconstrucción de ésta resultaba sencilla para el interlocutor, por ser siempre la misma, a saber: ¿por qué has dicho lo que acabas de decir?” (1999: 59). Cfr. Narbona 2003b.

hecho, en la interlocución pueden quedar anuladas algunas de las restricciones oracionales, como el empleo del infinitivo ya comentado de (3) o la posibilidad de valerse de formas verbales de futuro tras *si*:

(14) -...si lo sabré yo!

y, en cambio, como vamos a ver inmediatamente, afloran constricciones que no se advierten en la oración.

5. Se ha señalado que no ha sido bien estudiado “el efecto que tienen sobre el modo las partículas que poseen valores discursivos”, por ejemplo, algunas de contenido adversativo que impiden el indicativo en concesivas del tipo

(15) -Bueno, pues aunque {tengas/*tienes} prisa [*En final de enunciado*]
(Bosque (1990:48))

Es posible que a menudo ello esté ligado al cierre enunciativo, pero no necesariamente a la presencia de unas expresiones concretas:

(16) -Es que a Soria hay que venir con ropa de abrigo, aunque sea en pleno verano.

No cabe duda de que a la interlocución pertenecen bastantes de los factores que bloquean el indicativo en casos como

(17) -A -Ven esta tarde a casa

B -Es que no puedo

A -Aunque {sea/*es} un momento

B -¿Aunque {sea/*es} tarde?

A -Da igual, hasta las doce y media no me acuesto.

o permiten el subjuntivo en otros:

(18) -Los platos, los friegas tú hoy

-[Sí, claro,] porque tú lo digas (‘No lo haré, por mucho que insistas’)

6. No son las únicas constricciones. En las *finales*, la opción por una u otra disposición secuencial de los dos miembros –sin que ello resulte irrelevante comunicativamente- tiene que ver con el distinto papel que en la conformación del sentido tienen el esquema sintáctico y los recursos prosódicos contextualizadores:

(19a) -Para que se gane él ese dinerito, me lo gano yo

(19b) -Me lo gano yo! // para que se lo gane él...¹²

¹² Si no se tiene en cuenta la imbricación entre sintaxis y prosodia resulta imposible caracterizar adecuadamente, por ejemplo, gran parte de las réplicas en la *coconstrucción*: -¿Y por qué no me habéis esperado? -Como no sabíamos si ibas a venir...!; -¿Tú sabes por qué se ha enfadado Manolo? -Como no sea por lo que dijiste ayer de su novia...!. Sin intervención previa alguna, alguien, sorprendido por la

Cuando en el coloquio la “subordinada” efectúa la *compleción* sintáctica, suele rechazar proposicionalmente lo dicho o supuesto por el interlocutor:

(20) -Lo que debes hacer otra vez es levantar la mano tú primero
-Sí, claro, para que se rían de mí! (‘NO voy a hacer eso que dices porque se reirían de mí’).

(21) -Parece mentira el gol que ha fallado Iniesta
-Para que luego digan que no tiene ningún defecto!

(22) -¿Te has enterado de lo de Manuel?
-¡Para que veas!

(23) -¡Para que luego digan que las mujeres son más listas que los hombres!
Los ejemplos podrían multiplicarse con facilidad.

7. No parece que pueda explicarse el sentido intencional de las *(co)construcciones* si se persiste en poner de manifiesto únicamente cómo y en qué medida se han desviado o alejado del significado atribuido por los gramáticos como propio a cada tipo oracional. Otra cosa es que el lingüista se resista a liberarse de su “deformación jerárquica” (Simone 1997), y que no resulte fácil proyectar en la sintaxis el principio de la *relatività della variazione*, es decir, la consideración en pie de igualdad de todas las variedades, y no una de ellas en particular como lógicamente anterior o superior a las demás (Sornicola 2002).

En todo caso, con la distinción entre *causales* (o *condicionales, concesivas, finales*) de la *enunciación* y del *enunciado* no termina, sino que comienza la explicación de las unidades sintácticas. La producción de enunciados no es algo que “pertenezca” en exclusiva al emisor, sino que es llevada a cabo por este *para* y en función del receptor, al que constantemente trata de traer a su terreno y persuadir en esa pugna más o menos tensa que toda conversación implica. Así es incluso cuando no hay sucesión de turnos reales, sino que un mismo hablante se desdobra y actúa también como el “otro”:

afluencia de compradores en un puesto del mercado, exclamó: “¡Ni que las[gambas] regalaran! Si están más caras que en ‘La Dorada!’”. Puede llegar a producirse incluso la parcelación entonativa de unidades tenidas por indestructibles, como las perifrasis: ¿Qué está? lloviendo? Pues yo no he traído paraguas; ¿Qué estabas / bebiendo agua del pozo? La explotación de la acción solidaria de esquema sintáctico y recursos prosódicos, que la escritura no o apenas puede reflejar, explica, junto con otros factores, que la operación *co-constructiva* se produzca preferentemente en las modalidades orales de la proximidad comunicativa. Ahora bien, la creciente competencia de los lectores para actualizar y vivificar la prosodia latente ha llevado a ciertos autores, especialmente en la época moderna, a reflejar en sus textos, literarios o no, lo esencial del modo de producción de enunciados del coloquio espontáneo, por lo que tales escritos pueden constituir fuentes de datos tan idóneas y fiables como las grabaciones de conversaciones reales (Narbona 2007).

(24) -Tú ¿qué quieres? que se venga a mi casa y cargue yo con él ¿no?!

(25) -Pero tú qué te has creído? / que vas a hacer siempre lo que te salga de los c...?!

(26) -¿Que cómo estaba la tía? ¡Para comérsela, estaba!

De esta especie de *desdoblamiento* se sirven a menudo los columnistas de prensa, que simulan “dialogar” con un interlocutor, muchas veces imaginario:

(27) “Y entonces yo le digo, enhorabuena, ya verás cómo pronto Zapatero lo arregla y vamos todos al juzgado; y mi amigo dice, de eso nada, bonita, yo me caso por la Iglesia, con traje de Caprile y zapatos de Pura López, como todas, yo no quiero que mi madre pase el mal trago de ir a los juzgados de Pradillo. Y yo le digo, pero si tú nunca has creído en Dios, pero si a ti tu madre te importaba un huevo, pero si tú querías retirar de la renta el tanto que se llevaba la Iglesia” (Elvira Lindo “Sí, quiero”, *El País*, 26-8-2004)

8. La construcción conjunta de enunciados acentúa el aire *centrífugo* (Seco 1973 y 1983) o *parcelado* (Narbona 2000 y 2008), que no falto de elaboración, de la técnica dominante en el coloquio. Para superar una óptica que, como he dicho, se encuentra sesgada desde el mismo punto de partida (la utilización casi exclusiva de ejemplos propios de la *distancia* comunicativa, reales o inventados), debemos empezar preguntándonos por las razones que llevan a preferir una estrategia constructiva en la que a menudo se procede indirectamente y *por aproximación* (Blanche-Benveniste 1998), unas razones cuyo común denominador es la pretensión constante de alcanzar la máxima eficiencia a la hora de influir en las creencias, las actitudes, la conducta y el comportamiento de los interlocutores. Enfrentarse o mostrar desacuerdo (o rechazo) siempre es arma eficaz para conseguir modificar alguno(s) de los (pre)supuestos del otro o de otros, en definitiva, “imponerse”. Cuando alguien, al oír una aserción que es o le parece falsa replica con una expresión como

(28) -(Pero) si tú no estabas allí!

está descalificando a su interlocutor con mayor fuerza que con cualquier otra que literalmente exprese eso mismo. Porque afirmar directamente que lo dicho por otro es *mentira* no deja de ser también una opinión o parecer, mientras que hacer ver su falsedad a través de la referencia a un hecho objetivo real hace improcedente el acto mismo de emitir juicio. No sé si tales mecanismos deberían encuadrarse en la categoría *intensificadora* (Albelda 2007) o en la de *atenuación* (Briz 1995), pues nada hay más difícil que delimitar y definir categorías pragmáticas transversales. En cualquier caso, la indagación de recursos idiomáticos como los aquí comentados puede contribuir a invertir el modo de proceder de los estudios de sintaxis oracional. Si las construcciones *interordinadas*, que Ángel López (1994) prefiere

calificar de *alius*, resultan, en teoría, de la *fusión* de dos enunciados previos en uno¹³, no hay razón para considerarlas moldes prototípicos, respecto a los cuales los que constituyen su punto de partida pasan a contemplarse como miembros necesitados de “compleción”. Sería como si los hablantes estuviéramos constantemente produciendo estructuras amputadas o inacabadas, y completando las ajenas con otras, que, por cierto, serían tan “incompletas” como las anteriores. Cuando ese “cierre” es efectuado por la proposición sintácticamente “subordinada” o *dependiente*, esta, en lugar de limitarse a llenar una falta o carencia, con frecuencia se encarga de contrarrestar, rechazar e incluso anular el contenido esperable. Al transformarla, desde un punto discursivo y pragmático, en *dominante* o *dominadora*, el hablante lleva a cabo una compleción *insubordinada*, no en el sentido aquí comentado, sino en la acepción común de acto de sublevación o sedición verbal.

REFERENCIAS BIBLIOGRÁFICAS

- ALBELDA, M. (2007): *La intensificación como categoría pragmática: revisión y propuesta*. Frankfurt am Main, Peter Lang.
- BENVENISTE, Claire-Blanche. (1997): *Approches de la langue parlée en français*. Paris Ophrys.
- BENVENISTE, Claire-Blanche. (1998): *Estudios lingüísticos sobre la relación entre oralidad y escritura*. Barcelona, Gedisa.
- BOSQUE, I. (1990): “Las bases gramaticales de la alternancia modal: Repaso y balance”, en I. Bosque (ed.): *Indicativo y subjuntivo*, Madrid, Taurus, 13-65.
- BOSQUE, I. / DEMONTE, V. [Dir.] (1999): *Gramática descriptiva de la lengua española*. 3 vols., Madrid, Espasa.
- BRIZ, A. (1995): “La atenuación en la conversación coloquial. Una categoría pragmática”, en L. Cortés [ed.]: *El español coloquial. Actas del I Simposio sobre análisis del discurso oral* [Almería, 23-25 de noviembre de 1994], Universidad de Almería, 101-122.
- BUSTOS TOVAR, J. J. de / CANO, R. / MÉNDEZ GARCÍA DE PAREDES, E. / LÓPEZ SERENA, A. [Coord.] (2011): *Sintaxis y análisis del discurso hablado en español. Homenaje a Antonio Narbona*. 2 vols. Secretariado de Publicaciones de la Universidad de Sevilla.

¹³ Lo que viene a sostener Á. López (1994), para quien toda expresión compuesta deriva de la fusión de dos turnos conversacionales en uno y supone la remisión de dos enunciados a una sola enunciación, es que se llega a una construcción de tipo *alius* cuando la sucesión de los turnos se produce de manera que uno de ellos represente la contribución del hablante, que propicia la del oyente, y el otro la intervención de este, que es suscitada por la del hablante y a ella responde:

T1 -Mañana iremos al campo

T2 -Siempre que haga buen tiempo

>”mañana iremos al campo siempre que haga buen tiempo”

- CANO AGUILAR, R. (2011): "No sea que: yuxtaposiciones en el español del s. XVI", en J. J. de Bustos *et alii* (Coord.), I, 479-494.
- CANO AGUILAR, R. (2012): "Yuxtaposiciones medievales", en T. Jiménez Juliá *et alii* (Eds.), 193-206.
- CANO AGUILAR, R. (en prensa): "Yuxtaposiciones oracionales en textos de la Baja Edad Media castellana", IX CIHLE [Cádiz, 10-14 de septiembre de 2012].
- COSERIU, E. ([1973] 1981): "El estructuralismo", en *Lecciones de lingüística general*, Madrid, Gredos.
- DEULOFEU, H.-J. (2011): "L'approche macrosyntaxique en syntaxe: un outil pour traiter le problème des constructions improprement appelées subordonnées", en J. J. de Bustos *et alii* (Coord.), II, (2011,731-746).
- FERNÁNDEZ LAGUNILLA, M. (2011): "El gerundio en función de adjetivo y la oración de relativo", en J. J. de Bustos *et alii* (Coord.), II, 763-778.
- GIRÓN ALCONCHEL, J. L. (2011): "Ilativas, interordinación y consecutivas de enunciación", en J. J. de Bustos *et alii* (Coord.) I, 551-566.
- GRAS MANZANO, P. (2011): *Gramática de Construcciones en Interacción. Propuesta de un modelo y aplicación al análisis de estructuras independientes con marcas de subordinación en español*. Tesis Doctoral. Universidad de Barcelona [<http://www.tesisenred.net/TDX-0308111-094423/index.html>].
- JIMÉNEZ JULIÁ, T. / LÓPEZ MEIRAMA, B. / VÁZQUEZ ROZAS, V. / VEIGA, A. [Eds.] (2012): *Cum corde et in nova grammatica. Estudios ofrecidos a Guillermo Rojo*, Universidade de Santiago de Compostela, Departamento de Lengua Española.
- KOCH, P. (1995): "Subordination, integration syntaxique et 'oralité'", en H. L. Andersen et G. Skytte [eds.]: *La subordination dans les langues romanes. Actes du colloque international Copenhague 5.5-7.5.1994*. Université de Copenhague.
- KOCH, P. / OESTERREICHER, W. (2000): « Langage parlé et langage écrit », en Holtus, G. / Metzeltin, M. / Schmitt, Chr. [Hrsg.] *Lexikon der Romanistischen Linguistik*, Band 1, Tübingen, Niemeyer.
- LAPESA, R. (1978): "Sobre dos tipos de subordinación causal", en *Estudios ofrecidos a E. Alarcos*, 3, Oviedo, 173-205.
- LÁZARO CARRETER, F. (1974): "Sintaxis y semántica", *RSEL*, 4/1, 61-85.
- LERNER, G. (1991): "On the syntax of sentences-in-progress", *Language in Society*, 20, 441-458.
- LÓPEZ GARCÍA, Á. (1994): *Gramática del español. I: La oración compuesta*. Madrid, Arco/Libros.
- LÓPEZ SERENA, A. (2007): "La importancia de la cadena variacional en la superación de la concepción de la modalidad coloquial como registro heterogéneo", *RSEL*, 37, 371-398.
- MONTERO CARTELLE, E. (2012): "La lengua, las nuevas tecnologías y la cultura desde la perspectiva de la variación lingüística", en T. Jiménez Juliá *et alii* (Eds.), 597-604.
- MONTOLÍO DURÁN, E. (1991): "Así pues, entonces, lo mejor será que pienses bien lo de casarte. Acerca de los procondicionantes en español", *Foro Hispánico*, 2, 43-53.
- MONTOLÍO DURÁN, E. (1999): "¡Si nunca he dicho que estuviera enamorada de él! Sobre construcciones independientes introducidas por si con valor replicativo", *Oralia*, 2, 37-69.

- MONTOLÍO DURÁN, E. (2011): "Gramática y conversación: oraciones compuestas construidas en el diálogo", en J. J. de Bustos *et alii* (Coord.), I, 313-324.
- NARBONA, A. (2000): "Sintaxis coloquial", en M. Alvar (Dir.): *Introducción a la Lingüística española*, Barcelona, Ariel, 463-478.
- NARBONA, A. (2001a): "Otra vez sobre interordinación y subordinación", en E. Méndez / J. Mendoza y Y. Congosto [eds.]: *Indagaciones sobre la lengua. Estudios de filología y lingüística españolas en memoria de Emilio Alarcos*. Universidad de Sevilla, 119-137.
- NARBONA, A. (2001b): "Diálogo literario y escritura(lidad)-oralidad", en R. Eberenz [ed.] *Diálogo y oralidad en la narrativa hispánica moderna. Perspectivas literarias y lingüísticas*, Madrid, Verbum, 189-208.
- NARBONA, A. (2003a): "Oralidad: los datos y las gramáticas", en J. J. de Bustos [ed.] *Actas del Seminario Textualización y oralidad, Instituto Universitario "Menéndez Pidal"*, Madrid, Visor, 13-25.
- NARBONA, A. (2003b): "Variación y sintaxis", en F. Moreno *et alii*: *Lengua, variación y contexto. Estudios dedicados a Humberto López Morales*, Madrid, Arco/Libros, II, 763-774
- NARBONA, A. (2007): "Cuando lo coloquial se convierte en literario", en I. Delgado / A. Puigvert (eds.) *Ex admiratione et amicitia. Homenaje a R. Santiago*, Madrid, Ediciones del Orto, II, 849-858.
- NARBONA, A. (2008): "La problemática descripción del español coloquial", en E. Stark, R. Schmidt-Riese y E. Stoll (Hrs.): *Romanische Syntax im Wandel*, Tübingen, Gunter Narr Verlag, 549-565.
- NARBONA, A. (2009): "Lapesa y los estudios sobre subordinación oracional en la historia del español", en J. J. de Bustos /R. Cano (Eds.): *La obra de Lapesa desde la filología actual*, Madrid, Sociedad Estatal de Conmemoraciones Culturales, 197-212.
- NARBONA, A. (2012): "Más allá de la sintaxis", en T. Jiménez Juliá *et alii* (Eds.) 617-624.
- OESTERREICHER, W. (2005): "Textos entre inmediatez y distancia comunicativas. El problema de lo hablado escrito en el Siglo de Oro", en R. Cano (Coord.) *Historia de la lengua española*, Barcelona, Ariel, 729-769.
- Nueva gramática de la lengua española* (2009) de la Real Academia Española y Asociación de Academias de la Lengua Española, Madrid, Espasa.
- SECO, M. (1973) "La lengua coloquial: Entre visillos, de Carmen Martín Gaité", en E. Alarcos y otros: *El comentario de textos*, Madrid, Castalia, 357-375.
- SECO, M. (1983): "Lengua coloquial y literatura", *Boletín Informativo Fundación J. March*, 129, 3-22.
- SIMONE, R. (1997): "¿Cuál es la lengua de *default* en un ambiente de variación?", en A. Narbona / M. Roperio (eds.): *El habla andaluza. Actas del Congreso del habla andaluza*, Sevilla, Seminario Permanente del habla andaluza, 29-41.
- SORNICOLA, R. (2002): "La variazione dialettale nell'area costiera napoletana. Il progetto di un Archivio di testi dialettali parlati", en *Bolletino Linguistico Campano*, 1, 131-155.
- VILA PUJOL, M^a R. (2011): "Análisis discursivo de las oraciones de relativo", en J. J. de Bustos *et alii* (Coord.), II, 993-1005.
- WILLEMS, D. (1998): "Donées et théories en linguistique : Réflexions sur une relation tumultueuse et changeante", en M. Bilger, K. van den Eynde y F. Gadet (Eds.): *Analyse linguistique et approches de l'oral Recueil d'études offerts en hommage à Cl. Blanche-Benveniste*, Leuven-Paris, Preeters, 79-87.

**MODE ET TEMPS DANS LES SUBORDONNÉES COMPLÉTIVES,
ÉTUDE COMPARATIVE FRANÇAIS-ITALIEN,
LE CAS DES VERBES D'OPINION TELS QUE
« CROIRE »/CREDERE, « ESPÉRER »/SPERARE, « PENSER »/PENSARE**

LOUIS BEGIONI¹

ABSTRACT. *Mode and Tense in Completive Subordinates – A French-Italian Comparative Study, Opinion Verbs such as Croire/Crederere, Espérer/Sperare, Penser/Pensare.* Our study aims at exploring modes and tenses in completive subordinates in French and Italian by focusing on opinion verbs. The differences in the syntactic behavior of these verbs are sometimes important especially that French mainly employs the indicative mode while Italian prefers the subjunctive one. To understand these differences we refer to the concept of "deflexivity" which shows a different synchronic systemic balance between the two languages due to a shifting in the historical evolution. The interlocutive orientation of the verbs from a semantic point of view – the objective verbs oriented towards an external reality and the subjective verbs oriented towards the subject - and the different values of the subjunctive, modal (virtual) in French and modal and temporal in Italian, contribute to the explanation of the main differences.

Keywords: *comparative linguistics of Romance languages, syntax, semantics, interlocution, diachronic linguistics, synchronic linguistics, psychomechanics of language.*

REZUMAT. *Mod și timp în subordonatele completive, abordare comparativă franceză-italiană. Cazul unor verbe de opinie precum croire/crederere, espérer/sperare, penser/pensare.* Ne propunem să studiem modurile și timpurile în subordonarea completivă în franceză și în italiană, concentrând atenția noastră asupra verbelor de opinie. Diferențele de comportament sintactic ale acestor verbe sunt adesea importante; franceza utilizează mai ales indicativul, în timp ce italiana face frecvent apel la subjonctiv. Pentru a înțelege aceste diferențe, facem trimitere la conceptul de *deflexivitate* care indică un echilibru sistemic sincron ic diferit între cele două limbi în virtutea unei evoluții istorice în decalaj. Orientarea interlocutivă a verbelor pe plan semantic – verbele obiective orientate spre o realitate exterioară subiectului și verbele subiective orientate spre subiect – precum și valorile diferite ale subjonctivului, modal (virtual) în franceză și temporal și modal în italiană, contribuie la explicarea principalelor diferențe.

Cuvinte cheie: *lingvistica comparată a limbilor romanice, sintaxă, semantică, interlocuțiune, lingvistică diacronică, lingvistică sincron ică, psihomecanica limbajului.*

¹ Professeur, Université Charles de Gaulle-Lille 3, Università degli Studi di Roma Tor Vergata, CAER EA 854 Aix-Marseille Université. E-mail : louis.begioni@gmail.com

Lorsque l'on compare les subordinations des verbes « croire »/*credere*, « espérer »/*sperare* et « penser »/*pensare*, on peut observer des décalages importants au niveau de l'utilisation des temps mais aussi des modes. Dans les deux langues, les verbes des subordinées sont soit à l'indicatif, soit au subjonctif avec une distribution différente.

Ainsi en français, on pourra avoir « je pense qu'il est parti » qui se traduira en italien par *penso che sarà partito* où le futur antérieur affiche une valeur modale qui permet de prendre en compte la dimension subjective de l'énoncé par rapport au futur. Plus rarement dans un italien oral familier, on pourra également avoir *penso che è partito*. En revanche, la phrase française « je pense qu'il est actuellement au cinéma » sera le plus souvent traduite par *penso che in questo momento sia al cinema* où le subjonctif italien prend une double valeur : virtuelle et éventuelle ; la traduction par *penso che in questo momento sarà al cinema* permet de renforcer tant la potentialité que la modalité du procès dans la mesure où le futur est moins catégorique (donc plus hypothétique et modal) que le futur français.

Les différences temporelles et modales dans la subordination de ces verbes sont d'autant plus évidentes lorsque l'on regarde attentivement dans les deux langues la série d'exemples suivants qui va constituer notre mini-corpus de référence :

je crois qu'il dort/*credo (che) dorma*

(dans de nombreux cas — que nous expliciterons plus loin —, la langue italienne pourra omettre le subordonnant),

j'espère qu'il viendra demain/*spero (che) vengà domani* ou *spero (che) verrà domani*,

je pense qu'il partira demain/*penso (che) parta domani* ou *penso (che) partirà domani* ou encore plus proche sémantiquement du français *penso che potrà partire domani*,

je ne crois pas qu'il dorme/*non credo (che) dorma*,

je ne pense pas qu'il vienne avec nous/*non penso (che) vengà con noi* ou *non penso (che) verrà con noi* (même si, en italien, la subordinée au futur sera le plus souvent introduite par *che*),

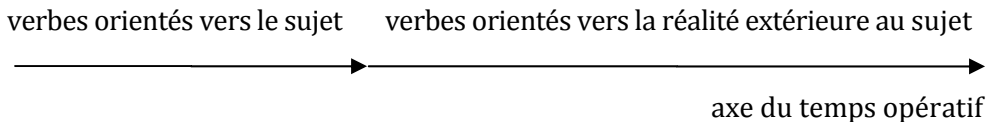
je pensais qu'il partirait/*pensavo (che) sarebbe partito* ou *pensavo (che) fosse partito* ; dans ce dernier exemple, on peut constater des écarts importants pour la concordance temporelle et modale.

Comme, nous pouvons le constater, les différences de comportement syntaxiques des verbes dont nous souhaitons comparer le fonctionnement sont parfois très importantes. Afin d'apporter des explications cohérentes à ces fonctionnements tant sur le plan synchronique que diachronique, il nous semble nécessaire d'explorer deux pistes principales de recherche : l'une

concerne sans nul doute les valeurs différentes du subjonctif et de l'indicatif et de certains de ses temps dans les deux langues qu'il conviendra d'aborder sous l'angle d'une approche de systémique comparée ; l'autre est le cadre interlocutif lié au sémantisme de ces verbes qui peuvent être orientés soit vers le sujet soit vers une réalité extérieure.

1. L'orientation interlocutive des verbes

Le premier élément à prendre en compte pour expliquer les différences de comportement que nous avons observées est très certainement l'orientation interlocutive des verbes en fonction de leur valeur sémantique. Plus généralement, on peut distinguer deux principaux pôles interlocutifs pour les verbes des propositions principales dans le cas de phrases avec subordination. On a d'une part, les verbes qui sont à l'origine d'un processus orienté vers la subjectivité du locuteur (avec focalisation sur le sujet) et d'autre part les verbes orientés vers la réalité extérieure au locuteur. Nous appellerons la première catégorie verbes subjectivisants ou subjectifs et la seconde catégorie verbes objectivisants ou objectifs. Il est possible d'établir et ce, dans le cadre d'une approche relevant de la psychomécanique du langage, un schéma d'ensemble de ces deux catégories en fonction du temps opératif. Pour cela, il faut postuler que celle qui ne comporte qu'un seul intervenant (le sujet) est à placer en premier, tandis que celle qui implique deux intervenants (le sujet qui fait l'action et l'objet qui la subit) vient en second. On obtient ainsi la successivité que voici :



On peut comparer le fonctionnement de ces deux grandes catégories à ce que l'on observe dans le substantif avec l'opposition fondamentale de l'article indéfini et de l'article défini : l'article indéfini introduit la notion et se place en premier tandis que l'article défini, une fois la notion introduite, la distingue des autres ; il se place donc au second rang sur l'axe du temps opératif. Il en va de même pour les processus verbaux : les verbes orientés vers le sujet qualifient l'action verbale par référence à l'actant n°1 (le sujet), alors que les autres verbes partent du sujet pour qualifier le processus verbal par référence à la réalité extérieure sur laquelle le sujet agit. Dans la première catégorie, on trouve des verbes tels que, en français « vouloir, falloir, être nécessaire... » et en italien *volere, bisognare, essere necessario...* Dans la

seconde catégorie, on trouve la plupart des verbes français et italiens, par exemple en français « dire, constater, etc. » et en italien *dire, constatare*, etc.

2. Les verbes subjectivants ou subjectifs

Comme nous l'avons précisé plus haut, il s'agit de verbes français et italiens dépendant sémantiquement de la subjectivité du locuteur. Ils se présentent, sous une forme personnelle (en français « vouloir, souhaiter, désirer... », en italien *volere, augurarsi, desiderare...*) ou impersonnelle (en français « il faut que, il est nécessaire que, il est possible que, il se peut que... », en italien *bisogna/occorre (che), è necessario (che), è possibile (che), può darsi (che)*...). Etant donné qu'ils focalisent la visée de l'action sur le sujet, ils requièrent dans la proposition subordonnée un mode virtuel, c'est-à-dire le subjonctif :

je veux que tu viennes/*voglio (che) tu venga*.

Toutefois, une différence significative existe entre les deux langues. En français contemporain, il n'y a plus de concordance des temps mais uniquement une concordance des modes « je veux que tu viennes »/ « je voulais que tu viennes ». Ici, l'emploi du subjonctif représente sous une forme spécifique la reprise du contenu sémantique du verbe de la proposition principale. Pour les verbes du premier groupe pour lesquels on ne distingue pratiquement (sauf à la première et à la deuxième personne du pluriel) plus l'indicatif du subjonctif, on peut dire que la concordance des temps est parvenue à une disparition complète :

« je vois que tu manges »/ « je veux que tu manges ».

En revanche pour tous les autres groupes, étant donné que le subjonctif présente une forme différente de celle de l'indicatif, on constate une duplication de la valeur modale exprimée par le sémantisme du verbe de la principale, avec la reprise, sur un plan morphologique, de cette valeur modale. Il s'agit en quelque sorte d'un phénomène de déflexivité pour lequel l'emploi de la conjonction « que » est nécessaire pour exprimer la virtualité lorsque celle-ci est exigée par le verbe de la principale. En italien, comme en français classique, la concordance modale est associée à la concordance temporelle :

voglio (che) tu venga/volevo (che) tu venissi.

En italien, l'absence ou la présence de la conjonction *che* peut poser problème. Aujourd'hui, son emploi se généralise surtout à l'oral et dans la langue d'internet. Cela confirme l'extension progressive de *che* dans la langue courante et l'impression que l'absence de *che* relève d'un registre plus élevé. Nous sommes en présence d'une trace de parataxe provenant du latin classique. En effet, dans cet état de langue, il était encore possible d'entrevoir des traces de l'autonomie des propositions dans des phrases du type

uolo facias « je veux que tu fasses » et qui signifiait « fais-le, je veux ».

Ces traces de parataxe latine existent encore en italien. Alors que les verbes objectifs qui introduisent une subordonnée exprimant la réalité doivent obligatoirement se construire avec la conjonction *che* « que » – *vedo che sei contento* « je vois que tu es content », *mi rendo conto che non è venuto* « je me rends compte qu’il n’est pas venu » – ceux qui expriment le désir, l’espoir, la crainte, la croyance ou la volonté (c’est-à-dire tous ceux qui contiennent une part plus ou moins variable de virtualité) peuvent se construire avec ou sans *che*. C’est donc le cas des verbes objectifs mais aussi des verbes d’opinion qui entrent dans l’une de ces catégories :

voglio tu venga domani con me/ « je veux que tu viennes avec moi demain »
temo non venga/ « je crains qu’il ne vienne pas »

credo tu non ti stia divertendo a condurre questo genere di vita/ « je crois que ça ne t’amuse pas d’avoir ce genre de vie ».

3. Les verbes objectivants ou objectifs

La catégorie des verbes objectifs (orientés vers la réalité extérieure au sujet) ne présentent pas de différences importantes de comportement syntaxique en français et en italien. Les propositions subordonnées qui les suivent se construisent au mode indicatif dans les deux langues :

« je vois que Simon est parti » / *vedo che Simone è andato via.*

Les seules différences significatives que l’on peut observer concernent l’expression de l’ultériorité dans le passé. En effet, si la concordance des temps est identique lorsque le verbe de la subordonnée est au futur :

« je suis sûr qu’il viendra » / *sono sicuro che verrà*

lorsque le verbe de la principale est au passé, on ne peut conserver le futur dans la subordonnée ni en français ni en italien. Le français exprime l’ultérieur du passé avec la forme simple du conditionnel, l’italien surtout avec la forme composée :

« j’étais sûr qu’il viendrait » / *ero sicuro che sarebbe venuto.*

Mais la langue italienne peut exprimer de manière plus précise l’ultériorité dans le passé. Elle a trois possibilités :

- a) la forme composée du conditionnel qui saisit la valeur aspectuelle accomplie de l’auxiliaire latin (verbe à l’infinitif + *HABUI*, auxiliaire *HABEO* au parfait) en relation avec le moment de l’énonciation. Cette forme composée ne peut pas s’ouvrir sur l’époque future : elle se termine avec le moment de l’énonciation :

mi disse, mi diceva, mi ha detto... che sarebbe venuto/ « il m'avait dit, me disait, m'a dit... qu'il viendrait » ;

- b) pour exprimer une ultériorité dans le passé ayant une incidence sur l'époque future, il existe deux possibilités :
- soit on utilise le passé composé (et non le passé simple ou l'imparfait) dans la principale (ex. *mi ha detto che...*) suivi, dans la subordonnée, du futur simple, car celui-ci a une valeur hypothétique plus modale que le futur français (*mi ha detto che verrà domani*, expression qui se situe entre « il m'a dit qu'il viendrait demain » et « il m'a dit qu'il viendra demain ») ;
 - soit toujours avec le passé composé dans la principale, on introduit dans la subordonnée une forme de conditionnel périphrastique avec le verbe *potere* dont la valeur sémantique pleine intervient sur la liaison de la forme simple du conditionnel italien avec l'hypothèse en la convertissant en simple ultériorité : *mi ha detto che potrebbe venire domani* correspond au français « il m'a dit qu'il viendrait demain », et, malgré la forme simple de conditionnel, n'est plus en liaison avec quelque hypothèse que ce soit.

4. Les verbes d'opinion du type « croire »/credere, « espérer »/sperare, « penser »/pensare...

En raison de leur sémantisme, cette catégorie de verbe doit être classée parmi les verbes dits « objectifs ». Ils envisagent l'action comme probable et régissent dans les deux langues des subordonnées surtout à l'indicatif en français, à l'indicatif ou au subjonctif en italien. En italien, comme les verbes qui expriment le désir, l'espoir, la crainte, la croyance ou la volonté (c'est-à-dire tous ceux qui contiennent une part variable de virtualité) ils peuvent se construire avec ou sans la conjonction *che*, comme nous l'avons analysé plus haut :

spero (che) stia meglio/ j'espère qu'il va mieux

4.1. Comportement à la forme négative.

Lorsque ces verbes sont conjugués à la forme négative, ils sont réorientés vers le sujet par un processus de focalisation sur le locuteur, ils ont un comportement, en français et en italien, très proche de celui des verbes subjectifs et peuvent ainsi induire dans la subordonnée un verbe conjugué au mode subjonctif qui permet de saisir une valeur virtualisante :

je pense qu'il est parti/*penso (che) sia partito*
je ne pense pas qu'il soit parti/*non penso (che) sia partito.*

En français comme en italien (et plus en français qu'en italien), toujours à la forme négative, on trouve souvent le futur à la place du subjonctif :

je ne pense pas qu'il parte demain/je ne pense pas qu'il partira demain
non penso (che) parta domani/non penso (che) partirà domani voire *non penso (che) potrà partire domani*.

En français, l'utilisation du subjonctif exprime une probabilité orientée vers le virtuel et l'emploi du futur une probabilité orientée vers l'actuel, le futur français ayant une valeur plus catégorique qu'hypothétique ou modale.

En italien, la distinction est du même ordre mais beaucoup plus complexe. En effet, comme en latin classique, le subjonctif italien peut exprimer la virtualité ou la potentialité (proche du futur). Dans la phrase *non penso (che) parta domani*, il peut y avoir une saisie virtualisante et dans ce cas le sens est identique à la phrase française « je ne pense pas qu'il parte demain » ou une saisie potentielle qui correspondra plutôt à un futur « je ne pense pas qu'il partira demain ».

4.2. Comportement à la forme affirmative

Lorsque ces verbes sont conjugués à la forme affirmative, ils restent orientés vers le sujet et sont donc pleinement des verbes objectifs. En français, ils régissent des propositions subordonnées à l'indicatif, en italien au subjonctif ou l'indicatif :

fr. je crois qu'il dort
 j'espère qu'il viendra demain
 it. *credo (che) dorma*
spero (che) verrà domani
spero (che) potrà venire domani

Comment expliquer le comportement de la langue italienne qui peut utiliser le subjonctif alors que dans ces exemples à la forme affirmative le sens des verbes *credere* et *sperare* est surtout orienté vers une réalité extérieure au sujet et ces verbes devraient donc respecter la syntaxe des verbes dits objectifs ? Cette différence de comportement est due, comme nous l'avons déjà dit, au double sens de la forme négative de la phrase *non penso (che) parta domani* qui peut être saisie dans son sens virtuel ou dans son sens potentiel. Ici, la saisie ne peut être virtuelle, il s'agit donc de la valeur potentielle du futur qui s'accommode parfaitement avec la forme affirmative de verbes orientés vers une réalité extérieure au sujet. L'italien respecte l'orientation objective de la forme affirmative mais peut utiliser un subjonctif. Le subjonctif italien a gardé sa double valeur virtuelle et potentielle – c'est-à-dire temporelle – comme en latin. C'était également le cas du français classique qui pouvait

encore dire « j'espère qu'il vienne demain » avec un sens analogue à celui de l'italien d'aujourd'hui. En français moderne, le subjonctif a perdu sa valeur potentielle et ne peut plus exprimer qu'une virtualité « pure ».

Comme on peut le constater dans les trois phrases italiennes citées précédemment *credo (che) dorma, spero (che) verrà domani, spero (che) potrà venire domani* que la valeur potentielle du subjonctif italien se trouve en concurrence avec le temps futur. Dans ces trois phrases, il devient difficile de faire une véritable distinction sémantique. Toutefois, on peut affirmer que l'emploi du subjonctif potentiel exprime une probabilité moins forte que l'emploi du futur même si le futur italien est plus hypothétique et plus modal que le futur français. Pour trouver un véritable équivalent de la phrase française « j'espère qu'il viendra demain » où la valeur du futur est nettement plus catégorique, il faudra utiliser en italien le verbe *potere* « pouvoir » (qui a son sens plein dans la langue italienne) au futur *spero che potrà venire domani*.

Lorsque l'on met le verbe d'opinion de la proposition principale à un temps du passé, en français on emploiera le conditionnel à la forme simple :

Je croyais/j'ai cru qu'il viendrait.

L'italien, quant à lui, peut utiliser ou bien le conditionnel à la forme composée pour souligner l'aspect totalement accompli du procès :

credevo (che) sarebbe venuto (et je sais qu'il n'est pas venu)

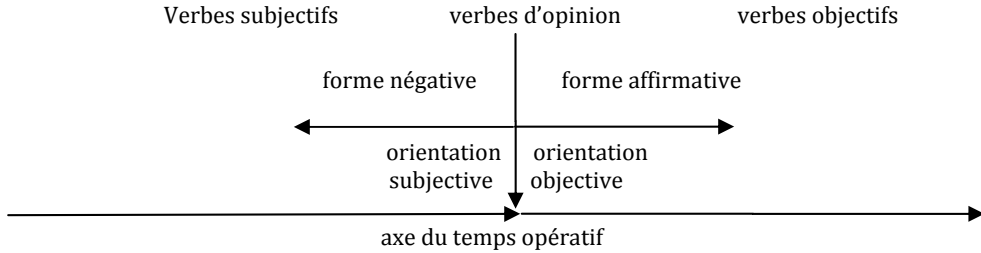
ou bien le subjonctif imparfait qui peut être interprété soit comme une forme aspectuelle inaccomplie soit comme une forme totalement privée d'aspectualité qui reste ouverte et qui souligne que l'accomplissement du procès n'est pas pris sémantiquement en compte :

credevo (che) venisse (le fait qu'il soit venu ou non n'ayant aucun impact sur l'énoncé).

Nous pouvons conclure notre étude sur les verbes d'opinion en français et en italien en insistant sur le fait que les différences de comportement syntaxique sont essentiellement dues à un équilibre systémique différent entre le subjonctif et l'indicatif. Le français a limité l'emploi du subjonctif à l'expression de la virtualité alors que l'italien continue de lui associer virtualité et temporalité. Cela a des conséquences sur les relations avec le temps futur qui en français est devenu plus catégorique alors qu'en italien il est resté plus hypothétique et modal.

Si l'on reprend le schéma relatif à l'orientation des verbes subjectifs et objectifs sur l'axe du temps opératifs que nous avons proposé au début de notre étude, nous pouvons placer les verbes d'opinion entre les deux

catégories verbales. Ils prennent un sens objectif à la forme affirmative et un sens subjectif à la forme négative.



BIBLIOGRAPHIE

- BEGIONI L. & ROCCHETTI A. (2010), « La déflexivité, du latin aux langues romanes : quels mécanismes systémiques sous-tendent cette évolution ? », *Langages* 178, 67-87.
- BEGIONI L. & ROCCHETTI A. (2013), « Comprendre la concordance des temps et son évolution comme un phénomène de déflexivité : d'une concordance, élément actif de la syntaxe (italien, français classique) à une concordance en cours de réduction (français d'aujourd'hui) », *Langages*, numéro sur « la concordance des temps » à paraître.
- BEGIONI L. (2012), « Interactions entre sémantique et morphosyntaxe dans le cadre d'une systémique diachronique des langues : exemples en français et en italien », in Begioni L. & Bracquenier C., *Sémantique et lexicologie des langues d'Europe*, Rennes : PUR, 69-84.
- BRES J. (2003), « Temps verbal, aspect et point de vue : de la langue au discours », *Cahiers de praxématique* 41, 55-84.
- BRUNOT F. (1965), *La pensée et la langue*, Paris : Masson.
- CELLARD J. (1996), *Le subjonctif : comment l'écrire ? quand l'employer ?* Paris : Duculot.
- DENDALE P. & TASMOWSKI L. (éds) (2001), *Le conditionnel en français*, Université de Metz : Recherches linguistiques 25.
- ERNOUT A. & THOMAS F. (2002 [1951]), *Syntaxe latine*, Paris : Klincksieck.
- GUILLAUME G. (1970 [1929]), *Temps et verbe*, Paris : Champion.
- MARTIN R. (1971), *Temps et aspect. Essai sur l'emploi des temps narratifs en moyen français*, Paris : Klincksieck.
- PEZARD A. (1971), *Grammaire italienne*, Paris : Hatier.
- ROCCHETTI A. (1980), « De l'indo-européen aux langues romanes : une hypothèse sur l'évolution du système verbal » dans *Langage et psychomécanique du langage – Pour Roch Valin*, P.U. Lille et P.U. Laval-Québec, 255-267.

- ROCCHETTI A. (2005), « De l'indo-européen aux langues romanes : apparition, évolution et conséquences de la subordination verbale », dans *Des universaux aux faits de langue et de discours – Langues romanes - Hommage à Bernard Pottier*, publ. de l'Université de Paris 8 Vincennes Saint-Denis, 101-123.
- ROCCHETTI A. (2012), « Les rapports de l'inflectum et du perfectum dans les langues romanes », dans Bracquenier C. & Begioni L. (eds), *L'aspect dans les langues naturelles : approche comparative*, Rennes : PUR, 39-50.

ALORS QUE EN EMPLOI CONCESSIF ET SA TRADUCTION EN ITALIEN : REMARQUES THÉORIQUES, EMPIRIQUES ET CONTRASTIVES

ALIDA MARIA SILLETTI¹

ABSTRACT. *Concessive Alors que and Its Translation into Italian: Theoretical, Empirical and Contrastive Remarks.* The concessive value of *alors que* in French and its translation into Italian are studied through the translations of a group of 30 Italian students. Since there is a difficulty in identifying *alors que* – mostly in its concessive form – we examine it in monolingual and bilingual French-Italian dictionaries. In addition, we compare the different studies of *alors que* in a selection of French grammars and specialized works, as well as in French grammars for italophones. As a matter of fact, only the French monolingual dictionaries seem to fully analyse *alors que*. The last part of the article puts forward a new proposal for the analysis of *alors que* on the basis of contextual and syntactical criteria.

Keywords: *alors que, semantic values, concession, contrastive approach.*

REZUMAT. *Concesivul Alors que și traducerea acestuia în italiană: observații teoretice, empirice și contrastive.* Valoarea concesivă a lui *alors que* în franceză și traducerea acestuia în italiană vor fi studiate prin intermediul traducerilor unui grup de 30 de studenți italieni. Deoarece există o dificultate în a identifica *alors que* – mai ales ca valoare concesivă – îl vom examina în dicționarele monolingve și bilingve franceze-italiene. În plus, vom compara diferitele studii ale lui *alors que* într-o selecție de gramatici franceze și lucrări specializate, la fel ca și în gramaticile franceze pentru italofoani. De fapt, doar dicționarele monolingve franceze par să analizeze *alors que* în profunzime. Ultima parte a articolului aduce la lumină o nouă propunere pentru analizarea lui *alors que* pe baza unor criterii contextuale și sintactice.

Cuvinte cheie: *alors que, valori semantice, concesie, abordare contrastivă.*

Introduction

Cette étude porte sur *alors que* en français et sur sa traduction en italien². D'abord, nous traiterons d'*alors que* dans les dictionnaires

¹ Maître de conférence, Università degli Studi di Bari « Aldo Moro » (Italie). Domaines d'intérêt : linguistique du verbe ; syntaxe de la phrase française ; discours de vulgarisation et langues spécialisées (science, économie) ; médiation. E-mail : alida.silletti@uniba.it.

² Cette étude fait partie d'un projet en cours sur *alors que* et sur ses acceptions. Le présent article reprendra quelques-unes des remarques théoriques sur *alors que* dans Silletti (sous presse), pour analyser en détail sa valeur concessive en contexte contrastif.

monolingues et bilingues français-italien, en essayant d'isoler sa lecture concessive de ses deux autres lectures, le temps et l'opposition. Ensuite, nous analyserons la traduction d'*alors que* en italien et son traitement au sein des grammaires et des études spécialisées du français, et des grammaires du français pour italophones.

Nous utiliserons deux corpus : un petit corpus de travail composé des traductions d'étudiants italophones, et un corpus-témoin de presse francophone. Nous dresserons ainsi un inventaire co- et contextuel d'*alors que*, en proposant notre traitement des valeurs sémantiques principales de cette locution conjonctive. Nous voudrions insister, plus en détail, sur sa valeur concessive, dans le but d'identifier des critères fiables pour sa traduction en italien.

***Alors que* dans les dictionnaires monolingues et bilingues français-italien**

Les dictionnaires sont le premier outil de l'étudiant lors du travail de traduction. Nous vérifierons pour cela le traitement d'*alors que* d'abord dans deux dictionnaires monolingues (de langue) du français contemporain, ensuite dans cinq dictionnaires bilingues français-italien.

Table 1.

Alors que dans le TLFi et dans le PR2013

TLFi	PR2013
<p>II. <i>Emploi conjonctionnel</i>. Alors que</p> <p>A. <i>Sens temp.</i> Marque la simultanéité de deux procès :</p> <p>24. Mes nerfs se sont retrempés à ce souffle marin [...] qui nous frappait la figure alors que nous fendions l'espace, en tilbury découvert lancé au galop.</p> <p>J. BARBEY D'AUREVILLY, <i>Premier Memorandum</i>, 1836, p. 52.</p> <p>25. [...] Au début de juin, alors que je me trouvais encore à Pau, il m'arriva un jour d'ouvrir ma bible au hasard et d'y lire ces mots dont je fis aussitôt l'application à Paris : [...] » J. GREEN, <i>Journal</i>, 1940, p. 19.</p> <p>B. <i>Sens log.</i> Traduit l'idée d'opposition.</p> <p>1. Marque l'opposition sans plus; tandis que :</p> <p>26. La marraine avait pris un assez fort ascendant sur Ninon, qui avait grand besoin de conseils, alors que la vieille dame en fournissait à foison.</p> <p>R. BOYLESVE, <i>La Leçon d'amour dans un parc</i>, 1902, p. 92.</p>	<p>II. Loc. conj. de subordon. Alors Que.</p> <p>1. (Temporel) Lorsque. <i>Cela s'est produit alors qu'il n'était pas chez lui.</i></p> <p>2. (1422) Adversatif À un moment où au contraire... « <i>Cependant on vous voit une morne tristesse Alors que dans vos yeux doit briller l'allégresse</i> » (Molière). <i>Il fait bon chez vous, alors que chez moi on gèle.</i> → tandis que.</p> <p>3. En dépit du fait que, contrairement au fait que. → 1. bien (que). <i>On la critique alors qu'elle n'est pas responsable.</i></p> <p>[...]</p>

TLFi	PR2013
2. Marque la discordance, l'incompatibilité des deux faits que l'on rapproche : 27. Mais que peut-il y avoir de commun, au point de vue de la grandeur, entre l'extensif et l'intensif, entre l'étendu et l'inétendu? Si, dans le premier cas, on appelle plus grande quantité celle qui contient l'autre, pourquoi parler encore de quantité et de grandeur alors qu'il n'y a plus de contenant ni de contenu? H. BERGSON, <i>Essai sur les données immédiates de la conscience</i> , 1889, p. 16. [...]	

Le *Trésor de la langue française informatisé* et le *Petit Robert 2013* signalent que la première et la plus ancienne interprétation d'*alors que* est d'ordre temporel : *alors que* marque la simultanéité de deux procès et peut commuter avec *lorsque*. Les autres acceptions de la locution conjonctive sont réunies par le *TLFi* dans un bloc unique, qui s'oppose au premier. Ce bloc est caractérisé par l'idée d'opposition : dans la première sous-acception, *alors que* équivaut à *tandis que* (cit. 26), donc à l'opposition tranchée ; dans la seconde, l'opposition est moins nette. À notre avis, cette sous-acception de la locution (cit. 27) correspond à la lecture concessive d'*alors que*.

Le *PR2013*, en revanche, sépare toutes les acceptions d'*alors que*. Outre le temps, il distingue l'opposition nette des autres acceptions, comme la mention *Adversatif*, la commutation avec *tandis que* et les exemples proposés en témoignent. C'est cependant la troisième acception qui est éclairante quant au sens concessif d'*alors que* : le rapprochement avec *bien que* laisse entrevoir un désaccord entre deux faits, où le second contredit le premier.

De cette rapide consultation, il émerge que : a. les deux dictionnaires monolingues signalent les trois acceptions principales d'*alors que* – le temps, l'opposition, la concession ; b. le *TLFi* range le sens concessif au sein d'une acception unique, adversative, alors que le *PR2013* distingue tous les emplois d'*alors que* ; c. dans le *PR2013*, la concession n'est pas dénommée, mais on peut l'inférer à partir du renvoi à *bien que* et de l'exemple désambiguïsant fourni. Ainsi semble-t-il que les deux dictionnaires veuillent activer, auprès de l'utilisateur, un raisonnement par inférence pour lui permettre d'accéder au sens concessif d'*alors que*.

Rien de cela dans les dictionnaires bilingues consultés. Le *Boch* (2008) indique qu'*alors que* peut avoir le sens de *quando/mentre* : ces deux conjonctions de subordination marquent aussi bien le temps que l'opposition, mais l'exemple du dictionnaire (« *ici il faut beau, alors que chez moi on gèle*, qui si sta bene, mentre a casa mia si gela », en outre identique à celui du *PR2013*) ne porte que sur l'interprétation adversative. Les mêmes traduisants sont

proposés par le dictionnaire Garzanti, qui fournit cependant deux exemples désambiguïsants : dans le premier, « *vous perdez votre temps alors qu'il faudrait travailler*, perdetempo mentre bisognerebbe lavorare », *alors que* a un sens adversatif et est traduit par *mentre* ; dans le second, « *je l'ai connu alors qu'il était employé*, l'ho conosciuto quando era impiegato », il est traduit par *quando* et sa valeur est temporelle. Le *Compatto Zanichelli*, le *Larousse* bilingue et le dictionnaire *Hoeppli*, en revanche, ne font mention que des deux acceptions temporelle et adversative, traduites, par *mentre* et/ ou *quando*.

Ainsi, d'une part, aucun dictionnaire bilingue consulté ne signale la lecture concessive d'*alors que* ; d'autre part, l'opposition, bien qu'indiquée, n'y est pas précisée, et les exemples font comprendre qu'il s'agit d'une opposition nette, donc d'une acception adversative.

Quant aux traduisants italiens d'*alors que* concessif, on citera *benché*, *sebbene*, *nonostante*, *anche se*, que le dictionnaire monolingue de l'italien *lo Zingarelli 2013* qualifie de conjonctions et locutions conjonctives concessives.

Le corpus

Le corpus de travail est composé de deux textes de presse (2011 ; 2012) de 350 mots environ chacun, sur l'art et la diplomatie internationale, tirés du *Figaro* et de *L'Express*, et de leurs traductions effectuées par environ 30 étudiants de 3^{ème} année LEA et Langues (Universités de Modène et de Bologne). Les textes contiennent deux occurrences d'*alors que*. Un corpus-témoin de 552 000 mots environ, correspondant à 876 articles de presse francophone et récolté à partir de la lettre d'information du *Monde* et du *Soir* (période : 1^{er}-25 avril 2012), enrichira nos occurrences d'*alors que* – 162, au total.

Nous différencierons les propositions de traduction des deux premières occurrences d'*alors que* en deux tableaux et en trois colonnes. La première présente les solutions de traduction syntaxiquement correctes ; la seconde les cas où l'interprétation d'*alors que* concessif est correcte, mais des problèmes syntaxiques interviennent en italien ; la troisième rapporte les traductions erronées.

1) [...] Pour Pascal Cotte, [...] l'hypothèse des lettres dans les yeux de la Joconde est plutôt «fantaisiste». «Il y a des craquelures sur le tableau. Avec beaucoup d'imagination elles pourraient faire penser à des lettres», ironise-t-il. [...]

Pourtant Pascal Cotte, qui mène depuis plusieurs années des études scientifiques sur le tableau, n'exclut pas formellement la piste de « lettres cachées ». «Il est possible qu'un traitement de l'image fasse ressortir quelque chose que l'on ne voit pas à l'œil nu. Dans l'une de mes précédentes études, j'ai pu certifier que la Joconde avait des sourcils alors qu'ils n'apparaissent pas sur

le tableau». [...] (*Les yeux de la Joconde pourraient cacher un secret*) (www.lefigaro.fr)

Table 2.Traduction d'*alors que* (ex. 1)

	Traduisant syntaxiquement correct	Identification correcte	Traduisant erroné
<i>Alors que</i>	<i>Anche se</i> + indic. imp. (4)	<i>Nonostante</i> + indic. Imp. (1)	<i>Mentre</i> + indic. imp. (3)
			<i>Che</i> + indic. imp. (2)
			<i>Che, contrariamente</i> + indic. imp. (1)
			<i>Quando invece</i> + indicatif. imp. (1)
Total : 13	4	1	8

(2) [...] Les institutions de la Ve République se prêtent assurément à ce trait de "l'homme fort" en diplomatie. [...] Nicolas Sarkozy a pu donner l'impression de foudres et de virages. Les tensions ouvertes, fin 2011, avec David Cameron, le premier ministre britannique, auparavant célébré comme le grand allié de la guerre de Libye, ont pu l'illustrer. [...] Citons aussi la brouille spectaculaire avec le Mexique, autour de l'affaire Florence Cassez, alors que ce pays doit présider le G20 en 2012. [...] (*2012, pas de virage diplomatique en vue*) (www.lexpress.fr)

Table 3.Traduction d'*alors que* (ex. 2)

	Traduisant syntaxiquement correct	Identification correcte	Traduisant erroné
<i>Alors que</i>	<i>Nonostante</i> + fut. simple (1)		<i>Mentre</i> + indic. prés. (5)
	<i>Sebbene</i> + subj. prés. (1)		<i>Quando</i> + indic. prés. (5)
			<i>Dal momento che</i> + indic. prés. (1)
			<i>Dato che</i> + indic. prés. (1)
			<i>Allora che</i> + indic. prés. (1)
			<i>Proprio quando</i> + indic. prés. (1)
Total : 16	2		14

Nous estimons que ces exemples d'*alors que* relèvent de la concession. Cependant, 40% (ex. 1) et 15% (ex. 2) des étudiants ont traduit la locution conjonctive par cette acception, alors que la plupart ont soit fourni une interprétation erronée, soit fait ressortir une méconnaissance de cette structure syntaxique (*dato che* et *dal momento che* signalent la cause). De plus, si *alors que* concessif est proposé, il est presque toujours traduit par *anche se* (quatre cas sur sept). Les autres traductions fournies concernent les acceptions temporelle et adversative de la locution (*mentre* et *quando*). Enfin, pour l'ex. 2, un étudiant a penché pour le traduisant *proprio quando*. Si cette possibilité serait sémantiquement envisageable, pour qu'elle le soit également syntaxiquement, le texte original aurait dû présenter la locution conjonctive de simultanéité *alors même que*.

Il s'ensuit que les étudiants ciblés ont trouvé l'identification et les traductions d'*alors que* non aisées. S'ils se sont servis des dictionnaires, la plupart se sont bornés aux premières acceptions des dictionnaires monolingues ou aux dictionnaires bilingues. Dans d'autres cas, aucune consultation n'a eu lieu. Or, nos étudiants suivent, en troisième année, un cours de linguistique française sur la syntaxe de la phrase, associé au cours de pratique de la traduction du français à l'italien. Pour cela, ils sont également entraînés à l'usage et à la consultation des dictionnaires. En ce qui concerne, plus en détail, le cours de syntaxe, les deux groupes d'étudiants ciblés utilisaient, comme texte de référence, Garde-Tamines (éd. 2010) et Le Goffic (1993).

***Alors que* dans les grammaires et ouvrages de syntaxe du français**

Dans Garde-Tamines (éd. 2010), *alors que* fait défaut au sein des conjonctives concessives et n'apparaît qu'une fois au sein des « conjonctives circonstancielles » de temps. En outre, la catégorie des conjonctives circonstancielles adversatives y est omise. En revanche, Le Goffic (1993) rappelle rapidement, au niveau sémantique, les deux acceptions principales d'*alors que*, le temps et l'opposition, en soulignant que « la valeur temporelle cède à une valeur logique d'opposition » (Le Goffic, 1993 : 415). Ainsi la troisième valeur, la concession, n'y figure-t-elle pas.

Pour ce qui est des grammaires « généralistes » du français contemporain³, Arrivé *et al* (1986) ne fournissent aucun commentaire sur les valeurs sémantiques d'*alors que*. Les grammaires de Baylon-Fabre (1973), Béchade (1994) et Wagner, Pinchon (1962) répartissent par contre les subordonnées concessives en « concession vraie » et en « concession adversative ou restrictive » (Béchade, 1994 : 283), ou « opposition simple » (Wagner, Pinchon, 1962). *Alors que* est l'une des locutions conjonctives qui se charge de cette valeur, les deux valeurs adversative et concessive y étant récupérées. Pour Chevalier *et al* (éd. 2002) et

³ La présentation des grammaires suivra le critère alphabétique.

Wilmet (1998 ; 2007), *alors que* indique l'opposition entre deux faits qui peuvent exister simultanément ; ainsi l'idée d'opposition est-elle sous-tendue d'une simultanéité temporelle. Pour sa part, Dubois-Lagane (2001) identifie des « circonstanciels de concession ou d'opposition », introduites par « un fait qui aurait pu s'opposer à la réalisation de celui qui est exprimé dans la principale, ou qui contraste avec lui : *Quoique, bien que, encore que* (langue soutenue), *alors que [...]* » (p. 193). Le seul exemple présenté, « *Le versant sud de la montagne est très sec, alors que le versant nord est pluvieux* » (p. 193), cependant, relève à notre avis de la pure opposition. À l'appui de cela, Éluerd (éd. 2008) ne traite d'*alors que* que par rapport aux subordonnées circonstancielles d'opposition. Quant à la grammaire de Riegel *et al* (1994), les auteurs réunissent dans la même catégorie les « connecteurs textuels » de concession et d'opposition, mais *alors que* n'y figure pas, tandis que Grevisse (1968) précise, dans une remarque, qu'il est possible que des locutions conjonctives marquant ordinairement le temps, dont *alors que*, introduisent également une subordonnée circonstancielle d'opposition. Ce point de vue est en partie partagé par les travaux de Piot (1978 ; 1991), qui identifie huit classes principales de conjonctions subordonnantes du français⁴ (Piot 1991), dont la classe 4, celle des « concessives-oppositives », et la classe 5, consacrée aux temporelles. Bien qu'aucune référence explicite ne concerne *alors que* au sein de la classe 4, la linguiste signale que cette dernière est caractérisée par de « strictes contraintes de parallélisme » (p. 139), dont une opposition sémantique entre les constituants syntaxiques de la principale et de la subordonnée. Or, grâce à cette contrainte, il serait possible de

« différencier certaines conjonctions de cette classe 4 comme dans
Marie est provençale, alors que Pierre est breton
 de conjonctions appartenant à d'autres classes qui sont formellement identiques,
 comme par exemple pour la classe 5 (« temporelles »)
Je suis partie, alors que le soleil se levait
 où cette opposition sémantique entre deux constituants symétriques de la
 principale et de la subordonnée ne se manifeste pas » (p. 140).

Il résulte que, si l'acception temporelle est évidente, l'exemple proposé pour la classe 4 ne peut être qu'adversatif. Or, nous pourrions en déduire que les classes de conjonctions et locutions conjonctives sont mêlées, et que c'est dans le contexte qu'il faut chercher les traits distinctifs d'*alors que*.

***Alors que* dans les grammaires et ouvrages du français pour italophones**

Beneventi, Pantaleoni (1990) et le groupe GREIL (1993) signalent qu'*alors que* et *tandis que*, traduits en italien par *mentre, quando*, expriment

⁴ Pour lesquelles, nous renvoyons à Silletti (sous presse).

une « opposizione generale » (Beneventi, Pantaleoni, 1990, 335). Cette dernière est ensuite distinguée d'une opposition « totale » ou « forte » (GREIL, 1993, 434), dont l'exemple fourni est *Alors qu'il était encore en convalescence, il s'est remis à skier*⁵ (GREIL 1993 : 434). Bidaud (1994) fait une distinction plus ponctuelle, en isolant les notions d'opposition simple, de concession et de restriction. À ce propos, elle cite trois locutions conjonctives, *alors que, tandis que et pendant que*, dont elle propose, pour l'italien, *quando, mentre*. La ligne suivie par Boch (1992) est proche des précédentes, dans la mesure où l'ouvrage ne présente que l'acception adversative d'*alors que*. De leur part, Madonia, Principato (2011) mettent en évidence que la concession et l'opposition ne font pas l'unanimité (bien qu'*alors que* ne soit pas mentionné). De même, vingt ans avant, Schena (1991) avait formulé des remarques similaires, en ajoutant que « ces notions sont indissociables et souvent combinées à l'hypothèse dans une même construction » (p. 173), d'où la difficulté de les différencier de manière nette.

Il ressort que, s'il est traité, *alors que* est associé à l'expression de l'opposition, à une opposition « sans mais ». Par contre, ce que le groupe GREIL (1993) qualifie d'opposition « forte » serait à notre avis une opposition nuancée, autrement dit l'expression de la concession. L'exemple cité ci-dessus, que nous reprenons, *Alors qu'il était encore en convalescence, il s'est remis à skier* (GREIL 1993 : 434), ne peut recevoir qu'une lecture concessive, à moins d'une non-identité entre les sujets des deux propositions. Il n'est cependant pas possible de résoudre ce doute par la simple lecture de l'exemple car il est dépourvu de contexte.

Notre proposition d'analyse d'*alors que*

Sur la base des études présentées et des traductions de nos étudiants, nous avons établi des critères pour différencier les emplois d'*alors que*. Nous entendons mettre en évidence que le contexte contribue largement, voire entièrement, à une lecture préférentielle d'*alors que*, mais également que le seul critère discriminatoire est parfois le point de vue adopté. Pour appuyer notre analyse, nous utiliserons les exemples d'*alors que* tirés du corpus-témoin.

Quatre critères peuvent être à la base de l'identification des interprétations d'*alors que* : le test du parallélisme (Piot, 1991) ; l'emploi des temps verbaux ; la position d'*alors que* dans la phrase et le rôle du co(n)texte. D'après Piot (1991), le critère discriminatoire entre la lecture temporelle⁶ et la lecture concessive-adversative d'*alors que* dépend de la relation entre les deux

⁵ Faute de contexte, nous verrions dans cet exemple l'expression de la concession, plutôt qu'une opposition forte.

⁶ Pour laquelle nous renvoyons à Silletti (sous presse).

situations présentées. Si les contenus de la proposition principale et de la subordonnée donnent lieu à une comparaison en termes d'opposition, l'interprétation de la conjonction sera concessive-adversative. C'est le cas de (3),

(3) [L]es liaisons vers Toulouse et Marseille étaient annoncées avec deux à trois heures de retard, et celles vers Lyon et Nice sont annulées, dans les deux sens. A Marseille-Provence, un peu moins de 10 % des vols ont été annulés, selon un porte-parole, alors qu'à Montpellier, Air France a réduit, de manière préventive, son programme de vols [...], a indiqué l'aéroport dans un communiqué. [...]. (lm01-04-12, corpus-témoin).

Où deux situations sémantiquement similaires et simultanées sont comparées. En outre, *alors que* peut figurer soit au sein de la phrase, soit en tête de phrase (3a), et, si l'on inversait les propositions, la principale devenant la subordonnée modifiée par *alors que*, la phrase résultante (3b) serait quand même syntaxiquement et sémantiquement acceptable :

(3a) Alors qu'à Marseille-Provence, un peu moins de 10 % des vols ont été annulés, selon un porte-parole, à Montpellier, Air France a réduit, de manière préventive, son programme de vols.

(3b) Alors qu'à Montpellier, Air France a réduit, de manière préventive, son programme de vols, à Marseille-Provence, un peu moins de 10 % des vols ont été annulés, selon un porte-parole.

Ce parallélisme et cette coexistence des deux faits concernent également l'emploi des temps verbaux. En effet, dans (3) et dans ses deux dérivations, nous assistons à l'opposition entre temps verbaux avec la même valeur sémantique ou de la même tranche temporelle : des passés composés dans (3), (3a) et (3b) ; l'opposition imparfait/ passé composé déictique pour marquer le passé dans (4). De même, dans (5), un présent *pro futuro* est mis en rapport avec *aller* + infinitif :

(4) De fait, en cinq ans, la situation économique de la librairie s'est détériorée. Le profit a toujours été faible dans cette profession. Mais alors qu'en 2007 la rentabilité moyenne d'une librairie s'établissait à 1,4 % du chiffre d'affaires [...], elle est tombée à 0,3 % en 2011. (lm01-04-12, corpus-témoin)

(5) Battu 2-0 sur sa pelouse à l'aller, Marseille se rend mardi à Munich pour affronter le Bayern sans grand espoir en quart de finale de la Ligue des champions, alors que le tenant du titre Barcelone et l'AC Milan vont devoir se départager après le 0-0 de l'aller. Même si sa prestation au Vélodrome n'a pas été indigne, que peut réellement espérer l'OM de ce match retour en Bavière, si ce n'est un véritable miracle ? (lm03-04-12, corpus-témoin).

De par leurs traits, (3), (4) et (5) se prêtent à une interprétation adversative.

Dans (6), un parallélisme est envisageable, puisque l'on compare deux procès. Leur relation n'est cependant pas sur « un pied d'égalité », car la portée sémantique de la proposition principale empêche l'événement de la subordonnée en *alors que* :

(6) Jean-Paul Preynat affirme s'appuyer sur le réseau des bénévoles pour définir la programmation. [...] Mais peut aussi se permettre de programmer un film dont il sait qu'il ne fera que peu d'entrées, s'il ouvre des horizons différents. "J'ai mis *Louise Wimmer* à Blavozy, alors que je ne pensais faire que cinq entrées." Finalement, bonne surprise, le film en fera un vingtaine. "De temps en temps, faut bien se faire plaisir", justifie-t-il. [...] (lm03-04-12.7, corpus-témoin).

L'argumentation du gérant du cinéma montre que le résultat attendu, tout en étant opposé à la portée sémantique de la principale, ne le met pas en doute. Donc, contrairement à (3), (4) et (5), dans (6), mais également dans (7), on assiste à une « primauté » sémantique entre les deux propositions.

(7) Il raconte avoir été appelé par un élu socialiste pour faire des clichés d'un stand monté par des responsables UMP sur un marché de Suresnes [...]. Les militants socialistes dénonçaient une possible infraction du code électoral, alors que la campagne officielle du premier tour était close. Joint par Le Monde.fr, l'élu Louis-Michel Bonne dément avoir porté tout coup. Le photographe, sympathisant PS, s'est vu prescrire trois jours d'interruption temporaire de travail (ITT). (lm25-04-12.25, corpus-témoin).

C'est comme si la subordonnée, sémantiquement plus faible, ne réussissait pas à nier et à s'opposer à la principale. Leurs temps verbaux peuvent soit coïncider (7) soit être différents. Dans (6), les deux procès sont passés, mais une action vérifiée (passé composé) est comparée au point de vue de son auteur, où apparaît l'imparfait. D'ailleurs, en comparant (6) et (7) avec (3), (4) et (5), *alors que* n'est plus librement déplaçable dans la phrase. Rien n'empêche que la principale précède la subordonnée (6a), alors que l'inversion syntaxique provoque un changement sémantique (6b) par rapport à (6) :

(6a) Jean-Paul Preynat affirme s'appuyer sur le réseau des bénévoles pour définir la programmation. [...] Mais peut aussi se permettre de programmer un film dont il sait qu'il ne fera que peu d'entrées, s'il ouvre des horizons différents. "Alors que je ne pensais faire que cinq entrées, j'ai mis *Louise Wimmer* à Blavozy." Finalement, bonne surprise, le film en fera un vingtaine. "De temps en temps, faut bien se faire plaisir", justifie-t-il. [...].

(6b) Jean-Paul Preynat affirme s'appuyer sur le réseau des bénévoles pour définir la programmation. [...] Mais peut aussi se permettre de programmer un film dont il sait qu'il ne fera que peu d'entrées, s'il ouvre des horizons différents. "Alors que j'ai mis *Louise Wimmer* à Blavozy, je ne pensais faire que cinq entrées." Finalement, bonne surprise, le film en fera un vingtaine. "De temps en temps, faut bien se faire plaisir", justifie-t-il. [...].

Par conséquent, pour insérer (6b) dans le même paragraphe et texte, il faudrait modifier le contexte. Ainsi, comme Wagner, Pichon (1962) le soulignent, « [q]uand une action ou un état semblent devoir entraîner une certaine conséquence, l'opposition naît de ce qu'une conséquence contraire, inattendue, se produit » (p. 600). Tout cela nous porte à croire que (6) et (7) sont des exemples d'*alors que* concessif: une opposition a lieu, mais est nuancée. Il s'agit donc, pour reprendre Madonia, Principato (2011), d'un « *effetto mancato* » (p. 371) qui permet de distinguer la concession de l'opposition. Pourtant, étant donné la nuance subtile qui sépare des deux acceptions, le contexte est indispensable pour pencher pour une interprétation et écarter les autres. La même remarque est valable pour (1) et (2), qui, à la lumière de nos tests, ne peuvent recevoir qu'une lecture concessive.

Donc, même si les deux lectures adversative et concessive d'*alors que* marquent l'opposition, les exemples adversatifs sont caractérisés par une opposition contextuelle et temporelle d'éléments appartenant à la même espèce. En revanche, dans l'acception concessive, l'opposition est partielle et non contraignante, puisque la subordonnée ne réussit pas à nier la portée sémantique de la principale. En particulier, dans (2), la référence déictique *en 2012* empêche l'interprétation de simultanéité temporelle, et, dans (1), l'interprétation adversative serait douteuse à cause de la non-négation de la proposition principale. L'argument d'*alors que* semble alors trop faible pour s'imposer sur celui la principale.

Conclusions

Le traitement d'*alors que* au niveau intra- et interlinguistique dans une sélection d'ouvrages du français et du français pour italophones a mis en évidence que notre locution soit n'est que marginale par rapport aux autres conjonctions et locutions conjonctives, soit n'est pas traitée. En outre, ses acceptions relèvent surtout du temps et de l'opposition, mais c'est surtout cette dernière valeur qui engendre une certaine confusion. Nos exemples montrent qu'il serait plutôt simpliste d'attribuer à *alors que* une interprétation double. Un consensus assez généralisé règne pour la lecture temporelle de simultanéité ; rien de cela pour la lecture souvent qualifiée d'« oppositive/ adversative », qu'il faudrait en revanche mieux différencier sur la base du contexte d'usage.

À ce propos, les dictionnaires monolingues du français se révèlent les ouvrages les plus complets. Le *TLFi* et le *PR2013* identifient toutes les acceptions d'*alors que*, bien que la concession n'y soit pas explicite, tant au niveau de nomenclature (le *TLFi*) que d'explications fournies (le *PR2013*). Pour cela, un travail d'inférence est demandé à l'utilisateur pour qu'il accède à toutes les acceptions d'*alors que*.

Au contraire, des cinq dictionnaires bilingues consultés, aucun ne présente le renvoi à la concession. *Alors que* apparaît, mais ses acceptions portent sur le temps et l'opposition tranchée, au détriment de la concession.

Quant aux ouvrages du français et du français pour italophones consultés, ils ont tendance à classer dans la même répartition l'opposition et la concession, au risque, parfois, de les confondre. Pourtant, quelques observations ponctuelles font émerger les difficultés d'analyser *alors que* et de bien séparer la concession et l'opposition. Piot (1978 ; 1991) met en évidence que le contexte joue, pour les classes des « concessives-oppositives » et des temporelles, un rôle capital. Nous partageons entièrement cette remarque, que nous avons reprise dans la dernière partie de notre travail, consacrée à notre proposition d'analyse des emplois d'*alors que*. Encore les grammairiens italiens, notamment Schena (1991) et Madonia, Principato (2011), signalent-ils la complexité qui tient à la distinction entre la concession et l'opposition, et ses retombées dans les ouvrages du français, où une nomenclature univoque fait défaut.

Pour notre examen d'*alors que*, nous avons appliqué les tests du parallélisme sémantique (Piot 1991), de l'emploi des temps verbaux et de la place d'*alors que* dans la phrase aux exemples de nos corpus, sans jamais oublier que le critère essentiel, c'est le contexte. Il en a résulté qu'*alors que* adversatif et concessif ont une base commune, mais que leur analyse s'avère souvent insuffisante. Pour cela, nous avons fourni des critères plus ponctuels pour les acceptions de la locution conjonctive, tout en sachant que des cas-limites entre la concession et l'opposition sont parfois inévitables. En outre, nos exemples d'*alors que* adversatif montrent que la simultanéité temporelle sous-tend les procès présentés comme opposés. Cela, en revanche, n'est pas toujours le cas pour *alors que* concessif : si un exemple tel que (1) semble bloquer l'interprétation temporelle, un cas comme (2) serait temporel si nous avions affaire à *alors même que*. De surcroît, tandis que l'opposition passe souvent par des temps verbaux avec la même valeur sémantique (3), (5), ce critère n'est pas distinctif d'*alors que* concessif, comme (1), (2), (6) et (7) en témoignent. L'opposition est donc le critère de convergence et de divergence entre les deux lectures adversative et concessive. Plus en général, les grammaires du français non contrastives nous permettent de saisir la difficulté de différencier la concession et l'opposition, alors que les grammaires italophones contrastives ont tendance à guider vers une traduction d'*alors que* basée sur des règles figées.

Enfin, pour en terminer par l'utilité de notre recherche pour la traduction, les dictionnaires monolingues restent les sources les plus fiables, alors que les dictionnaires bilingues consultés sont plutôt à « manier avec soin »... En outre, nous croyons qu'une meilleure maîtrise des difficultés syntaxiques du français pourrait aider les étudiants à reconnaître *alors que* et son acception concessive, sans bien sûr oublier que le contexte est essentiel pour l'étude de cette locution.

BIBLIOGRAPHIE

- Arrivé, M., Gadet, F., Galmiche, M., *La grammaire aujourd'hui Guide alphabétique de linguistique française*, 1986, Paris : Flammarion
- Baylon, C.-Fabre, *Grammaire systématique de la langue française*, 1973, Paris: Nathan
- Béchade, H.-D., *Grammaire française*, 1994, Paris : PUF
- Beneventi, L., Pantaleoni, L., *Grammaire de référence Grammatica francese della comunicazione*, 1990, Bologne : Zanichelli
- Bidaud, F., *Grammaire du français pour italophones*, 1994, Scandicci Florence : La Nuova Italia
- Boch, R., *Le français clés en main Dizionario delle difficoltà grammaticali, lessicali, ortografiche e fonetiche del francese*, 1992, Bologne : Zanichelli
- Chevalier, J.-C., Blanche-Benveniste, C., Arrivé, M., Peytard, J., *Grammaire du français contemporain*, éd. 2002, Paris : Larousse
- Dubois, J., Lagane, R., *La nouvelle grammaire du français*, 2001, Paris : Larousse
- Eluerd, R., *Grammaire descriptive de la phrase française*, éd. 2008, Paris : Armand Colin
- Gardes-Tamine, J., *La grammaire 2. Syntaxe*, 5e éd. 2010, Paris : Armand Colin
- GREIL, La règle et l'usage *Grammaire systématique du français contemporain*, 1993, Bergamo : Minerva Italica
- Grevisse, M., *Cours d'analyse grammaticale*, 1968, Gembloux : Duculot
- Grevisse, M., *Précis de grammaire française*, 1995, Bruxelles : De Boeck et Duculot
- Le Bidoid. G., Le Bidois, R., *Syntaxe du français moderne: ses fondements historiques et psychologiques*, 1971, Paris : Picard
- Le Goffic, P., *Grammaire de la phrase française*, 1993, Paris : Hachette
- Piot, M., *Études transformationnelles de quelques classes de conjonctions de subordination du français*, 1978, Thèse de 3ème cycle, Université Paris 7 et LADL
- Piot, M., « Problèmes de classification dans les conjonctions de subordination du français », *Studia Romanica Posnaniensa*, 1991, n.16 : 135-148
- Riegel, M., Pellat, J.-C., Rioul, R., *Grammaire méthodique du français*, 1994, Paris, PUF
- Salvioli Boch, C., il Boch, *Dizionario francese italiano italiano francese*, V^e éd., 2007-2008, Bologne/Paris : Zanichelli/ Le Robert
- Schena, L., *Étude descriptive de la phrase française*, 1991, Milan : Pubblicazioni dell'I.S.U. – Università Cattolica
- Silletti, A.M., « *Alors que* en emploi concessif : remarques théoriques et empiriques », sous presse
- Wagner, R.L., Pinchon, J., *Grammaire du français classique et moderne*, 1962, 2e éd., Paris : Hachette
- Wilmet, M., *Grammaire critique du français*, 2^e éd., 1998, Paris : De Boeck & Larcier
- Wilmet, M., *Grammaire rénovée du français*, 2007, Louvain-la-Neuve : Duculot

Sitographie :

Dizionario Hoepli francese italiano francese, <www.hoepli.it>, consulté le 15 mars 2013

Dizionario Garzanti francese italiano francese, <www.sapere.it>, consulté le 15 mars 2013

Dizionario Compatto Zanichelli francese italiano francese, <dizionari.corriere.it>, consulté le 15 mars 2013

Larousse bilingue français italien français, <www.larousse.com>, consulté le 15 mars 2013

Le Monde, <www.lemonde.fr>, consulté le 15 mai 2013

Le Petit Robert 2013, <www.lerobert.fr>, consulté le 15 mars 2013

Le Soir, <www.lesoir.be>, consulté le 15 mai 2012

Lo Zanichelli 2013, <www.zanichelli.it>, consulté le 15 mars 2013

Trésor de la Langue Française informatisé, <www.atilf.atilf.fr>, consulté le 15 mars 2013

SUBORDINATION ET PRODUCTIVITÉ MODALISANTE DU CONDITIONNEL EN ESPAGNOL ET EN FRANÇAIS

SOPHIE AZZOPARDI¹, SOPHIE SARRAZIN²

ABSTRACT. *Subordination and Modal Productivity of Conditional Tenses in Spanish and French.* This paper deals with the connections between the syntactic subordination on the one hand, and what we propose to call, according to Gustave Guillaume's distinction between *tongue* and *discourse*, the « tongue subordination », which is inherently linked to the dialogical intrinsic properties of French and Spanish conditional tenses on the other hand. We first attempt to highlight how close these connections are as it regards the prototypical uses of the conditional tense in both Spanish and French; we subsequently provide an analysis of the nature of the above-mentioned connections when the conditional is used in a main clause, focusing on two French constructions unknown in Spanish.

Keywords: *conditional tense, tongue vs. discourse subordination, Spanish, French, modal productivity.*

REZUMAT. *Subordonare și productivitate modală a condiționalului în spaniolă și franceză.* Prezentul articol se ocupă de conexiunile existente între subordonarea sintactică, pe de o parte, și « subordonarea limbii, » termen folosit în conformitate cu accepțiunea lui Gustave Guillaume (care face o distincție între *limbă* și *discurs*), și care este legat de proprietățile intrinsece ale timpurilor condiționale franceze și spaniole. Primul pas este încercarea noastră de a scoate în evidență cât de apropiate sunt conexiunile utilizărilor prototipice ale condiționalului în franceză și spaniolă. Oferim deasemenea și o analiză a naturii conexiunilor sus-amintite atunci când condiționalul este utilizat într-o propoziție principală, focusându-ne asupra a două construcții inexistente în spaniolă.

Cuvinte cheie: *condițional, subordonare a limbii vs. subordonare discursivă, spaniolă, franceză, productivitate modală.*

1. Maître de conférences, Université Paris 7 Paris Diderot - CLILLAC ARP EA3967, E-mail : sophie.azzopardi@eila.univ-paris-diderot.fr. Après s'être intéressée au futur et au conditionnel en espagnol et en français, ses travaux portent actuellement sur la traduction spécialisée et la linguistique de corpus dans une approche contrastive entre ces deux langues.

2. Maître de conférences, Université Paul Valéry Montpellier III - Praxiling UMR 5267 CNRS-Montpellier III, E-mail : sophie.sarrazin@univ-montp3.fr. Ses travaux portent sur les temps verbaux en espagnol, notamment le conditionnel, ainsi que sur les discours métalinguistiques (discours sur les langues et grammaticographie de l'espagnol).

Introduction

On sait que le conditionnel roman a vu se développer, à côté de sa valeur temporelle d'ultérieur du PASSÉ (« le futur dans le PASSÉ »), un large éventail d'emplois traditionnellement appelés modaux (hypothèse, atténuation, reprise, etc.). Cette malléabilité du conditionnel a toujours posé question. Nous avons, dans d'autres travaux (cf Azzopardi 2011, Bres, Azzopardi & Sarrazin 2012), tenté d'y apporter une réponse en suivant une démarche monosémiste qui nous a conduites à considérer l'ensemble de ces « valeurs » comme des effets de sens résultant de l'interaction entre signifié de langue du conditionnel et du co(n)texte, c'est-à-dire comme des produits à la fois de potentialités de langue et des configurations particulières de l'environnement discursif. Nous nous intéresserons ici au rôle joué par la subordination dans la production de certains effets de sens du conditionnel en espagnol et en français, en abordant d'abord le cas de deux types d'emplois dont le fonctionnement est semblable dans les deux langues et qui apparaissent comme des effets de sens prototypiques du conditionnel, l'effet de sens dit temporel et celui dit hypothétique et en traitant, dans un second temps, de deux types de fonctionnement dissemblables, eu égard à la subordination, de ce tiroir dans les deux langues.

Signifié de langue du conditionnel en espagnol et en français

Au vu de leur morphologie et de leurs aptitudes en grande partie communes, nous considérons que les conditionnels français et espagnol reposent sur le même signifié de langue et qu'ils offrent les mêmes potentialités. Dans les deux langues, en effet, le conditionnel se construit à partir d'un morphème qu'il partage avec le futur simple de l'indicatif (*-r-*) et un morphème commun avec l'imparfait de l'indicatif (*-ais / -ía-*). Nous posons donc qu'au sein de leur système verbal respectif, les conditionnels espagnol et français se caractérisent par les traits [+ ultériorité] et [+ PASSÉ] et que leur sémiologie construit la représentation de l'ultériorité d'un procès par rapport à un point de repère PASSÉ.

Cette structure temporelle, parce qu'elle implique un double ancrage (T_0 , où siège l'énonciateur principal (E) et T_n , point de repère du procès), suppose également un dédoublement énonciatif : à l'énonciateur principal (E) situé en T_0 correspond en T_n un énonciateur secondaire (e), de même qu'à l'énoncé [EN] en T_0 correspond un énoncé secondaire [en] en T_n . Nous posons donc qu'à la structure temporelle d'ultériorité dans le PASSÉ s'ajoute une dimension dialogique : en langue, le conditionnel situe un procès dans l'ultériorité d'une énonciation antérieure.

La double dimension, temporelle et dialogique, du conditionnel est pour nous au fondement de la multiplicité des effets de sens possibles, en particulier de ceux qu'on classe traditionnellement parmi les emplois modaux. C'est en ce sens que nous parlons de *productivité modalisante* du conditionnel.

Comme on le voit, on peut considérer que dans sa structure première, le conditionnel établit une relation de dépendance entre le procès *p* et une antériorité énonciative et que, dès lors, une certaine forme de subordination est inscrite dans son signifié. L'un des enjeux de cet exposé sera donc de déterminer comment interagissent en discours cette subordination de langue et les formes de subordination syntaxique (de discours).

1. Fonctionnements communs

1.1. Effet de sens temporel et subordination

On remarque que lorsque le conditionnel est employé avec sa valeur temporelle d'ultérieur du PASSÉ, il est fortement dépendant de la mention d'un procès énonciatif³ antérieur à T₀. Cette dépendance est marquée, dans les cas prototypiques de discours indirect lié, par une subordination syntaxique (verbe recteur actualisé à un temps du passé et lexicalement rattaché à un procès énonciatif), comme en (1a) et (1b) :

(1a) Il a dit qu'il **viendrait**

(1b) Dijo que **vendría**

Elle peut l'être également par ce qu'on se propose d'appeler une subordination cotextuelle (2a et 2b) ou contextuelle, dans des cas de discours indirect libre, lorsque le procès au conditionnel est rattaché aux pensées ou dires d'un énonciateur grâce au contexte discursif et par inférence (3a et 3b) :

(2a) Il **viendrait**, disait-il

(2b) **Vendría**, decía.

(3a) elle se mettait quelquefois à exprimer des opinions singulières, blâmant ce que l'on approuvait, et approuvant des choses perverses ou immorales (...).

Est-ce que cette misère **durerait** toujours ? est-ce qu'elle n'en **sortirait** pas ? (Flaubert, *Madame Bovary*).

(3b) Una tarde habló a solas con el señor Fermín. Él no podía seguir allí; pronto **legarían** los viñadores, y la casa de Marchamalo **recobraría** su animación de pequeño pueblo. (V. Blasco Ibáñez, *La bodega*).

Pourquoi continuer à parler de subordination dans ces deux derniers cas ? L'interprétation du procès au conditionnel en tant qu'ultérieur du PASSÉ est soumise, subordonnée à la présence d'un procès énonciatif situé dans

³. Nous prenons cette notion dans un sens large, correspondant *grosso modo* à ce que Rosier (2008 : 56-57) réunit dans la rubrique des verbes introducteurs du discours rapporté.

l'antériorité de T_0 . Cette nécessité d'un enchâssement peut être mise en évidence par le fait que, en dehors de tout co(n)texte, des énoncés tels que *il viendrait* ou *vendría* ne peuvent produire un effet de sens temporel. Le futur de l'indicatif, en revanche, est apte à produire un effet de sens d'ultériorité en l'absence de toute subordination (*Il viendra ; vendrá*).

Il convient donc de s'interroger sur l'étroitesse des liens entre subordination et effet de sens d'ultériorité, plus précisément sur la nécessité de l'enchâssement pour la production de l'effet de sens temporel.

Notre idée est que si le signifié de langue du conditionnel se caractérise par la situation d'un procès dans l'ultériorité d'une énonciation antérieure, et si cette représentation originelle reste rémanente dans tous les emplois de ce tiroir verbal, c'est l'interaction avec le co(n)texte qui rend saillante telle ou telle dimension. Autrement dit, le signifié de langue offre des potentialités qui, en discours, se trouveront être remodelées, en fonction, précisément, des autres éléments de l'environnement discursif.

Dans la production de l'effet de sens temporel (d'ultériorité dans le PASSÉ), l'enchâssement du procès au conditionnel à un acte énonciatif antérieur permet d'ancrer effectivement ledit procès dans l'antériorité de T_0 et d'y loger un énonciateur secondaire (e), coréférentiel ou pas avec l'énonciateur principal. Les données temporelle et personnelle de la structure enchâssante (celle du verbe recteur dans le cas d'une subordination syntaxique) font coïncider les potentialités dialogiques du conditionnel avec une énonciation antérieure effective et activent ce trait en le rendant tangible et saillant. Or, c'est parce l'énonciation antérieure est effective, parce qu'il existe un énoncé antérieur [en] et un énonciateur secondaire (e), que le procès peut être construit en ultériorité anaphoriquement, sur un axe temporel indépendant de T_0 . Et c'est donc parce qu'il y a une subordination (syntaxique ou co(n)textuelle) que peut se construire l'effet de sens dit temporel, celui qui situe un procès dans l'ultériorité non de T_0 et de l'énonciateur principal (E) mais d'une autre énonciation (en) et d'un énonciateur secondaire (e) tous deux situés en T_{-n} .

1.2. Effet de sens hypothétique et subordination

Si l'on considère maintenant le fonctionnement de l'autre emploi prototypique du conditionnel, à savoir l'emploi dit « hypothétique » et des relations entre cet effet de sens et la subordination, une remarque s'impose : en l'absence d'une proposition subordonnée conditionnelle (ou d'un syntagme qui en tient lieu), le conditionnel ne peut, à lui seul, produire un effet hypothétique, comme le montrent (4a) et (4b) :

(4a) Il **viendrait**

(4b) **Vendría**

Pour produire l'effet hypothétique, la proposition contenant le verbe au conditionnel a besoin de s'appuyer sur une protase, comme dans la structure prototypique en *Si p, q*, en (5a) et (5b) ou en (6a) et (6b), où la protase est exprimée par un syntagme averbal :

- (5a) Il **viendrait**, s'il avait le temps
- (5b) **Vendría**, si tuviera tiempo
- (6a) Sans ces contraintes, il **viendrait**
- (6b) Sin esas obligaciones, **vendría**

D'un point de vue syntaxique, on remarque qu'il y a là encore subordination mais dans un ordre inversé par rapport au conditionnel en emploi « temporel » : ici, le conditionnel se trouve dans la principale et non dans la subordonnée. Cependant, de la même façon que dans les emplois temporels, l'interprétation du procès au conditionnel dépend d'un autre élément, il y a donc dépendance syntaxique. Comment interpréter donc la nécessité de la présence d'une protase dans la production de l'effet de sens hypothétique ?

Dans ce type d'énoncé, la protase construit un cadre hypothétique auquel le procès au conditionnel vient s'ancrer pour en énoncer la conséquence : c'est cette relation condition-conséquence qui rend le conditionnel dépendant de la protase, qu'elle soit propositionnelle ou non. Pas d'effet hypothétique donc sans mention d'une condition préalable.

Reste à savoir comment, dans de tels contextes, se construit la représentation d'un procès irréel.

On remarquera d'abord qu'ici, contrairement à ce qui a été dit de l'emploi d'ultérieur du PASSÉ, le contexte interdit d'interpréter les traits [+PASSÉ] et [+ ultériorité] du conditionnel comme des instructions temporelles. Le trait [+PASSÉ] du conditionnel simple ne vient coïncider avec aucune déclaration d'antériorité effective, pas plus que le trait [+PASSÉ] des imparfaits (de l'indicatif ou du subjonctif) des verbes en subordonnée (5a et 5b) ne correspond à une quelconque antériorité co(n)textuelle.

Cette antériorité [+PASSÉ] ne peut donc être interprétée que comme une antériorité fictive. Nous posons donc que le conditionnel situé fictivement dans le PASSÉ énonciation antérieure qui vient coïncider avec la condition, elle-même fictivement placée, par les imparfaits (de l'indicatif ou du subjonctif), et/ou par les relations de dépendance syntaxiques qui s'instituent entre la protase et l'apodose, dans l'antériorité de T_0 . Cette énonciation antérieure fictive permet à l'énonciateur de se dédoubler et de suspendre son jugement épistémique (« décentrage des données énonciatives », « non prise en charge » pour certains auteurs), en d'autres termes de quitter le présent pour construire un énoncé non tenable en T_0 .

Le point de repère du procès au conditionnel est donc dans ce cas celui d'une énonciation antérieure fictive, décentrée de T_0 , posant un cadre hypothétique tout aussi décentré. Reste à savoir ce que devient l'instruction d'ultériorité dont est porteur le conditionnel au contact de tels contextes.

On remarquera que cette ultériorité ne trouve pas non plus d'écho, en tant que donnée temporelle, dans les c(o)ntextes d'énoncés tels que (5a), (5b) ou (6a) et (6b) : aucune espèce de successivité temporelle ne lie les procès *avoir le temps* et *venir* ou les « contraintes » vis-à-vis de la venue du sujet.

Ceci nous conduit à en déduire que l'instruction [+ultériorité], se « modalise » elle aussi sous l'effet du co(n)texte : comme le met en évidence Martin (1981), l'ultériorité est associée à une représentation ramifiée des événements et non pas à une représentation linéaire, à la différence du PASSÉ. Ramifiée, parce qu'un procès ultérieur, même s'il est présenté comme certain, se heurte toujours à l'incertitude de ce qui n'est pas encore advenu et suppose donc, à côté d'un procès p , une infinité de procès possibles. L'ultériorité constitutive du conditionnel ouvre donc un champ des possibles, correspondant à la modalité de l'éventualité. De sorte que le conditionnel, dans les co(n)textes des énoncés (5a) et (5b) construit la représentation de l'éventualité d'un procès, caduque en T_0 , et ancrée à une condition inopérante elle aussi en T_0 .

Comme nous avons tenté de le montrer ailleurs (Azzopardi 2011, Bres, Azzopardi & Sarrazin 2012), les instructions temporelles premières du conditionnel se trouvent donc réinterprétées sous l'effet du co(n)texte et se « modalisent ».

On voit donc que dans les deux cas prototypiques (ultérieur du PASSÉ et conditionnel hypothétique), la construction des effets de sens est liée à la subordination syntaxique et que cette subordination active, selon des mécanismes différents, ce que nous avons appelé la subordination « de langue », celle qui lie le procès au conditionnel à une antériorité énonciative.

2. Subordination et effets de sens du conditionnel : fonctionnements divergents

L'analyse des emplois prototypiques du conditionnel dans la partie précédente a permis de mettre en évidence le fait que dans ces emplois, la subordination syntaxique soutient la subordination « de langue » qui lie le procès au conditionnel à une énonciation secondaire antérieure à T_0 . Cependant, en langue moderne, le conditionnel peut être employé en proposition indépendante en espagnol comme en français. C'est le cas par exemple de l'emploi de *reprise* (7a et 7b)⁴

⁴. Mais aussi de l'emploi *conjectural* ou *atténuatif* que nous n'évoquerons pas faute d'espace.

(7a) Mariana de Melo **estaría** embarazada (titre, *La Nación.com*, 04/02/2011)

(7b) Al-Qaida **chercherait** à viser des banques américaines (titre, *Le Monde.fr*, 02/02/2011)

Ce type d'emploi appelle trois remarques. D'abord, il s'agit d'emplois communs au français et à l'espagnol. Ensuite, ce sont des emplois récents par rapport aux emplois prototypiques analysés précédemment qui ont quant à eux été relevés dès les premières apparitions de la périphrase en *infinitif + habebam* en latin (Thomas 2012). Enfin, le conditionnel *y* est employé dans une proposition indépendante, ce qui met en évidence une certaine autonomie syntaxique qu'il n'avait pas dans ses emplois premiers. La productivité modalisante du conditionnel semble avoir élargi ses contextes d'emploi en lui permettant une plus grande autonomie à deux niveaux : sur le plan de la subordination syntaxique mais aussi sur le plan de la subordination « de langue ».

Dans un précédent travail (Bres, Azzopardi & Sarrazin 2012), nous avons décrit le fonctionnement de l'évolution sémantique du conditionnel à partir de ses deux emplois prototypiques. Nous avons mis en évidence le fait suivant : les effets de sens modaux produits en discours dans des énoncés au conditionnel sont tous issus de l'actualisation des deux instructions [+ PASSÉ] et [+ ultériorité] qui définissent sa valeur en langue. Seulement, dans le cas des emplois modaux, l'instruction [+ PASSÉ] ne fait plus référence à une énonciation antérieure explicite mais à une énonciation antérieure implicite ou présupposée. Cette perte de référence à une énonciation antérieure explicite est ce qui, selon nous, permet de rendre compte de la perte de la dépendance syntaxique du conditionnel dans ces emplois plus tardifs.

En dépit de ces similitudes entre l'espagnol et le français, les chemins empruntés par le conditionnel au cours de l'évolution sémantique que nous venons de décrire ne sont pas strictement les mêmes dans les deux langues. Deux effets de sens de ce type existent en français mais pas en espagnol : l'emploi hypothétique du conditionnel dans chacune des propositions d'une structure paratactique et l'effet de sens *préludique*. Ces deux emplois spécifiques au français s'inscrivent pourtant dans le même chemin d'évolution sémantique que celui des emplois du conditionnel en proposition indépendante communs au français et à l'espagnol, ce que nous nous attacherons à montrer dans cette seconde partie.

2.1. Effet de sens hypothétique

On a montré en première partie que le conditionnel, lorsqu'il est employé dans un système hypothétique comportant deux propositions dont l'une est subordonnée à l'autre, est employé dans l'apodose (dans laquelle il se

charge d'exprimer la conséquence), et en aucun cas dans la protase (qui exprime quant à elle la condition).

En français cependant, le conditionnel peut intervenir dans l'expression à la fois de la conséquence et de la condition au sein d'un même énoncé :

(8) **J'aurais été** un peu ivrogne, dès mes débuts, je me **serais aperçu** de rien. Céline, *D'un château l'autre* p.13 (corpus Bres)

Dans l'exemple (8), le conditionnel *serais aperçu* occupe la même place que dans les énoncés dans lesquels il est situé dans l'apodose du système hypothétique en *si P,Q* ou *Q, si P* ou dans les constructions dans lesquelles la condition est exprimée par un syntagme averbal. L'emploi du conditionnel dans la proposition [j'aurais été un peu ivrogne] est quant à lui particulier : le conditionnel est ici employé dans la proposition exprimant la condition. L'exemple (8) se différencie d'ailleurs d'un énoncé en *si P,Q* sur deux plans : d'une part, sur le plan du rôle joué par le conditionnel dans la production de l'effet de sens hypothétique et d'autre part, sur le plan syntaxique.

Le rôle joué par le conditionnel *aurais été* dans l'exemple (8) est différent de celui joué par le conditionnel *serais aperçu* exprimant la conséquence. On décrira le processus d'actualisation des instructions temporelles [+PASSÉ] et [+ultériorité] de la façon suivante : l'instruction [+ PASSÉ] coïncide dans (8) avec une énonciation antérieure fictive (et non pas avec un cadre hypothétique comme dans l'emploi hypothétique prototypique). On peut d'ailleurs difficilement expliciter une telle énonciation antérieure sans modifier le sens de l'énoncé :

(8) **J'aurais été** un peu ivrogne, dès mes débuts, je me serais aperçu de rien.

≈ [j'ai dit / X a dit : j'ai / j'aurais été un peu ivrogne, dès mes débuts, je me suis / je me serai aperçu de rien]

N'ayant pas de repère temporel à partir duquel le procès pourrait être envisagé comme ultérieur, l'instruction [+ ultériorité] ne place pas le procès dans le temps mais le situe dans le champ des possibles. La spécificité de ce type d'énoncé réside dans le fait que le fait d'envisager le procès comme possible est contredit par le co(n)texte qui exclut cette possibilité de voir émerger le procès. Dans l'exemple (8), le conditionnel passé donne à voir le procès sous son aspect accompli comme possible alors que le co(n)texte réfute cette possibilité simultanément. C'est cette contradiction entre la vision donnée du procès par le conditionnel (qui envisage l'existence du procès comme possible) et celle donnée par le co(n)texte (qui l'exclut) qui permet l'interprétation de la proposition [j'aurais été un peu ivrogne] comme une condition non réalisée.

Ce fonctionnement du conditionnel a une conséquence sur le plan syntaxique. En effet, en envisageant le procès comme possible, le conditionnel joue le même rôle que celui de la conjonction *si* dans les systèmes en *si P, Q* : celui de pré-supposer un cadre situationnel sans en affirmer l'existence. De ce fait, la présence du conditionnel rend obsolète l'emploi de la conjonction *si* et on a alors affaire à une construction paratactique dans laquelle le lien de dépendance entre les deux propositions est implicite. Le conditionnel à lui seul ne peut cependant pas rendre compte de cette dépendance et l'ordre des propositions est dans ce cas signifiant : l'expression de la condition précède toujours celui de la conséquence :

(8a) je me **serais aperçu** de rien, dès mes débuts, j'**aurais été** un peu ivrogne.

On voit bien avec (8a) que l'agencement des propositions est fonction de l'enchaînement chronologique conceptuel de la condition et de la conséquence : la conceptualisation de la condition par le locuteur précède celle de la conséquence.

2.2. Effet de sens préjudique

Il s'agit de l'effet de sens que l'on a dans l'exemple (9) :

(9) On **jouerait** aux chevaliers. Moi, je **serais** le chevalier bienfaisant, et toi, tu **serais** le chevalier mauvais faisant.

— Non, j'en ai marre de toujours faire le mauvais faisant. Déjà hier, quand on jouait aux mousquetaires, c'est toi qu'as fait d'Artagnan, et moi j'ai dû faire le Garde Inal. [...]

— Bon, alors toi tu **ferais** la princesse, et moi le chevalier bienfaisant.

— Alors y'a pas de mauvais faisant dans ton jeu ?

— ... si, on n'a qu'à mettre le cro-co-dile en pastique devant le château, et on **dirait** que ça **serait** le dragon. (Blog *Melting Pot et vin blanc doux*, 7 octobre 2008)

Dans ce type d'énoncé, le conditionnel est employé pour mettre en place le cadre d'un jeu et la distribution des rôles tenus par chaque participant de la situation d'énonciation principale. Il s'agit donc d'envisager un cadre situationnel explicitement posé comme fictionnel par l'énonciateur principal (E). Du point de vue syntaxique, deux types de structures sont possibles : un emploi du conditionnel en proposition indépendante (On **jouerait** aux chevaliers) et un emploi du conditionnel dans une construction subordonnée (on **dirait** que ça **serait** le dragon). Ce qu'il est intéressant de remarquer ici c'est que si cette dernière structure ressemble fort à celle d'un conditionnel en em-

ploi temporel, la différence principale réside dans le fait d'avoir un conditionnel non seulement dans la proposition subordonnée, mais aussi dans la proposition principale.

On pose que le mécanisme d'actualisation du conditionnel dans la proposition principale (*on dirait*) est semblable à celui que l'on vient de décrire pour le conditionnel exprimant une condition dans une construction hypothétique en parataxe. L'instruction [+ PASSÉ] du conditionnel ne vient coïncider avec aucune énonciation antérieure explicite ou implicite donnée par le co(n)texte. De ce fait, l'instruction [+ ultériorité] ne peut placer le procès *dire* dans le temps et le situe dans le champ des possibles. C'est donc bien une situation d'énonciation (*dire*) qui est envisagée comme possible sans être assertée, ce qui a pour effet de poser un cadre situationnel fictionnel. Le conditionnel situé dans la proposition subordonnée, quant à lui, fonctionne comme tout conditionnel en emploi temporel : c'est à partir de cette situation d'énonciation fictionnelle préalable au jeu que le procès est placé en ultériorité. On est bien dans la mise en place du décor et dans la distribution des rôles avant l'entrée en scène.

Les énoncés en proposition indépendante (On **jouerait** aux chevaliers) ont quant à eux le même fonctionnement que les précédents, à la différence que la proposition principale, servant à poser une situation d'énonciation fictionnelle, est implicite. Il peut s'agir de cas pour lesquels le contexte est suffisamment clair et qui ne nécessitent pas d'explicitation de ce cadre énonciatif.

Conclusion

Le travail qui vient d'être mené sur certains des effets de sens du conditionnel en français et en espagnol et de leur relation avec la subordination a permis de mettre en évidence plusieurs éléments.

D'une part, le fait qu'en français comme en espagnol, les liens entre emplois prototypiques du conditionnel et subordination syntaxique sont forts. Nous avons fait état d'une subordination « de langue » du procès au conditionnel par rapport à une énonciation antérieure à T_0 inhérente à son fonctionnement dialogique. Cette subordination « de langue » est soutenue par la subordination syntaxique (explicite ou implicite) de la proposition au conditionnel par rapport à une proposition principale au passé. Ce lien étroit entre fonctionnement dialogique en langue du conditionnel et subordination semble disparaître dans les emplois récents du conditionnel en français comme en espagnol (*reprise, atténuation, conjecture*).

D'autre part, le fait que l'espagnol et le français n'ont pas suivi la même évolution quant à l'élargissement des contextes d'emploi du conditionnel. En français, le conditionnel peut être employé dans une proposition distincte de celle qu'il occupe habituellement dans les emplois prototypiques : l'emploi hypothétique produit par deux conditionnels en parataxe et l'emploi *préludi-*

que. Dans ces deux emplois, le lien entre conditionnel et subordination est bien moins étroit.

Cette extension des emplois du conditionnel en français nous semble suivre deux tendances observées en diachronie. La première est celle de l'effacement progressif du subjonctif imparfait (et plus-que-parfait) au profit du conditionnel (présent et passé). Le conditionnel a d'abord remplacé le subjonctif imparfait dans l'apodose des systèmes en *si P,Q* pour finalement être employé dans des constructions paratactiques produisant le même effet de sens que les systèmes hypothétiques en *si P,Q*. La seconde tendance est celle qui tend à l'uniformisation des temps employés dans la principale et dans la subordonnée (Riegel 2001 : 318). Cette tendance, observée également dans des structures concessives (*quand (même) il reviendrait, je ne le recevrais pas*) et hypothétiques en subordination inverse (*je la verrais à tout instant, que je ne croirais pas la voir assez*) conduit ici à la disparition de la conjonction *si* et avec elle, de la relation de subordination entre les deux propositions. L'effet de sens préjudicatif semble être dérivé non seulement de l'emploi temporel du point de vue de sa construction syntaxique mais aussi de l'emploi hypothétique du point de vue de l'actualisation de la valeur en langue du conditionnel situé dans la proposition principale.

En espagnol, le subjonctif imparfait n'est pas un temps obsolète ou archaïsant mais bien un temps encore employé dans de nombreux énoncés, par exemple, sous la forme dite de plus-que-parfait, dans les apodoses des structures hypothétiques (*si hubiera sabido, hubiera ido*) où elle est en concurrence avec la forme composée du conditionnel (*habría ido*).

Ce serait par conséquent la vigueur du subjonctif imparfait qui permettrait, entre autres, d'expliquer l'absence des emplois hypothétique en parataxe et préjudicatif en espagnol.

BIBLIOGRAPHIE

- Azzopardi, S. (2011) : *Le futur et le conditionnel : valeur en langue et effets de sens en discours. Analyse contrastive espagnol / français*, Thèse de doctorat, Université Montpellier III.
- Bres J., Azzopardi S. & Sarrazin S. (2012) : « Le conditionnel en français : énonciation, ultériorité dans le passé et valeurs modales, » *Faits de langues* 40, 37-43.
- Martin, R. (1981) : « Le futur linguistique: temps linéaire ou temps ramifié ? », *Langages*, vol. 15/ 64, 81-92.
- Riegel, M., Pellat, J.-C. et Rioul, R. (2001) : *Grammaire méthodique du français*, Paris : Presses universitaires de France.
- Rosier, L. (2008) : *Le discours rapporté en français*. Paris : Éditions Ophrys
- Thomas, J.-F. (2012) : « Ultériorité dans le passé et éventualité en latin », *Faits de langues* 40, 13-20.

PARATAXE, HYPOTAXE ET MÉCANISMES INTERPRÉTATIFS DANS LA TRADUCTION ITALIENNE DE *TROP DE CHANCE*

MIRELLA PIACENTINI¹

ABSTRACT. *Parataxis, hypotaxis and Interpretation in the Italian Translation of « Trop de chance ».* In my article, I analyse the syntactic choices operated in *Troppa Fortuna*, the Italian translation of the French young-adult novel *Trop de chance* by H  l  ne Vignal (2007, Rouergue Editions). I insist on the crucial role played by parataxis. The dynamics of interpretation, meant to clarify the *intentio operis*, involves examining the modes of syntactic organization. In translating *Trop de chance*, a close translation of the paratactic structures featuring the source text seemed to be an essential strategy required to cope with the interpretational challenge of our translational project.

Keywords: *parataxis, translation, young-adult fiction.*

REZUMAT. *Parataxă, hipotaxă și mecanisme interpretative  n traducerea  n italiană a romanului « Trop de chance ».*  n articolul de fa a, analizăm alegerile sintactice operate  n *Troppa Fortuna*, traducerea italiană a *Trop de Chance*, roman pentru tineret scris de H  l  ne Vignal (2007, Edi iile Rouergue). Ne axăm mai ales pe rolul crucial jucat de parataxă. Dinamica interpretărilor, menită să clarifice *intentio operis*, implică examinarea modurilor de organizare sintactică.  n traducerea romanului *Trop de chance*, o traducere exactă a structurilor parataxei prezente  n textul ini ial a fost o strategie esențială menită să facă fa a provocărilor interpretative ale proiectului nostru de traducere.

Cuvinte cheie: *parataxă, traducere, literatură pentru tineret.*

1. *Trop de chance* : le dialogue herm neutique du lecteur-traducteur

Dans le lignes qui suivent, nous nous arr terons sur les m canismes interpr tatifs et les effets de sens mis en jeu par les modes d'organisation syntaxiques dans notre traduction italienne du roman de jeunesse *Trop de*

¹ Charg e de cours, Universit  de Padoue. Courriel: mirella.piacentini@libero.it. Domaines de recherche : analyse argumentative du discours, didactique du FLE, vulgarisation scientifique, traductologie et traduction de la litt rature de jeunesse. E-mail: mirella.piacentini@libero.it.

*chance*². Nos réflexions visent à exemplifier la restitution phrastique dans la langue cible de la parataxe, conçue comme un élément formel crucial qui participe au défi langagier autour duquel nous avons axé *Troppa Fortuna*.

Avec *Trop de chance*, Hélène Vignal remet au lecteur une sorte de cahier qui restitue le flux de conscience d'une petite fille de dix ans, tourmentée par la complexité qu'elle perçoit autour d'elle, en dépit des discours que tiennent les adultes, qui l'invitent à sourire, sans trop se poser de questions puisqu'un jour – on lui répète – elle comprendra. Le malaise que la jeune fille ressent face aux absences de ses parents, à leurs réponses évasives et ambiguës, paraît d'abord injustifié aux yeux de la protagoniste, s'il est vrai qu'elle a eu une chance énorme lorsqu'elle a choisi de naître dans cette famille du « Travail sur Nous »³. Ce choix lui a assuré la récompense prodigieuse dont jouissent tous ceux qui ont décidé de vivre dans ce village du nord de la France, pour suivre les enseignements du « Maître ». Dans la description du village sur laquelle s'ouvre la narration, la présence d'une « grande maison juste à côté de l'école » (p. 10)⁴ signale dès le début la ligne de partage subtile mais nette qui sépare ceux qui se réunissent dans cette grande maison – où le Maître « explique comment faire pour être vivant » (p. 13) – et les villageois « ordinaires », que les parents de la protagoniste décrivent comme « un peu endormis » (p. 13). La valeur des adjectifs « vivants » et « endormis » est précisée par un jeu d'antonymes: on apprend ainsi que dans la grande maison « On essaie de rester vivants. Pas vivants comme le contraire de morts, mais vivants comme le contraire d'abrutis » (p. 12) et que les gens du village ne sont « pas endormis comme le contraire de réveillés, [mais] endormis comme le contraire d'intelligents » (p. 13).

Dans la petite communauté villageoise, la séparation entre la grande famille du Maître et les autres familles passe par la ligne invisible que trace la chance aussi bien que par celle visible, audible, des cris, des gestes et des rires des gens « ordinaires », perçus comme l'expression de la trivialité qui entrave la poursuite du chemin que *choisissent*⁵ de parcourir ceux qui souhaitent

² *Trop de Chance* s'inscrit dans la foisonnante production de l'auteure française Hélène Vignal dans le domaine de la littérature de jeunesse. Le roman paraît en 2007 aux éditions du Rouergue dans la collection DoAdo.

³ « Ma mère dit que c'est moi qui ai choisi de naître là [...] À ma sœur aussi on lui a dit qu'elle avait choisi de naître là. C'est un truc super de choisir. Ceux qui sont nés dans des familles ordinaires, tant pis pour eux, ils n'avaient qu'à mieux choisir. [...] Cette place-là, c'est moi qui l'ai eue. Trop de chance ! (p. 20-21).

⁴ Les pages signalées entre parenthèses dans ce paragraphe se réfèrent à H. Vignal, *Trop de chance*, Éditions du Rouergue, 2007.

⁵ Le thème du choix revient dans le texte à plusieurs reprises et culmine dans le chapitre final, où la mère croit rassurer la fille en lui disant que personne ne les oblige à suivre les enseignements de Maurice Lepoivre.

« - C'est vrai ? Personne ne vous oblige ? Même pas Maurice Lepoivre ?

s'élever au-dessus de la médiocrité de la vie ordinaire. Telle est la leçon bien apprise que la jeune fille s'applique à maîtriser, au nom de cette chance inouïe et prodigieuse que célèbre le titre.

Pourtant, au fil des pages, des fissures apparaissent dans la surface de cette existence privilégiée. Lorsque la protagoniste et sa sœur, comme tous les enfants jugés enfin « grands »⁶, ne sont plus admis dans la grande maison, la solitude des week-ends qu'elles passent seules – en attendant le retour des leurs parents, qui suivent les enseignements de leur Maître dans la grande maison – prend la forme d'un malaise qui métamorphose le titre: l'adverbe, qui la rend d'abord extraordinaire, finit pas convoyer l'idée de l'excès qui la rend encombrante, intolérable⁷.

S'attribuer le rôle d'ingrate, d'enfant incapable de saisir pleinement la valeur de cette chance énorme, suffit de moins en moins à trouver la manière de dissimuler l'égarement que provoquent les silences, la solitude et l'absence des adultes. Désormais incapable de faire « ma tête de quand je suis très contente d'avoir beaucoup de chance même dans la tristesse » (p. 66), la jeune fille – qui a d'abord accepté de croire à sa chance, en mettant de côté ses perplexités au nom de l'autorité de la parole des adultes⁸ – ne peut plus s'empêcher de cultiver l'espoir d'un changement qui pourra la délivrer de cette chance devenue insupportable. Et si la rébellion de sa sœur est d'abord interprétée par la jeune fille comme l'expression des troubles de l'adolescence, elle ne peut ensuite que souhaiter prendre le courage de sa sœur⁹.

- Mais non, voyons ... ça t'inquiète ? Tu crois qu'on nous oblige ?

C'est ça qui m'inquiète : c'est que personne ne les oblige. Je ne peux pas lui dire, mais je voudrais qu'on les force à nous laisser tous les week-ends ou qu'on les drogue. Moi je voudrais que ce soit une secte, pour qu'on puisse dire qu'on nous a enfermés. Mes parents dedans et ma sœur et moi dehors. Pour que les autres puissent comprendre qu'on est en danger, et venir nous sauver. » (p. 88).

⁶ « C'est qu'à un moment, Maurice Lepoivre a dit que les enfants ne devaient plus jamais venir parce qu'ils étaient grands maintenant. C'est vrai que c'était au moment où j'avais l'âge de raison. [...] depuis, ma sœur et moi on est bien tranquilles à la maison toutes les deux tous les week-ends. » (p. 33).

⁷ « Je ne sais plus si je suis d'accord quand elle dit qu'on a beaucoup de chance. Je trouve que j'ai peut-être trop de chance, je voudrais voir comment ça fait quand on a en a moins. » (p. 90).

⁸ Alors que d'habitude les absences pour des raisons liées au « Travail sur Nous » ne sont jamais mises en discussion par les deux filles, la sœur - aînée - de la protagoniste cache de moins en moins sa rage et sa douleur et arrive à reprocher ouvertement à ses parents l'obéissance totale qu'ils vouent à leur Maître. Cela provoque chez la sœur cadette des réflexions qui mettent en question la parole des adultes, bien que la jeune fille soit encore fortement partagée entre l'autorité de cette parole et la légitimité des raisons que porte sa sœur : « Les mots qu'elle dit, je les trouve graves, parce qu'on ne parle pas comme ça à sa mère, mais d'un autre côté, je pense que ma sœur a raison d'être en colère. [...] Je voudrais dire à ma sœur qu'elle a raison, mais je me rappelle qu'elle est adolescente et je me dis que c'est ma mère qui a peut-être raison. Parce que parfois, avec ma mère, on écoute une dame à la radio le midi, qui dit que les adolescents sont toujours énervés et ils exagèrent tout. » (p. 69-70).

⁹ « Je repense à la colère de ma sœur. Je voudrais pouvoir faire comme elle. Je l'admire, ma sœur. Parfois, je mets mes pieds dans les traces de ses chaussures dans la boue du chemin. Pour prendre un peu de ce qu'elle est par mes pieds. » (p. 90).

La perfection du monde dans laquelle la protagoniste vit s'effrite sous le poids des épisodes que la jeune fille - et le lecteur avec elle - ne peut comprendre à moins de s'autoriser les doutes, les questions et notamment *la* question sur laquelle s'ouvre le dernier chapitre et qu'annonce l'avant-dernier. En effet, un changement de décor se produit dans l'avant-dernier chapitre : le scénario de rupture, d'incommunicabilité, d'un silence qui n'est rompu que par les cris de sa sœur en révolte avec ses parents et leur Maître, cède sa place à la description des jours que la famille passe tous les ans en Bretagne pour les vacances d'été. Le récit de cette vie sereine, d'une normalité possible qui rend les retours insupportables fait de ce chapitre le lieu où l'auteure crée de manière magistrale l'opposition nette et déchirante entre la lourdeur angoissante de la vie 'extraordinaire' scandée par les règles du Maître, et la légèreté de la vie 'ordinaire' que la famille mène en Bretagne. Cette opposition confirme les doutes des chapitres précédents et annonce les mots qui ouvrent le dernier chapitre, des mots dont la protagoniste perçoit le poids énorme¹⁰ et qui pourtant sont là, avec toute la force de la formule la plus simple, une question directe et essentielle qui s'impose, si on veut trouver une réponse qui permette d'être sauvés : « C'est quoi une secte, maman ? » (p. 86).

Ces quelques lignes nous paraissent indispensables pour introduire le travail par lequel *Trop de chance* a pu se métamorphoser dans son 'autre' italien, *Troppa Fortuna*. On n'a voulu ici que résumer les éléments essentiels du dialogue herméneutique qu'on a entretenu – en tant que lecteur-traducteur – avec le texte original. On sait que ce dialogue vise à la recherche de *l'intentio operis*, l'intention du texte.

2. Le 'laboratoire expérimental' du traducteur: sens et forme dans la traduction de *Trop de chance*

Le traducteur cherche et trouve dans les formes du texte l'expression du sens qu'il est appelé à saisir en tant que lecteur, interprète et auteur du texte traduit.

Traduire une œuvre littéraire, c'est reproduire du sens et imiter des formes. Or, nous le savons, les formes font sens. Il faut toujours se poser la question : qu'en est-il du repérage des formes, de la compréhension de leur valeur et du rendu de cette valeur dans le texte d'arrivée ?

(NIÈRES-CHEVREL 2008 : 29)

Le découpage phonologique, lexical, syntaxique que le traducteur opère en phase d'analyse ponctuelle du texte s'inscrit dans une démarche dont la direction reste invariablement celle qui le fait redescendre « du texte, à la phrase, au mot » (RICOEUR 2004 : 56).

¹⁰ « Cette question, de la poser, ça me fait trembler de l'intérieur. C'est sûrement une question interdite. » (p. 87)

La valeur que le linguiste-lecteur-traducteur attribue aux « indices formels » du texte dépend de la corrélation qui s'établit entre forme et sens dans le système linguistique, les sens n'étant accessibles qu'en suivant les pistes formelles de la langue (LEEMAN 2002 : 11).

Les choix formels, l'analyse de la structure phrastique, nous conduisent dans les territoires de la « grammaire des options ». C'est dans le passage du 'non négociable' au 'négociable' que l'auteur opère des choix libres et responsables. Ces choix ne sont évidemment jamais neutres.

[...] étant donné la mobilité de la frontière entre phrase et texte, la liberté et la responsabilité qu'on respire dans un texte ne naît pas de rien: elle doit être déjà documentée dans la structure de la phrase. En effet, c'est dans la structure de la phrase qu'une grammaire des options et des choix relaie la grammaire des règles.

(PRANDI 2011 : 61)

L'explicitation et l'expression des « ponts conceptuels » qui relie de manière cohérente le texte (et la narration qui s'y exprime) s'effectuent au sein d'un éventail d'options, grammaticales et textuelles, que l'on range du côté de la responsabilité du « sujet actif » qu'est l'auteur (*ivi*, 62-63).

La traduction de *Trop de chance* s'est présentée comme un défi d'autant plus stimulant que dans les pages de ce petit volume la métaphore de l'incommunicabilité des deux univers – enfantin et adulte – qui depuis toujours ne se rapprochent qu'au prix d'au moins un instant d'aphasie, traverse et chevauche le récit de la prison invisible dans laquelle cette famille est enfermée, cage dont on pourra sortir d'autant plus difficilement que « personne ne les a obligés »¹¹.

Dans la traduction italienne de *Trop de chance*, on a surtout voulu tenter de saisir et retraduire le récit d'une enfance qui franchit les étapes difficiles de la préadolescence et de l'adolescence dans un contexte qui amplifie la séparation avec le monde des adultes : la présence d'abord dissimulée mais concrète du monde des sectes amplifie les difficultés liées au franchissement des étapes d'entrée dans la vie adulte.

On croit pouvoir affirmer que l'équilibre parfait que la narration d'Hélène Vignal réalise entre les deux parcours – enfantin et adulte – qui se recourent, s'entrelacent pour emprunter enfin des voies apparemment et/ou momentanément parallèles, passe par le choix de confier la complexité croissante et irréversible du contenu à des choix formels 'non complexes'.

Superbement érigé sur une structure narrative souple, au contenu spontanément complexe, qui autorise sans les imposer plusieurs niveaux

¹¹ Cf. note 5.

interprétatifs, *Trop de chance* se fait remarquer par la force des messages qu'il contient. On peut croire que cette force dépend de choix formels qui, au niveau syntaxique, se concrétisent dans le recours à des structures paratactiques.

La parataxe qui domine les toutes premières lignes du texte exemplifie la valeur qu'assume l'absence de liens formels : procédant par juxtaposition d'images dans un contexte syntaxique dominé par le recours à la parataxe, des 'blancs formels' apparaissent dans le texte, qui traduisent le manque et l'absence des liens que la jeune fille cherchera tout au long de la narration, de manière à pouvoir trouver les réponses qu'elle cherche. C'est dans ces 'blancs formels' que le doute graduellement s'insinue et laisse émerger la complexité du sens de la narration.

3. Parataxe et interprétation du texte : routines paratactiques pour traduire la complexité

L'évidence des choix syntaxiques paratactiques repérables dans la structure narrative de *Trop de chance* invite le traducteur à lire dans la faible présence de liens de dépendance qui caractérise la narration un choix syntaxique responsable, porteur du sens profond de l'histoire racontée.

L'absence ou la faible présence des liens formels signalant la dépendance, située à des moments cruciaux de la narration, véhicule le message profond, caché, implicite qui soutient et traverse toute la narration et qui constitue notre dominante interprétative. Puissamment soutenue par des choix syntaxiques qui refusent presque la complexité de la subordination, la narration reste axée autour d'une option formelle qui, tout en la niant, traduit de manière efficace la complexité qui se situe au cœur du texte.

Toutes les négociations menées dans notre 'laboratoire' ont ainsi visé à la recherche de la meilleure solution possible au sein d'une dominante interprétative fondée sur la transmission de la complexité du sens du message à partir de ressources formelles 'simples'.

La reproduction fidèle des structures paratactiques a abouti à des pratiques traductives de reformulation « littérale » des « unités de traduction ». Cette équivalence catégorielle littérale s'inscrit dans une démarche traductive qui a tenté d'effacer tout écart entre « base » et « aboutissement » (BALLARD 2003 : 76) pour laisser affleurer dans la reformulation littérale d'une option formelle la stratégie narrative de l'« implicitement complexe », où l'on croit pouvoir situer l'*intentio operis*.

Dans *Troppa Fortuna*, le respect de l'équivalence catégorielle paratactique a été perçu comme stratégie indispensable au rendement efficace du crescendo rythmique du texte. *L'incipit* joue à cet égard un rôle majeur.

H. Vignal, *Trop de chance*, Editions du Rouergue, 2007 | H. Vignal, *Troppa Fortuna*, Camelopardus, 2011

<p><i>J'habite dans le village. Dans le village il y a une rivière qui s'appelle la Mauldre, une mairie, une place, une église et une école. Je vais à l'école du village, il y a mon maitre qui s'occupe de nous, les CM1 et les CM2. Il fume clans la classe, il a une chevalière qu'il retourne pour donner des claques aux garçons. Tout le monde le sait, tout le monde est d'accord. Tout le monde sait aussi qu'il y a la mairie, l'école, la place de l'église, l'épicerie, la boulangerie et la boucherie. Tout le monde le sait et tout le monde en parle. On parle à voix haute de l'épicier, du maire, du boucher et du maitre. On a le droit.</i></p>	<p><i>Abito in paese. In paese ci sono un fiume che si chiama Mauldre, un municipio, una piazza, una chiesa e una scuola. Vado a scuola in paese, c'è il mio maestro, che si occupa di noi, di quarta e di quinta. Fuma in classe, porta un anello con uno stemma che gira per prendere a schiaffi i maschi. Lo sanno tutti, tutti sono d'accordo. Tutti sanno anche che ci sono il municipio, la scuola, il sagrato, la drogheria, la panetteria e la macelleria. Lo sanno tutti e tutti ne parlano. Parlano a voce alta del droghiere, del sindaco, del macellaio e del maestro. È permesso.</i></p>
--	--

On peut aisément remarquer à quel point les choix syntaxiques et stylistiques que l'auteure opère dans ces lignes plongent le lecteur dans une atmosphère où – par images juxtaposées – on décrit la vie *apparemment* paisible d'un village du nord de la France. Accumulation, anaphore, parataxe s'emboîtent et font de ces lignes le lieu narratif qui constitue le point de départ d'un chemin que le lecteur parcourt avec la jeune fille, à la découverte de la complexité qui restera essentiellement inscrite dans l'implicite de l'enchaînement paratactique.

Dans notre traduction italienne, le choix de respecter scrupuleusement cette pratique syntaxique nous a paru indispensable pour préserver le rythme et la complexité de la narration, ayant vu dans cet outil formel un choix narratif crucial, fidèlement respecté pour que dans les pages de son 'autre' italien ne cesse de résonner le cri silencieux des « oisillons du Tremblay »¹² auquel *Trop de chance* est dédié.

BIBLIOGRAPHIE

- BALLARD, Michel (2003), *Versus (vol. 1) : Repérages et Paramètres*, Paris, Ophrys.
 LEEMAN, Danielle (2002) *La phrase complexe. Les subordinations*, Bruxelles, Duculot.
 NIÈRES-CHEVREL, Isabelle (2008) « Littérature de jeunesse et traduction : pour une mise en perspective historique », in Nic Diament, Corinne Gibello et Laurence Kiéfé (dir.) *Traduire les livres pour la jeunesse, Enjeux et spécificités*, Paris, Bnf/Hachette, p. 17-30.

¹² Hélène Vignal dédie ce roman "A ceux des oisillons du Tremblay qui, bien qu'ayant perdu pas mal de plumes, un : ne sont pas devenus des vautours, deux : ont gardé assez de duvet pour survivre et couvrir à leur tour [...] »

- PRANDI, Michele (2011) « Une idée de grammaire pour la comparaison interlinguistique et l'enseignement des langues » in Marie-Christine Jullion, Danielle Londei, Paola Puccini (dir.) *Recherches, didactiques, politiques linguistiques : perspectives pour l'enseignement du français en Italie*, Milano, Franco Angeli, p. 59-68.
- RICOEUR, Paul (2004) *Sur la traduction*, Paris, Bayard.
- VIGNAL, Hélène (2007) *Trop de chance*, Editions du Rouergue.
- VIGNAL, Hélène (2011) *Troppa Fortuna*, Camelopardus.

LES PARTICULES DE SUBORDINATION DANS LES LANGUES ROMANES : LEUR IMPLICATION DANS LA PRÉSENCE OU L'ABSENCE D'UNE "CONCORDANCE" DES TEMPS

ALVARO ROCCHETTI¹

ABSTRACT. *Subordination Elements in Romance Languages: Their Implication in the Presence or the Absence of Sequence of Tenses.* The study analyzes firstly the operation of subordination in an agglutinative language - Turkish - whose syntax is similar to that of the old Indo-European. It follows the gradual installation of a new type of subordination - verbal subordination - from Indo-European to Latin and Romance languages up to clarify the conjunctions' function in the operation of the sequence of tenses. This offers a report on the reasons for the absence of the sequence of tenses in the Romanian language.

Keywords: *Romance Language, agglutinative language, Indo-European, Latin, Sequence of Tenses*

REZUMAT. *Particulele de subordonare în limbile romanice: implicațiile lor în prezența sau în absența unei concordanțe a timpului verbal.* Analizăm într-o primă etapă funcționarea subordonării într-o limbă aglutinantă – limba turcă – a cărei sintaxă este comparabilă celei proprii vechii limbi indo-europene. Urmărim instalarea progresivă a unui tip nou de subordonare – subordonarea verbală – din indo-europeană spre latină și până în limbile romanice, spre a preciza rolul ce revine conjuncțiilor în funcționarea concordanței timpurilor. Oferim astfel posibilitatea de a înțelege rațiunile care explică absența concordanței timpurilor în română.

Cuvinte cheie: *limbi romanice, Implicație, limbi aglutinante, Indoeuropeană, Latină, concordanța timpurilor*

Les grammaires des diverses langues romanes comportent régulièrement un chapitre consacré aux « conjonctions », avec, généralement, une distinction entre les « conjonctions de coordination » et les « conjonctions de subordination ». Nous nous proposons, dans la présente étude, d'analyser, dans un premier temps, une langue ayant un fonctionnement comparable à celui de l'ancien

¹ Professeur émérite, Université de la Sorbonne Nouvelle – Paris 3. E-mail : alvaro.rocchetti@free.fr

indo-européen – qui était une langue agglutinante et ne connaissait pas la subordination verbale –, puis de suivre l'installation progressive de ce type nouveau de subordination du latin aux langues romanes, afin de préciser le rôle qui revient aux conjonctions dans le fonctionnement de la concordance des temps.

La méthodologie que nous utiliserons est celle de la psychomécanique du langage proposée au siècle dernier par le linguiste français Gustave Guillaume (1883-1960). Notre démarche mènera de front les approches synchronique et diachronique – la diachronie étant considérée comme une succession de systèmes synchroniques –, de même qu'elle alliera l'observation du fonctionnement linguistique et la réflexion théorique.

Que nous apprend donc la psychomécanique sur la subordination et, plus précisément, sur la subordination verbale ? Nous aide-t-elle à comprendre pourquoi la subordination verbale est un phénomène relativement récent dans l'évolution des langues indo-européennes et pourquoi elle a évolué différemment d'une langue romane à l'autre ? Nous allons voir qu'elle peut apporter une réponse à ces questions.

Le terme *subordination* s'applique au fonctionnement linguistique qui consiste à insérer une phrase dans une autre phrase. Ce phénomène passe par la nominalisation de la phrase insérée qui reçoit le nom de « proposition subordonnée ». La phrase dans laquelle est insérée la proposition subordonnée prend, elle, le nom de « proposition principale ». On parle aussi de « proposition régissante » et de « proposition régie ».

Comme chaque phrase implique, sauf le cas particulier des phrases nominales, l'emploi d'au moins un verbe, le principe même de la subordination postule l'emploi de deux verbes, l'un dans la proposition régissante, l'autre dans la proposition régie. Cette situation est pratiquement toujours respectée dans les langues romanes : il y a généralement au moins un verbe dans la proposition principale et au moins un autre verbe dans la proposition subordonnée.

Mais ce type de construction se heurte au fait que, dans un grand nombre de langues agglutinantes — et on sait que l'indo-européen était une langue agglutinante — le verbe trouve toujours sa place normale à la fin de la phrase. Si, d'un côté, la phrase comportant une principale et une subordonnée nécessite au moins deux verbes (un dans chaque proposition) et que, de l'autre, le verbe ne peut se trouver qu'à la fin, on est en droit de se demander si les langues agglutinantes peuvent surmonter cette contradiction et, si oui, comment elles rendent la subordination. Par exemple, quelle solution proposent les langues agglutinantes pour traduire une phrase complexe minimale du type *j'attends qu'il vienne* ? Comme l'indo-européen ne nous est plus accessible en tant que langue parlée, nous allons illustrer le problème posé par la subordination verbale en empruntant nos exemples à la langue qui passe pour le modèle le plus parfait des langues agglutinantes : la langue turque.

Le mécanisme qui veut que le verbe soit placé à la fin est si fort dans cette langue que, dans le cas, par exemple, de la coordination de deux verbes dépendant d'un même sujet, le premier verbe perd sa désinence. Celle qu'il doit avoir est remplacée par une sorte de joker (dont la forme varie en fonction de l'harmonie vocalique : -ip, -üp, -ip, -up) qui signifie — implicitement, bien sûr — : 'ce verbe a la même désinence que celui qui viendra à la fin de la phrase'. La morphologie est donc amputée, ce qui présente deux avantages : d'une part le principe du verbe à la fin de la phrase est respecté puisque ce qui a été donné auparavant n'est que la notion sous la forme d'un radical dépourvu de toute désinence verbale ; mais, d'autre part, une fois parvenu à la désinence verbale finale, l'auditeur peut reconstituer l'ensemble des verbes dont les radicaux étaient restés en attente d'achèvement. Ce procédé, très utilisé, n'intervient cependant que dans le cas de verbes coordonnés – et non subordonnés – qui, de plus, ne doivent dépendre que d'un même sujet. Il montre certes l'inventivité linguistique de cette langue, mais aussi la contrainte du mécanisme de postposition du verbe. Il faut donc placer, au départ de nos langues romanes, une contrainte du même type dans l'indo-européen.

Si cette exigence est à ce point contraignante, c'est qu'elle doit répondre à un besoin propre à ce type de langue. A quoi est-elle due ?

La différence que font les grammairiens des langues indo-européennes modernes entre phrase et proposition (principale et subordonnée) n'existe pas dans les langues agglutinantes : dans ce type de fonctionnement, les deux coïncident. Si, dans ces langues, le verbe ne peut venir qu'à la fin, cela signifie qu'on ne construit qu'une proposition-phrase chaque fois : tous les éléments de la phrase doivent s'insérer avant que le verbe ne vienne clore la phrase. Ce schéma n'est que la reprise de celui que le locuteur suit lorsqu'il construit son verbe, car on peut véritablement dire qu'il construit sa phrase comme il a construit son verbe. Examinons donc comment est constitué ce dernier : il commence toujours par le radical, reçoit ensuite différents éléments modalisateurs (infixe transformant une notion nominale en verbe, infixe réfléchi, infixe réciproque, infixe indiquant la possibilité ou l'impossibilité, infixe factitif, infixe de passivité, négation) avant de s'achever par une désinence qui indique d'abord le temps et le mode (34 classes de conjugaison existent dans la langue turque), éventuellement suivis de l'infixe d'interrogation, éventuellement aussi de l'infixe indiquant l'aspect perfectif, enfin arrive la personne (1^{ère}, 2^{ème} ou 3^{ème}) avec, éventuellement, l'indication de son pluriel. Comme on le voit, le verbe prend son départ avec l'expression du radical (sans aucun préfixe !) et se termine par l'indication de la personne : il s'agit là de deux éléments qui sont indispensables puisque tout verbe doit indiquer une action et le sujet qui fait cette action. Ils fixent les deux limites entre lesquelles doivent s'insérer les éléments moins fondamentaux qu'eux.

Leur place ne peut pas varier². Il en est de même de la phrase-proposition qui doit toujours comprendre un verbe et un sujet (inclus nécessairement dans la désinence verbale, mais qui peut aussi être annoncé en tête de phrase par un pronom personnel) et souvent un objet. Lorsqu'il est présent, l'objet doit toujours précéder le verbe. On peut dire que l'obligation de terminer la phrase par le verbe est en tout point comparable à l'obligation pour le verbe de se clore par l'indication de la personne. Il s'agit donc d'une exigence de cohérence fondamentale. Transiger sur ce point équivaldrait à introduire le chaos dans la langue.

Si la subordination ne peut pas impliquer la présence d'un deuxième verbe comme elle le fait dans les langues romanes et si elle doit intervenir avant l'arrivée du verbe, on peut se demander comment elle est rendue dans une langue agglutinante ? Dans sa *Grammaire du turc*, Bernard Golstein nous donne cette explication : « Dans une proposition subordonnée conjonctive, le verbe de la proposition subordonnée est en fait un substantif. Son sujet est indiqué par son suffixe personnel possessif ; quant à sa fonction, elle est déterminée par son suffixe de cas. La proposition n'est rien d'autre qu'un complément de nom³. » Ainsi, pour rendre l'équivalent de *j'attends qu'il vienne*, le turc dit *geldiğini bekliyorum*, c'est-à-dire 'j'attends sa venue', littéralement : 'sa venue (+ accusatif) j'attends'. La proposition subordonnée est le résultat de la nominalisation (par l'intermédiaire de l'infixe spécifique en -dik-) du radical verbal *gel-* 'venir'.

Cet infixe, ajouté au radical du verbe, indique à l'origine, avec sa construction basée sur le suffixe perfectif *di*, une action qui a été effectuée. Mais elle a été par la suite généralisée pour exprimer la subordination en général. La forme verbale qui en est pourvue se comporte comme un substantif. Elle est figée dans le sens où, quel que soit le temps de l'action exprimée par la principale, elle ne change pas. On peut ainsi avoir :

Geldigi zaman, sohbet ettik = 'quand il est venu, nous avons parlé' (en fait : "à sa venue")

Geldigi zaman, sohbet ediyoruz = 'quand il vient, nous parlons'

Geldigi zaman, sohbet ederiz = 'quand il viendra, nous parlerons'

Gezdikten sonra... = après avoir visité ('après le fait d'avoir visité')

Evlendiğim adam = 'l'homme avec qui je me suis mariée' (litt. 'le fait d'avoir, moi, épousé [cet] homme')

² On notera que le latin, mais aussi l'italien, l'espagnol ou le portugais, gardent encore dans la conjugaison du verbe des traces de cette position finale de la personne, même si on ne reconnaît pas aussi nettement la personne que dans les langues agglutinantes : c'est que l'agglutination est devenue flexion. En revanche, le français a antéposé sa personne verbale sous la forme du pronom personnel, mais en conservant la liaison étroite avec le verbe.

³ Bernard Golstein, *Grammaire du turc*, Paris, L'Harmattan, 1999, p. 212.

Avec la forme en **-dik**, additionnée du possessif et suivie des particules adéquates (**zaman, icin, gibi**, etc.), on peut ainsi traduire toutes sortes de subordonnées (de temps, de but, de cause, etc.), mais aussi des relatives. Le même principe de subordination par l'intermédiaire d'une nominalisation peut être aussi utilisé avec d'autres noms verbaux comme le nom verbal général en **-me** ou le nom verbal intentif en **-(y)ecek**, suivis, eux aussi, du possessif :

Hemen başlamanızı istiyoruz = 'Nous désirons que vous commenciez [le fait que vous commenciez] immédiatement' ;

Evi temizlemeyeceğinden korkuyorlar = 'Ils craignent qu'il ne nettoie pas la maison' [son non- nettoyage de la maison]

On peut en conclure que la langue turque n'a pas recours à la subordination verbale. Elle utilise des formes substantivées du verbe que l'on pourrait gloser par : 'le fait d'avoir...' : celles-ci lui permettent de maintenir sa structure phrastique particulière, avec le verbe en position finale.

Des formes verbales substantivées équivalentes étaient aussi employées par l'indo-européen. La subordination verbale n'est intervenue que par la suite, comme nous allons le voir. On en a une preuve dans le fait que nos langues présentent souvent les deux possibilités, l'ancienne, avec la subordination nominale + l'adjectif possessif (*j'attends son arrivée, nous souhaitons son retour, il craignait son départ...*) et la nouvelle, avec la subordination verbale (*j'attends qu'il arrive, nous souhaitons qu'il revienne, il craignait qu'il parte...*). La double possibilité se révèle être ainsi un bon instrument d'archéologie... linguistique.

Nous venons de voir, à travers l'exemple du turc, comment une langue agglutinante doit préserver la structure de sa phrase et surtout éviter de mettre dans une même phrase deux verbes avec deux sujets différents.

Pourtant c'est bien ce qu'a dû faire l'indo-européen au cours de son évolution vers les langues classiques, puis les langues modernes (parmi lesquelles les langues romanes). En comparant la syntaxe des langues agglutinantes – illustrée à nouveau par le turc – et celle d'une langue comme le français, on peut constater qu'elles sont très exactement inversées. Par exemple, *Kararımı bildireceğim* 'je ferai savoir ma décision' s'analyse de la manière suivante : *Karar* (décision) *-ım* (possessif 1^{ère} personne) *-ı* (accusatif), *bil* (radical du verbe 'savoir') *-dir* (infixe factitif) *-eceğ* (infixe futur) *-ım* (suffixe de 1^{ère} personne), c'est-à-dire l'ordre que l'on aurait si on inversait parfaitement l'ordre des termes et si on disait en français : **décision-ma savoir-ferai-je*. Passer d'un type de syntaxe à l'autre n'a pas pu se faire en un jour : le renversement complet de la syntaxe s'est étalé sur plus de trois millénaires. Remarquons qu'à l'étape du latin le travail n'était qu'amorcé : le verbe restait souvent en position finale et les désinences personnelles du verbe étaient toujours en place. Cependant le latin n'était déjà plus une langue agglutinante dans laquelle les infixes sont

parfaitement identifiables : il était devenu une langue flexionnelle par la fusion des suffixes dans une flexion. Parmi les langues romanes, seul le français présente une syntaxe totalement inversée par rapport à celle du turc. En roumain, espagnol, portugais et italien, dans le syntagme verbal, le pronom personnel sujet reste encore accolé au verbe en position finale, comme en turc, alors qu'il est anticipé et obligatoire en français ; dans le syntagme nominal les marques du genre et du nombre continuent d'être exprimées à la fois par l'article et par la désinence du substantif, alors qu'en français, à quelques rares exceptions près, seul l'article porte les marques du genre et du nombre.

Si l'indo-européen a entrepris un tel bouleversement de sa syntaxe, c'est qu'il avait une raison très forte de le faire. Laquelle ? Nous avons abordé cette question dans une étude récente sur la *déflexivité*⁴, nom que l'on donne en psychomécanique du langage à ce vaste changement syntaxique. Nous voudrions ici souligner le parallélisme entre l'évolution de la construction du mot et celle de la structure syntaxique. Nous avons déjà noté que, dans une langue agglutinante, le sujet parlant construit sa phrase comme il construit son verbe. L'évolution que nous constatons dans la syntaxe avec l'arrivée de la subordination verbale s'est-elle aussi produite dans le mot ? La réponse est évidemment positive : le mot, qu'il soit verbe ou nom, a lui aussi perdu peu à peu ses infixes. Il a été progressivement évidé de tout ce qui n'était pas le radical. Dans le cas du nom, les cas – qui étaient postposés – ont été remplacés par des prépositions dont la dénomination même indique qu'il s'agit d'un renversement de position. Mais le bouleversement ne s'est pas limité aux cas : dans la langue française les diminutifs, superlatifs, comparatifs ne se rendent plus par des suffixes comme c'était le cas en latin – et encore partiellement dans les autres langues romanes –, mais par des adjectifs indépendants (*petit, grand, etc.*) complétés par des particules spécifiques (*le plus, très, moins...*). L'innovation la plus remarquable est l'article (indéfini et défini) qui a été généralement antéposé en remplacement des désinences de genre et de nombre qui, elles, étaient finales – et le sont encore dans plusieurs langues romanes, en italien, espagnol et portugais tout particulièrement. Quant au verbe, nous avons déjà cité les pronoms personnels qui ont été anticipés en français, mais les auxiliaires ont suivi le même mouvement pour donner les formes composées et surcomposées.

L'arrivée de la subordination verbale s'inscrit donc bien, non pas dans un bouleversement désorganisé, mais dans un renversement systématique de l'ordre précédent. Un fait particulièrement révélateur nous est offert par la négation qui, anticipée en latin et dans la plupart des langues romanes, est en

⁴ Nous renvoyons sur ce point le lecteur au n° 178 de la revue *Langages* consacrée à La déflexivité (juin 2010) ainsi qu'à notre étude *La déflexivité, du latin aux langues romanes : quels mécanismes systémiques sous-tendent cette évolution ?* (en collaboration avec Louis Begioni) aux p. 67-87 de ce même numéro.

cours de renversement sous la forme de *pas* en français parlé (après quelques siècles de coexistence avec un *ne* anticipé encore bien présent dans la langue écrite). Cela signifie que le renversement dans l'ordre des mots de la phrase est l'objectif premier. La cause ne peut être attribuée à un élément ou à un autre puisque tous les domaines de la langue subissent ce renversement.

Pour passer à une subordination verbale, il faut donc que le verbe de la future subordonnée s'introduise dans la phrase principale en rompant l'obligation du verbe de venir à la fin de la phrase.

Comment va se faire cette introduction de la phrase dans une autre phrase dans la structure de langue qui a conduit aux langues romanes ? Autrement dit — puisque nous savons qu'une subordonnée est une phrase nominalisée qui va devenir une proposition et remplir la fonction d'un nom dans la phrase régissante devenue proposition régissante — comment va se faire cette nominalisation et comment les verbes des deux phrases vont se rapprocher ?

Dès les premiers témoignages du latin, la proposition relative se présente déjà pourvue de la particule de mise en relation avec l'antécédent alors que dans le cas de la subordonnée, la particule de subordination — qui aboutira à celle des langues romanes — est seulement en cours de grammaticalisation. Mais, dans les deux cas, tout au long de la latinité, on observe une réduction progressive de l'antéposition de la subordonnée et une progression corrélatrice de la fréquence de sa postposition. A l'apparition des langues romanes, la subordonnée est désormais régulièrement postposée.

Pour établir le rapprochement des deux phrases et aboutir à une phrase unique, la marque de la subordination va être prise par le verbe de la future subordonnée, le verbe de la future proposition principale ne changeant pas de forme par rapport à la structure ou à la morphologie qu'il aurait dans une phrase indépendante. En revanche, c'est lui, par sa valeur sémantique, qui va déterminer — « régir » — la morphologie du verbe de la subordonnée en cours d'évolution.

On va avoir deux types de constructions en fonction du type de sémantèse du verbe régissant :

- a) lorsque le verbe régissant est orienté vers la réalité extérieure au sujet de la proposition principale (avec, par conséquent, une visée « objective » introduisant une proposition complétive), le verbe de la subordonnée pourra se postposer avec la même morphologie qu'il aurait eue dans une phrase indépendante. C'est le cas le plus simple, celui par lequel la subordination verbale a pu s'introduire : la simple juxtaposition des deux propositions suffit en effet à les mettre en relation puisque la subordination peut être implicitement suggérée par le biais de la sémantèse des radicaux verbaux. L'ancien français en offre des exemples :

Ço sent Rolland la veüe a perdue (Ch. Rol. 2297), de même que l'ancien italien : *Il re subitamente presunse [l'inganno] ma... vide la reina accorta non se n'era* (Decam. III, ii 18) 'Le roi présuma tout de suite [une tromperie] mais... vit que la reine ne s'en était pas aperçue'. Dans les deux cas, la subordonnée prend la place d'un substantif et la subordination des deux actions est tellement évidente (*sentir... quelque chose* dans le premier cas et *voir... quelque chose* dans le deuxième) que l'utilisation d'une conjonction n'est, à ce stade de la mise en place de la subordination, pas requise. Ce n'est plus le cas aujourd'hui pour ces subordonnées complétives, tant en français qu'en italien : à la différence d'une langue comme l'anglais — où l'on tient généralement compte de la subordination exprimée par les sémantèses verbales pour se passer de la conjonction de subordination *that* — dans ces deux langues, comme dans la plupart des langues romanes, la conjonction est désormais obligatoire. Il faut reconnaître la forte structuration de la subordination dans les langues romanes puisqu'elle reçoit, au terme de l'évolution, une triple expression :

- 1) par les sémantèses verbales ;
 - 2) par la postposition de la proposition subordonnée à la principale ;
 - 3) par la conjonction de subordination – fr. et esp. *que* / it. *che* / roum. *că* – placée au début de la subordonnée.
- b) en revanche, lorsque le verbe régissant est orienté vers le sujet (avec une visée « subjective » introduisant une part d'incertitude sur la réalisation de l'action exprimée par la proposition subordonnée), le verbe de la subordonnée devra subir un traitement qui lui fera perdre la valeur « objective » qu'il aurait eue dans une phrase indépendante et le ramènera vers une « subjectivité » compatible avec celle que requiert le verbe régissant.

Dans ce cas aussi, le verbe subordonné n'a pas besoin, au début, d'une particule indiquant la subordination, le mode employé suffisant à exprimer la subordination : c'est le cas en latin (*timeo ne veniat* 'je crains qu'il ne vienne') et c'est encore largement le cas en italien (*spero sia stato contento del regalo* 'j'espère qu'il a été content du cadeau', *credevo fosse già partito* 'je croyais qu'il était déjà parti'). Ce n'est qu'après un long fonctionnement avec sa morphologie propre, sans l'ajout d'une conjonction, qu'intervient le phénomène de la déflexivité. Appliqué à la subordination, il va conduire, après bien des tâtonnements, mais avec une constance remarquable, à l'élaboration de particules capables, à elles seules, d'exprimer la subordination. Ainsi, il faut voir dans la conjonction latine *ut* — qui ne s'est pas maintenue dans les langues romanes — une première ébauche de la conjonction qui s'est ensuite généralisée dans les langues romanes sous la forme de fr. et esp. *que*, it. *che*, roum. *că*. La valeur de la conjonction *ut* pouvait varier selon le mode qu'elle

introduisait : lorsqu'elle était suivie de l'indicatif, elle conservait sa valeur initiale de comparaison (cf. *ut... sic... 'de même... de même...'*), alors que lorsqu'elle était suivie du subjonctif, elle prenait une valeur prospective : *filius edit ut mater gaudeat* 'le fils mange pour que sa mère soit contente'⁵. On voit ainsi que la conjonction commence à assumer une part de la virtualité du mode subjonctif qu'elle introduit. C'est le début du phénomène de déflexivité, c'est-à-dire du transfert de la valeur subordonnante du subjonctif sur la conjonction antéposée qui vient de lui être attachée. Celle-ci va subir, au cours des deux millénaires qui vont suivre, jusqu'à nos jours — et l'évolution se poursuit sous nos yeux ! — des variations considérables. Dans un premier temps *ut* sera remplacé par *quod* en latin vulgaire. Comme le note Joseph Herman⁶ « la conjonction *quod* devient une sorte de conjonction « universelle » : cette conjonction qui, dans l'usage classique, était en premier lieu et sauf quelques cas très spéciaux une conjonction explicative et causale, se rencontre dans le latin tardif, surtout dans les textes vulgaires, dans des emplois qui étaient réservés à *ut*, à *cum* et à *si*. »

La poursuite du processus de déflexivité va se traduire par le transfert de la valeur de subordination générale acquise par la particule du latin vulgaire *quod* au fr. *que*, à l'it. *che*, à l'esp. *que*, au roum. *că*. Si l'on considère le résultat dans ces différentes langues, on peut observer qu'il représente, dans chacune d'entre elles, la consonne initiale *k-* de *quod*, complétée par la voyelle la plus neutre de chaque langue : *k + ə* en français et en roumain, *k + é* en italien et en espagnol. Il est possible de penser que nous avons abouti ainsi à la plus simple expression possible de la notion de subordination.

⁵ A l'article *ut* de leur *Dictionnaire étymologique de la langue latine*, A. Ernout et A. Meillet rendent bien compte du passage de la valeur de comparaison à celle de subordination : « *Ut*, en qualité de particule indéterminée, accompagnait souvent des subjonctifs de supposition (d'où *ut* « à supposer que », *quod ut ita sit* proprement « les choses seraient-elles ainsi de quelque manière », Cic., Tu, 1, 21, 49), de possibilité ou d'intention : *ita milites instruxit ut hostium impetum sustinere possent* voulait dire originairement « il rangea ses soldats ainsi ; ils pourraient d'une manière ou d'une autre supporter le choc de l'ennemi ». La langue a tendu à considérer cet *ut* ainsi employé comme une conjonction subordonnante qui introduisait le subjonctif, ayant le sens de « pour que, afin que, que ». *Ut* a donc servi à introduire des complétives après les verbes marquant l'effort, *curare, dare operam, facere ut*, la demande, le souhait ou la crainte, la possibilité, l'éventualité : *fit, accidit, sequitur ut*, etc. Par une extension nouvelle, *ut, ita ut (tantus, tot, is... ut)* a servi à introduire des propositions marquant une conséquence d'un fait précédemment accompli, « de telle sorte que », e. g. Cic., Verr. 2, 4, 42, 91, *eos deduxi testes et eas litteras deportavi ut de istius facto dubium esse nemini possit*, « j'ai produit de tels témoins, et j'ai ramené de telles lettres que personne ne peut (et non : ne puisse) douter... ». — Il s'est constitué ainsi deux conjonctions qui, dans l'emploi, n'avaient plus rien de semblable : 1° *ut* « comme », avec une série de sens dérivés, mais voisins, et où le mode, là où un verbe était exprimé, était l'indicatif ; 2° *ut* « afin que, de sorte que », où le mode était le subjonctif. Le même développement se trouve en grec pour *ὥς*, qui a tous les sens de *ut* latin. »

⁶ Joseph Herman, *Le latin vulgaire*, Paris, PUF, « Que sais-je » n° 1247, 1967, p. 93-94.

Mais cette notion réserve encore des surprises. Les langues romanes ne sont toujours pas parvenues, sur ce point, au terme de leur évolution. Deux orientations se dégagent en effet dans l'évolution : d'une part, les langues qui n'ont pratiquement « misé » que sur une seule particule de subordination, celle dont nous venons d'analyser l'évolution — issue de *quod* — et dont on voit bien qu'elle sert, à l'origine, à introduire une proposition complétive, c'est-à-dire une proposition de réalité ; d'autre part une langue qui a choisi de couvrir la totalité du champ allant du certain à l'incertain et qui a donc complété la particule issue de *quod* par une autre particule issue de la conjonction hypothétique *si*. Dans le premier cas, le subjonctif va devoir très largement se maintenir pour tous les cas où la subordonnée devra exprimer une part plus ou moins grande de virtualité. C'est en effet ce que l'on constate dans les langues de la Romania occidentale : italien, espagnol, portugais, français. En revanche, dans le deuxième cas, celui qui est représenté par la langue roumaine, la conjonction *să* (issue de *si*) va pouvoir se charger de l'expression de la virtualité. L'emploi d'une forme spécifique de subjonctif se trouve donc considérablement réduit en roumain où il se limite, pratiquement, à la troisième personne. Par ailleurs, l'utilisation de *să* va permettre d'étendre la subordination sur un point où toutes les langues romanes occidentales ont conservé une forme infinitive : ex. fr. *je veux faire* / it. *voglio fare* / esp. *quiero hacer* ; la langue roumaine utilise, dans ce cas, sa conjonction de virtualité et dit : *vreau să fac* (litt. : « je veux que je fasse »). Ce faisant, elle a fait un pas de plus que les autres langues romanes vers la généralisation de la subordination verbale.

On remarquera que le choix fait par la langue roumaine s'inscrit dans la droite ligne du latin puisque les deux valeurs fondamentales de la conjonction latine *ut*, l'une liée au mode indicatif, l'autre au mode subjonctif, correspondent tout à fait à la distinction entre *că* et *să*.

Une répartition s'est instaurée entre les deux conjonctions de subordination, *să* anticipant une subordonnée orientée vers le sujet (ex. : *trebuie să fac* 'il faut que je fasse' où l'on voit que la fonction du subjonctif français 'fasse' est remplacée en roumain par la particule hypothétique 'să' suivie de l'indicatif : *(eu) fac* = 'je fais'), alors que 'că' introduit des subordonnées à visée objective (ex. : *știu că nu a venit* 'je sais qu'il n'est pas venu').

Certains verbes, situés entre les deux types, tel le verbe *a spera* 'espérer' vont pouvoir accepter tantôt l'une, tantôt l'autre conjonction, avec néanmoins des effets de sens différents. Il existe aussi une possibilité d'alternance entre les deux conjonctions dans les autres langues, mais pour les seuls verbes *demander* et *savoir* : *je me demande s'il viendra* / *je demande qu'il vienne* – *je sais qu'il viendra* / *je ne sais pas s'il viendra*.

On peut donc dire que la répartition complémentaire en roumain des conjonctions *că* et *să* a été un élément qui a joué pour la disparition quasi complète de la concordance des temps.

Mais cette disparition ne s'explique pas seulement par l'existence de deux conjonctions complémentaires. Il a fallu aussi que le verbe de la subordonnée, par une saisie anticipée sur l'expression du temps, perde sa valeur temporelle absolue pour acquérir une valeur temporelle « relative » en relation avec le temps auquel est mis le verbe régissant. Dans ce cas, par le double effet, d'une part, de la déflexivité opérée avec la création de particules spécifiques de l'objectivité et de la subjectivité, et de l'autre, de la perte de la valeur absolue des temps lorsqu'ils sont utilisés dans des subordonnées, la concordance obligatoire des temps a pu disparaître.

En revanche, pour la plupart des langues romanes, la généralisation quasi exclusive de la conjonction de subordination « objectivante » – fr. et esp. *que*, it *che* – jointe à la conservation des temps absolus pour tous les verbes, qu'ils soient dans des propositions indépendantes, régissantes ou subordonnées, maintient, encore aujourd'hui, une dépendance des modes de la subordonnée par rapport à ceux requis par la sémantèse du verbe de la principale (ex. fr. : *je veux qu'il dorme / je vois qu'il dort*), voire, en italien et en espagnol, une dépendance non seulement modale, mais aussi temporelle (it. *voglio che faccia/ volevo, vorrei che facesse*, esp. *quiero que haga/ quisiera que hiciera (hiciese)*).

Alors que l'on a en roumain *sper / speram / am sperat că va veni (că o să vină)* — littéralement « j'espère / j'espérais / j'ai espéré qu'il... viendra », pourquoi, en fr., à côté de *j'espère qu'il viendra*, ne peut-on avoir ni *j'espérais qu'il *viendra*, ni *j'ai espéré qu'il *viendra* ? Et pourquoi, en revanche, peut-on utiliser tout à fait régulièrement le conditionnel sans que la notion de conditionnalité vienne s'ajouter à l'expression de l'ultériorité dans le passé : *j'espérais qu'il viendrait, j'ai espéré qu'il viendrait* ? Et cette dernière question en entraîne, par symétrie, une autre : pourquoi le conditionnel français peut-il exprimer, dans ces phrases, le futur dans le passé et perdre, du même coup, sa valeur conditionnelle, alors qu'à l'inverse le conditionnel roumain garde, dans ce même contexte, sa valeur "conditionnelle" : *speram că ar veni dacã... 'j'espérais qu'il viendrait si... / am sperat că ar veni dacã... 'j'ai espéré qu'il viendrait si...'* ?

Toutes ces questions sont, à l'évidence, liées aux rapports qu'entretiennent entre elles les deux formes verbales que sont le futur et le conditionnel. Mais elles sont aussi en lien avec leur position dans la phrase puisque la traduction du futur roumain par un conditionnel en français (roum. *speram că va veni / speram că o să vină*, fr. 'j'espérais qu'il viendrait') est conditionnée par sa position dans la subordonnée : en dehors de ce cas, le futur roumain se rend par un futur en français et le conditionnel par un conditionnel. L'explication doit donc s'appuyer sur deux éléments : d'une part, la différence entre le français et le roumain quant aux rôles attribués aux deux formes verbales, d'autre part la variation en fonction de la subordonnée.

Pour ce dernier cas, les grammaires roumaines expliquent que, lorsque le futur est placé dans la proposition subordonnée, il acquiert une valeur « relative ».

Cela signifie qu'il n'exprime plus le futur par rapport au locuteur et à son moment d'élocution, mais par rapport au temps du verbe de la proposition régissante. Nous retrouvons là un phénomène qui existe aussi dans les langues slaves, mais qui n'est pas méconnu des langues romanes occidentales : la saisie anticipée. De quoi s'agit-il ? Toute forme de langue exprime régulièrement, lorsqu'elle est utilisée dans le discours, un sens qui lui est propre — d'où le nom qui lui est donné de « sens propre » — mais elle peut aussi exprimer ce que les grammaires appellent un ou plusieurs « sens figurés ». Reconnaissons qu'aucune grammaire de la langue roumaine ne reconnaît au futur dit « relatif » la valeur de « sens figuré » car ce temps, qu'il soit dans une proposition principale ou dans une subordonnée, garde bien la valeur qui est la sienne de futur. Pourtant c'est bien le même mécanisme qui est en jeu : un contexte phrastique bien défini peut permettre à un mot qu'il renferme de perdre une partie (plus ou moins grande, mais jamais totale) de son sens. C'est, par exemple, le cas dans des expressions idiomatiques où l'on peut trouver des mots qui ont presque complètement perdu le sens qu'ils ont lorsqu'ils sont employés en dehors de ce contexte défini. Il en est de même pour le futur roumain qui exprime une action à venir par rapport au moment d'élocution lorsqu'il ne se trouve pas dans une proposition subordonnée, mais qui perd son rapport avec le moment de l'élocution lorsqu'il y entre : il continue cependant d'exprimer le futur, mais seulement par rapport au temps de la principale. Il devient donc apte à exprimer le futur dans le passé. Il n'en est pas de même des futurs des langues romanes occidentales qui ne font pas l'objet d'une saisie anticipée lorsqu'ils entrent dans une proposition subordonnée : ils doivent donc être remplacés par un temps – improprement appelé, dans ce cas, 'conditionnel' – qui a été spécifiquement créé pour exprimer l'ultériorité dans le passé. On remarquera que le roumain n'a pas eu besoin de créer ce temps puisque ses différents types de futur peuvent tous exprimer l'ultériorité dans le passé lorsqu'ils s'inscrivent dans une subordonnée. En revanche le conditionnel dont il dispose est issu de la plus ancienne forme de futur (*cantare + habeo*), celle qui est encore aujourd'hui le futur "classique" des autres langues romanes. Il est devenu un véritable conditionnel et n'a pas la double valeur du conditionnel du français : il n'indique plus l'ultériorité, ni dans le passé, ni dans le présent. Il est réservé à l'expression de la condition.

On voit, à travers l'exemple de la subordination et de la concordance des temps, que le fonctionnement des langues est lié à des choix faits à certains moments de leur histoire : le contact avec les langues slaves a pu aider le roumain dans certains de ses choix et lui éviter les contraintes d'une concordance des temps complexe. Mais il faut reconnaître que tous les matériaux sur lesquels se sont portés les choix de la langue roumaine sont exclusivement d'origine latine (conjonctions *că* et *să*, futurs et conditionnel). Pourtant, ces choix n'ont pas été faits par les autres langues romanes : la comparaison du français, de l'espagnol et de l'italien montre que la recherche d'une solution plus simple est toujours en cours...

BIBLIOGRAPHIE

- BEGIONI L. et ROCCHETTI A., 2010, « *La déflexivité, du latin aux langues romanes : quels mécanismes systémiques sous-tendent cette évolution ?* » in revue *Langages* n° 178, *La déflexivité*, p. 67-87.
- BEGIONI L. et BOTTINEAU D., 2010, *La déflexivité*, in revue *Langages*, n° 178.
- ERNOUT A. et MEILLET A., 1959, *Dictionnaire étymologique de la langue latine*, Paris, Klincksieck.
- DARDANO M. et FRENGUELLI G., 2004, *La sintassi dell'italiano antico*, Atti del Convegno internazionale di studi (Università « Roma tre », 18-21 settembre 2002), Roma, Aracne.
- FRUYT M., 2005, « La corrélation en latin : définition et description », in P. De Carvalho & F. Lambert (éds), *Structures parallèles et corrélatives en grec et en latin*, Saint-Etienne, Publications de l'Université de Saint-Etienne, p. 17-44.
- GOLSTEIN B., 1999, *Grammaire du turc*, Paris, L'Harmattan.
- GUILLAUME G., 1929, *Temps et verbe. Théorie des aspects, des modes et des temps*. Paris, H. Champion. [Réédition, 1965, avec *L'Architectonique du temps dans les langues classiques*, Paris, H. Champion].
- HERMAN J., 1967, *Le latin vulgaire*, Paris, PUF, « *Que sais-je* » n° 1247.
- MEILLET A., 1903 [1937], *Introduction à l'étude comparative des langues indo-européennes*, Paris, Hachette.
- MOIGNET G., 1959, *Essai sur le mode subjonctif en latin postclassique et en ancien français*, Paris, PUF. (2 vol.)
- PEZARD A., 1971, *Grammaire italienne*, Paris, Hatier.
- ROCCHETTI A., 2005, « De l'indo-européen aux langues romanes : apparition, évolution et conséquences de la subordination verbale », in M. H. Araújo Carreira (éd.), *Des universaux aux faits de langue et de discours – Langues romanes – Hommage à Bernard Pottier*, Université Paris 8, Coll. "Travaux et Documents 27", 101-123.

DE LA SUBORDINATION EN BÉARNAIS

ANDRÉ JOLY¹

ABSTRACT. *On Subordination in Bearnese.* Starting from prolegomenon, the author analyses whether Bearnese is a member of the “Langue d’oc” group. He argues that the distinction made by Dante in the XIVth century between “oïl” and “oc” leads to a typological problem because it does not take into account the fact that, among the Romance languages of Southern France, the Gascon group (of which Bearnese is a member) coming from the Aquitaine proto-basque substratum has a number of distinctive traits which sets it apart. The Gascon group has a system of predication which is unknown to other Romance languages. This system, briefly described, provides the framework for subordination in Bearnese which the author analyses in detail in the light of the principles of Psychomechanics.

Keywords: *Bearnese, Gascon, predication, Psychomechanics, subordination.*

REZUMAT. *Cu privire la subordonare în bearneză.* Pornind de la *prolegomen*, autorul se întreabă dacă bearneza este membră a grupului lingvistic “Langue d’oc.” Distincția pe care o face Dante în secolul al XIV-lea între “oïl” și “oc” constituie un impas tipologic. Aceasta nu ține cont de faptul că, dintre limbile romanice din sudul Franței, gascona, din care face parte bearneza, este un grup lingvistic net distinct prin trăsături specifice provenind din substratul aquitanic proto-basc. În acest scop, se aduce drept dovadă existența unui sistem de predicție necunoscut în celelalte limbi romanice. Pe acest sistem descris sumar se bazează mecanismul subordonării în bearneză. Autorul propune în această privință o analiză detaliată, fondată în mod esențial pe principiile psihomecanicii limbajului.

Cuvinte cheie: *bearneză, gasconă, predicție, psihomecanică, subordonare.*

1. De l’insubordination du béarnais parmi les langues dites d’« oc »

Le béarnais, comme bien d’autres idiomes du sud de la France, ferait partie des langues dites traditionnellement « d’oc », par opposition aux langues « d’oïl ». Or de plus en plus nombreux sont ceux qui s’interrogent sur le bien-fondé de cette catégorisation.

1. Agrégé d’anglais, professeur émérite des universités, a successivement enseigné la linguistique anglaise et la linguistique générale à Paris-Sorbonne, au Canada, à Caen, à Lille, pour finir à Paris-Sorbonne. Fondateur d’une équipe de recherche (URA 1030 C.N.R.S.), il co-dirige la revue *Modèles linguistiques*. Secrétaire du Conseil scientifique Béarn-Gascogne, membre du Centre Aixois d’Etudes Romanes (CAER), directeur de recherche à l’Université Nationale du Liban. E-mail : joly.navarrenx@gmail.com.

Le célèbre poète toscan du XIV^e siècle auquel est attribuée la distinction oc/oïl, ne disposait pas des instruments analytiques des philologues du XIX^e siècle. Grâce à ces instruments issus de la grammaire comparée, ceux-ci ont pu établir des typologies basées sur des données sérieuses, en particulier phonétiques, prenant en compte la totalité du lexique.

Par exemple, indépendamment des différences morpho-syntaxiques, les celtisants ont été amenés à distinguer le gaélique et le brittonique, les langues celtiques-P et les langues celtiques-Q, en fonction du traitement de *k^w indo-européen. Pour ce qui est du domaine germanique, toujours au XIX^e, les découvertes de Grimm, puis de Werner en phonétique historique ont permis un classement typologique satisfaisant (gotique, langues scandinaves, allemand, néerlandais, anglais, etc.).

Rien de tel avec la distinction en « oc » (forme médiévale <lat. hōc) et en « oïl ». Dans cette opposition, tout est donné « en vrac » : un paquet d'« oc », un paquet d'« oïl » : typologie sommaire d'épicier grossiste, d'autant plus contestable que le béarnais a d'autres manières de dire « oui » : *quio, que quio, si* (comme les langues ibériques), qui concurrencent l'emblématique o(c). Dans ces conditions, comment peut-on raisonnablement, aujourd'hui, sept siècles plus tard, continuer à classer des langues en fonction de leur manière de dire « oui », qui a bien évolué ? La proto-nomenclature de Dante est une vieille lune dont il conviendrait de se débarrasser au plus vite, surtout dans le contexte actuel de reconnaissance des langues patrimoniales².

Le gascon est déjà considéré au XIV^e comme un « lengatge estranh » au même titre que le français, l'anglais, l'espagnol, le lombard (cf. *Leys d'Amors*). Le béarnais fait partie de cet ensemble gascon, mais il s'est développé dans des conditions historiques particulières³, et il peut être considéré aujourd'hui, non seulement comme le parler dominant dans l'ensemble gascon, mais comme une langue à part entière (cf. Rohlfs 1970, 1).

C'est d'une de ses spécificités syntaxiques, totalement inconnue dans les autres langues romanes, donc étrangère aux langues dites abusivement « d'oc » en ce qui concerne le béarnais et le gascon, qu'il va être question à propos de la subordination.

2. En amont : les morphèmes de prédication verbale

En béarnais, on ne peut produire un énoncé sans utiliser ce qu'on appelle généralement des « particules énonciatives », mais que je préfère

2. Dans le cadre de la Charte européenne, création en mars 2013 d'un comité consultatif sur le statut des langues régionales, à l'initiative du ministère de la culture.

3. C'est un état indépendant du XIV^e au XVII^e siècle (rattachement à la France en 1620). La langue officielle y est le béarnais, langue qui sera largement utilisée au Parlement de Navarre jusqu'à la Révolution.

nommer « morphèmes de prédication verbale » ou, plus simplement, morphèmes de prédication (v. ci-dessous).

Selon certains auteurs, dont je suis, ces morphèmes sont au nombre de cinq, si l'on inclut la négation : *que, e, be, ye, ne* (tous prononcés *é* fermé). D'autres, comme J.-M. Puyau (149), ajoutent *ce, ci, ça, ço* (et autres graphies) dans les subordinées incises après une citation. Mais cet ajout est contestable (v. § 6.3.). Quelques exemples des morphèmes en question pour un survol rapide (graphie des auteurs) :

QUE

- (1) *Que* plau, « il pleut »
- (2) *Que* cante, « il/elle chante »
- (3) Marie *que* cante, « Marie chante »
- (4) Yan *que* cante, « Jean chante »
- (5) *Eth que* cante, « Lui, il chante » (thématisation)

BE

- (6) « *Be* cante plâ ! », « Qu'il/elle chante bien ! »
- (7) « *Be* bédes qu'éy atau... », « tu vois bien qu'il en est ainsi » (cf. 8)

YE

- (8) « *Ye* bédes qu'éy atau... » (cf. ex. 7)
- (9) « *Ye* cante plâ, ya ! », avec reprise sous forme de *ya*, « Il/elle chante bien, ça c'est sûr/oui (en français régional) » (voir note 4)

E / (SE)

- (10) « *E* boulet minyà û drin ? », « Voulez-vous manger un morceau ? (litt. *un peu*), pouvant alterner avec *se* « *Se* boulet minyà û drin ? »
- (11) « *E* hesse beroy doumâ ! », « Ah !, s'il pouvait faire beau demain ! » (« hesse » : subjonctif dit « imparfait » de « ha », « faire »)
- (12) « Qu'aténdi que lou disna *e* sie près », « j'attends que le déjeuner soit prêt »
- (13) « Say t'aci » *e* digou lou pay », « Viens ici, dit le père », en alternance avec *se* ou *si* : « *se/si* digou lou pay », ainsi qu'avec *ce*.

NE

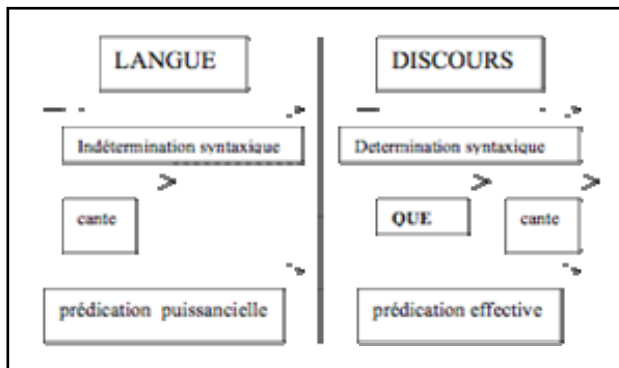
- (14) « *Ne* plau pas » (**que* ne plau pas : *que* normalement incompatible avec la négation, sauf quand on veut contester avec vigueur : *Que* ne plau !, mais, dans ce cas, *pas* n'est pas utilisé)

Que, e, be, ye, ne sont bien des morphèmes de prédication verbale. Sauf dans un cas⁴, ils sont inséparables du verbe, un peu à la manière de l'article, qui est inséparable du nom. Quant au sujet nominal ou pronominal (ex. 4 : Yan

4. Il faut en effet noter qu'entre *que* et le verbe peuvent s'interposer des pronoms enclitiques sous forme réduite : « Que-t bouleri parlà », « je voudrais te parler » ; « Que-nse disè de minyà e carà », « il nous disait de manger et de nous taire ». Le traitement de cet intéressant problème dépasse le cadre de la présente démonstration.

que cante / 5 : Eth que cante), il est séparé du verbe par le morphème de prédication, ce qui signifie que c'est le bloc *que +verbe* qui constitue en fait le prédicat rapporté au sujet. Ainsi dans (4) « Yan que cante », c'est *que cante* (et pas seulement *cante*) qui est dit de Jean.

Que est donc en l'occurrence l'élément fondamental qui permet à un sujet (*Yan*) auquel est rapporté un prédicat verbal (*cante*) d'accéder au statut d'énoncé. Faute de quoi, (4bis) « *Yan cante », ou (1bis) « *Plau », ne sont pas des énoncés en béarnais. Il est donc surprenant qu'on répète à l'envie, après Lespy, que les morphèmes de prédication sont des « explétifs ». Dans (1bis) et (4bis), *plau* et *cante* ne sont pas, en béarnais, des formes verbales utilisables telles quelles ; ce sont des formes de Langue, de simples « proposées ». *Que* en fera des « transformées » de Discours. C'est en cela que *que* et consorts sont au premier chef des morphèmes de prédication. Ces morphèmes ont comme un effet propulsif sur le lexème verbal, un peu à la manière de préverbes. L'effet propulsif de *que* sur **cante* peut être figuré comme suit :



3. Des déterminants de modalité phrastique.

Revenons sur les exemples ci-dessus.

On constate que :

- *que* (*qu'* devant voyelle) est utilisé pour marquer l'affirmation dans les propositions indépendantes ou principales (ex. 1 à 5).
- *be* (*b'* devant voyelle) marque l'exclamation (ex. 6) ou souligne une affirmation (ex. 7).
- *ye* (*y'* devant voyelle) fonctionne à la manière de *be* pour marquer l'exclamation (ex. 9), souvent relayé par *ya* en fin d'énoncé, ou pour renforcer une affirmation (ex. 8).
- *e*, qui nous intéresse tout particulièrement pour la question de la subordination, est utilisé :

1° dans les énoncés interrogatifs quand l'interrogation porte sur le verbe :

(15) *E m'enténet ?* « Vous m'entendez ? »

(16) *E sables qu'as hèyt ?* « Tu sais ce que tu as fait ? »

En lieu et place de *e* on trouve aussi la conjonction *se/si* (« si » hypothétique) :

(17) *Que diserén que soun couneguts ; si seré quauque partit ?* « on dirait qu'ils se connaissent ; ce ne serait pas quelque parti ? »

2° dans les énoncés de modalité optative ou imprécative au subjonctif :

(18) *E digousses la bertat !* « Ah ! si tu disais la vérité ! »

3° dans la protase d'une phrase hypothétique :

(19) *E m'at aboussès dit [protase], que seri bengut [apodose]* « Si tu me l'avais dit, je serais venu »

On remarque que *e + subjonctif* peut alterner avec *si + indicatif* (forme composée) :

(20) *Si m'at abès dit...* « Si tu me l'avais dit » (cf. 19)

4° dans les subordonnées relatives :

(21) *Que soy lou riban d'or qu'ûe ma haroulère / E semble abé pausat debat lou pè qui-m tech* « Je suis le ruban d'or qu'une main capricieuse semble avoir posé sous le pied qui me tisse » (Palay, Case, 9)

5° dans les subordonnées complétives et circonstancielles :

(22) *Qu'atèndi que lou dinna e sie près* « j'attends que le déjeuner soit prêt »

On observe que, dans ce cas, l'inversion du sujet et du verbe entraîne le non emploi de *e* (il s'agit là d'un fait révélateur sur lequel je reviendrai) :

(23) *Qu'atèndi que [ø] sie près lou dinna*

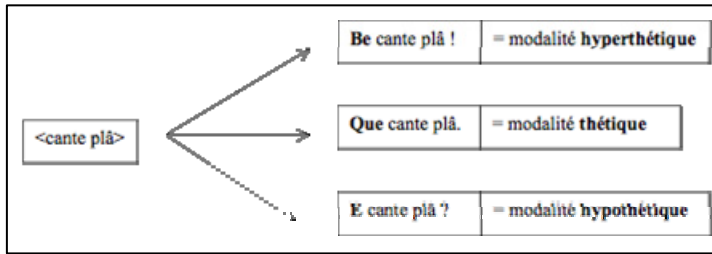
(24) *Lou pay, la may e la hilhe qu'èren coum aco à cauha-s quouan lou pay, qui s'at mastegabe loungetems-a, e digou...* « Le père, la mère et la fille étaient ainsi à se chauffer au coin du feu quand le père, qui rongeaient son frein depuis un bon moment, déclara... » (Cam1, 64)

6° dans des incises, après des verbes qui renvoient à un dire (“dire”, “répliquer”), etc.

(25) *Nou t'en anis, e hasè lou pay,* « ne t'en vas pas faisait/disait le père » (Cam1, 64)

Pour résumer, en laissant la négation de côté, on retrouve, avec les morphèmes de prédication que sont que, *be/ye, e*, les trois grands types de

modalité assertives : thétique, qui pose sans plus (*que*), hyperthétique, qui « dièse » l'assertion thétique (*be/ye* : emphase, exclamation), hypothétique, qui « bémolise » l'assertion thétique (*e*) ; v. Joly 1984. En figure, partant de **cante plâ*, qui n'est pas un énoncé, mais une proposée d'énoncé, en Langue, on obtient, en Discours, les trois modalités assertives suivantes, qui sont autant de transformées (Rem. - *be* alterne souvent avec *ye*, selon les régions et les locuteurs) :



4. Incidence à la personne

La fonction des morphèmes de prédication est double. Mais ces deux fonctions sont si intimement liées qu'on peut parler de *synapse fonctionnelle*.

Leur première fonction est de référer un prédicat à un sujet/support. Je nomme avec Guillaume *incidence* cette référence d'un prédicat à un sujet (v. Boone & Joly). On dira ainsi que, dans « Marie que cante », le prédicat, « que cante », est incident au sujet « Marie » : il est effectivement dit de Marie qu'elle chante. Cette analyse est exacte en première approximation. Mais elle est insuffisante. Il convient de savoir, d'une part à quoi le prédicat est incident dans Marie ; d'autre part, ce qui se passe lorsqu'on a simplement « Que cante » (« il ou elle chante »), énoncé parfaitement formé en béarnais. Il faut bien que, dans ce dernier énoncé, il y ait un sujet/support dans « cante », puisqu'il est dit (prédicat) qu'il ou elle (sujet) chante.

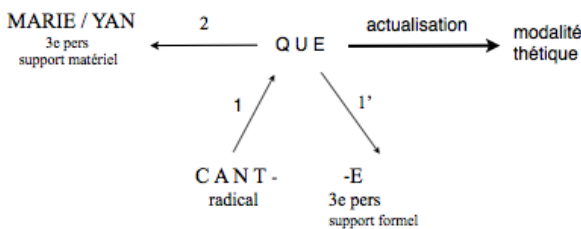
Ce sujet-support n'est autre que la personne intégrée à la forme verbale⁵, support formel et matériel, en l'occurrence la troisième personne. Le support formel suffit pour qu'il y ait énoncé (Que cante = « il chante » ou « elle chante »). Mais il manque le support matériel : de qui s'agit-il au juste ? Qui est « il » ? Qui est « elle » ? De deux choses l'une : (a) ou bien le contenu matériel de « il » et de « elle » se trouve dans le contexte (il vient d'être question de Marie ou de Yan : valeur anaphorique du pronom), (b) ou bien ledit contenu matériel apparaît sous la forme d'un nom ou d'un syntagme nominal (Yan,

5. La personne peut, de façon très générale, être définie comme le support que se donne la pensée pour y attacher les apports de signification qu'elle a déterminés (Cf. G. Guillaume, LL3, 64). Sur la personne, v. aussi Boone & Joly.

Marie, l'aulhè, « le berger », l'aulhère, « la bergère »): « Marie que cante », « l'aulhère que cante ». La personne est alors exprimée une seconde fois, à l'extérieur de la forme verbale.

La seconde fonction des morphèmes de prédication est, comme il a déjà été dit, d'actualiser en Discours ce qui a été mis en incidence, en affectant à l'énoncé une modalité phrastique (thétique, hyperthétique, hypothétique, ou bien négative).

Que et consorts fonctionnent donc simultanément dans deux directions : la première, strictement syntaxique (mise en incidence d'un prédicat et d'un support-sujet personnel), la seconde syntactico-énonciative, qui consiste à déclarer si l'énoncé produit est thétique, hyperthétique ou hypothétique. A ce titre, ces morphèmes sont des déterminants de l'appréhension phrastique. En figure :



- 1 + 1' : incidence du radical "cant-" au support (formel) de 3e personne par le truchement de *que* :
Que cante ("il/elle chante")
- 2 : incidence de "que cante" au support (matériel) "Marie" ou "Yan" ou "l'aulhère", etc.:
Marie que cante / Yan que cante / L'aulhère que cante
- Simultanément, *que* actualise ces mises en incidence en modalité thétique

Il apparaît clairement que ces morphèmes de prédication sont étroitement liés à la personne dans le fait qu'ils ne s'emploient qu'avec les formes personnelles conjuguées, c'est-à-dire aux modes subjonctif et indicatif. Ils ne sont pas utilisés avec les formes non personnelles, celles du mode quasi-nominal (infinitif et participes) :

(26) Cantà, cantan, cantat/cantade « chanter, chantant, chanté(e) ».

Rappelons qu'ils ne sont pas davantage utilisés à l'impératif :

(27) Cante ! (forme d'indicatif : chante !)

(28) Noû cantes (forme de subjonctif : ne chante pas !)

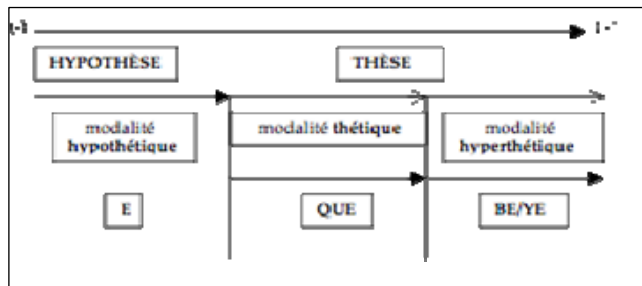
La raison en est que l'impératif n'est pas un mode de Langue, mais un mode de parole (de Discours) qui met en présence les personnes.

5. *E* et le champ de l'hypothèse

Résumons. *E* est donc utilisé (pour les exemples, voir § 3 ci-dessus) :

- 1° dans les énoncés interrogatifs,
- 2° dans les énoncés de modalité optative ou imprécative (au subjonctif),
- 3° dans la protase (au subjonctif) d'une phrase hypothétique,
- 4° dans les subordinées relatives,
- 5° dans les subordinées complétives et circonstancielles,
- 6° avec des verbes « de parole » comme *dise*, *respoune*, *ha* (« faire ») pour renvoyer au contenu du dire.

Contrairement à *que*, qui est un signe de position (thèse), ainsi qu'à *be* et à *ye*, *e* est un signe de supposition (hypothèse). Soit, sur un continuum allant d'un moins (—) à un plus (+) de thèse :



6. *E* et la subordination

6.1. Principale / subordinée // idée regardante / idée regardée

Dans la perspective psychomécanique, dont je m'inspire ici, le rapport principale / subordinée (fait sémiologique) recouvre exactement la relation idée regardante / idée regardée (fait psychique) qui, on le sait, joue dans la théorie guillaumienne un rôle capital sur l'emploi des modes indicatif et subjonctif, comme le montrent les exemples classiques suivants :

- (29) Il est *possible* (idée regardante) / qu'elle *vienne* (idée regardée)
- (30) Il est *probable* (idée regardante) / qu'elle *viendra* (idée regardée)
- (31) Il est *peu probable* (idée regardante) / qu'elle *vienne* (idée regardée)

6.2. Le rôle de *e* dans les subordinées

Soit un exemple de complétive donné ci-dessus :

- (32) Qu'atëndi **QUE** lou dinna *e* sie près « j'attends que le déjeuner soit prêt » où les morphèmes de prédication sont signalés en italiques et en gras, tandis que l'élément de relation, la conjonction **QUE**, apparaît en majuscules.

On observe que le sujet-support de signification (*lou dinna*) ne peut être en contact immédiat avec le prédicat-apport de signification (*sie près*). En clair, la référence (l'incidence) du prédicat au sujet doit se faire par l'intermédiaire du morphème *e*.

En revanche, si l'ordre sujet-prédicat est inversé, le prédicat venant immédiatement après l'élément de relation QUE, le morphème *e* disparaît, comme dans :

(33) Qu'aténdi QUE [ø] sie près lou dinna (prédicat / sujet)

Autres exemples :

(a) dans des subordonnées circonstancielles de temps (avec différentes valeurs) :

(34) Coan Yantot *e* tribalhabe aqui, « Quand Jeannot travaillait ici » (pers)

(35) Tan qui lous boches *e-s* tiren dessus, n'arriben pas ! (Case3, 59)
« tant que les boches nous tirent dessus, ils n'attaquent pas ! »

Mais, avec inversion prédicat/sujet :

(36) Coan [ø] tribalhabe aqui Yantot (sujet : Yantot ; prédicat : tribalhabe aqui) « quand Jeannot travaillait ici ».

(b) dans des circonstancielles de lieu :

(37) Lou brèspe, que souy de goarde dap lou marselhés au ras d'û abric de mitralhuse oun lous àutes *e-s* soun ahouratats (Case3, 59)
« L'après-midi, je suis de garde avec le Marseillais tout près d'un abri de mitrailleuse dans lequel les autres se sont terrés »

(c) avec valeur d'hypothèse (*si*) :

(38) E si, per cas, *é-y* abè ûe ronde d'ouficiè ? (Case3, 43) « et si, admettons, il y avait une ronde d'officiers ? »

(d) dans une relative :

(39) ... quauques hialadoures, qui à d'aquéste sasou de ret *e* de nebarrade *e* s'amassaben ta tourneya lou hust à l'arrayòu... (Cam 84 : « quelques fileuses qui, en cette période de froidure, se réunissaient pour filer ensemble à la chaleur du soleil »)

(e) après le verbe dire (*dise que... e*) :

(40) ... be diserén que cinquante tambours *e* bàten en û cop la yenerale (Case3, 55) « on dirait que cinquante tambours battent ensemble la générale »

Selon Bouzet (1928, § 153), à propos d'exemples comme (22) et (23), *e* « rappellerait » le morphème *que* introducteur de la principale. Mais alors, pourquoi ne pas utiliser *que* ? :

(22 bis) Qu'aténdi que lou dinna *que sie près

Or cet énoncé écorche les oreilles des béarnophones. On en trouve cependant quelques rares exemples, jugés incorrects. Donc, exit *que* dans la

subordonnée. Alors, pourquoi *e* ? Pourquoi, selon Bouzet, *e* « rappellerait-il *que* » ? De quoi serait-il le rappel ? La seule chose qu'il puisse logiquement rappeler est que l'incidence d'un apport prédicatif à un support de prédication n'est pas immédiate en béarnais, qu'elle doit être médiatisée par un morphème.

La thèse avancée ici est que, la subordonnée étant syntaxiquement une sous-phrase, donc dans la dépendance d'une phrase principale qu'elle présuppose, la relation entre prédicat et sujet ne peut y être « posée ». Elle doit être « supposée ». L'incidence de l'apport de signification (prédicat) au support de signification (sujet) doit être hypothétisée. En dernier ressort, c'est en fait la sous-phrase subordonnée qui, en se raccrochant à la phrase support, hypothétise son contenu. L'emploi du subjonctif dans la subordonnée (v. ci-dessous § 6.4.) en est la conséquence.

6.3. *E* comme introducteur du verbe de parole dans les incises:

(41) « Nou t'en anis », *e* hasè lou pay, « ne t'en vas pas, faisait/disait le père » (Cam1, 64) ; cf. ci-dessus (§ 3)

(42) « Say t'aci » *e* digou lou pay, « Viens ici, dit le père »

E peut alterner avec *si* ou *se*... « se/si digou lou pay », ainsi que, plus rarement, avec, *ça*, *ce*, *c'*, *ci*, *ço* (sur le statut de ces morphèmes, v. ci-dessous).

(43) « Que cau que sie... », *si* hasè lou hilh... « Il faut que ce soit..., disait (faisait) le fils » (id. ; on trouve donc l'alternance *se/si* chez le même auteur)

(44) « Pay », *se* digou, « Père, dit-il » (Palay)

(45) « Moun Diu », *se* respounou aquèste..., « Mon Dieu, répondit celui-ci... » (Caseb2)

(46) « ... » *ça*-s pensè, « pensa-t-il » (Rohlfs, § 508)

(47) « Més, qu'abém de qué paga » *ce* digoun lous dus coumpays, « mais nous avons de quoi payer, dirent les deux compères » (Escruts, 60).

(48) « Pénses, *ci*-m disè, au nouste àdye e ad aquét moumén... », « Rappelle-toi, me disait-il, à notre âge et à cette époque... » (ibid.)

Certains auteurs (p. ex. Puyau, 149) comptent *ça*, *ce*, *c'*, *ci*, *ço* et variantes (*sa*, *so*) parmi les « particules énonciatives ». Je n'irai pas jusque-là. D'une part, parce que ces morphèmes et leurs diverses graphies n'interviennent que dans le type d'incises examinées ici. Leur emploi est donc très limité puisqu'ils n'assurent aucune des cinq autres fonctions de *e*. D'autre part, parce que ce sont des démonstratifs, ce que n'est pas *e* dans le même emploi (voir plus loin). En effet, comme le montre bien Rohlfs dès 1935 (§ 508, 516), ces divers morphèmes sont des formes de *assò* (cf. aragonais *asó*).

Quant à *si* et à sa variante *se*, ce sont également des *démonstratifs*. C'est aussi l'opinion de S. Palay (Dict.). On se gardera ici de les confondre avec *se/si*

qui peuvent alterner avec *e*, notamment dans les phrases interrogatives. Il y a lieu en effet de bien distinguer un *si/se* issu du latin *si*, introducteur de phrase conditionnelle (ancien *sei*) et un *si/se* issu de *sic* (« ainsi, de cette façon »). C'est ce dernier, donc un démonstratif, que l'on trouve dans les incises en béarnais⁶.

6.4. *Subjonctif et subordonnée*

Hypothétiser le contenu de la subordonnée : c'est ce que fait généralement le béarnais en employant le subjonctif, mode du virtuel, là où le français, par exemple, utilise l'indicatif :

(49) Que pénsi que sie lou miélhe, « je pense que ce sera le mieux »
(*sie*, subjonctif de *esta*, « être »)

Le béarnais, et plus généralement le gascon, utilise systématiquement le subjonctif quand l'événement représenté dans l'idée regardée est vu comme une *éventualité*. Sur l'étendue de cet emploi, notamment avec la conjonction *quoan* (« quand »), v. Rohlfs 203 et Carte 1 (isoglosse 1) :

(50) Quoàn poussquios, « quand tu pourras » (loc. cit.)

(51) Quan siós a taulo, « quand tu seras à table » (loc. cit.)

Selon Rohlfs (204), « l'emploi du subjonctif est **un des traits décisifs qui apparente la syntaxe gasconne à celle de l'autre côté des Pyrénées** (spm) » :

(52) esp. « Cuando *vengas*, te lo diré », « je te le dirai quand tu viendras »

(53) cat. « Quan *vénguis*, t'o contaré tot » « je te raconterai tout quand tu viendras »

Le subjonctif est également utilisé dans les relatives, et de manière très logique, conformément au système, pour signifier l'indétermination, là où le français emploie le futur (ou le présent dans les dictons et les proverbes) :

(54) « Qui nou *aye cap*, qu'aye comes », « celui qui n'a pas de tête, qu'il ait des jambes »

(55) « Hè ço qui boulhes », « fais ce que tu voudras/veux »

6.5. *De, morphème de prédication dans les subordonnées ?*

Le rôle de *de* n'a cessé de se développer dans l'histoire de la langue, au point qu'on peut se demander si cette préposition, très dématérialisée, ne devrait pas compter parmi les morphèmes de prédication verbale.

1° Elle peut en effet être employée comme marqueur d'incidence devant un infinitif en lieu et place de *que*. Elle transforme alors l'infinitif en prédicat :

6. On observera que lat. *sī* et *sīc* ont la même origine étymologique : *sei*, suivi, dans le second cas de la particule démonstrative *-ce* que l'on a dans *ecce*. (cf. Ernout & Meillet).

(56) L'òmi que cride tan qui pot, qu'ey toucat ; lou seryan e lou chef de seccioù qu'ou bachen ta l'arrepaus de l'escalè, e *de* telefouna tau poste de secours (Case3, 60) « l'homme hurle à tue-tête, il est touché ; le sergent et le chef de section le descendent sur le palier, et ils téléphonent [l'on téléphone, trad. de J.-P. Brèthes] au poste de secours ».

(57) Nou y a abut goayre de mourts ni d'esbrighalhat, hère de souldats presounès dous Alemans que s'escapèn e d'arrecouti ta case, « il n'y a guère eu de morts ou de blessés, beaucoup de soldats prisonniers des Allemands s'évadèrent et rentrèrent chez eux » (Cinquante ans, 41)

2° Comme élément de liaison associé à *que*, *de* est utilisé quasi régulièrement avec des verbes de parole comme *dise* (« dire »), *assegurà* (« affirmer »), *parià* (« parier ») etc. ou des verbes d'événements mentaux comme *sabé* (« savoir »), *créde* (« croire ») :

(58) ... que-m biémen *dise de qu'èy* à parti (Case3, 16) « on vient me dire que je dois partir »

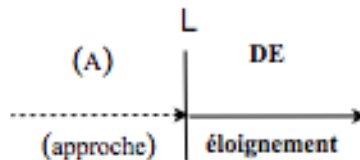
(59) D'ere n'auré pas poudut *dise de qu'ère* mau plantade (op. cit., 17) « D'elle il n'aurait pas pu dire qu'elle était mal tournée »

(60) Que parieri, madamisèle, *de qu'abet* quauque aymadou qui-b bien bede de quoan en quoan (op. cit., 19) « je parierais, Mademoiselle, que vous avez quelque amoureux qui vient vous voir de temps en temps »

(61) Lous pescadous qu'asseguraben *de qu'abèn* bist quauque cop à d'ere repausa la soue tète sus l'espalle de l'amic [...] (op. cit., 22) « les pêcheurs assuraient que parfois ils l'avaient vue la tête posée sur l'épaule de son ami »

(62) *Dise que l'èy heyt crede de que* la resercabi permou qui-s trufe de la mounéde [...] (op. cit., 104) « Dire que je lui ai fait croire que je la recherchais parce qu'elle n'avait que faire de l'argent »

(63) Adare qui sèy *de que* partéchi en permissioù... (Case3, 59) « maintenant que je sais que je pars en permission »⁷. Par rapport à *à*, signe de l'approche, *de* est le signe de l'éloignement. En figure :



7. On trouve cependant, chez le même auteur, quelques rares exemples sans *de* : ... lous yournaus que disen que l'enemic n'a pas heyt ço qui a boulut (Case3, 53) « les journaux disent que l'ennemi n'a pas fait ce qu'il a voulu ».

Des verbes comme « dire », « assurer », « penser », etc. impliquent ipso facto un contenu (de dire, de pensée, etc.). On dit, on pense, on assure... quelque chose. *De*, proclitique, donc en association étroite avec *que* (*de que*), extrait ce contenu, par éloignement, et le réfère à *que*, marqueur de relation pro forma qui introduit le contenu en question dans la subordonnée. L'exemple (58) : « que-m biénen dîse de qu'èy à parti » s'analyse donc comme suit :

- a) on vient me dire (*que-m biénen dîse*), en discours direct : « tu dois partir » (qu'as à parti),
- b) qui devient dans la subordonnée, en discours rapporté : *qu'èy à parti*
- c) *de* a pour fonction de transférer (par extraction) le contenu de ce dire dans la subordonnée par le truchement de *que*.

Le contenu du dire est « décroché » (Damourette & Pichon) pour être « translaté » (Tesnière) dans la subordonnée introduite par la conjonction *que* (à ne pas confondre avec le morphème de prédication *que*).

7. Le béarnais, « langue d'oc » ou « langue de que » ?

Béarnais et gascon, languedocien, limousin, auvergnat, provençal et niçois sont des langues romanes. Mais chacune l'est à sa manière, en fonction des conditions dans lesquelles le latin parlé s'est implanté dans chaque région sur la base des divers substrats. Les philologues du passé ont su en tenir compte, dans la mesure où ils ont distingué le gascon des autres parlers, en particulier du languedocien. Il est donc pour le moins étrange que leurs successeurs n'aient pas unanimement retenu la leçon et qu'ils aient laissé naître, croître et se développer le mythe d'une koinè, nommée « occitan » — monstre historique, idéologique et linguistique. Plus étrange encore est la perpétuation de ce mythe aujourd'hui, sous nos yeux. Du mythe à l'imposture il n'y a qu'un pas.

Langue romane, le béarnais, qui est une forme de gascon, se distingue radicalement des autres langues romanes par des traits spécifiques — des formes (lexicales, morphologiques, syntaxiques) et des emplois — qui, on a pu l'entrevoir, **la rattachent aux langues ibériques, en particulier à l'aragonais, et à l'euskarien, ou proto-basque**. L'existence, entre autres, de « particules énonciatives », morphèmes obligés de prédication, dont on a vu le fonctionnement dans les subordonnées, en ait la preuve irréfutable. Dire du béarnais que c'est une « langue d'oc » ne signifie rien du point de vue linguistique et risque, en plus, d'induire en erreur. En revanche, s'il faut absolument le classer en sélectionnant un trait spécifique tout à fait original, pourquoi ne pas appeler le béarnais « langue de *que* » ou bien « gascon-Q », à l'instar des langues celtiques ?

BIBLIOGRAPHIE

Abréviations utilisées :

Cam1 : Camelat, Garbe de proses / Caseb1 : Esprabes d'amou / Caseb2 : Caseboune : Cinquante ans... / Caseb3 : Caseboune, Û soldat.../ cat. : catalan / Escruius : Escruius biarnés de l'arribère / esp. : espagnol / Seg : Sègues /spm : souligné par moi /

I. CORPUS

- Arette, Alexis (2010), *Espernicades, fables et gnargues*, Institut Béarnais et Gascon / Editions Pyrémone, Monein.
- Camelat, Miquieu de (1933), *Garbe de proses 1775-1930*, Pau, Marrimpouey (Garbe).
- Camelat, Miquieu de (1937), *Bite-bitante*, Marrimpouey Yoen, Pau.
- Caseboune, Yulien de (1929), *Esprabes d'amou*, roumàn biarnés.
- Caseboune, Yulien de (1954), *Cinquante ans de bite paysane*, Marrimpouey Yoen, Pau.
- Caseboune, Yulien de (1965), *Talhucs de Prousey (1924-1934)*, Marrimpouey Jeune, Pau.
- Caseboune, Yulien de (1988, 2011), *Û souldat biarnés à la guerre (1916-1919)*, Version française de Jean-Pierre Brèthes, 2011, Institut Béarnais et Gascon.
- Escruius biarnés de l'Arribère-Ousse*, Pontacq (2013), Institut Béarnais et Gascon, Pau.
- Lalanne, J.-V. (1911), *Lou prousèy d'û Biarnés*, Vignancour & Marrimpouey, Pau.
- Lespy, V. (1892²), *Dictons et proverbes du Béarn*, Gabet, Pau.
- Palay, Simin (1909, 2007²), *Case ! Trobes biarneses*, texte et traduction (Chez nous), Institut Béarnais et Gascon / Editions Pyrémone, Monein.
- Palay, Simin (1934, 2011), *Lous très gouyats de Bordebiehe*, Institut Béarnais et Gascon / Editions des Régionalismes, Cressé. s
- Sègues, Yan de (2012), *Per Aulouroû y Biarn*, Institut Béarnais et Gascon, Pau.

II. ETUDES LINGUISTIQUES (traités, grammaires, articles)

- Bec, Pierre (1970), *Manuel pratique de philologie romane*, Editions Picard, Paris.
- Boone, Annie & Joly André (1996, 2004²), *Dictionnaire terminologique de la systématique du langage*, L'Harmattan, Paris.
- Bouzet, Jean (1963), *Syntaxe béarnaise et gasconne*, Marrimpouey Jeune, Pau.,
- Bouzet, Jean (1975²), *Manuel de grammaire béarnaise*, Editions de l'Escole Gastoû Febus, Billère.
- Brèthes, Jean-Pierre (2012), « Et l'Aquitaine devint romaines » dans *Modèles linguistiques*, tome XXXIII, vol. 66.
- Courriades, Joseph (1951), *Eléments de grammaire béarnaise*, Marrimpouey Jeune, Pau.
- Ernout, A. & Meillet, A. (1932, 1967⁴), *Dictionnaire étymologique de la langue latine*, Klincksieck, Paris.
- Joly, André (1976), « Que et les autres morphèmes énonciatifs du béarnais » dans *Actes du XIII^e Congrès International de Linguistique et de Philologie Romanes*, Presses de l'Université Laval, Québec.

- Joly, André (1984), « Contribution à l'élaboration d'une syntaxe générale : éléments pour une syntaxe psychomécanique de l'énonciation » dans *Systématique du langage I*, Presses Universitaires de Lille.
- Joly, André (1987), *Essais de systématique énonciative*, Presses Universitaires, Lille.
- Joly, André (2004), « A propos des morphèmes de prédication verbale en béarnais » dans *Modèles linguistiques*, tome XXV, vols 49-50, Editions des Dauphins, Toulon.
- Lafon, René (1980), *Le système du verbe basque au XVI^e siècle*, Elkar, Zarautz.
- Lespy, V. (1858, 1880²), *Grammaire béarnaise*, Maisonneuve, Paris.
- Lespy, V. & Raymond, P. (1887), *Dictionnaire béarnais, ancien et moderne*, Imprimerie Centrale du Midi, Montpellier.
- Massourre, Jean-Louis (2012), *Le gascon, les mots et le système*, Honoré Champion, Paris.
- Meyer-Lübke, W. (1900), *Grammaire des langues romanes* (Tome 3 : Syntaxe, 2e partie), traduction française, H. Welter, Paris.
- Moreux, B. & Puyau, J.-M. (2005), *Dictionnaire béarnais-français*, Institut Béarnais et Gascon / Editions Pyrémone, Monein.
- Palay, Simin (1932, 1961²), *Dictionnaire du béarnais et du gascon modernes*, Marrimpouey, Pau / Editions du CNRS
- Puyau, Jean-Marie (2007, 2011²), *Le béarnais* (comprendre, parler, lire, écrire), Institut Béarnais et Gascon / Editions Pyrémone, Monein.
- Rey, Alain, sous la direction de (2010⁴), *Dictionnaire historique de la langue française*, Le Robert, Paris.
- Rohlf, Gerhard (1935, 1970²), *Le gascon. Etudes de philologie pyrénéenne*, Max Nie

À PROPOS DE MODUS ET DICTUM EN IRLANDAIS

DAIRINE O'KELLY¹

ABSTRACT. *Some Thoughts on Modus and Dictum in Irish.* This paper attempts to make a contribution to the problem posed by a certain type of complex sentence in English and French on the model *C'est dommage qu'elle soit venue / It is a shame that she came* ; in this type of construction, the main clause expresses a subjective commentary on the event expressed in the subordinate clause. Starting with the analysis of the proposition proposed by Mill (1843), it is shown that despite what Lucien Tesnière (1959) says, there is no real major conflict between his views and those of his contemporaries (Gustave Guillaume, Charles Bally). The author then goes on to observe the remarkable correspondence between the surface structure of the Irish sentence and the deep structure of the model, proposed by Tesnière. The last part of the article demonstrates how the analysis of Irish modal sentence can shed light on the English and French equivalent.

Key words: *dictum, Irish, modus, predicate, subject*

RÉSUMÉ. *À propos de modus et dictum en irlandais.* Cet article tente de contribuer à l'analyse du problème posé par un certain type de phrases complexes en anglais et en français, du genre : *C'est dommage qu'elle soit venue / It is a shame that she came*, où la proposition principale exprime le commentaire subjectif d'un événement objectif. Sont passés en revue les modèles explicatifs de la logique classique, de Charles Bally et de Lucien Tesnière. Après avoir constaté la ressemblance entre la structure de surface de la phrase irlandaise et la structure profonde de la phrase du modèle de Tesnière, l'auteur passe en revue une série de phrases en irlandais qui se prêtent à une analyse en Modus et Dictum, dans le but d'éclairer un certain nombre de problèmes posés par des constructions équivalentes en anglais et en français.

Mots clés : *dictum, irlandais, modus, prédicat, sujet*

1. Modus et dictum

Le point de départ de cette réflexion sur la subordination est un schéma de phrase qui pose des problèmes d'analyse, aussi bien en anglais qu'en français, à savoir un énoncé sur le modèle :

¹. Equipe : Babel. EA 2649, Université du Sud Toulon-Var. Domaines de recherche *linguistique générale, grammaire, stylistique, traduction*. E-mail : darina.okelly@gmail.com,

[1]a Il/C'est dommage qu'elle soit venue

[1]b It is a shame that she came²

Gustave Guillaume, pour qui la syntaxe est « la mise en forme du sens », voit en cette phrase complexe, faite d'une principale (Il est dommage / it is a shame) et d'une subordonnée (qu'elle soit venue / that she came) : point de vue sémiologique ; une construction en idée regardante : « c'est dommage » et idée regardée « qu'elle soit venue » : point de vue psychique.

En revanche, la grammaire anglaise, qui a tendance à mettre entre la sémantique parenthèses, l'explique par la tendance de la phrase anglaise à avoir un sujet « léger » et de reléguer le « gros » de l'information prise en charge par des constructions complexes en fin de phase ; donc "it's a shame that she came" serait une reformulation d'une phrase simple antérieure : "That she came is a shame" où "that she came" est sujet et "is a shame" prédicat. On pourrait, d'ailleurs, dire la même chose de la formulation française : « il est dommage qu'elle soit venue », qui renverrait à une construction primitive : Qu'elle soit venue (sujet) est dommage (prédicat). Il existe, bien entendu, d'autres manières de signifier que la venue de la personne dont il est question est jugée regrettable.

En poussant ce raisonnement à son terme, on pourrait dire qu'il y a, à l'origine, deux énoncés correspondant à deux événements distincts appartenant à deux espace-temps différents : le premier sa venue, appartenant à un espace-temps, antérieur, objectif, donnant lieu à « elle est venue » ; un second événement qui est la réaction du sujet parlant par rapport à cet événement, en l'occurrence son regret, « il est dommage ». Ce second événement appartient à l'espace-temps de l'acte de parole. D'après Michel Bréal (1897), les mots du premier événement « servent à exposer les faits eux-mêmes », c'est ce que Bally appelle le dictum, ceux du second événement, ce que Bally appelle le modus, représentent l'élément subjectif. Pour Bréal, ces mots « font appel à l'entendement », ils ne sont donc pas « du même ordre que les mots qui [me] servent à exposer les faits eux-mêmes ».

Je reviens à mon exemple et au désarroi de la grammaire devant le support-sujet qui introduit le membre modal de la construction : 'it' en anglais et «il» ou«ce» en français. Pour expliquer le pronom sujet dans les deux phrases, la grammaire anglaise parle de cleft sentence, phrase clivée; quant au rôle du pronom sujet, "it" en anglais «ce» ou «il» en français, l'explication varie selon les écoles ; pour certains, il marque une place vide, pour d'autres il représente prolèptiquement la subordonnée.

². En irlandais : Is trua é gur tháinig sí (est pitié il que vint (passé simple) elle / Is trua liom gur tháinig sí (est pitié avec moi (je déplore) que vint elle (passé simple). L'irlandais ne met pas le subjonctif dans la subordonnée.

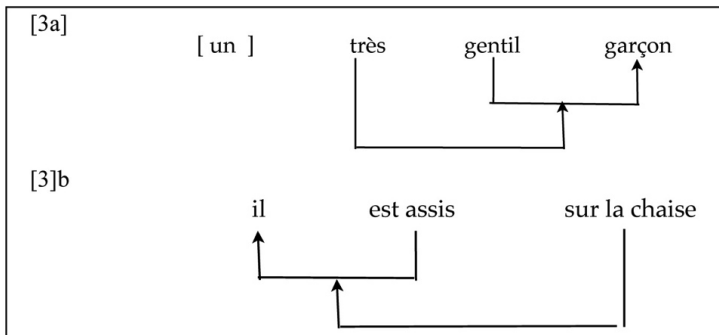
En principe, la description des grammaires contemporaines s'arrête là ; on ne semble pas s'intéresser au fait que, dans ces schémas de phrase, c'est le vieil ordre indo-européen *predicat* → *sujet* qui remonte à la surface. Par *sujet*, j'entends : ce dont il est parlé, en l'occurrence «sa venue» et par *prédicat*, ce que je dis du sujet, dans le cas précis *mon regret*. En faisant appel à l'opposition *thème/propos* (je renvoie à Charles Bally), le *sujet* ou *thème* est connu des interlocuteurs, et le *prédicat*, ou *propos*, contient l'information nouvelle. D'après cette façon de voir les choses, l'idée regardante (Guillaume) correspondrait au *prédicat* ; l'idée regardée serait le *sujet*. En français, on le sait, c'est la visée de l'idée regardante ou « *propos* » qui déterminera le mode de la subordonnée où figure le *thème* :

[2]a Il est clair qu'elle est bête — mode indicatif

[2]b il est dommage qu'elle soit bête — mode subjonctif³

2. L'incidence

Avant d'aborder le cas spécifique de l'irlandais, qui offre à mon avis un éclairage sur ces constructions, j'aimerais rappeler le moteur fondamental de la prédication, qui repose, en termes guillaumiens, sur la mécanique de l'incidence, c'est-à-dire sur la mise en rapport d'un apport et d'un support, ce que la tradition anglaise nomme *HEAD* (tête) et *ADJUNCT* (adjoint). Ce mécanisme intervient à tous les niveaux. Par exemple, au niveau du syntagme, le nom substantif est le support et l'adjectif attribut l'apport ; le nom, qui « se dit de lui-même » est en incidence interne, l'adjectif qui se dit du nom est en incidence externe et l'adverbe, qui se dit de l'adjectif ou du rapport entre l'attribut et le substantif, est en incidence externe de deuxième degré. Cette relation ternaire est illustrée en [3]a au niveau du syntagme. et en [3]b au niveau de la proposition :



³ La différence entre les deux modes est révélée par le fait que [2]a, à la différence de [2]b n'admet pas l'adverbe «si» : [2]a *Il est clair qu'elle est si bête / [2]b Il est dommage qu'elle soit si bête. Avec *il est clair*, je constate objectivement sa bêtise, avec *il est dommage*, je le déplore, en d'autres termes, j'émetts un jugement subjectif.

C'est une relation qui est reconnue en général par tous les grammairiens, sous une forme ou une autre ; Jespersen parle, pour les noms, de "primaries" (incidence interne), pour les adjectifs et les verbes de "secondaries" (incidence externe de premier degré) et pour les adverbes "tertiaries" (incidence externe de deuxième degré). C'est la manière la plus commode de définir les parties prédicatives du discours.

3. Le noyau prédicatif

Toutefois, d'un point de vue logique, la prédication, comme le rappelle Mill (1843) est pas ternaire mais binaire :

Maintenant, le premier coup d'œil sur une proposition montre qu'elle se constitue par la réunion de deux noms. Une proposition (après la définition commune ici suffisante) est un discours dans lequel quelque chose est affirmé d'une autre chose. Ainsi, dans la proposition L'or est jaune, la qualité jaune est affirmée de la substance or. Dans la proposition : Franklin n'était pas né en Angleterre, le fait exprimé par les mots né en Angleterre est nié de l'individu Franklin (Système de logique (1843), traduction de Louis Peisse, 1866),

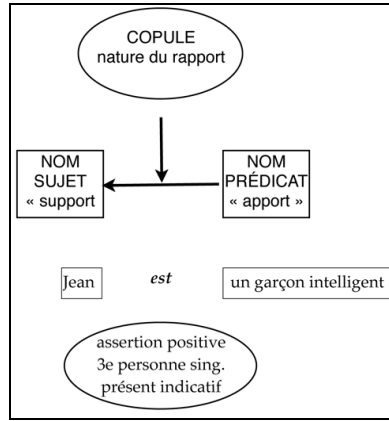
Par « nom » ("name" et non "noun" dans le texte anglais), il faut comprendre mot ou groupe de mot renvoyant à un référent ou objet de pensée. Dans le premier exemple de Mill, le signe linguistique «or» réfère à une substance (matière), le signe linguistique «jaune» à un attribut ou qualité. Par simple juxtaposition, une relation s'établit entre les deux, la nature de cette relation étant dictée par ce à quoi ils renvoient dans l'univers phénoménal. C'est ainsi que l'un (en l'occurrence l'attribut) se dira de l'autre (en l'occurrence la substance), ce qui implique une relation hiérarchique entre un apport (l'attribut) et un support (la substance), en d'autres termes, l'apport est subordonné au support — une autre façon d'envisager l'incidence guillaumienne⁴.

Dans certaines langues, par exemple les langues slaves et les langues celtiques, la simple mise en rapport des deux produit une prédication. En anglais et en français, en revanche, il faut un troisième élément pour déclencher la prédication :

Toute proposition a trois parties : le Sujet, le Prédicat (l'attribut) et la Copule. Le prédicat est le nom qui désigne ce qui est affirmé ou nié. Le sujet est le nom qui désigne la personne ou la chose de laquelle quelque chose est affirmé ou

⁴ Cette analyse ignore le cas de ce que la logique appelle la définition parfaite, ou les deux noms sont à égalité, par exemple : Paris est la capitale de la France / La capitale de la France est Paris. Sweet (1891) dirait que l'ordre est aléatoire, sans signification, alors que Bernard Pottier prétendrait que le premier «nom» dans la séquence est le support de l'énoncé. L'irlandais, par un dispositif particulier, tranche la question sans ambiguïté : le syntagme qui apparaît en premier dans la chaîne est le prédicat.

nié. La copule est le signe qui indique qu'il y a affirmation ou négation, et fait ainsi distinguer à l'auditeur ou au lecteur la proposition de toute autre espèce de discours. Ainsi dans la proposition : la terre est ronde, le Prédicat est le mot *ronde*, qui désigne la qualité attribuée (*predicata*), les mots *la terre*, désignant l'objet auquel cette qualité est attribuée, composent le Sujet; le mot *est*, signe connectif, placé entre le sujet et le prédicat pour montrer que l'un est affirmé de l'autre, est la Copule (Mill, op.cit.).



À la lumière de cette analyse, il semble légitime de revoir l'analyse traditionnelle de la phrase en syntagme nominal et syntagme verbal et, en suivant le raisonnement de Mill, d'extraire du syntagme verbal, les éléments qui, comme le dit Aristote, ajoutent à la signification propre du verbe « celle du temps », ou en termes guillaumiens, l'ensemble des formes vectrices du verbe. Dans le cadre de la proposition logique de Mill, où le sujet et le prédicat sont reliés par la copule, c'est une opération relativement simple ; en revanche, lorsqu'on a affaire à un verbe lexical qui exprime un procès, non un état, l'analyse semble moins évidente. Ainsi, pour s'en tenir aux exemples de Mill, une assertion simple à copule, comme par exemple, *Jean est un garçon intelligent*, se décomposerait en trois constituants : deux noms et la copule. Ce que Mill omet de dire est que la copule est immédiatement suivie par le prédicat, ce qui revient à dire que son rôle est de signaler la mise en relation de ce qui suit à autre chose. En terminologie guillaumienne, on parle d'incidence externe. Ainsi, dans sa variante expressive : « *Un garçon intelligent, Jean!* » (courbe descendante : sur-assertion / « *Un garçon intelligent, Jean?* » (courbe montante : interrogation)» où l'intonation indique la nature du rapport, l'inversion ne change rien ; « *Jean* » reste le support sujet, « *un garçon intelligent* », le prédicat.

C'est également le schéma intonatif qui permet, en irlandais, d'omettre la copule dans les assertions neutres. Lorsqu'il est exprimé, il se place en « pôle position », suivi immédiatement par le prédicat, dans un schéma de phrase copule → predicat → sujet. Dans la mesure où, en irlandais, c'est le premier signe dans la séquence qui signale la nature de la relation qui relie la prédicat au sujet, il y aurait lieu de s'interroger sur l'exactitude du terme « signe connectif » choisi par Mill. Soient les exemples suivants :

[4]a [Is]	Garsún cliste	é
(affirm.)	garçon astucieux	lui (C'est un garçon astucieux)
[4]b Ní	garsún cliste	é
(neg)	garçon astucieux	lui (Ce n'est pas un garçon astucieux)
[4]c	Angarsún cliste	é?
(inter.)	garçon astucieux	lui (est-ce un garçon astucieux ?)
[4]d Nach	garsún cliste	é !
(inter-neg.)	garçon astucieux	lui (quel garçon astucieux ! / ce n'est donc pas un garçon astucieux ?)

Au vu de l'organisation syntaxique de l'irlandais, il serait plus exact de dire, en grammaire générale, que la copule précède immédiatement le prédicat. En effet, la copule semble avoir deux fonctions principales : elle déclenche la prédication et annonce la modalité phrastique. Dans une langue comme l'irlandais, elle annonce, d'entrée de jeu, la nature de la relation qui relie les deux « noms » de la proposition (affirmation/négation/interrogation etc.). Par ailleurs, elle signale que le « nom » qui la suit immédiatement est le prédicat. Dans certaines langues — c'est le cas des langues romanes et germaniques —, elle est précédée par le nom qui exprime le thème ou sujet. Dans d'autres, notamment dans les langues celtiques, le lien entre le prédicat et le sujet, qui le suit directement se fait par simple parataxe. La commodité de ce système explique pourquoi les Irlandais ont si souvent recours à l'interrogatif négatif, forme expressive par excellence. En [4]d (Nach garsún cliste é [? / !]), selon le schéma intonatif, peut exprimer le déception (on croyait à tort à son astuce), ou l'admiration (on s'extasie devant son astuce). À noter également que la copule, qui varie en temps et en mode, n'exprime ni la personne ni le nombre, sans doute à cause de la position qu'elle occupe dans le schéma phrastique et du rôle qu'elle joue comme enclencheur de la prédication.

4. Le groupe italo-celtique

Il convient de dire à présent quelques mots sur l'irlandais. Afin de justifier sa place dans un colloque sur la subordination dans les langues

romanes, je fais appel à l'autorité suprême de Meillet, et Cohen dans *Les langues du monde* :

À l'extrémité occidentale du domaine indo-européen se trouve le groupe ITALO-CELTIQUE, traditionnellement dénommé ainsi à cause des particularités communes que présentent l'italique et le celtique en opposition avec les autres dialectes indo-européens. Mais l'italique et le celtique n'apparaissent dans l'histoire que déjà fortement différenciés. Les peuples qui parlaient ces langues et dont on ne sait au juste comment et à quelle date ils ont occupé leur habitat historique, ne sont peut-être que les derniers venus. Il a pu exister du groupe italo-celtique des représentants plus anciens dont nous avons perdu la trace (p. 45). ([1924] 1952),

Bien que le point de vue de ces deux spécialistes ne soit pas partagé par tous les philologues, je ne me propose pas d'entrer dans les détails des arguments des uns et des autres. Il suffit de savoir que les langues celtiques se partagent en deux groupes distincts : d'un côté le gallois, le cornouaillais et le breton (P-celtique) et de l'autre l'irlandais, le gaélique écossais et le mannois et le galicien (Q-celtique)⁵.

5. Quelques ressemblances

J'en viens maintenant aux traits qui pourraient indiquer une origine commune pour les langues romanes et les langues celtiques ;

- quelques éléments du lexique semblent plus proche des langues latines que des langues germaniques : homme → fear (vir en latin) ; la mer → an muir ; villa → baile ; terre → tír ; cheval → capal, etc.
- au niveau des mots formels, on note un certain nombre de ressemblances entre l'irlandais et les langues romanes :
- les particules déictiques sont en [s/G] : ce livre-ci → an leabhar seo [GBL] ; sus (en béarnais), sos (en espagnol) → suas (en haut), síos [GBLs] en bas,
- les conjonctions sont en [k/g] : il dit que le soleil brille → deir sé go bfhuil an grian ag teanamh,
- les pronoms et adverbes interrogatifs sont en [k] : comment → conas [kLnBs] ; que → cad [kAd] , qui → cé [kD] etc.
- la ressemblance entre les systèmes verbaux irlandais et français est frappante : au mode indicatif, 2 passés (défini et consuetudinal), un présent, un futur catégorique et un futur hypothétique (conditionnel).

⁵ Cette répartition repose sur la distribution de la consonne *k^w en proto-celtique, qui devient *p dans le groupe gallois et breton et *k en goidelic et en celtibérien. Par exemple, le mot qui signifie tête se dit pen en breton et en gallois et ceann en irlandais ; fils se dit mab en gallois et mac en irlandais (magg dans les inscriptions en écriture Ogham).

Ci-dessous «deir» et «dire» conjugués aux 5 temps de l'indicatif à la troisième personne du singulier. L'ordre verbe → sujet est l'ordre normal en irlandais :

prétérit dubhairt sé dit il	présent deir(eann) sé dit il	futur catégorique deuirfaigh sé dira- il
passé consuetudinal adeireadh sé disait il		futur hypothétique deuirfeadh sé dirait il

- comme l'espagnol et certaines autres langues romanes, l'irlandais dispose de deux verbes être «is» (ser en espagnol) et «tá» (estar en espagnol)

Le premier, la copule «is» (voir ci-dessus), qu'on pourrait qualifier d'existential sert à identifier, à classer et à décrire ; il appelle, syntaxiquement, un schéma binaire : apport → support : le second, qui a une valeur ontologique, situe l'événement dans le temps linéaire et requiert ainsi un ancrage spatio-temporel ; il appelle, syntaxiquement, un schéma ternaire : verbe → sujet → [± comp de verbe] / [± comp circonstanciel].

Soit, en guise d'illustration, deux proverbes, voulant dire à peu près la même chose :

apport		support			
COPULE	ATTRIBUT	SUJET FORMEL	SUJET MATÉRIEL		
[Is]	[glas]	[iad]	[na cnoic	1 bfad	uainn]
[être]	vert	eux	les collines	loin	de nous

- avec "is" ; rappelons (i) l'invariabilité de la copule et (ii) l'ordre obligatoire prédicat → sujet, (iii) dans le cadre d'une simple assertion, la copule peut être omise.

Litt. les collines loin de nous sont vertes

Cette construction particulière explique les tournures qu'on entend dans les pièces de Synge et Yeats : "T'is green (they) are, the hills far away from us (C'est vertes qu'elles sont, les collines loin de nous).

- avec "tá", ici au présent « désactualisé », à valeur habituelle "bíonn"⁶ ; rappelons que le verbe marque le temps et l'aspect, mais ni la personne ni le nombre :

⁶ La valeur aspectuelle de cette forme est difficile à rendre en français ; en hiberno-anglais (l'anglais parlé en Irlande), on opposerait "are" (tá = actuellement) et "do be" (bíonn = habituellement, mais pas forcément maintenant). Cette forme implique l'existence (un vécu) dans un cadre spatio-temporel.

Litt. les vaches des autres pays ont habituellement de longues cornes

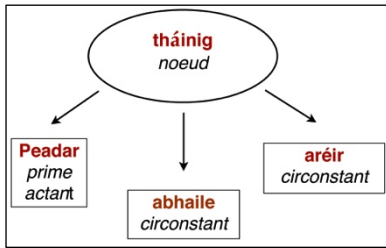
verbe	sujet	complément	
Bíonn	airce fada	ar na buaibh	thar lear
[exister]	cornes longues	sur les vaches	au delà des mers

6. Le modèle de Tesnière

Il a été mentionné plus haut que, si les assertions où figurent la copule s'adaptent facilement à l'analyse de Mill, les énoncés qui expriment des procès présentent un certain nombre d'inconvénients que je ne me propose pas d'exposer dans le cadre de cet article. Il me semble qu'une version simplifiée du modèle de Lucien Tesnière (1959), pourrait compléter, sans contredire, ni le point de vue de Mill, ni la théorie de l'incidence de Guillaume. Ce modèle conçoit la phrase comme « un petit drame » avec le verbe au centre, en relation à la fois avec les acteurs (les actants : sujet, compléments) et les circonstances (les circonstants). Les syntagmes sont autant de noeuds reliés au noeud des noeuds, le verbe. Ainsi, dans un énoncé comme « Pierre est revenue à la maison hier », le prédicat ou noeud est le verbe monovalent (intransitif) « est revenu », « Pierre » est le prime actant (le sujet), « à la maison » et « hier » sont des circonstants (complément de lieu, complément de temps). Si cette disposition ne reflète pas forcément la structure syntaxique de surface de toutes les langues, il s'avère qu'elle est parfaitement adaptée à la syntaxe de la phrase irlandaise. Les quatre variantes de modalités phrastiques au passé de l'indicatif (aimsear caite) ci-dessous, montre que le verbe (tar (venir), passé : tháinig) fonctionne comme « déclencheur » de prédication et que l'actant (Peadar) et les deux circonstants (abhaile et aréir) apparaissent clairement dans sa dépendance.

[5]a [Do] Tháinig	Peadar	abhaile	aréir.
[venir, passé]	Pierre	à la maison	hier
[5]b Níor tháinig	Peadar	abhaile	aréir.
[nég. passé]	Pierre	à la maison	hier
[5]c Ar tháinig	Peadar	abhaile	aréir ?
[inter. passé]	Pierre	à la maison	hier
[5]d Nár tháinig	Peadar	abhaile	aréir ?
[interro-nég. passé]	Pierre	à la maison	hier

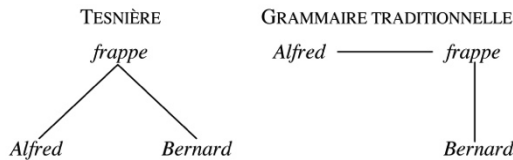
L'analyse de Tesnière, qui considère le sujet comme le complément du verbe conviendrait parfaitement à l'intuition d'un irlandophone. Notons que, lorsque la personne est détachée du verbe, celui-ci, qui indique le temps



(passé) et l'aspect (perfectif en l'occurrence) reste invariable pour ce qui est de la personne et du nombre ; les particules qui annoncent la modalité phrastique varient en fonction du temps : níor est l'équivalent passé de ní, ar, de an et nár, de nach. ("ro" est l'ancienne particule qui marque le passé). La disposition en arborescence (le stemma) montre que l'ordre

linéaire de la chaîne parlée de irlandais suit l'analyse que fait Tesnière de la structure profonde à la lettre (Esquisse d'une syntaxe structurale, 1953)

Mais, est-ce une raison suffisante pour rejeter l'analyse traditionnelle de la phrase en sujet / prédicat, comme le fait Tesnière ? Pour ce théoricien de la linguistique, en effet, « le sujet est un complément comme les autres » (II, Actants, p. 5), qui dépend du verbe exactement comme en dépend le complément d'objet. L'analyse de la syntaxe structurale prévoit ainsi un même degré de dépendance pour le sujet et le complément d'objet. Ci-dessous, sous forme de diagramme à branche ou stemma, les deux analyses respectives (celle de la grammaire traditionnelle comparée à celle de syntaxe structurale) de la phrase « Albert a frappé Bernard ».



Dans cette construction minimale, le verbe « frappe » est le noeud régissant (le apport chez Guillaume), les deux actants (Alfred (prime actant) et Bernard (second actant)) sont les subordonnée. Les mots sont connectés par des rapports de dépendance (mouvement d'incidence, chez Guillaume). Quant aux « trois grands chefs sous lesquels viennent se ranger tous les faits » (Éléments 134, 2 [p. 323]), à savoir, la connexion, la translation et la jonction; on les trouve également chez les autres linguistes de l'époque. La syntaxe d'Otto Jespersen repose sur les notions de nexus (les noeuds de Tesnière) et jonction ; chez Alan Gardiner, la notion de fonction incongrue correspond à peu près à la translation de Tesnière ; plus tard, Halliday (élève de Firth) parlera de changement de rang (rank shifting).

Mais, à la différence des autres linguistes de son époque, Tesnière met entre parenthèses la réalisation effective de l'acte de parole, car la syntaxe structurale a « pour objet de révéler la réalité structurale profonde qui se cache derrière l'apparence linéaire du langage sur la chaîne parlée » (p. 4). Son manque d'intérêt pour l'analyse classique qui « n'est qu'une survivance

non encore éliminée, de l'époque [...] où toute la grammaire était fondée sur la logique » (49, 4 [p. 103]), doit se comprendre dans ce contexte.

Par ailleurs, si le modèle ignore la référence, il se garde de dissocier structure (régissant/subordonné) et sens (déterminant /déterminée) : le substantif subordonnée complète le verbe dont il dépend ; en revanche, il le détermine sémantiquement. Dans l'exemple ci-dessus, frappe est à la fois centre structural et centre sémantique, mais dans les formes composés, les deux centres sont dissociés : dans Alfred a frappé Bernard, le verbe auxiliaire exprime le centre structural, le participe passé exprime le centre sémantique. C'est ainsi que «est ronde» dans l'exemple de la logique la terre est ronde est un noyau à deux centres : le centre structural « est » et le centre sémantique « ronde », qui régit son subordonné, « la terre » qui, à son tour, le détermine sémantiquement.

Je ne me propose pas d'aller plus loin dans mon examen du modèle de Tesnière, car les problèmes à résoudre, ne serait-ce que l'analyse de la terre est un planète m'éloignerait trop de mon propos initial. La proposition d'analyse de l'irlandais qui suit ne prétendra pas l'appliquer les règles de la syntaxe structurale à la lettre.

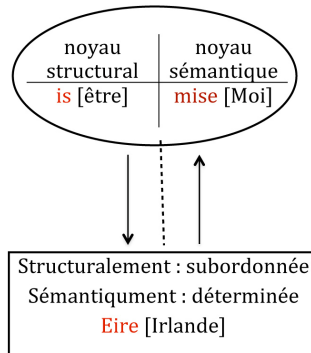
7. Retour à l'irlandais

Si, comme le prétendait Meillet, le désordre apparente de surface de la langue cache un ordre profond merveilleux caché, je suis non moins convaincue que sous les désaccords de surface qui animent les polémiques des grands théoriciens de la langue se cache un accord fondamental. Il y aurait sans doute moyen de construire un modèle explicatif qui tiendrait compte à la fois de l'analyse logique qui remonte à l'Antiquité et de la syntaxe structurale de Tesnière. Parfois, il s'agit tout simplement de ce qu'on met sous les étiquettes, parfois le malentendu vient du fait qu'on n'ait pas défini le niveau d'analyse avec suffisamment de clarté. Tesnière, qui se déclare, sans ambiguïté, linguiste de Langue, ne propose qu'un seul schéma de phrase de base, sans envisager la possibilité qu'il pourrait y en avoir deux. La distinction structurale que l'irlandais fait des énoncés à «is ([4]a-c) et à «tá» ([5]a-c) aurait pu lui permettre de se réconcilier avec les énoncés prédicatifs. (voir § 4, ci-dessus). Ainsi, dans le cadre de la phrase assertive (on met entre parenthèses tout ce qui est interpellatif) on pose l'existence de deux schémas de phrase distincts : le premier à copule, correspondant aux propositions logiques de Mill ; la structure profonde du second, dont le trait caractérisant est d'ancrer l'événement dans un cadre spatio-temporel, serait conforme aux diagrammes à branche de Tesnière, avec un verbe régissant des subordonnés, qui sont d'une part, des actants et d'autre part des circonstants. Je propose de m'en tenir, dans le cadre de cet article, au premier où, hormis la copule (facultatif dans certaines conditions),

la proposition peut se réduire à la simple mise en relation de deux « noms ». En guise d'illustration un court poème de Patrick Pierce⁷, “Mise Éire” (l'Irlande; c'est moi), ci-dessous, qui réconcilie les deux modèles, celui de la logique et celui de la syntaxe structurale.

mise ÉIRE.

mire Éire:
 Sine mé ioná an Éailleac Déarma.
 mór mo glóir':
 Mé do rug Cú Cúisinn cróda.
 mór mo náir':
 Mo élan p'éin do díol a mádar.
 mire Éire:
 Uaisniúe mé ioná an Éailleac Déarma.
 pádraig Mac Ríadair.



Le titre, repris dans le premier vers se compose (pour la logique) de l'association de deux noms : “mise” [miGe] (moi) et Éire [Dire], (Irlande) au cas nominatif. La copule “is”, dont la place serait immédiatement avant “mise”, comme déclencheur de prédication, est omis (comme il l'est systématiquement tout au long du poème : il s'agit à chaque fois d'assertion positive au présent, il n'est donc pas nécessaire. L'analyse de la syntaxe structurale le ferait réapparaître dans « le nœud des nœuds », en tant que noyau structural à côté de “Mise”, noyau sémantique. Ci-dessous la répartition du poème entier en prédicat et sujet :

⁷ Fusillé par les Anglais, à la suite de la révolution de 1916.

ce que j'en dis ...	ce dont je parle
1. <i>Mise</i> ([c'est] moi)	1.a <i>Éire</i> (Irlande)
2. <i>Síne</i> (plus vieille)	2.a <i>mé</i> (moi)
<i>iona an chailleach Béarra</i> (que la sorcière de Beare)	
3. <i>Mór</i> (grande)	3.a <i>mo glóir</i> (ma gloire)
4. <i>Mé</i> ([c'est] moi) <i>do rug Chuchulann cróga</i> (qui engendra le vaillant Cucullainn)	
5. <i>Mór</i> (grande)	5.a <i>mo náir</i> (ma honte)
6. <i>Mo chlann féin</i> (ma propre famille) <i>a dhíol a mhathair</i> (qu'a vendu sa mère)	
7. <i>Mise</i> ([c'est] moi)	7.a <i>Éire</i> (Irlande)
8. <i>Uagnaigh</i> (plus tristement délaissée)	8.a <i>mé</i> (moi)
<i>iona an chailleach Béarra</i> (que la sorcière de Beare)	

N'en déplaise à Tesnière, et sans trop entrer dans des détails qui m'éloigneraient de mon propos, les mots et groupes de mots de 1.à 8 sont, malgré l'ellipse de la copule, clairement des prédicats logiques. La différence d'interprétation — pour la logique le prédicat se dit du sujet alors que pour Tesnière, il le commande — peut s'expliquer par une différence de niveau d'analyse. Les analyses de la syntaxe structurale sont des analyses de Langue, celle de la logique, qui s'intéresse aux relations entre les mots et les choses, sont des analyses de Discours. Rappelons que, même s'il n' s'intéresse pas à la référence (domaine de la logique), une place est faite au sens ; les éléments subordonnés déterminent sémantiquement le nœud régissant (voir plus haut). Son système se fonde donc sur un mouvement dialectique entre le nœud régissant et ses subordonnés. Les désaccords théoriques apparents pourraient ainsi être résolus par la prévision d'un dispositif analytique à plusieurs niveaux. La phrase à copule, que la grammaire irlandaise analyse en prédicat (apport) et sujet (support), (voir plus haut) s'adapte parfaitement à l'analyse de structure profonde proposée par Tesnière. On observe que l'attribut prédicatif ne s'accordent pas avec le sujet⁸ et que le pronom de la

⁸. L'adjectif épithète, en revanche, s'accorde en nombre et en genre avec le substantif qu'il modifie.

troisième personne plurielle, comme en anglais, n'a pas de forme féminine — par ailleurs « cnoc » (colline ou côteau) est masculin en irlandais. Donc l'irlandais dit « [est vert] prédicat [ils les collines loin de nous] ».

propos	thème
elles sont vertes	les collines loin de nous

Cela correspond de très près à la syntaxe du français parlée : « Elles sont vertes, les collines loin de nous », où le pronom (sujet formel) forme un noyau prédicatif avec la copule et l'attribut, suivis de sujet matériel, retrouvant ainsi, à peu de choses près, l'ancien ordre du proto-indo-européen

On trouve également à ce niveau la disposition des énoncés en « idée regardante » et « idée regardée », ou si l'on veut en Modus et Dictum. C'est le schéma de base des énoncés modaux irlandais dont voici un échantillon, qui peut en donner une idée :

propos idée regardante modus	thème idée regardée dictum	
Ba mhaith linn être (cond.) bon avec nous	an bata de bhrise le baton à casser	<i>nous aimerions casser le martinet</i>
Is éigean dom est obligation avec moi	dul amac aller dehors	<i>je dois sortir</i>
Ní féidir leis n'est capable avec lui	béarla do labhairt anglais à parler	<i>il ne sait pas parler anglais</i>
Is doigh liom est probable selon moi	go dtíochfaigh sé amarach que viendra-t-il demain	<i>Je pense [il est probable] qu'il viendra demain</i>
Is choir dhuinn est nécessaire pour nous	dul abhaile aller à la maison	<i>il faudrait que nous rentrions</i>
Is cuma liom est égal avec moi	go bhfuil tu brolla que tu es malade	<i>cela m'est égale que tu sois malade</i>
Is cúnamh mór est secours grand	comhairle mhaith conseil bon	<i>un bon conseil est une aide précieuse</i>
b'fhéidir être (con.) possible	go dtiocfadh sé que viendra il	<i>peut-être viendra-t-il</i>
Is trua liom est dommage à moi	nár chuireas i gcuimhne dhuit é que (nég) mettre en souvenir à toi le	<i>je regrette de pas te l'avoir rappelé</i>

8. Pour conclure

Le présent article est une esquisse tendant à suggérer :

1° qu'il existe une convergence entre les diverses analyses de la phrase, de l'Antiquité à nos jours. Le tout est de trouver des « passerelles » de l'une à l'autre. Les conflits d'interprétation sont nombreux, et souvent futiles. Ils reposent, au moins en partie sur le fait...

2° ... qu'on y verrait plus clair si, d'emblée on posait l'existence au sein du langage de deux niveaux d'analyse, quel que soit le nom qu'on leur donne (Langue/parole, Langue/Discours, etc),

3° que la séquence prédicat-sujet est probablement la structure la plus ancienne dans l'histoire des langues, indépendamment de leur appartenance génétique. C'est la structure de l'irlandais, une des langues indo-européennes les plus archaïques. On serait ainsi amenés, par la force des choses, à s'interroger sur le bien-fondé de la structure en SVO ou SVC, qui demeure le fondement de la typologie généralement admise.

RÉFÉRENCES

- BALLY, Charles (1932), *Linguistique générale et linguistique française*, Berne, A. Francke.
- BOONE, Annie & JOLY, André ([1996] 2004), *Dictionnaire terminologique de la systématique du langage*, Paris, L'Harmattan.
- BRÉAL, Michel (1897), *Essai de sémantique*, Paris, Hachette.
- GUILLAUME, Gustave (1990), *Leçons de linguistique*, vol. 10, 1943-44, Série A, Québec, les Presses de l'Université Laval ; Lille, Presses universitaires.
- JOLY, André & O'KELLY, Dairine (1990), *Grammaire systématique de l'anglais*, Paris, Nathan.
- MILL, J.S. ([1843] 1986, 8th edition), London.
- MILL, J.S. ([1843] 1866 trad. fr. sur la 6^e éd.), *Système de logique*, nouvelle édition 1988, Louvain, Pierre Mardaga.
- MILL, J.S. ([1843] 2005), *Noms connotatifs et non-connotatifs*, extrait (Livre I, chap. 2, sect. 5) de la traduction de Louis Peisse 1866, notes d'André Joly, *Modèles linguistiques*, tome XXVI, vol. 51, pp. 35-45, Toulon, Éditions des Dauphins.
- O'KELLY, Dairine (2005), « Nom et nomination, de John Stuart Mill à Sir Alan Gardiner », *Modèles linguistiques*, tome XXVI, vol. 51, pp. 7-34, Toulon, Éditions des Dauphins.
- O'KELLY, Dairine (2009), « En relisant Mill (I) », *Modèles linguistiques*, tome XXXI, vol. 60, pp. 171-186, Toulon, Éditions des Dauphins.
- O'KELLY, Dairine (2010), « En relisant Mill (II) », *Modèles linguistiques*, tome XXXII, vol. 61, pp. 133-158, Toulon, Éditions des Dauphins.
- ROUSSEAU, André & PORTINE, Henri (2002) « Tesnière et la syntaxe structurale », *Modèles linguistiques*, tome XXIII, vols. 45-46, pp. 247-269, Toulon, Éditions des Dauphins.
- TESNIERE, Lucien ([1959]1988), *Éléments de syntaxe structurale*, Préface de Jean Fourquet, Paris, Klincksieck.

LE FRANÇAIS MANIFESTE-T-IL UNE TENDANCE À LA SUBORDINATION ? OBSERVATIONS À PARTIR DE TRADUCTIONS EN FRANÇAIS DE TEXTES LITTÉRAIRES BULGARES

YORDANKA LEVIE¹

ABSTRACT. *Is French a subordination-oriented language? Some Observations Based on French Translations of Bulgarian Literary Texts.* By adopting a contrastive approach, I aim at studying subordination in French as a construction tendency of this language – together with a hierarchical organization – in opposition with the coordination tendencies of the Bulgarian language and its adverbial layout. My analysis is based on a corpus of Bulgarian literary texts and their translations into French. The observation of the examples shows that the French sentence's hierarchical organization influences in a serious way the translators' decisions: they choose to dismiss some possible translations (use of the paratactic layout, for instance) because of a hypothetical non-acceptance of these translations by the target language system due to its syntactic organization. I not only criticise from a traductological point of view the rightfulness of these changes motivated by a search of idiomatic expressions, but I use as well the analysis of the translations in order to bring out the predilection of the French language for subordination.

Keywords: *translation, orthonymy, subordination, French, Bulgarian.*

REZUMAT. *Limba franceză manifestă o tendință spre subordonare? Observații pe baza traducerii în franceză a unor texte literare bulgare.* Adoptând o abordare contrastivă, ne propunem să studiem subordonarea în franceză ca tendință constructivă a acestei limbi – mână în mână cu o viziune ierarhizantă – în opoziție cu tendințele de coordonare ale limbii bulgare și a specificului adverbial. Analizele noastre se bazează pe un corpus format din texte literare bulgare și traducerile acestora în franceză. Confruntarea exemplelor arată că subordonarea ierarhizată caracteristică limbii franceze influențează considerabil deciziile traducătorilor de a îndepărta anumite posibilități de traducere (mai ales recursul la parataxă) în favoarea unei exprimări cât mai conforme cu specificitățile sintactice ale limbii țintă. Criticând din punct de vedere traductologic legitimitatea unor asemenea modificări ghidate de căutarea unui idiomatism, utilizăm analiza traducerilor pentru a pune în evidență predilecția limbii franceze spre subordonare.

Cuvinte cheie: *traducere, ortonimie, subordonare, franceză, bulgară.*

¹ Université Paul-Valéry Montpellier III (Praxiling, UMR 5267), E-mail: yordanka.levie@univ-montp3.fr

I. Cadre de l'analyse

Les observations qui seront exposées dans cet article s'appuient sur un corpus de textes littéraires bulgares et de leurs traductions françaises. Menées à l'origine dans le cadre d'un travail articulant des questions de sémantique verbale à des considérations traductologiques, ces analyses visaient à vérifier l'hypothèse de l'omniprésence des procédés orthonymiques dans la pratique des traducteurs.

Rappelons brièvement le concept d'orthonymie. Forgé par Bernard Pottier² et remarquablement développé ensuite par Jean-Claude Chevalier et Marie-France Delport (1995, 2010), il illustre le poids et le rôle de l'expérience référentielle dans le processus de traduction. La soumission à l'orthonymie appelle les désignations les plus immédiates et les énoncés les plus prévisibles, motive des choix syntaxiques habituels et des formulations spontanées en écartant des représentations et formulations moins habituelles.

En effet, la confrontation des exemples a montré que les décisions des traducteurs sont considérablement influencées par la représentation qu'ils se sont forgée de l'organisation la plus correcte et la plus attendue d'un discours dans un espace littéraire. Ainsi, la conception de l'agencement hiérarchisé caractérisant le français leur a fait écarter certaines possibilités de traduction (le recours à la coordination ou à la parataxe) au profit d'un mode de dire plus conforme aux préférences du système d'arrivée en matière de syntaxe.

Ce type d'étude croisant traductologie et linguistique a un double intérêt : pour l'étude des procédés de traduction et pour l'étude contrastive des langues. Si nous avons estimé que ces modifications – guidées, pour la plupart, par une recherche d'idiomatismes – ne sont pas justifiées puisqu'elles éclipsent des valeurs fondamentales de certains tiroirs verbaux bulgares – nous pensons notamment à la valeur d'occurrence d'événement véhiculée par l'aoriste –, nous les considérons fort révélatrices de la prédilection du français pour la subordination, ou en tout cas du français tel que les traducteurs croient devoir l'écrire.

Ces caractéristiques seront mises en lumière par le biais de la confrontation avec le bulgare, langue qui privilégie souvent l'expression verbale au détriment de l'expression nominale (au niveau des mots), opte pour la construction circonstancielle plutôt que pour la construction transitive (au niveau des syntagmes) et, au niveau des phrases, recourt à l'agencement linéaire plutôt qu'à l'agencement hiérarchisé. Nous commencerons par traiter des deux premiers points avant de parler de subordination ; les exemples montreront que la tendance du français à la subordination n'est pas sans lien avec d'autres spécificités constructives.

² « Pour tous les référents usuels d'une culture, la langue dispose d'une appellation qui vient immédiatement à l'esprit de la communauté. Cette dénomination immédiate sera dite l'orthonyme. La couleur de cette page : blanc. Le fait de mettre des mots les uns à la suite des autres sur un papier : écrire. [...] L'orthonyme est donc la lexie (mot ou toute séquence mémorisée) la plus adéquate, sans aucune recherche connotative, pour désigner le référent. » (Pottier, 1987, 45)

Il faudra cependant poser la question – sans prétendre apporter de réponse univoque – du rapport entre ce qui est à mettre au compte des spécificités structurelles de la langue et ce qui relève de la soumission traductologique à l’orthonymie.

II. Visées constructives du bulgare et du français

1. Expression verbale vs expression nominale ou verbo-nominale

La prédominance de l’expression verbale en bulgare et la prédilection du français pour la nominalisation – se manifestant avant tout à travers la dérivation – se laissent facilement voir dans la comparaison d’énoncés à visée pragmatique :

(1) *Vnimanie, vrati-te* *se zatvarjat*
attention portes-les se ferment

(1a) Attention à la fermeture des portes

(2) *Otvorete* *lesno*
ouvrez facilement

(2a) Ouverture facile

Ces choix constructifs ne concernent pas uniquement l’emploi « ordinaire » du langage : des transformations semblables se retrouvent sous la plume de traducteurs d’œuvres littéraires sans que celles-ci soient imposées par la langue d’arrivée.

(3) *I toj* *gledaše* *krotko* *i prijatelški*
et il regardait doucement et amicalement
nevinni-te *očički,* *obārnati* *kām nego [...].*
innocents-les yeux.dim. tournés vers lui

(3a) « Et il plongeait son regard amical chargé de douceur dans les yeux [...] tournés innocemment vers lui. »

(Ivan Vazov, *Pod igoto*, trad. S. Pentcheva, S. Tzonev et V. Yonova)

(3b) « [...], il regardait d'un air doux et amical les petits yeux innocents levés vers lui [...]. »

(Ivan Vazov, *Pod igoto*, trad. M. Vrinat-Nikolov)

(4) *Golemi-te černi oči* *na predišno-to zimorničevo*
grands-les noirs yeux de d’avant-art.n. frileux.n.
ciganče *gledaxa* *drāzko,* *djavolito [...].*
tsigane.dim.n. regardaient hardiment malicieusement

(4a) « Les grands yeux noirs de la petite gitane frileuse d'antan dardaient des regards hardis et malicieux [...] »
(Yordan Yovkov, *Božura*, trad. M. Vrinat-Nikolov)

Notre propos n'est pas d'analyser ici toutes les transformations que les traductions ont fait subir aux formulations de l'original. Plusieurs divergences entre l'original et la traduction peuvent néanmoins être relevées à la lecture de ces exemples : en (3) et en (4), l'expression verbale de l'idée de perception visuelle dans le texte bulgare (*regarder*) entraîne la caractérisation adverbiale (*doucement, amicalement ; hardiment, malicieusement*) alors que, en français, le choix de la construction à verbe support – bien qu'aboutissant à une construction complexe équivalente à un verbe (*plonger son regard, darder des regards*) – a pour conséquence de voir l'idée de qualité exprimée par une forme adjectivale (*amical ; hardis, malicieux*) et une forme nominale analytique (la présence de la qualité est indiquée par le substantif *douceur* précédé de l'adjectif participial *chargé*, transitivé par la préposition *de* et suffisamment vague pour permettre cette indication) ; on remarque déjà, en (4), l'agencement en parataxe des formes adverbiales dénotant la manière de regarder, parataxe perçue probablement comme peu naturelle en français et qui a pu motiver les modifications décrites.

2. Construction circonstancielle vs construction transitive

L'orientation de la formulation du sens vers la nominalisation semble être en rapport avec la visée transitive qui anime le français.

(5) *Seljanin-ăt pozdravi [...], no javno beše, če [...]*
paysan-le salua mais manifeste était que
druga griža ima v oči-te mu.
autre préoccupation il-y-a dans yeux-les à-lui

(5a) « Le paysan fit un salut, [...] mais [...] son regard trahissait une autre préoccupation. »
(Yordan Yovkov, *Po žicata*, trad. M. Vrinat-Nikolov)

(6) *Kato če vătve v duša-ta na Sali Jašar imaše*
comme si dedans dans âme-la de S. Y. il-y-avait
drug kovač, kojto sășto raboteše, [...],
autre forgeron qui aussi travaillait
no ne se viždaše.
mais ne se voyait

(6a) « Comme si l'âme de Sali Yachar enfermait un autre forgeron qui travaillait [...] mais sans se montrer. »

(Yordan Yovkov, *Pesenta na koleletata*, trad. M. Vrinat-Nikolov)

Dans les exemples cités, il s'agit d'exprimer l'idée d'existence ou d'explicitation un rapport locatif : le bulgare enchâsse naturellement le sens dans des constructions circonstancielles intransitives alors que le français opte pour la construction transitive, même si cette dernière appelle des significations actives. En choisissant la construction transitive directe, et compte tenu du faible pouvoir de localisation des prépositions françaises, plus abstraites que les prépositions bulgares, le français semble, d'une part, annuler l'imprécision du rapport « locatif » traduit de façon circonstancielle, et, d'autre part, unifier la construction. On le voit, le français semble privilégier la construction transitive là où se manifeste, en bulgare, une visée circonstancielle, une des conséquences en étant une perte du lien « naturel » entre sens et construction.

3. Agencement linéaire vs agencement hiérarchisé

3.1. Subordination et explicitation

Nous avons mentionné, au niveau de l'agencement des propositions, la tendance à la hiérarchisation propre à la langue française et la tendance à l'alignement qui caractérise le bulgare. Toutefois, le sens d'une phrase coordonnée en bulgare peut laisser se dessiner un rapport hiérarchique entre deux propositions. Examinons l'exemple suivant et les deux traductions dont nous disposons :

(7) [...] *pop Enju beše mlad pop*
 pope E. était jeune pope

i ne izpovjadvaše.
 et ne confessait

(7a) « Le pope Enio était trop jeune pour pouvoir confesser les fidèles. »

(Ivan Vazov, *Pod igoto*, trad. M. Vrinat-Nikolov)

(7b) « Le pope Enyo, étant trop jeune, ne confessait pas. »

(Ivan Vazov, *Pod igoto*, trad. S. Pentcheva, S. Tzonev et V. Yonova)

Replaçons cet extrait dans le contexte de l'œuvre dont il est tiré : dans le chapitre introductif du roman *Pod igoto*, Vazov dresse le portrait d'un père profondément croyant et pieux qui tient à inspirer à ses enfants des sentiments religieux ; à la veille d'une communion, il envoie son fils se

confesser. Ce dernier revient très vite à la maison – sans même voir le prêtre – et son père, méfiant, lui demande à quel pope il s’est confessé. À sa réponse, le père comprend qu’il s’agit d’un mensonge, puisque le pope Enio est un jeune pope et donc ne confesse pas.

Si l’original contient une relation de causalité, celle-ci n’est qu’implicitement exprimée par la coordination de deux propositions simples. Les deux traductions révèlent une tendance à l’explicitation et à la clarification – propre d’ailleurs à toute traduction – qui se manifeste par le recours à la subordination : la traduction (7a) choisit une proposition corrélatrice commandée par un adverbe de degré (*trop*) et réduite à un infinitif, alors qu’en (7b) c’est le participe présent qui exprime la relation causale.

Un autre comportement face à la coordination adoptée par l’original consiste à transformer l’une des propositions coordonnées en apposition. L’exemple (8) illustre cette tendance, qui conduit à des modifications à notre sens dommageables :

(8) – *Nonke, toz čiljak viždal ljastovičkata [...]*
Xajde dano ja vidim i nie!

Šte	ja	vidim	li,	čičo?
aux.FUT.	la	voyons	part.inter.	oncle
<i>produma</i>	<i>momiče-to</i>	<i>i jasni-te</i>	<i>mu</i>	<i>oči</i>
parla	filles-la	et clairs-art.	à-lui	yeux
<i>svetnaxa.</i>				
brillèrent				

(8a) « Nonka, ce brave homme, il a vu l’hirondelle,

[...] Allons, espérons qu’on la verra aussi !

– Est-ce qu’on la verra, Monsieur ? dit la jeune fille, parlant pour la première fois, les yeux brillants. »

(Yordan Yovkov, *Po žicata*, trad. M. Vrinat-Nikolov)

Le contexte de la citation est celui d’une famille qui, espérant trouver remède pour leur fille malade, part à la recherche de l’hirondelle blanche.

L’apposition *les yeux brillants* introduit une ambiguïté : les yeux sont-ils brillants de fièvre, d’émotion ? L’original place le fait de s’illuminer, pour les yeux, après l’articulation des premiers mots, ce qui souligne l’attente de la réponse portant sur la possibilité de rencontrer l’hirondelle blanche. La successivité apparente contient un rapport de cause à conséquence : parler pour la première fois pour poser une question dont la réponse est si importante a pour effet d’illuminer les yeux. Le mode de dire choisi par la traduction exprime, quant à lui, la concomitance de l’articulation des mots et de l’illumination des yeux.

3.2. Subordination et effacement de valeurs aspectuelles

Souvent, le souci des traducteurs de se conformer aux visées constructives de la langue d'arrivée peut conduire à éclipser des significations construites par le biais de l'aspectualité. Nous avons mentionné, à ce propos, la valeur fondamentale de l'aoriste en bulgare qui consiste en la mention d'une occurrence d'événement. Explicitons brièvement cette signification et l'effet de sens qu'elle engendre.

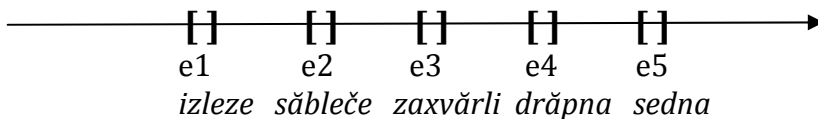
Utilisées essentiellement pour structurer le récit et « faire avancer la narration », les formes verbales à l'aoriste perfectif présentent les événements, à la fois accomplis et achevés, comme enchaînés les uns aux autres. Le choix de l'aoriste perfectif crée alors une illusion d'objectivité dans la présentation des faits :

(9) *Xazajkata izleze (A.pf) ot stajata. Boris sǎbleče (A.pf) bǎrzo baltona si, zaxvǎrli (A.pf) go na legloto, drǎpna (A.pf) zavesata na edin ot prozorcite i sedna (A.pf) tam, na mindera.*

(9a) « La logeuse sortit de la pièce. Boris **enleva** vite son manteau, le **jeta** sur le lit, **tira** le rideau de l'une des fenêtres et **s'assit** là, sur le lit³. »

(Dimităr Talev, *Glasovete vi čuvam*)

Les procès sont fermés et bornés et se succèdent sans se recouvrir. Dans l'exemple cité, le premier procès – la sortie de la logeuse – sert de repère à partir duquel le récit sera développé. Ce premier repère permet la validation du deuxième procès, qui, de son côté, va fonctionner comme validant le procès suivant, et ainsi de suite. Chaque événement (e) est considéré dans sa globalité, comme un tout insécable, il est « repéré en bloc ». Voici la représentation graphique des événements relatés dans l'exemple (9), chacun posé avec son accomplissement et son achèvement et participant à une succession :



L'aoriste pose donc, lorsqu'il apparaît en récit, la survenance d'un fait et participe à la construction d'une succession d'événements. Les traductions tiennent-elles compte de cette valeur ?

Voici une série d'exemples dans lesquels, au lieu d'indiquer la successivité des événements et donc le caractère nécessaire de chacun des procès pour la réalisation du procès qui suit, la traduction les présente comme concomitants :

³ Traduction réalisée par l'auteur.

(10) *Pregǎrnaxme se s rebe Bendavid*
 étreignîmes réfl. avec rabbin B.

i si poplakaxme [...].
 et réfl. pleurâmes-un-peu/un certain temps

(10a) « Le rabbin et moi nous étreignîmes en pleurant [...]. »

(A. Wagenstein, *Petoknižie Isaakovo*, trad. É. Naulleau et V. Nentcheva)

(11) *Otvorix oči i prošepnax: "Voda".*
 ouvris yeux et chuchotai eau

(11a) « J'ouvris les yeux en murmurant : « De l'eau ». »

(A. Wagenstein, *Petoknižie Isaakovo*, trad. É. Naulleau et V. Nentcheva)

(12) *Xajduti-te trǎgnaxa sled nego,*
 haïdouks-les partirent derrière lui
zasmjaxa se i zăbi-te im lăsnaxa
 rirent réfl. et dents-les à-eux luirent
kato na gladni vălci.
 comme de qui-ont-faim loups

(12a) « Les haïdouks le suivirent en souriant de leurs dents blanches et luisantes comme celles de loups affamés. »

(Yordan Yovkov, *Šibil*, trad. M. Vrinat-Nikolov)

En (10) et (11), l'original présente les procès comme survenant l'un après l'autre, alors que les traductions les montrent comme étant menés simultanément par le sujet. En (12), le choix constructif de l'original – succession de trois aoristes perfectifs – est particulièrement révélateur de la volonté de conférer un caractère fatal, inéluctable, aux procès. Les haïdouks s'apprêtent à poursuivre des femmes aperçues dans la forêt, proies faciles : en effet, leur rire est conditionné par le fait de partir à la suite de leur guide, le fait de luire (pour les dents) est déterminé par le rire qui a précédé ; la traduction, quant à elle, décrit les haïdouks comme ayant des dents luisantes de façon permanente et fait perdre cet effet de tension que l'original visait à créer.

On le voit, le bulgare opte souvent pour la coordination ou la juxtaposition de propositions comportant des formes à l'aoriste, quand la traduction en français gomme la mention d'événement en privilégiant la notion de concomitance. Cependant, en français également, la sauvegarde de la parataxe d'une part, et du passé simple, temps de la chronologie, d'autre part, permettrait d'exprimer la valeur de l'aoriste bulgare.

Nous avons vu des exemples montrant que la visée hiérarchisante du français pouvait conduire à l'effacement ou à la modification de certaines valeurs aspectuelles. L'effacement des valeurs de l'aoriste – occurrence d'événement, accumulation d'événements présentés dans une successivité – doit être considéré comme une transformation du texte à traduire, relevant de la volonté de conformité à la visée hiérarchisante du français, par opposition à la tendance à l'alignement propre à la langue bulgare.

III. Conclusion

La présence de mécanismes d'orthonymie, et, plus précisément ici, d'orthosyntaxie, dans la pratique des traducteurs, mécanismes motivés par l'adéquation à l'expression la plus attendue en texte d'arrivée, fournit donc de précieux renseignements sur les visées constructives du français et sur l'existence d'une conception consistant à dire qu'il existe une expression linguistique naturelle pour dire le monde et ses événements, relater un vécu, mettre en mots des expériences. On pourrait objecter que ces opérations orthonymiques et orthosyntaxiques ne relèvent pas de réalités tangibles inscrites dans la langue mais d'une vision subjective proscrivant certaines formulations et en autorisant d'autres ; et pourtant, comment expliquer que le traducteur – victime certes de la représentation qu'il se forge de ce qui est beau, correct, dicible dans sa langue – préfère toujours un certain type de formulations, un certain ordre des mots, images, expressions, au détriment d'autres, peut-être moins attendus, mais tout aussi acceptables ? S'il y a une obéissance aussi généralisée à l'orthosyntaxie, à la façon jugée correcte de s'exprimer, c'est qu'il existe un usage consacré, des formulations érigées en modèle que l'on suit – volontairement ou à son insu – et dont la pratique des traducteurs est le reflet. Comme l'a résumé Jean-Louis Cordonnier (1995, 162) :

que ne fait-on pas en traduction pour faire français ? On modifie la ponctuation. On bouleverse le rythme. On enlève les répétitions. On coupe ce qui, pour un « esprit français » paraît superflu. À l'inverse, on ajoute, car il faut flatter le « génie » de la langue française (mais de quoi s'agit-il précisément ? Personne ne peut le dire). On redistribue les phrases et les paragraphes. On rationalise ce qui heurte trop la raison française. On clarifie. On détruit les réseaux signifiants.

Ces remarques sont parcellaires et appellent une étude plus poussée des relations entre phrases dans les deux langues et des tendances constructives qui les animent. En outre, elles gagneraient à être étayées par un examen de traductions de textes français en bulgare afin de voir comment la subordination, mode d'expression privilégié par le français, est rendue en bulgare, langue choisissant « spontanément » l'agencement linéaire. Cependant, si elles ne donnent qu'un aperçu très succinct des spécificités constructives du français –

prises en lumière à travers le processus de traduction –, elles permettent d’observer que les choix des traducteurs sont guidés par celles-ci, même lorsque un mode de dire plus littéral était possible.

Abréviations utilisées

A.pf	aoriste perfectif
art.	article
aux.	auxiliaire
dim.	diminutif
FUT.	futur
n.	neutre
part.inter.	particule interrogative
réfl.	réfléchi

RÉFÉRENCES

- BECHKOVA, R., KAMENOVA, R., MANTCHEVA, A. (1995), *Cours systématique de langue française. Partie constructive*, vol. I et II, Sofia, Presses universitaires « Saint Kliment Ohridski ».
- CHEVALIER, J.-C. et DELPORT, M.-F. (1995), *Problèmes linguistiques de la traduction. L’horlogerie de saint Jérôme*, Paris, Éditions L’Harmattan.
- CHEVALIER, J.-C. et DELPORT, M.-F. (2010), *Jérômiades. Problèmes linguistiques de la traduction*, Paris, Éditions L’Harmattan.
- CORDONNIER, J.-L. (1995), *Traduction et culture*, Paris, Didier/Hatier.
- GUENTCHÉVA, Z. (1990), *Temps et aspect. L’exemple du bulgare contemporain*, Paris, CNRS Éditions.
- KLEIBER, G. (2011), « Gérondif et manière », in *Langue française*, 2011/3, n° 171, pp. 117-134.
- MANTCHEV, K. (1998), *Linguistique et sémiotique I*, Sofia, Presses universitaires « Saint Kliment Ohridski ».
- NOVAKOVA, I. (2004), « Approche lexicale des expressions verbo-nominales en français langue étrangère », in CALAQUE, É. et DAVID, J., *Didactique du lexique*, Bruxelles, De Boeck Supérieur, « Savoirs en Pratique », pp. 89-101.
- PELLAT, J.-C., RIEGEL, M., RIOUL, R. (1998) [1994], *Grammaire méthodique du français*, Paris, PUF.
- POTTIER, B. (1987), *Théorie et analyse en linguistique*, Paris, Hachette.
- VRINAT-NIKOLOV, M. (2001), « Laissons le Traducteur chanter » in *Translittératures*, Revue de l’ATLF et d’ATLAS, 21, pp. 34-38.
- WILMET, M. (2010), *Grammaire critique du français*, 5^e éd., Bruxelles, De Boeck/Duculot.

Sources des exemples

Éditions en bulgare

- TALEV, D. (1973), *Glasovete vi čuvam [J'entends vos Voix]*, Sofia, Izdatelstvo Bălgarski pisatel.
- VAZOV, I. (1975), *Pod igoto [Sous le Joug]*, Sofia, Izdatelstvo Bălgarski pisatel.
- WAGENSTEIN, A. (2002), *Petoknižie Isaakovo [Le Pentateuque d'Isaac]*, Sofia, IK Colibri.
- YOVKOV, Y. (1986), *Izbrani razkazi [Histoires choisies]*, Sofia, Izdatelstvo Bălgarski pisatel.

Traductions françaises

- VAZOV, I. (1966), *Sous le Joug*, trad. V. RADEVA, S. TSONEV et V. YONOVA, Sofia, Éditions en langues étrangères.
- VAZOV, I. (2007), *Sous le Joug*, trad. M. VRINAT-NIKOLOV, Paris, Fayard.
- WAGENSTEIN, A. (2000), *Le Pentateuque ou les cinq livres d'Isaac*, trad. É. NAULLEAU et V. NENTCHEVA, Paris, L'Esprit des péninsules.
- YOVKOV, Y. (1999), *Légendes du Balkan et autres récits*, Paris, L'Esprit des péninsules.

INFINITIF ET SUBJONCTIF EN FRANÇAIS ET EN ROUMAIN: ENTRE LES CONTRAINTES DU SYSTÈME DE LA LANGUE ET LA LIBERTÉ DU CHOIX

OANA-AURELIA GENCĂRĂU¹

ABSTRACT. *Infinitive and Subjunctive in French and Romanian: between the Constraints of the Linguistic System and Free Choice.* It is known that in Romanian there exist a long and a short infinitive which correspond to the opposition nominal / verbal. On the other hand, what individualizes Romanian within the group of Romance languages is the competition between the infinitive and the subjunctive at the distributional level. By comparing a text in French with its equivalent in Romanian, we analyze Romanian versions of the French infinitive in order to bring into relief not so much the quantitative relation but the constraints of the system, the situations which allow the choice between both forms and those where selection is limited.

Key words: *Romanian, French, infinitive, subordination, subjunctive.*

REZUMAT. *Infinitivul și conjunctivul în franceză și română: între constrângerile sistemice și libertatea de alegere.* Se știe că limba română cunoaște un infinitiv lung și un infinitiv scurt, corespunzând opoziției verbal/nominal. Pe de altă parte ceea ce diferențiază limba română de alte limbi romanice este faptul că în română infinitivul este concurat distribuțional de conjunctiv. Prin punerea față în față a unui text în limba franceză și a variantei sale în română vom analiza câteva situații de echivalare a infinitivului în limba română pentru a evidenția constrângerile sistemice, situațiile în care se poate alege între infinitiv și conjunctiv, respectiv situațiile în care selecția este restrictivă.

Cuvinte cheie: *română, franceză, infinitiv, subordonare, conjunctiv.*

1. Point de départ

L'infinitif roumain suscite toujours l'intérêt des linguistes roumains ou étrangers, non seulement de par ses propriétés morphologiques, syntaxiques ou distributionnelles mais également de par son évolution rapportée à des

¹ Université d'Oradea, Roumanie et CAER EA 854 Université Aix-Marseille AMU, France. E-mail : oanagen@yahoo.fr

familles de langues différentes, les recherches contrastives ayant prédominé ces dernières années. Quantitativement mais aussi qualitativement, les contributions² que Marek Gawelko consacre à ce sujet situent le linguiste polonais parmi ceux qui ont manifesté une préoccupation constante quant à l'infinitif dans l'aire romane; ainsi que le confirme l'ordre des titres, il part, dans ses recherches, des propriétés de ce mode verbal en roumain, et la perspective qu'il propose semble s'imposer dans la bibliographie actuelle des études romanes³.

Sa démarche, principalement statistique et comparative, le conduit à énoncer des conclusions qui convergent, dans une bonne mesure, avec celles que certains linguistes roumains⁴ avaient déjà formulées auparavant. En fait, dans une *optique évolutive*, de l'indo-européen vers les langues romanes, Gawelko considère que:

- a) dans le groupe des langues romanes, l'infinitif situe le roumain à côté du français du fait que dans les deux langues les occurrences du sujet syntaxique de l'infinitif⁵ sont rares;
- b) la fréquence du sujet syntaxique pronominal est très faible en français, un peu plus élevée en roumain⁶;
- c) par rapport aux langues ibéro-romanes, où le sujet de l'infinitif passé a une position privilégiée, le roumain occupe, lui aussi, une position particulière de par le petit nombre d'exemples⁷ qu'il fournit;
- d) l'italien ne semble pas avoir un sujet de l'infinitif passif; le roumain offre, selon les sources qui servent à ses observations, un seul exemple⁸.

Le trait distinctif le plus important de l'infinitif roumain se manifeste, d'après Gawelko, au niveau de la subordination. *Relativement bien représenté* dans la fonction de complément du nom, il est plutôt faible dans la position de complément du verbe où le roumain lui préfère le « conjunctiv »⁹.

Ce processus, considéré comme un des éléments représentatifs de *l'individualité du roumain au sein des langues romanes*¹⁰, a d'abord été interprété comme une tendance syntaxique de *remplacement*¹¹ dans la subordination d'un

² Voir Gawelko: 2003, 2004a, 2004b et 2005a, 2005b.

³ Voir Pei-Ying Chen, *La négation de l'infinitif en français classique. Etude de morpho-syntaxe variationnelle*, Thèse pour obtenir le grade de Docteur de l'Université de Limoges, 2010, p. 15-17.

⁴ Mais différentes de celles de C. Frîncu (1969) et surtout de celles de I. Diaconescu (1977).

⁵ Selon Gawelko, 2005a, p. 19: *Les exemples du roumain et plus du français sont sporadiques.*

⁶ *Ibidem*, p. 9, où la richesse de l'infinitif roumain comparativement au français s'établit par des exemples roumains tels: *Spre a trăi eu fericit, trebuia ca făpturile alese de mine să nu trăiască deloc./ pour vivre (moi) heureux (pour que je vive heureux), il fallait que les êtres choisis par moi ne vivent pas du tout.*

⁷ *Ibidem*, p. 14.

⁸ *Ibidem*, p. 15 : [...] *m-ai cunoscut înainte de a fi lumea și mai înainte de a fi venit eu pe lume/ [...] tu m'avais connu avant d'être le monde (avant que le monde existe/soit) et avant d'être venu moi au monde (avant que je sois venu au monde).*

⁹ Nous utilisons le terme consacré dans les grammaires roumaines pour désigner le correspondant roumain du subjonctif français.

¹⁰ Voir Niculescu, 1978, p. 272.

¹¹ Voir Copceag, 1961, Frîncu, 1969 e.a.

mode par un autre ; pour désigner le même processus on a parfois préféré le terme de *concurrency*¹², mais aussi celui de *synonymie*¹³ ; des résultats convergents à ceux qu'avait avancés Constantin Frîncu ont été également obtenus par une approche générative : la grammaire générative transformationnelle explique ce processus comme la *transformation*¹⁴ d'un infinitif complément dans une subordonnée complément. Les différences terminologiques ne manquent pas de signification. Elles montrent que cette particularité du roumain, abordée de manière comparative, synchronique et diachronique, réclame encore des délimitations d'ordre syntaxique aussi bien que sémantique.

2. La méthode de Gawelko

*Manifestant chaque fois une préférence pour l'étude de corpus, Marek Gawelko dépouille les occurrences de l'infinitif dans des textes parallèles. Dans une de ses études, intitulée Sur la vitalité de l'infinitif roman*¹⁵ Marek Gawelko décrit le comportement de l'infinitif dans huit langues indo-européennes modernes qui se répartissent dans des groupes typologiques différents: les cinq langues romanes les plus connues à savoir l'espagnol, le français, l'italien, le portugais et le roumain, deux langues germaniques à savoir l'allemand et l'anglais, et le polonais de la famille slave. Pour l'analyse contrastive et typologique de l'infinitif dans ces langues, l'auteur se sert de la traduction, son corpus étant formé de neuf ouvrages, entiers ou fragmentaires, dont l'original est traduit en sept ou huit langues.

Il constate que, excepté le roumain où cette forme est extrêmement faible, l'infinitif jouit d'une très grande vitalité dans les langues romanes. Viennent ensuite l'anglais et l'allemand, et puis le polonais. Dans le groupe des langues romanes, l'infinitif portugais s'avère le plus fort ; il est le plus fréquent mais aussi le plus riche et le plus verbal.

De cette étude il résulte que l'infinitif roumain est même plus faible que l'infinitif polonais. Si l'infinitif polonais n'a jamais été très puissant, la faiblesse de l'infinitif roumain est attribuée à l'influence des langues balkaniques :

« Le roumain a hérité un infinitif latin, relativement bien développé. Sa fréquence d'emploi extrêmement basse est due à une influence de langues balkaniques: l'infinitif est remplacé, plus particulièrement dans sa fonction de complément du verbe, par le subjonctif. De plus la proposition infinitive du type *Je vois un enfant jouer* a disparu. Par contre, le sujet au nominatif et l'infinitif complément du nom et de l'adjectif persistent¹⁶. »

¹² Voir Frîncu, Diaconescu, 1972.

¹³ Voir Frîncu, 81, GLR, 2005, p. 496.

¹⁴ Voir Niculescu, 1978, p. 269, où l'on considère que cette transformation implique en roumain le trait [+personne], plus explicitement et plus fréquemment que dans les autres langues romanes.

¹⁵ Voir Gawelko, 2005b.

¹⁶ Gawelko, 2005b, p. 148.

La supposition que le facteur extérieur ait joué un rôle prédominant¹⁷ dans l'évolution de l'infinitif roumain a eu de nombreux adeptes, bien que ce ne soit pas la seule hypothèse, et d'ailleurs, ce n'est pas non plus l'option définitive de Gawelko.

Déjà en 1969 Constantin Frîncu établissait que :

« Il y a trois solutions (plus exactement hypothèses) quant à cette question:

1. La substitution de l'infinitif par le « conjunctiv », tout comme l'existence d'autres « balkanismes », est due au substrat commun [...] des langues balkaniques,
2. Le phénomène est le résultat d'une influence étrangère ayant son point d'origine en grec et répandue, progressivement, dans les autres langues des Balkans, jusqu'à la disparition de l'usage de l'infinitif dans les langues plus proches de la langue base, et à sa restriction / limitation dans les régions périphériques.
3. C'est le résultat d'une évolution parallèle et indépendante de ces langues¹⁸.»

Partant de ces hypothèses, le linguiste roumain prouve que ce processus est le résultat d'une nécessité interne, à savoir la tendance à exprimer la personne par des moyens synthétiques, tendance propre au roumain¹⁹.

D'ailleurs le linguiste polonais, lui non plus, ne se limite pas à offrir des explications reposant sur les seuls facteurs extérieurs et/ou le contact linguistique, la typologie des langues lui servant à dégager également des causes internes. Sa conclusion est que le comportement de l'infinitif est influencé par le caractère analytique ou synthétique des langues. La nature analytique d'une langue semble avantager la fréquence de l'infinitif ce qui expliquerait sa force dans les langues romanes et sa faiblesse dans les langues slaves. Mais cette tendance ne suffit pas à expliquer le comportement de l'infinitif en français, en roumain et en anglais, ces langues pouvant « recevoir une explication individuelle²⁰».

3. Notre démarche

Sans prétendre à des conclusions définitives nous nous sommes proposé, cette fois, d'inventorier toutes les occurrences de l'infinitif en mettant en parallèle seulement le texte en langue source et son équivalent en langue cible.

Ainsi notre démarche est ciblée sur des situations concrètes de la traduction de l'infinitif du français vers le roumain. Nous ne nous sommes pas arrêté à formuler uniquement des observations sur les versions comparées mais nous avons proposé d'autres variantes possibles là où l'auteur de la

¹⁷ *Ibidem*, p. 147: *En ce qui concerne le roumain, son infinitif suit la voie propre aux langues balkaniques : le facteur externe l'a emporté sur les facteurs internes.*

¹⁸ C. Frîncu, *op. cit.*, p. 69.

¹⁹ *Ibidem*, p. 115.

²⁰ Gawelko : 2005b, p. 148.

version roumaine avait opté pour un autre mode ou pour une solution lexico-syntaxique afin de rendre l'infinifit français.

Pour cela nous avons choisi un fragment (le premier chapitre, *Le grand chemin*) du roman de Marguerite Yourcenar, *L'œuvre au noir*, et de sa version roumaine, *Piatra filozofală*. Nous avons utilisé la version française parue en 1968, aux éditions Gallimard, Paris, et la version roumaine parue en 1971, aux éditions Univers, București, dans la traduction de Sanda Oprescu.

4. Notre corpus

Nous avons extrait du texte français les syntagmes et les phrases contenant un infinitif, et nous leur avons associé les séquences correspondantes du texte roumain :

1. François de Valois *continuait à guigner* le Milanais...

François de Valois *tot mai rîvnea* la ținuturile Milanului

2. on tenait de bonne source *qu'il travaillait à rassembler* une armée toute neuve, *chargée d'aller ramasser* à Pavie ses éperons perdus.

se știa din surse sigure *că-și echipa și stringea* o nouă oaste *menită să-i adune* din Pavia prietenii pierduți.

3. Un sergent boiteux, *qui se vantait d'avoir servi* en Italie, lui avait un soir mimé ses hauts faits et décrit les filles et les sacs d'or sur lesquels *il lui était arrivé de faire* main basse dans le pillage des villes.

Un sergent șchiop, care *se lăuda că slujise* în Italia, îi povestise într-o seară glorioasele-i fapte de arme și-i zugrăvise femeile și sacii cu aur pe care *se întîmplase să pună mîna* în timp ce jefuiau orașele.

4. *il finit par jouer* sa décision à pile ou face ; l'Empereur perdit.

...pînă la urmă a dat cu banul ; Împăratul a pierdut.

5. Un peu par entrailles paternelles, *beaucoup par gloriole*, et *pour se prouver* qu'il avait le bras long, *il se promet d'écrire* en temps voulu à son agent lyonnais, Maître Muzot, *de recommander* ce fils ingouvernable à l'amiral Chabot de Brion...

Puținel din dragoste părintească, *dar mai cu seamă spre a face pe grozavul și spre a-și dovedi* sie-însuși că e om de vază, *și-a propus să-i scrie* reprezentantului său din Lyon, Maître Muzot, *ca să-l recomande* pe acest fiu năbădăios amiralului Chabot de Biron...

6. Henri-Maximilien *avait beau secouer* de ses pieds la poussière du comptoir familial, on n'est pas pour rien le fils d'un homme qui *fait hausser* ou *baisser* le cours des denrées et prête aux princes.

Degeaba își tot scutura Henri-Maximilien praful tejghelei părintești de pe ghetete, nu-i puțin lucru să fii feciorul unui om care *urcă* sau *coboară* cursul mărfurilor și dă bani cu împrumut prinților.

7. ...il *persuada* l'intendant **de lui laisser échanger** son cheval qui boitait déjà, contre la plus belle bête de l'écurie du banquier.

...l-a *convins* pe logofăt **să-l lase să-și schimbe** mîrçoaga, care începuse să șchioapete, cu cel mai frumos cal din grajdul bancherului.

8. ...cet équipage trop riche *l'empêchait* de **goûter** tout son soûl aux joies de la grand-route.

...asemenea echipaj prea bogat îl *împiedica* **să guste** după pofta inimii plăcerile unei călătorii de lungă durată.

9. *Pour faire durer* son pécule ...il mangeait avec les rouliers...

Ca să-și crute agoniseala ... mîncă ...cot la cot cu căruțașii...

10. Henri-Maximilien *ennuyé de n'avoir à qui parler*, pressa le pas.

Henri-Maximilien, *plctisit că n-are cu cine vorbi* grăbi pasul.

11. - Vous *voulez rire*, dit le clerc. *On commence* toujours **par être** le famulus de quelqu'un.

- **Iți arde de glumă**, zise învățăcelul. *Tot omul e, la început*, famulus-ul cuiva.

12. - *Plutôt porter l'arquebuse*, dit Henri-Maximilien.

- **Mai bine cu mîna pe flintă**, zise Henri-Maximilien.

13. - Votre père *est assez riche pour vous acheter* la meilleure compagnie de lansquenets du César Charles, dit-il...

- Tatăl tău *e destul de bogat ca să-ți cumpere* cea mai bună companie de pedestrași ai Impăratului Carol, răspunse el...

14. - Les lansquenets que *pourrait m'acheter* mon père me charment autant que vous les prébendes de vos abbés, répliqua Henri-Maximilien.

- Pedestrașii pe care mi i-ar putea **cumpăra** tata mă încîntă la fel de mult ca pe tine veniturile preoțești, spuse Henri-Maximilien.

15. Le futur capitaine *s'arrêta pour acheter* à un paysan une poignée de cerises. Ils *s'assirent* au bord d'un talus **pour manger**.

Viitorul căpitan *se opri să cumpere* un pumn de cireșe de la un țăran. Se așezară pe marginea unui șant **să le mănînce**.

16. *J'aime mieux épeler* un texte qui bouge...*Quel habit plus commode pour faire* route inaperçue ?...

Mai bine silabisesc niste slove care se mișcă...*Ce veșmînt ar fi mai potrivit ca să nu te bage* nimeni în seamă ?...

17. - Fort bien, [...] Mais *pourquoi se rendre* à Compostelle ?

- Foarte frumos, [...] Dar **de ce te duci** la Compostela ?

18. - ...*Qu'ai-je à faire* de ces fainéants et de ces veaux ?

- ...**Ce am eu** cu trîntorii și cu dobitocii aceia ?

19. L'abbé de Saint-Bavon à son tour *l'a disposé* par lettre **à me faire part** de ce qu'il sait. Mais *je dois me hâter*, car il est vieux.

Starețul de la Saint-Bavon, la rîndul său, *l-a convins* printr-o scrisoare **să-mi împătăsească** și mie ce știe. Dar *trebuie să mă grăbesc*, căci e bătrîn.

20. - ...et vous *fera écumer* sa soupe de cuivre épicée au souffre. Grand merci ! *J'entends conquérir* à moins de frais de meilleures pitances. Zénon *se leva sans répondre*.

- ...și-o *să te pună să scoți spuma* de pe ciorba lui de aramă dreasă cu sulf. Foarte mulțumesc. *Înțeleg să-mi agonisesc* un tain mai bun și mai puțin piperat. Zenon *se sculă fără să-i răspundă*.

21. ...Il tombera de tout cela *une miette de gloire à me mettre sous la dent*.

...Din toate astea o să-mi pice și mie măcar o *fărîmiță de glorie ca să-mi astîmpăr foamea*.

22. - En *êtes-vous* encore **à attacher** de l'importance au vent qui sort des bouches ?

- *Tot mai ții seamă* de gura lumii ?

23. ...*Vais-je passer* ma vie à auner du drap dans une boutique de la rue Laines ? Il *s'agit d'être* homme.

...**Să-mi petrec** viața măsurînd postav într-o dugheană de pe strada Lînarilor ? **Vreau să fiu** bărbat.

24. - J'ai vingt ans, calcula Zénon. **A tout mettre au mieux**, j'ai devant moi cinquante ans d'étude. [...] *Il s'agit* pour moi **d'être** plus qu'un homme.

- Am douăzeci de ani, socoti Zenon. **In cel mai bun caz** mai am înaintea mea cincizeci de ani de învățătură [...] Eu unul **vreau să fiu** mai mult decît un bărbat.

25. Qui serait assez insensé *pour mourir sans avoir fait* au moins le tour de sa prison ?

Cine-ar putea să fie atît de smintit *încît să moară fără să fi dat* măcar un ocol temniței sale ?

26. *Plaise* à Celui qui Est peut-être **de dilater** le cœur humain à la mesure de toute la vie.

Facă Cel ce poate Este, ca inima omenească **să se dilate** pe măsura vietii întregi.

27. Henri-Maximilien **sans répondre** sifflotait vaguement une chanson d'aventurier.

Henri-Maximilien, **fără să-i răspundă**, fluiera vag un cîntec de aventurier.

5. Infinitif ou « conjunctiv » ?

Du point de vue strictement numérique le texte français contient quarante-six occurrences de l'infinitif ; le texte roumain en contient quatre dont trois représentent l'image presque parfaitement symétrique d'un syntagme français : *pour se prouver/ spre a-și dovedi, ennuyé de n'avoir à qui parler/ plictisit că n-are cu cine vorbi, les lansquenets que pourrait m'acheter mon père/ pedestrasii pe care mi i-ar putea cumpăra tata*. Le quatrième infinitif du texte roumain, repérable dans la séquence *mai cu seamă spre a face pe grozavul*, provient d'un syntagme nominal français, *beaucoup par gloriole*.

Les phrases *n-are cu cine vorbi* et *ar putea cumpăra* représentent deux structures infinitives du roumain, très fortes et très bien conservées: *avoir + relatif + infinitif* et le verbe *pouvoir + infinitif*. Il faut d'ailleurs remarquer que les deux séquences auraient également accepté le « conjunctiv »: *n-are cu cine să vorbească* et *pedestrașii pe care ar putea să mi-i cumpere tata*. La préférence du traducteur pour l'infinitif pourrait s'expliquer justement par la force et la haute fréquence de ces structures²¹. Le principal verbe modal roumain (*a putea, pouvoir*) peut être suivi soit d'un infinitif, soit d'un subjonctif (« conjunctiv »). Mais dans des étapes historiques différentes²² la concurrence entre l'infinitif et le « conjunctiv » ne se limitait pas seulement aux verbes de modalité²³. En diachronie, dans la construction COD du verbe *pouvoir* on constate une présence prépondérante de l'infinitif²⁴. De la même façon *avoir + relatif + infinitif* est une structure héritée du latin, qui a toujours eu une fréquence importante en roumain et qui *est restée forte jusqu'à nos jours*²⁵ n'ayant permis que très tard la présence du « conjunctiv » comme concurrent de l'infinitif.

Dans quatorze autres situations la version roumaine propose des formes de l'indicatif. Dans la plupart de ces situations, à savoir onze, l'infinitif français fait partie d'une expression ou d'une structure périphrastique. Dans ces cas il devient porteur de l'information sémantique, l'information grammaticale étant véhiculée par le verbe semi-auxiliaire avec lequel il se combine dans l'expression périphrastique. Dans la version roumaine l'information grammaticale véhiculée par le semi-auxiliaire est transférée au verbe principal et le semi-auxiliaire est éliminé: *François de Valois continuait à guigner/...tot mai rîvnea*; *on tenait de bonne source qu'il travaillait à rassembler une armée/se știa...că-și strîngea o oaste*; *Henri-Maximilien avait beau secouer/degeaba își tot scutura*; *...un homme qui fait hausser ou baisser le cours des denrées /...unui om care urcă sau coboară cursul mărfurilor*; *Vous voulez rire/ Iti arde de glumă*; *On commence toujours par être /Tot omul e, la început*; *...il finit par jouer sa décision à pile ou face/...pînă la urmă a dat cu banul*.

²¹ *Ibid*, ou: Le verbe modal entraîne presque obligatoirement l'emploi de l'infinitif. Seul le roumain fait exception à la règle car il choisit après les verbes modaux un subjonctif, sauf après *putea* où il tolère la concurrence entre l'infinitif et le subjonctif.

²² GLR, 2005, p. 496.

²³ Voir Diaconescu, p. 163: en général la fonction d'objet direct de l'infinitif se réalise après des verbes *declarandi dicendi, sentiendi, voluntatis*, et après quelques verbes de modalité et d'aspect en concurrence avec le « conjunctiv ». Des exemples donnés pour ces classes de verbes: *oublier, vouloir, demander, oser, apprendre, ordonner, nier*, etc.

²⁴ Cf. Frîncu, p. 84, pour les XVI-XVIII siècles: « après le verbe *pouvoir*, d'un total de 567 occurrences, on a 439 fois (78,4%) l'infinitifs et 128 fois le « conjunctiv » (22,6%). En étudiant la fréquence de l'infinitif et du « conjunctiv »/subjonctif après le verbe *pouvoir* nous avons constaté que dans les textes les plus anciens on emploie l'infinitif ».

²⁵ Cf. Frîncu, p.87.

Dans trois autres situations on a préféré l'indicatif pour rendre un infinitif passé complément du verbe, un infinitif négatif complément de l'adjectif, et un infinitif interrogatif : *qui se vantait d'avoir servi en Italie / care se lăuda că slujise în Italia* ; ennuyé **de n'avoir** à qui parler/ *plictisit că n-are cu cine vorbi*; Mais **pourquoi se rendre** à Compostelle ?/ *Dar de ce te duci la Compostela ?*

Il y a aussi deux cas où le traducteur roumain a opté pour des formules nominales, le verbe étant complètement éliminé : **à tout mettre au mieux**, *j'ai devant moi / în cel mai bun caz mai am ...*; **plutôt porter l'arquebuse/ mai bine cu mîna pe flintă**.

Parmi les quarante-six infinitifs du texte français, vingt-cinq ont été traduits en roumain par le « conjunctiv ». C'est une statistique qui dénote le développement de cette forme au détriment de l'infinitif. Mais, à regarder de plus près, on peut constater que dans dix-sept des situations l'infinitif aurait également été possible. Il aurait été possible aussi dans au moins quatre cas où l'on a choisi l'indicatif : *il finit par jouer sa décision à pile ou face : pînă la urmă a dat cu banul / sfârși prin a da cu banul*; ennuyé **de n'avoir à qui parler** : *plictisit că n-are cu cine vorbi / plictisit de a nu avea cu cine vorbi*; *menită să-i adune prietenii pierduți / menită a-i aduna prietenii pierduți* ; **Pour faire durer son pécule** : *ca să-și cruțe agoniseala / spre a-și cruța agoniseala* ; assez riche **pour vous acheter** : *destul de bogat ca să-ți cumpere / destul de bogat pentru a-ți cumpăra* ; *une miette de gloire à me mettre sous la dent* : *măcar o fărîmiță de glorie ca să-mi astîmpăr foamea / măcar o fărîmiță de glorie spre a-mi astîmpăra foamea* ; *pour mourir sans avoir fait au moins le tour de sa prison ?*: *încît să moară fără să fi dat măcar un ocol temniței sale ? / încît să moară fără a fi dat măcar un ocol temniței sale ?*; **sans répondre sifflotait** : *fără să-i răspundă, fluiera / fără a-i răspunde, fluiera*

6. Pour conclure

Notre démarche était-elle nécessaire si elle n'a fait que confirmer la haute fréquence et la prépondérance du « conjunctiv » par rapport à l'infinitif ? Notre réponse est affirmative car ce qui nous intéresse ne vise pas seulement l'aspect quantitatif. Dès le début, la méthode statistique a distingué entre les aspects quantitatifs et qualitatifs. Les aspects quantitatifs sont continus ou discontinus en fonction de facteurs très divers²⁶ qui, le plus souvent, se situent hors du système linguistique. Les aspects qualitatifs sont discontinus et ils *apparaissent également aux différents niveaux du discours*²⁷. On est arrivé au même résultat quantitatif pour confirmer, une fois de plus, que le résultat du dépouillement des positions de l'infinitif ou du « conjunctiv » dans les

²⁶ Ch. Muller, p. 6.

²⁷ *Ibidem*, p. 7.

textes/traductions de la même époque et du même registre ou niveau de langue ne peut pas être différent. Le traducteur se trouve devant les mêmes contraintes du système. Là où la langue lui permet de choisir, il décide en accord avec la norme de l'époque, les tendances et les faits de style qu'il veut exprimer. Mais les variations entre différentes versions reflète, ou mieux, porte l'empreinte des concurrences qui se sont manifestées ou se manifestent encore dans la langue.

Le choix entre le « conjunctiv », l'infinitif ou l'indicatif, entre une forme verbale ou une expression nominale afin de transposer un infinitif de la langue d'origine dans la langue cible est l'expression de la liberté et en même temps des contraintes repérables en diachronie, imposées par le système. On ne constate pas d'innovations et d'écarts à la norme, mais des choix entre des formes concurrentes qui se sont manifestées dans le système. L'aspect le plus important est, certainement, celui qui tient à l'option pour l'infinitif ou le « conjunctiv ». Les exemples que nous venons d'observer confirment la prépondérance du « conjunctiv » par rapport à l'infinitif dans la position de complément du verbe.

Si pour la fonction de complément du verbe réalisé par un infinitif le rapport entre le texte français et le texte roumain est de 46 à 4, il ne faut pas oublier qu'il y a cependant vingt-deux situations où le texte roumain prouve la possibilité de choisir non seulement par rapport au français mais également par rapport à son propre système. Le choix s'est produit en fonction d'un facteur stylistique favorisé d'ailleurs par la langue. La catégorie de la personne joue un rôle essentiel dans ce choix. La marque de l'infinitif est [-personne], celle du « conjunctiv » est [+personne]. La catégorie de la personne étant associée aux principales marques de la subjectivité du langage, le traducteur choisit, entre les deux modes, celui qui lui permet de dépasser les contraintes pour imprimer en roumain la subjectivité du langage ressentie dans le texte source. Une des hypothèses concernant les causes de la substitution de l'infinitif par le « conjunctiv » a visé justement l'importance de la catégorie de la personne. La bibliographie²⁸ concernant ce sujet n'exclut pas cette explication et les traductions confirment seulement que, dans certains usages²⁹ de la langue, on préfère le « conjunctiv » alors que les autres registres aussi bien que les tendances présentes dans la langue confirment soit la persistance de la concurrence, soit une tentative de retour au modèle roman³⁰.

²⁸ Philippide, apud Frîncu, *op.cit.* p. 71, considère que *l'apparition des constructions personnelles, c'est-à-dire le développement du « conjunctiv » au détriment de l'infinitif, est due à des facteurs qui tiennent de la structure psychique des locuteurs.*

²⁹ Voir Frîncu, p. 71, GALR, p. 496 : *Les parlars plus conservateurs gardent en grande mesure l'infinitif.*

³⁰ *Ibidem*, où: *La tendance actuelle du registre culte est de revenir au modèle roman, comme effet du calque syntaxique qui favorise le développement de l'infinitif au détriment du « conjunctiv ».*

Resources:

Marguerite Yourcenar, *L'œuvre au noir*, 1968, Gallimard, Paris.

Marguerite Yourcenar, *Piatra filozofală*, 1971, Univers, București, traduction : Sanda Oprescu.

Abréviations:

AnLlit = Anuarul de lingvistică și istorie literară /L'annuaire de linguistique et histoire littéraire

GLR= Gramatica Limbii Române/ Grammaire de la Langue Roumaine

SCL= Studii și cercetări lingvistice/ Études et recherches linguistiques

LL = Limbă și Literatură/ Langue et Littérature

StUBBPh= Studia Universitatis Babeș-Bolyai Philologia

AUVT = Analele Universității de Vest din Timișoara/ Les Annales de l'Université de l'Ouest de Timișoara

RRL= Revue Roumaine de Linguistique /Revue Roumaine de Linguistique

EȘE= Editura Științifică și Enciclopedică

BIBLIOGRAPHIE

Copceag, Dumitru, 1961: *Despre înlocuirea infinitivului prin forme personale în graiurile românești și sud-italiene*, in SCL, XII, 3, p.361-373.

Diaconescu, Ion, 1972: *Concurența dintre infinitiv și conjunctiv în limba română*, in LL, 3, p. 317, 327.

Diaconescu, Ion, 1977: *Infinitivul în limba română*, EȘE, București.

Frîncu, C., 1969: *Cu privire la "Uniunea lingvistică balcanică". Înlocuirea infinitivului prin construcții personale în limba română veche*, in AnLlit, Iași, 1969, p. 69-116.

Gawełko, Marek, 2003: *Quelques remarques sur l'infinitif dans les langues roumaine et polonaise*, AUVT, no. 41, p. 83-96.

Gawełko, Marek, 2004a: *Sur la spécificité de l'infinitif en roumain contemporain*, RRL, vol. 49, no. 1-4, p. 69-85.

Gawełko, Marek, 2004b : *Quelques particularités de l'infinitif substantivé en espagnol et en portugais*, Bulletin Hispanique. Tome 106, N°2, 2004. pp. 615-635.

Gawełko, Marek, 2005a : *Le sujet syntaxique de l'infinitif en espagnol et en portugais*, Verba, vol 32, p. 7-23.

Gawełko, Marek, 2005b: *Alfa. Revista de linguística* Sao Paolo, 49(2): 133-151.; et <http://seer.fclar.unesp.br/alfa/article/view/1453/1146>

Muller, Charles, 1973 : *Initiation aux méthodes de la statistique linguistique*, Classique Hachette, Paris.

Niculescu, 1978 : Alexandru, *Individualitatea limbii române între limbile romanice*, EȘE, București.

THE CONCEPT OF FOLKLORE – A SYSTEMIC REASSESSMENT

LIONEL-DECEBAL ROȘCA¹

ABSTRACT. *The concept of folklore – a systemic reassessment.* Starting from the assertion of a necessity of an epistemological approach able to solve the theoretical deadlocks created by the historic evolution of the concept, this study intends to try a repositioning of the most important significations from the history of the concept of “folklore” according to some relevant force semantic lines first by their systemic articulation in order to be able to contribute this way to a better delimitation of the boundaries and features of a fundamental concept, in the direction of reaching an increased epistemological and operational efficiency of this.

Key words: *folklore, folkloristics, ethnography, ethnology, cultural anthropology*

REZUMAT. *Conceptul de folclor – o reevaluare sistemică.* Pornind de la premisa necesității unei abordări *epistemologice* capabile să soluționeze impasurile teoretice create prin evoluția *istorică* a conceptului, studiul de față își propune să încerce o re-ordonare a celor mai importante semnificații din istoria conceptului de “folclor” potrivit unor linii de forță semantice relevante în primul rând prin articularea lor sistemică, pentru a putea contribui astfel la o mai bună delimitare a granițelor și caracteristicilor unui concept fundamental, în direcția atingerii unei sporite eficiențe epistemologice și operaționale a acestuia.

Cuvinte cheie: *folclor, folcloristică, etnografie, etnologie, antropologie culturală*

1. Argument

Released in 1846 by William J. Thoms, “as he extended the area of use within the European countries and then on other continents, the term “folklore” gradually replaced a heterogeneous terminology, designating, referring to general contexts of the same field, popular (or traditional) culture, various approach and interpretation modalities of the phenomena subsumed to it, fact that determined from the beginning, the assimilation of the word [...] in

¹ Lionel-Decebal Roșca is Ph.D. Assistant Professor at “Babeș-Bolyai” University (Cluj-Napoca, România), Faculty of Letters, Department of Romanian Literature and Theory of Literature. Main fields of research: Folklore, Ethnology, Cultural Anthropology. E-mail: lionelrosca@yahoo.com

various meanings. Parallel with the development of the national research school, this differentiated understanding of the word deepens, the differences consisting especially in different cut outs of the objective subject to investigation” (Pop, Ruxăndoiu 1991: 23; cf. also Dundes 1965).

Within the Romanian space, the term first appears in 1885, in Hasdeu (foreword to *Etymologicum Magnum Romaniae*) and “shall prevail having to fight for a while with the one of *popular tradition*, borrowed from the French terminology, from the second half of the last century” (Bîrlea 1974: 173). Spelled at the beginning in the spirit of the original (“folklore”), but conveying different significations depending on the century and the author, the word shall “domesticate” rapidly conquering academic environments as well as those of non-specialists, which suggests that the entire Romanian culture (of the professionals and not only), seems to have identified in the term “folklore” the most suitable label for a certain objective reality. Nevertheless the acceptance and use on a large scale of the word cannot hide the variations of the **concept**, as it is attested by an entire family of the Romanian studies, dedicated to popular culture (see Bîrlea 1974, Vrabie 1970). However, once surpassed the uncertainties and doubts from the pioneering phase of the disciplines dedicated to popular culture study, especially in the second half of the XX-th century (period marked by a progressive semantic and epistemological stabilization, especially after the International Folklore Congress from Arnhem and Amsterdam from 1955, where the Commission of Experts suggested a more clear delimitation between ethnography and folklore but as well on the background of a certain ideological “sobriety” imposed by the post war historical context), the generalized scientific and common use of the term/concept of “folklore” leaves the impression – at least at first sight that that we are dealing with one of the most precisely configured fundamental concepts of the Romanian repertoire of popular culture sciences, the concept as well as the reality designated by this seeming to prevail impose by itself, with maximum clarity. Notwithstanding, a more attentive reading points out along the variable geometry of the subject in the scientific contributions dedicated to the period, and this conceptual instability, not solved satisfactorily, shall pass to the scientific/didactic literature of the new millennium; as a complete inventory of these semantic and epistemological variations are not the object of this research, we shall stop next only on some similar relevant examples.

A first major source of confusion is represented for example at the level of delimitation of the object, equivocal approach of the relation between the concept of folklore and others (“culture”, “material popular culture”, “spiritual popular culture”), that serve to its foundation. This way, a classic manual dedicated to Romanian literary folklore (manual which had many editions before and after 1989, orienting probably in the epoch most of the Romanian research in the field), even though it distinguishes between the material popular culture and the

spiritual popular culture that would include also “a system of national beliefs, a system of traditions, rituals and ceremonials directed on the background of these beliefs” (Pop, Ruxăndoiu 1991: 37), conveys however (even in the traditions ulterior to the year 1989) the thesis² according to which folklore would represent only in the spiritual popular culture under aesthetic relation “understanding by *folklore* the multitude of works and artistic events belonging to the spiritual popular culture. The common feature of the elements of this multitude is thus the artistic value” (Pop, Ruxăndoiu 1991: 38). As it can be noticed right away, a certain definition sins firstly by eliminating the religious-mythological value with its ritual-ceremonial component, dimension representing exactly the primordial vitality resource of the entire spiritual popular culture: to eliminate from the content of the notion of “folklore” the very depth structure that motivates and configures all the other elements of the spiritual universe of popular culture, either more or less “artistic”, means in fact to dramatically decrease its efficiency and the epistemological credibility of the concept. This undecided and discussible positioning of folklore in relation to the components of popular culture, first of all the spiritual one (with the conceptual deadlock deriving from this), shall generate subsequently in the specialty bibliography two totally opposed solutions without any of them to prevail decisively. Thus, for example even if it starts from the meanings given to popular culture, by the manual, in a recent synthesis Aneta Micle formulates and operates implicitly a definitions of the concept of folklore (“folklore represents the spiritual culture of a nations and contains besides popular literature, music and popular dance, old beliefs and superstitions as well as empirical knowledge regarding the cosmos and surrounding world with practical and «rational» character, «the science» of reading in the stars, to treat certain diseases, besides magical practices”, Micle 2004: 31-32) that contradict the aesthetic criterion thesis, being closer to the original sense of the term “folklore”. On the other hand in a recent folklore course destined to a post university program of professional reconversion, the authors subscribe implicitly to the thesis of aesthetic criterion, stating that “folklore covers the second section [i.e. “*spiritual culture* (forms of non-object manifestation, immaterial, or non-material, intangible)”, containing the forms of verbal art (popular literature, literary folklore), musical, (popular music, musical folklore), corporal-rhythmic (popular dance, choreographic folklore), corporal-rhythmic-gestural (popular theatre, theatrical folklore, attracting into its sphere also ritual or ceremonial-ritual events)” (Constantinescu, Fruntelată 2006: 28).

² With certain roots in the traditions or Romanian folklore “maybe even thanks to the frequent approach to popular culture from the perspectives of philology, history and literary criticism” (Pop, Ruxăndoiu 1991: 25), but (aspect valid especially in the post war decades) very probably owing to the fact that the use of the aesthetic criterion in the circumscription of the concept of folklore relates especially to the activity of the Russian folklorists (Bîrlea 1969: 9).

Another source of terminological and conceptual confusion originates from the uninspired translation of the “lore” component from the original term by the word “science”: without being completely illegitimate (“science” [“știință”] in Romanian language may relate to “knowledge” [“cunoștință”, “cunoaștere”] – with all its forms and contexts – and to “science” as “scientific discipline” as well), this validation determined an invalid identification of folklore (with the correct meaning of “knowledge”, of traditional popular “knowledge” [“cunoștință”, “cunoaștere”] regarding the surrounding universe, under all its aspects) with folklore understood as “science” (academic type, discipline dedicated to the study of a certain object) of the spiritual popular culture. We meet because of this frequently definitions such as: “Folklore – 1. Popular creation made of a unitary organic and dynamic system [...] 2. Science that studies the phenomena and cultural actions pertaining to popular culture” (Vulcănescu 1979: 140), fact that launches a supplementary epistemological provocation as proved by the above mentioned post-university course: “after reading the entire learning unit, the students must obtain the ability to distinguish between «folklore 1» = «object of study» and «folklore 2» = «scientific discipline whose object is “folklore 1”» (Constantinescu, Frunteletă 2006: 28). All these aspects but also some that could be brought into discussion suggest we think, the necessity of a “re-positioning” of the folklore concept in order to remediate the lacks of approaches such as those above mentioned; this is not only necessary, but less difficult than it may seem at first sight, because the subject’s “folder” constituted during one and a half century contains in fact all necessary elements (only distributed in problematic configurations). The solution resides mostly in the correct application of an organized systemic and systematic perspective, on the data of the mentioned “folder”.

2. Delimitations

We have seen that traditionally the definition of the concept of folklore was made in relation to other concepts such as *culture*, *civilization*, *popular and spiritual culture*, etc. thus, the rethinking of this concept should start from these aspects as well, correlated fundamental concepts. The issue that appears at this level is that these concepts offer at *their* turn (too) much semantic and epistemological variability in order to be able to use them without previous mentions, that concern not the settling in a definitive manner of the issue (result probably impossible, due to the extension of the theme), but, first of all the possibility of elaboration of a conceptual reference as adequate as possible for the goals of this study.

Therefore, will not try to summarize here the entire file of the relations culture-civilization: a classic evaluation (surely outdated) identifies over 300 definitions given throughout the times of the two concepts (Kroeber

1952), without this to have led to a clarification of those concepts, but rather to the floundering without any solution of the discussion, in epistemological and terminological imprecision. Reviewing the most important positions express in this respect (cf. Tănase 1968 and 1977), we shall try next to propose a classification of our own that, without solving all issues, has, in our opinion, the advantage of being more operational.

This way, in the semantic field of the term “culture”, two major types of meanings can be delimited (each grouping numerous subsets of definitions):

- a. In a restrained meaning (“culture 1”), culture is seen as the sum of all productions of the spirit, that own world of the spirit that, according to Hegel, the man creates as a preferable alternative to natural world³ – in this meaning (“culture 1”) the concept is opposed to the one of “civilization 1” (see infra); a subtype of this meaning, philosophical and rational (Vianu 1982), axiologically marked restrains even more the field, to the excellence of the spirit - is the so-called “high culture”.
- b. In a global meaning (“culture 2”) highly anti-philosophical, and anti-axiological, historic (Vianu 1982), the concept contains “the totality of elements forming the social, material and spiritual background, created by the man throughout the history”, “material goods”, “spiritual values” and “elements of social organization”⁴; in this meaning, “culture 2” as sum of all specific human activities is opposed to the concept of “nature”, subsuming “civilization 1”.

Regarding the concept of “civilization”, we distinguish here:

- a. restrained meaning (“civilization 1”), designating the totality of concrete means and techniques with pragmatic goal by which the man adapts to physical world (or adapts it to his necessities)⁵;
- b. “high” meaning (“civilization 2”); with its roots in the Greek-Latin civilization (where it real to the qualities of the citizen, of the socially conscious man) its sphere extended to containing the social system, but also the techniques (in a large sense) organizing a culture superior to another: the civilization is now seen as a deliberated form of organization of the culture, of its organization in order to intervene in the world order, is “the historically matured culture, that became conscious of its purpose and values”⁶.

As to the relation between these concepts, almost all possible logic positions had been expressed throughout the time. We shall adopt a differentiating perspective on the concepts of “culture” and “civilization”, as

³ See its use for example at Mehedinți 1986.

⁴ Mircea Babeș in Preda 1994: 390.

⁵ For example Mehedinți 1986.

⁶ Tănase 1977: 127.

designating two qualitatively distinct levels (and operational, accordingly, in theoretical plan), as follows:

- a. By “culture” we shall understand “the attitudes, acts and limited works – as genesis, intention, motivation of finality – at the field of spirit, and intellect” thus “customs, traditions, beliefs and religious practice, ornaments and entertainment, science works, philosophy, literature and music, architecture, painting, sculpture and decorative or applied art”⁷, in other words ideology (in the largest sense of the word)⁸;
- b. by “civilization” we shall designate the totality of material means and with utility-pragmatic character, that help man to adapt to physical environment (that at the same time adapts according to necessities), that is “food, shelter, clothes (but not adomments), public buildings, mean of communication, technology in general”⁹ – in other words techniques in a very large sense¹⁰;
- c. but, in the situation of complex societies, that exceeded the tribal/ rural state, creating government, a culture based on writing etc., between the two compartments – both intersecting, but without subsuming one to another completely – there is another category of facts (ideological and primary at the same time), acting as an interface equal in dimensions and importance with the areas they divide, unifying them; it is about the economic and administrative activities, those of social, political, military and juridical, organization, education and learning¹¹.

Next we shall try to particularize the meaning of these concepts at the situation specific for the tribal/ rural cultures/ societies, in a systematic manner, in synchronic as well as diachronic dimension, or order to be able to re-draw starting from this, more adequately the boundaries of the concept of folklore.

2.1 Delimitations in diachrony¹²

In temporal order, the first entity presented to analysis is *primitive culture* (in the sense of “culture 2” mentioned above): consisting of the material dimension (“civilization 1”) and spiritual (“culture 1”), it is in this phase unique (and therefore common, shared by all members of a certain

⁷ Drimba 1984: 6.

⁸ Concept that would validate the best the meaning of the term “culture 1”.

⁹ Here we only partially follow Drimba’s definition 1984: 5-6.

¹⁰ Concept that would validate the best the meaning of the term “civilization 1”.

¹¹ The three major components are not opposed but completion each other in a complex interrelating and dependence process, forming together a dynamic process of patterns, evolving within certain temporal parameters.

¹² For a more detailed discussion of the concepts from paragraphs 2.1. și 2.2., see Pop, Ruxăndoiu 1991: 23-44.

society), and its dimensional spirit (“culture 1”) is characterized by integral orality. At the end of a complex historical process acting (in some societies) on several interdependent levels (apparition of writing, of the state etc.), this first entity is divided in other two (according to the popular/ aristocratic opposition): from this point forward we have to do with a *popular culture* (“culture 2”) as well as with a “*high*” culture, “*aristocratic*” (“culture 2” as well), between the two being established throughout the time, various types of relations. Supplementary (and subsequently in the terms of chronology, as they enter in contact, in various moments in different geographic spaces, with the types of existence and organization of modernity), popular culture (“culture 2”), is divided at its turn (according to the traditional/ non-traditional [i.e. recent] opposition) in a *traditional popular culture* and a *non-traditional (recent) popular culture* (this latter marked increasingly in its material and spiritual dimension – we operate here with “culture 2” as well – by the impact with modernity).

2.2. *Delimitations in synchrony*

As we have already shown, synchronic, systemic, transversal radiography emphasizes in the case of “historical” complex societies the existence of 3 big compartments: “culture 1”, “civilization 1” and the interface between them. In exchange, in the case of tribal/ rural societies, where the specialization of certain functions (military, administrative, juridical, educational etc.) did not take place yet, *popular culture* (still in the meaning of “culture 2”) – the traditional one, as well as the non-traditional one, their systemic configuration being the same, only content is modified according to the pressure of chronology – can be described as the sum of 2 basic compartments delimited according to the material/ non-material [i.e. spiritual] position (compartment that in the phenomenal reality functions holistically making an integrated and dynamic system).

A primary such compartment is represented by the *material popular culture* or the *popular ± traditional civilization* (“civilization 1”) that would group elements related to the habitat (home, household, location etc.) traditional occupations, home industries, crafts, etc. (see also Vlăduțiu 1973, Butură 1979). The other compartment is represented by the *spiritual ± traditional popular culture* (“culture 1”), or, in the initial sense of the word, the *folklore*, that would group: the so-called popular literature¹³ or (for terminological

¹³ By introduction of a new opposition (literary/ non-literary) it can be delimited with a rather heuristic value a popular “literature” legitimate to be exploited by methods of the literary critics, aesthetics, etc. even though this represents in reality an aspect, a side, a dimension, not a separate area of folklore. Another distinction (based this time on oral/ written opposition) increases the system by two more branches: a popular oral literature ± traditional (the standard body of literary

unity, *literary folklore*); music (*musical folklore*); beliefs and traditions (*mythical-religious folklore* and *traditions folklore*) etc. **Between** those two compartments, not as a third distinct category, but rather half in the sphere of popular civilization (by materiality and pragmatic finality), and half in that of the spiritual culture (by its ideological content: religious, philosophical, aesthetic, etc.) should be placed in the section of *popular art*¹⁴.

In these conditions the aesthetic criterion can be legitimately used to restrain the definition of folklore, identifying it exclusively with the “artistic” part of the spiritual popular culture? As we have already seen, there are “aesthetic” facts in the popular culture (popular art for example) that get out at least partially from the sphere of spiritual popular culture. On the other hand there are aspects even of folklore **defined from the point of view of the aesthetic** that force this criterion to invalidation, as flexibly we would understand to apply it:

- a. not only that entire genres and folkloric species elude a certain criterion (enigmistic genre, the paremiological one, disenchantments, popular theatre etc.) but in the same time:
- b. not even in the interior of a certain species the aesthetic quality is not/ cannot be the decisive factor as long as folklore lives only through variants and a variant that does not pass the test of “aesthetic” can be more eloquent from other perspectives, at least this (or more) important: antiquity, authenticity, spreading, mythical-religious meanings etc. (From this point of view it can be stated that the appeal to aesthetic as ultimate criterion reveals an approach modality to the folklore phenomenon (too) profoundly due to some disciplines as literary criticism, linguistics, stylistics or even philosophy: to search aesthetic values in folklore – the very concept of “folklore aesthetics” seems to be (much too) difficult as demonstrated by the autochthonous specialty literature from G. Călinescu to Ov. Bîrlea or Petru Ursache – is not *per se* an illegitimate epistemological goal, but surely a pertinent goal firstly for those certain disciplines and only secondarily for the study of folklore itself. More than that, such a definition would sacrifice the vast domain on mythical-religious beliefs and traditions, on whose articulations is built the entire edifice of the popular culture (spiritual but also

folklore) and a written popular literature – of relatively reduced proportions (popular books, verse [“*verșuri*”] books etc.), this is placed at the contact point with the “high” written culture.

¹⁴ Indeed neither the aesthetic is a specialized and autonomous function in tribal/ rural societies: “art for art”, the pure and simply “beautiful” objects represent in the best case, irrelevant exceptions as percentage and meaning because in the functional reality of the traditional worlds any “beautiful” object (a ceramic vase, a carpet, a shepherd’s staff, a door pillar, a costume element, an icon, a gilded egg etc.) instruments at the same time (even more at first instance) another finality as well: pragmatic, semiotic, religious etc.

material): in the absence of this fundamental mythical-religious and ritual-ceremonial component, the “spiritual” dimension of the popular culture not only represents an unrecognizable physiognomy, but loses any meaning and value, existential or scientific.

In conclusion the aesthetic can be a legitimate reading grid of the folkloric fact (even though with some applicability restrictions and a rather decreased success rate), but in no case can it be a decisive reference point in the delimitation of the folklore fact – it can be therefore, included in the investigation arsenal of the object, but cannot build a definition of the object itself. Thus, as we have already suggested, the only adequate definition of *folklore* (one that also stays true to its etymon) is the one that **integrally** equates it with spiritual popular culture, mentioning one or another of its aspects by supplementary determinations. (*literary, musically* etc.)

3. Related and supraordinated concepts: folkloristics, ethnography, ethnology, anthropology

A second important source of terminological and conceptual variability is represented as we have already stated by the confusion between folklore – object and folklore – scientific discipline. Thus, once mentioned the definition of the object/ field of study (*folklore*), by successive delimitations operated thanks to the introduction of restrictions based on systematic oppositions (oral/ written, material/ spiritual, traditional/ non-traditional etc.), it impose equally, the mentioning of the definition of the discipline that is studying this object/ field:

- a. firstly, in order to avoid any confusions between the object of the discipline and the discipline itself, we think that the most adequate solution is the univocal adoption of the term (already with a long tradition, but unfortunately with a more reduced circulation than its correlate, *folklore*) of *folkloristics* by which we will understand:
- b. the science (academic type this time) that studies the spiritual popular culture (\pm traditional) or folklore (\pm traditional), with all its sections.

Finally, the last major source of terminological and conceptual variability we signal next is constituted by the relations between various disciplines related throughout the time with the investigation of the archaic/ popular culture phenomena. Forced to operate with notions resulted from rather a historical practice than from a systematic elaboration (notions whose specific contents were dictated mostly by belonging to a certain intellectual tradition, to a certain scientific school (national), or even to a certain institutional routine), the discussion of these relations ended inevitable by generating an enormous and rather confusing bibliography. Without going into the details of this immense folder, we shall observe though that even

when it is attempted to achieve a more accurate distribution of the roles of the respective disciplines, the statements related to this tend to remain in a vague generality: “lately it appeared the opinion that ethnography, ethnology and anthropology are three distinct scientific disciplines, that starting from the same material, constituted successively as a result of the necessity to study thoroughly the knowledge regarding human society (Micle 2004: 33). As far as we are concerned, without ignoring the *historical* dimension of apparition of those certain disciplines, we consider that the exact definition of the status of each discipline cannot be achieved but only by a proper *epistemological* foundation of the issue. In this respect starting from the epistemic distinctions formulated before, we intend to draft up a (synthetic) possible hierarchy of the four related sciences, a hierarchy articulated not to accommodate some scientific use but first to ensure an increased conceptual efficiency.

We already identified *folklore* as being equivalent with the entire spiritual popular culture (\pm traditional), and *folkloristics* as the scientific discipline distributed to the study of this case. Symmetrically (and complementary), to the object of “folklore” corresponds *popular civilization* (\pm traditional) – or, in other words, material popular culture (\pm traditional) – as to the discipline “folkloristics” corresponds (because it is part of the same epistemological plan) *ethnography*. Situated on the same epistemological level with folkloristics and ethnography (and “between” them as, due to the specificity of its object, it needs to borrow concepts, theories and methods from both), *folk aesthetics* has for object of study the *folk art* (at its turn settled – as we showed previously – “between” folklore and popular civilization, whose characteristics it reunites). Integrating all three dimensions: folklore, civilization, folk art (and being situated this way on a superior epistemological level), the ensemble of *popular culture* (\pm traditional), constitutes the object of study on another science (that evolves at its turn in a epistemological plan higher to that corresponding to folkloristics, ethnography and folk aesthetics); based (as etymology suggests) on the exploration of popular culture phenomena as they present themselves in the perimeter of a certain cultural homogeneity of whose demarcation lines coincide usually with those of an **ethnic** unit (ethnic group, ethnicity, people, nation etc.) *ethnology* is a more complex discipline than those mentioned previously, that contains and combines in a synthesis superior to parties, with the goal of thorough study of popular culture, configured in a specific manner by a certain ethnic conformation.

At an epistemological level of even a higher degree of generality, the object of study becomes *culture* itself (without other supplementary determinations), activity and product of man’s activity as cultural being, “producer” of culture, and science dedicated to the study of this domain is *cultural anthropology*, belonging to an epistemological level higher than that of

folkloristics and ethnography as well as to that of ethnology and fructifying their concepts, theories and methods and, more importantly, their results.

Schematically summarizing, the image of the relations between the disciplines would look as follows:

- a. **object of study:** folklore (spiritual popular culture) + popular art + popular civilization (popular material culture) > popular culture > culture;
- b. **scientific discipline:** folkloristics + folk aesthetics + ethnography > ethnology > cultural anthropology. In order to visualize more easily this scheme we could say, for example that all spiritual-symbolic aspects related to the home (from the building rituals to the hypostases of the house in popular folklore) would be the object of *folkloristics*, all artistic aspects related to the home (from the decoration of the home to the presence of the home itself as an artistic motif in folk art) would be the object of *folk aesthetics* and all material aspects (from building techniques to the typology of houses) would be the object of *ethnography*; in exchange the entire complex of the house, approached from integrating point of view, on all the three dimensions and followed in the spreading area (specific) to a certain (ethnic) community that implies a certain cultural homogeneity – “among Romanians”, “among Hungarians”, “among Bulgarians” etc. – shall constitute the object of an *ethnology* of the “Romanian” house, of the “Hungarian” house etc., an ethnology determined to seek to circumscribe the characteristic features (the unique ones as well as the common ones) of a certain way of dwelling in space as it is structured in a particular configuration depending of the belonging to a specific ethnic group (and the latter being possible to be followed on different levels of generality, from more restrained ethno-folkloric areas, to national areas of even supra-national regions – for example the space of the Balkans – as long as these levels can offer convincing proof in favor of the existence of a certain ethnical-cultural homogeneity). Acting at a higher epistemological level, *cultural anthropology* comes to synthesise the very conclusions of such particular “ethnologies” (ethnology of the “Romanian” dwelling, of the “Chinese” dwelling, of the “African” dwelling etc. as practical technique, artistic symbol and ideological meaning at the same time) in order to draw conclusions regarding habitation in general as it is put into practice by *homo sapiens*. But in this approach anthropology, (with its subdivisions) does not come only with a more complex theoretical arsenal, but also with another modality of posing the problem, a modality adequate for the philosophic and epistemological level in relation to which the discipline formulates its questions – that of the

universal¹⁵. This statement does not imply that anthropology compares ethnically shaped patterns in order to deduct cultural universals, but that it does this in order to reach to conclusions with general/ universal value – even regarding the difference – concerning the human being as culture creating being: in the terms of the already used example, the anthropology level research does not necessarily try to disengage (or to invent, if it does not find) a universal valid scheme in the case of pragmatic and symbolic strategies of habitation (of course it is not excluded for such schemes to be identified legitimately but, certainly, these can always be found if we climb enough stairs towards generality: from this point of view, the issue consists more of the fact that usually the more general these schemes are, and therefore lacking particular determinations, the less relevant they are), but to inform – by identification of common characteristics (born either by functional similarity, or by a possible biological common root), as well as other specific ones – about the manner in which pragmatic and symbolic strategies of habitation function in the case of the *homo* species, in a way that even though it develops a similar function, the human dwelling is something else than a nest or a den.

4. Conclusion

Built by historical accumulation of documentary material and significations and permanently de/ re-constructed as answer to permanent movements from epistemological paradigms from the field of socio-human sciences, throughout the last one and a half century, the concept of “folklore” came to offer today a rather confusing image, similar to the one provided by a badly focalized optical instrument. Indeed, instead of immediately and efficiently turning to a unique and clearly defined semantic configuration, the contemporary researcher is confronted mostly with a vague form, multiply repeated, whose phantoms echo every time more imprecise and faded, thus undermining the perception of the whole: in other words if from far away the silhouette remains recognizable, as we try to approach the details, the clarity becomes every time more problematic.

¹⁵ If we were to systematize (on basis of the specific example analyzed) the manner in which the disciplines discussed here should formulate question in philosophical-epistemological plan, the situation would present as follows: what are the characteristic data of the home as material reality? (Ethnography); what are the aesthetic values of the home as object or subject of folk art? (folk aesthetics); what are the meanings of the house in the traditional imaginary universe? (Folkloristics); what are the material, aesthetic and symbolic elements characterizing the dwelling/ home of Romanians? (Ethnology); how does the “cultural animal” (**Man** as a universal subject) live in general, what are the human strategies (material and symbolic) of the habitation? (Cultural Anthropology).

Therefore, starting from the hypothesis of a necessity of an *epistemological* approach (the only one in our opinion capable of solving the theoretical deadlocks created by the *historical* evolution of the concept), but benefiting from the advantages of retrospective view, the present contribution intended by a synthetic and systemic analysis to try a redistribution of the most important meanings from the history of the concept “folklore” according to semantic lines relevant firstly by their systemic articulation, in order to contribute this way (according to the exigencies on the present scientific moment) to a better delimitation of the boundaries and characteristics of a fundamental concept, towards reaching an epistemological and operational efficiency of this, if not absolute, at least (much) increased.

BIBLIOGRAPHY

- Bîrlea, Ovidiu**, 1969, *Metoda de cercetare a folclorului* [*Folklor: Method of Research*], București, E.P.L.
- Bîrlea, Ovidiu**, 1974, *Istoria folcloristicii românești* [*History of Romanian Folkloristics*], București, Ed. Minerva.
- Butură, Valeriu**, 1979, *Etnografia poporului român* [*Ethnography of Romanian People*], Cluj-Napoca, Ed. Dacia.
- Constantinescu, Nicolae, Frunteletă Ioana**, 2006, *Folclor* [*Folklore*], București, Ministerul Educației și Cercetării, Proiectul pentru învățământul rural.
- Drimba, Ovidiu**, 1984, *Istoria culturii și civilizației* [*History of Culture and Civilization*], Vol.1, București, Ed. Științifică și Enciclopedică.
- Dundes, Alan**, 1965, *The Study of Folklore*, Berkeley, University of California.
- Kroeber, A.L. and Kluckhohn, Clyde** (with the assistance of Wayne Unterainer and Appendice by Alfred G. Meyer), 1952, *Culture: A Critical Review of Concepts and Definitions* (Papers of the Peabody Museum of American Archaeology and Ethnology), Harvard University, vol. XLVII, No. 1, Cambridge, Massachusetts.
- Mehedinți, Simion**, 1986, *Civilizație și cultură* [*Civilization and Culture*] Selecție de texte, prefață, sumar biobibliografic, note și indice de nume de Gheorghiu Geană, Iași, Ed. Junimea.
- Micle, Aneta**, 2004, *Folclor literar românesc* [*Romanian Literary Folklore*], Oradea, Ed. Universității din Oradea.
- Pop, Mihai, Pavel Ruxăndoiu**, 1991, *Folclor literar românesc* [*Romanian Literary Folklore*], București, Ed. Didactică și Pedagogică.
- Preda, Constantin** (coord.), 1994, *Enciclopedia arheologiei și istoriei vechi a României* [*Encyclopaedia of Archaeology and Ancient History of Romania*], Vol.1: A-C, București, Ed. Enciclopedică.
- Tănase, Al.**, 1968, *Introducere în filosofia culturii* [*Introduction to the Philosophy of Culture*], București, Ed. Științifică.

Tănase, Al, 1977, *Cultură și civilizație* [*Culture and Civilization*], București, Ed. Politică.

Vlăduțiu, Ion, *Etnografia românească* [*Romanian Ethnography*], București, Ed. Științifică.

Vrabie, Gheorghe, 1970, *Folclorul. Obiect – principii – metode – categorii* [*Folklore. Object, Principles, Methods, Categories*], București, Ed. Academiei.

Vulcănescu, Romulus, 1979, *Dicționar de etnologie* [*Dictionary of Ethnology*], București, Ed. Albatros.

BOOK REVIEWS

Isabelle CHARLEUX (Editor), Grégory DELAPLACE (Editor), Roberte HAMAYON (Editor), Scott PEARCE (Editor), *Representing Power in Modern Inner Asia: Conventions, Alternatives and Oppositions*, Center for East Asian Studies, Western Washington University, 516 High Street, Bellingham, WA, USA, 2010, Paperback, Volume 31, 357 p.

Representing power in patriarchal societies sanctifies a type of shared recognition based on a series of symbols that are indelible and omnipotent in terms of the strength or force exerted. Material instruments such as graves and objects (crowns, robes and masks), spiritual elements (gods, rituals) or words (such as the word *Tör* examined in a paper by Rodica Pop, which means an exogamous wedding alliance as a basic rule of society) are all symbols that reinforce the power of a group and confirm every religious wedding, funeral ceremony or inheritance of the throne. *Representing Power in Modern Inner Asia: Conventions, Alternatives and Oppositions* edited by Isabelle Charleux, Grégory Delaplace, Roberte Hamayon and Scott Pearce, contains a number of articles that deal with culture, institutions and techniques of power in the Inner Asian world. The symposium organized by the Ecole Pratique des Hautes Etudes and University of Cambridge focuses on the notion of *representing power* through which it is rendered visible. Visibility is the central key to any power that wants to be exerted.

The numerous ways of representing power in the archaic and modern societies are unfolded in order to reinforce an assemblage of power *in absentia*. Whether centralized or

democratic, nomadic or sedentary, all these societies consider the symbols of power mystical items through which, contrary to the natural things or objects, these societies become imperishable.

The main goal of this research is based on the assumption, as the authors say, that *no power can do without some kind of representation*.

The Mongol tradition suffered and was removed under the Communist regime. So the first tradition to be brought back to life, in order to restore the cultural and political identity, was that of Chinggis Khan and the Mongol Empire. By building their national and cultural identities, societies establish a series of political tactics such as changing the capital of the country, the national emblem or inventing heroes and legends. The Republic of Buryatia, in its dreams of sovereignty after the Soviet era, is an example of an attempt to build an empowered nation around a mythic figure, Geser. Also, being deprived of an ancestral dynastic founder and in search of a new religious uniqueness and legitimacy, tengrism, an ancient religion from Central Asia in Kyrgyzstan, built its values around the figure of an epic hero, Manas. Precisely because of this lack of historical identity, Kyrgyzstan was the only country, after the fall of the

Communist regime and the gain of its independence in 1991, which continued to accept its Soviet past on a formal symbolic level (Lenin's statue was removed only in 2003). As the Mongolian Communist Party set up statues for its dead heroes, similarly, Chinggis Khan became a preserver entity of post-socialist Mongolia and a warrantor of the present regime. Homogenously, the cult of personality (public image, flattery, praise in front of dictators) attached by the Communist regime was replaced in the post-Soviet era by Chinggis Khan's black and white standards which are today among the most venerated objects of the Mongolian state, rooted in the twelfth and thirteenth centuries. The cult of Chinggis Khan legitimizes the presidential candidates and gives them political power which in past times was impossible to be dissociated from the religious or sacred one.

Conversely, not all procedures lead to an empowerment of the leader figures. In this respect, at the end of summer 2005, Mongolia's capital city Ulaanbaatar hosted the reburial of General D. Sühbaatar, the hero of the independence war, and Marshal H. Choibalsan, known as the *Mongolian Stalin*. This second reburial was not a magnificent funeral ceremony like the one of Choibalsan in 1952. In the funerary rites dead bodies are political tools which reinforce and legitimize the succession of another enthronement. In this case, the second funeral was a degeneration of the sacredness and the charisma of the leader. Chinggis Khan's monument replaced the mausoleums of

Sühbaatar and Choibalsan, and being an *ancestor of reference* he expressed a *relegation* of the dead he supplanted in this position.

Beyond the identity reconstruction of an ancestor, the hero image, such as the one of Injannashi (a figure of national minority) and his family monastery, was used these days for commercial local purposes on the tourism market. Describing Injannashi as a great humanist and progressist advocating the scientific development, the main purpose becomes to assimilate him to the history of the Chinese nation and to advertise a national brand.

The hero image, as much as the cult of personality in the Communist regime, are popularized symbols in order to shape a cultural need of political confirmation of power, prestige or consumerism in the contemporary era. Any caricature or peculiarity of a portrait of a king or political leader (as we saw in the case of Choibalsan's reburial) affects their dignity. Destroying a flag or a monument may also alter the effectiveness of representing power through these symbols and may finally demolish an effigy. Whether material or immaterial, representing power is always a strategic goal for the purpose of building, strengthening and maintaining the local or national identity, or the *status quo* within an elite group.

ANDREEA HELER-IVANCENKO

E-mail: andreeahellerivancenکو@yahoo.com